

À ma chère Guiléma,
(M^{me} L. Brunet)

Avec les meilleurs souhaits
de l'auteur.

per. Janvier, 1883.

LA FAMILLE

ET

SES TRADITIONS.

Entré et enregistré conformément à l'acte du Parlement du
Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-un, par
LS-ALEXANDRE BRUNET, au Bureau du Ministre de l'Agric-
culture.

LA FAMILLE

ET

SES TRADITIONS

PAR

LS-ALEXANDRE BRUNET

Professeur à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.

OUVRAGE HONORÉ D'UN DIPLÔME DE PREMIÈRE CLASSE À
L'EXPOSITION UNIVERSELLE DU CANADA,
14 SEPTEMBRE, 1880.

“ La prospérité et la grandeur des nations
n'est que la prospérité et la grandeur des familles
qu'elles renferment dans son sein.”

R. P. Félix, S. J.

MONTREAL :

EUSÈBE SENÉCAL, — IMPRIMEUR-ÉDITEUR

Rue St-Vincent, Nos 6, 8 et 10.

1881

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SUÏCE

APPROBATION

Imprimatur :

† EDUARDUS CAR. EPUS MARIANOPOLITANUS.

Marianopoli, 23 Dec. 1880.

LETTRES DE BIENVENUE

A

“ LA FAMILLE ET SES TRADITIONS. ”

TRÈS-HONORÉ MONSIEUR,

Pourrais-je assez vous exprimer, selon mes désirs, les sentiments avec lesquels j'ai reçu et lu votre trop flatteuse lettre ? Vous m'avez touché jusqu'au fond de l'âme ; vous m'avez fait dire une nouvelle fois, en élevant les yeux vers le ciel : “ Mon Dieu, comme vous récompensez les faibles efforts que je consacre à célébrer, dans la famille chrétienne, le plus grand chef-d'œuvre qui soit sorti de vos mains, comme pierre angulaire et fondement des sociétés humaines ! Oh ! oui, très-honoré et très-cher monsieur, j'accueille les sympathies que vous m'adressez au nom de vos compatriotes canadiens avec une douce émotion et une vive reconnaissance. Je suis heureux de trouver des lecteurs tels que vous, dans un pays qui nous est cher à tant de titres. Le Canada, n'est-ce pas en effet la vieille France de la tradition encore et toujours vivante ? Nous pleu-

rons ici sur des ruines ; nous travaillons autant qu'il est en nous à sauver les derniers débris de l'ordre social chrétien, que la révolution triomphante s'acharne à mettre en poussière ; nous sommes plus que jamais aux prises avec des ennemis implacables, dont toute la politique consiste à arracher du cœur de nos enfants et de la conscience du peuple les premières idées de respect. Vous, Canadiens, au contraire, vous demeurez comme les héritiers et les représentants de ces principes éternels, auxquels vous devez votre constitution et même votre existence. La Nouvelle-France d'autrefois, que peuplèrent et civilisèrent les rejetons de nos familles modèles, peut contempler dans l'histoire intime de ces familles les sources morales de sa propre histoire.

Je vous remercie, très-honoré monsieur, et en même temps, je vous félicite ; car l'œuvre que vous voulez bien m'annoncer comme devant paraître prochainement ne pourra que vous faire grand honneur. Les accents qui éclatent sous votre plume, dans les lignes dont vous m'avez offert les suaves parfums, ces accents vibrants, reproduits dans un livre que la poésie concourra à embellir, vous assureront un succès fécond de propagande.

Pour moi, je m'applaudis et m'applaudirai de plus en plus d'avoir rencontré en votre personne un apôtre si distingué et si dévoué de la cause sacrée qui, depuis dix ans, au milieu de nos épreuves chrétiennes et nationales, a le rare privilège de rallier les gens de bien de tous les partis.

Le Canada n'a-t-il pas, du reste, de beaux mo-

dèles qui lui sont propres ? Et quoi de plus remarquable que l'héroïque figure de Pierre Boucher ? Ses adieux à ses enfants sont sublimes. Je dois la connaissance du texte complet à l'obligeance de M. Charles de Boucherville, qui me l'a transmis dans une livraison de l'Annuaire de Ville-Marie. Par malheur, la quatrième édition de mon livre sur les *Familles et la société en France*, etc., était déjà imprimée et lancée lorsque j'ai reçu ce document. Depuis lors, l'*Album des familles d'Ottawa* l'a reproduit et l'a fait suivre d'une charmante poésie dans laquelle M. Désaulniers, des Trois-Rivières, met en scène un père de notre temps qui adresse à son fils ses dernières recommandations. Si vous connaissez M. Désaulniers, veuillez le féliciter de ma part.

Le Livre de raison ou de famille commence à renaître en France, et l'on m'a écrit de toute part qu'il était tenu par une multitude de jeunes ménages.

Je me réjouis de résultats si inespérés, et je forme pour le Canada le vœu qu'ils aident chez lui à consolider ce qu'il nous faut chez nous relever d'un total effondrement.

Mes travaux, à l'exemple de ceux de M. Le Play qui m'ont tracé la voie, ont un double but :—redresser les idées fausses qui ont cours sur l'ancienne société ;—puis rétablir les bonnes pratiques qui seules sauveront la société actuelle. Je constate avec plaisir un mouvement sérieux dans ce sens, non seulement en France, mais à l'étranger. Ainsi, en même temps que votre lettre, m'arrivait la tra-

duction en allemand de mon livre intitulé : *La Vie Domestique, ses modèles et ses règles*, qui vient de paraître à Colmar. Le traducteur me dit qu'elle se propagera sûrement, grâce au concours de tous les journaux catholiques de l'Alsace-Lorraine, de la Bavière, de la Prusse rhénane, du Wurtemberg etc. Vous aurez, je n'en doute pas, un semblable appui dans votre presse canadienne.

Je vous prie, très-honoré monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

CHARLES DE RIBBE.

(Aix-en-Provence).

MONSIEUR,

Un livre, comme le vôtre, écrit dans le but de faire aimer la religion et la patrie en faisant aimer la famille, est certainement une œuvre excellente et qui mérite encouragement.

Je vous loue d'avoir écrit sur un sujet aussi important. Votre ouvrage devrait être dans toutes les familles, car il est écrit dans un esprit qui ne peut qu'affermir la foi et exalter le patriotisme.

En vous souhaitant le succès que vous méritez à si justes titres, je me joins à ceux qui aiment à répandre la saine littérature dans nos familles canadiennes.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'Inst. Pub. de la Prov. de Québec.

MON CHER MONSIEUR BRUNET,

Votre livre sera non seulement une œuvre utile, mais encore une bonne œuvre. Il fera envisager, sous un point de vue trop oublié, une des actions les plus importantes de la vie. Les jeunes gens, en Canada, plus qu'ailleurs, il me semble, surtout ceux qui étudient dans des pensionnats, ne voient, trop souvent, dans l'avenir qu'une occasion de distractions et d'amusements. Trompés par leurs illusions, ils se préparent assez peu à la vie de famille. Aussi, ils en oublient bien vite les devoirs, s'ils les ont jamais connus. C'est ce qui explique pourquoi l'éducation des enfants est mal dirigée, et pourquoi tant de parents se plaignent de leur conduite quand ils n'ont pas à en rougir.

Il se passe au milieu de nous un fait qui devrait frapper les esprits sérieux : c'est qu'il ne se fonde plus de famille aujourd'hui. Quand un jeune homme est parvenu à s'établir, son premier soin est de faire de ses enfants des espèces d'idoles. Ceux-ci, habitués au luxe et à l'oisiveté, ignorant le côté sérieux de la vie, ne songent jamais à porter plus haut la réputation et la fortune que leur père s'est acquises. Ils lui sont presque toujours inférieurs du côté des talents, et ils élèvent à leur tour une famille sans nom qui disparaît bientôt dans les recoins obscurs de nos villes. Et c'est à recommencer.

Nos ancêtres étaient loin d'en agir ainsi : M. de Ribbe l'a montré assez clairement dans ses ou-

vrages. Le vôtre, je l'espère, cher monsieur, fera voir ce que la génération actuelle peut et doit faire. Il y a là une pensée éminemment morale qui produira de très-heureux effets. Voilà pourquoi je voudrais le voir entre les mains des jeunes gens, et surtout de ceux qui arrivent au terme de leurs études. Ils ne sauraient apprendre trop tôt la nécessité d'une vie de travail, d'honneur et de dévouement.

Hâtez-vous donc de publier votre ouvrage, et faites-le suivre de ceux qui en sont le complément obligé, comme nous l'avons reconnu ensemble.

Veillez croire que je suis toujours,

Cher monsieur,

Votre ancien maître dévoué et ami sincère,

H. A. B. VERREAU, Ptre.

Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

MONSIEUR,

J'ai applaudi à l'idée de votre livre ; je ne puis que me réjouir de la voir réalisée. L'esprit de famille règne encore dans notre heureux pays ; grâce à Dieu, nous n'avons point à le restaurer. Mais il est toujours utile de le fortifier, et il devient nécessaire de le défendre contre l'action dissolvante des idées et des mœurs nouvelles qui tendent à nous envahir. En prenant cette tâche, vous avez fait acte de chrétien et de bon canadien. C'est vous dire, monsieur, que j'ai en haute estime

et votre œuvre et son auteur. Votre livre est un de ceux qu'il faut faire connaître et propager dans nos familles canadiennes. Partout où il recevra bon accueil, il se fera le sage conseiller des pères, le guide sûr des fils, et le bon génie du foyer. Cette mission est trop belle pour qu'on ne l'aide point à la remplir, et vous pouvez croire que je m'y emploierai pour ma part.

En attendant, je souhaite à votre ouvrage tout le succès que vous lui souhaitez vous-même, et qu'il mérite, du reste, à tant de titres.

Je demeure bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

A. NANTEL, Ptre.

Supérieur du Séminaire Ste. Thérèse.

CHER MONSIEUR,

Je vous félicite, comme prêtre et comme canadien, du monument que vous venez d'élever à la famille. Vous ne pouviez traiter un sujet plus intéressant au point de vue religieux et national. "La famille chrétienne, en effet, comme l'a si bien dit l'éminent écrivain que vous avez pris pour guide et pour modèle, c'est la pierre angulaire et le fondement des sociétés humaines."

En travaillant à maintenir et à développer dans la famille les grands principes, les fortes vertus et les traditions qui en font la gloire et la stabilité,

vous avez fait une œuvre qui fait également honneur à votre foi et à votre patriotisme.

A ce double titre, vous méritez, cher monsieur, les sympathies et les encouragements de nos compatriotes, à quelque rang de la société qu'ils appartiennent.

J'espère que votre livre, qui renferme tant de choses importantes, entre autres, l'*Emigration* et la *Colonisation*, verra bientôt le jour et se propagera rapidement dans les familles.

Je me ferai un plaisir de le répandre dans celles de ma paroisse, et de le recommander à mes amis. J'en retiens deux exemplaires, dont l'un pour la bibliothèque paroissiale, et l'autre, pour la mienne.

En vous souhaitant tout le succès que vous méritez si bien, veuillez me croire,

Cher monsieur,

Votre dévoué,

A. LABELLE, Ptre.

Curé de St. Jérôme.

BIEN CHER MONSIEUR,

J'ai passé une bien agréable journée à lire votre manuscrit et à en parler avec mes amis. Cela a été une véritable fête du cœur et de l'esprit. Toute âme qui aime son Dieu et la patrie jouira grandement dans votre jardin, et prendra plaisir à passer et à repasser dans ces fraîches allées où s'épanouissent au soleil du patriotisme et à l'ombre de

la tradition les plus belles fleurs de la famille. Vous avez fait un travail utile à la religion et à notre bien aimé Canada.

Je suis certain d'avance que votre livre rencontrera l'approbation des hommes compétents, et devra être couronné de succès, répondant à un besoin réel.

Dites aux pauvres qu'ils doivent aussi avoir leur "Livre d'or," plus précieux que le métal qui leur manque. Dites à la vieille génération de nos campagnes, que le malheur des temps a privée de l'instruction, que les chefs de famille peuvent faire enregistrer leurs souvenirs dans leur "Mémorial Domestique" par leurs amis, ou par leurs enfants pendant les vacances.

Publiez vite votre ouvrage, et nous le pousserons activement.

Veillez agréer, bien cher monsieur, l'expression affectueuse de mes meilleurs souhaits.

VICTOR LIVERNOIS,
A. B. LL. L. Avocat.

Dans son numéro du 27 octobre, 1880, la *Minerve* me faisait l'honneur d'annoncer la publication de mon livre dans les termes suivants—qui n'ont que le défaut d'être trop bienveillants :

"*La Famille et ses traditions,*" par L. A. Brunet.

On annonce la publication prochaine de cet ouvrage présenté par l'auteur, en manuscrit, au département de l'Éducation, à l'Exposition univer-

selle qui vient d'avoir lieu. C'est une série de conseils aux familles, avec un plan de journal intime des plus intéressants, où seraient consignés les événements importants, et qui servirait de Registre familial.

Cette idée a déjà été émise en France par un écrivain éminent, et M. Brunet la développe admirablement. La lecture de cette étude est aussi douce et agréable que captivante. Le but est tout social et religieux. Le volume a attiré l'attention et mérite d'être couronné à l'Exposition. C'est sur les instances de personnes très-compétentes et d'amis de la religion que M. Brunet se décide à le livrer à la publicité. Nous lui souhaitons le succès qu'il mérite si bien de l'aveu de tous ceux qui ont eu communication de son ouvrage."

DÉDICACE.

Familles canadiennes, qui avez le bonheur de vivre dans la patrie à l'ombre du foyer de vos pères, ou qui vous êtes fait une seconde patrie sous le soleil de l'étranger, je vous dédie ce livre. Il vous appartient, car c'est vous qui l'avez inspiré, comme c'est l'espérance de vous être agréable, et surtout de vous être utile, qui m'a soutenu dans les veilles que j'y ai consacrées.

Veillez l'accepter comme la plus haute preuve d'amitié que je puisse vous offrir.

Si vous voulez voir passer devant vous, comme dans un miroir, la *famille* avec les souvenirs du *passé*, les joies et les douleurs du *présent*, et les espérances de l'*avenir*, ouvrez ce volume, et vous verrez. Et quand vous aurez vu, j'espère que vous prendrez la plume et que vous écrirez à votre tour votre " LIVRE D'OR " de la famille.

Alors j'aurai atteint mon but, celui de servir la Religion et la Patrie en faisant aimer la Famille, et je serai trop largement payé du travail que ces pages m'ont coûté.

PRÉFACE.

A propos de la présente étude sur la famille, un prêtre distingué me disait :

“ Fixer les souvenirs qui se rattachent au foyer domestique ; perpétuer les traditions qui en sont la force et la gloire, et les léguer aux enfants comme la meilleure part de leur héritage : voilà, si je ne me trompe, l'idée qui a inspiré votre livre. Or, il n'en est point, à mon sens, de plus haute et de plus utile. La famille est le fondement comme l'origine de la société. C'est au foyer domestique que s'épanouit dans sa fleur le sentiment religieux et national ; c'est là que naissent et se développent les vertus qui assurent la paix et la prospérité sociales. Ainsi, quand la famille se désorganise, la société elle-même chancelle sur ses bases et s'agite dans des convulsions qu'aucun expédient de la politique ne saurait guérir. Tel est le mal de la France depuis près d'un siècle.

Il ne s'agit point encore, dans notre heureux pays, de restaurer, mais bien de conserver et d'accroître l'esprit de famille. Je vous félicite, monsieur, de ce que vous travaillez à une œuvre qui intéresse à un si haut degré l'avenir du peuple

canadien-français. Vous méritez à ce titre tous les encouragements et tous les succès. Je les espère pour votre ouvrage, et vous les souhaite bien cordialement."

Ces bienveillantes paroles, qui expriment si bien la nature et le but de mon livre, m'étaient adressées le 14 décembre, 1879, par M. l'abbé Nantel, supérieur du séminaire de Ste-Thérèse mon *Alma Mater*

Je les conserve avec amour dans mon cœur, et j'aime à les citer ici parce qu'elles m'ont souhaité, les premières, le *courage* et le *succès*.

Elles m'ont porté bonheur. Sous leur douce influence mon courage s'est fortifié, et le succès vient de répondre à leur vœu en couronnant d'un diplôme de première classe, à l'exposition du 14 septembre dernier, cet humble volume qu'elles ont si sympathiquement accueilli à son entrée dans la vie.

Une telle récompense m'honore sans doute infiniment; cependant, je vois plutôt en elle la rétribution de mes efforts que le couronnement de mon mérite; et ce n'est pas sans une légitime défiance de ma faiblesse que je livre au public ce travail sur la famille: il y a tant de choses à dire sur ce sujet.

Il y a peut-être quelque vanité à rappeler cette couronne, mais il y aurait de l'ingratitude à ne pas s'en décorer quand, pour la première fois, on se présente en personne au public, et que l'on plaide pour soi-même dans une préface.

Un autre prêtre de mes amis, monsieur l'abbé L. Jos. Lauzon, aumônier de Ste-Daric, m'indiquait,

dans une lettre pleine de sympathie, les principales choses à développer dans mon livre :

“Je serai enchanté, me disait-il sous la trop favorable impression de sa vieille amitié pour moi, de lire quelque jour ce que vous avez écrit sur le poétique sujet de la famille. Vous aurez dû y voir un *foyer sacré, un sanctuaire béni* où nos meilleures joies de la terre s'épanouissent sous le regard de Dieu, au premier matin de notre vie. Vous aurez dû chanter le lieu natal, ce vrai berceau de la plus douce liberté, que vous avez connue ici-bas sous la main de votre père et sous la main de votre mère, ces deux mains de la douceur et de la force qui ne se posaient sur votre vie que pour lui donner l'essor, et qui, en se croisant sur votre tête, formaient comme l'arc-de-triomphe de votre jeune royauté, où vous passiez en obéissant, la joie au cœur et le sourire aux lèvres, le plus libre et le plus joyeux des êtres.

Vous aurez dû y célébrer également ce trône de la paternité où l'amour s'assied avec l'autorité, et celui de la maternité où l'autorité trône à côté de la tendresse.”

C'étaient là autant de tableaux à faire.

Comme je n'avais pas sur ma palette les couleurs que demandent de tels sujets, ni le pinceau qui a tracé les lignes que je viens de citer, j'ai emprunté aux maîtres les idées et les sentiments que la famille leur a inspirés. Si mon livre vaut quelque chose, c'est à eux, en grande partie, que l'honneur en revient. Comme le lecteur fera leur connaissance d'une manière intime dans le cours de l'ou-

vrage, je me bornerai à nommer ici les principaux d'entre eux.

C'est d'abord M. Charles de Ribbe, le grand écrivain de la famille. Après le désir d'être utile à mon pays dans l'humble mesure de mes talents, je n'ai pas d'autre but en publiant mon manuscrit que de faire connaître les ouvrages de cet éminent écrivain aux pauvres comme aux riches, aux deshérités de la science comme aux personnes de la classe instruite.

En travaillant dans ce but, j'ai rencontré, sans le savoir, le vœu du "Congrès catholique de Québec du 26 juin dernier." C'est une coïncidence dont je m'honore. Je renouvelle ici publiquement à M. Victor Livernois, un des membres de ce Congrès, mes plus sincères remerciements pour la bienveillance avec laquelle il m'a passé le "Rapport" de l'illustre assemblée, ayant pour titre :

"Des meilleurs moyens de préserver le foyer domestique, de créer et de propager les livres ou archives de famille." Je le remercie surtout pour la gracieuse autorisation qui me permet de "disposer comme je l'entendrai" de ce précieux document. Je ne crois pas que je puisse en faire un meilleur usage qu'en le publiant dans son entier, tel que ci-après.

Je le mets en tête de ma conférence sur la famille comme le phare dont la lumière a guidé ma voile novice sur les flots d'un océan inconnu.

Les autres auteurs auxquels j'ai emprunté des citations sont : Chateaubriand, D'Aguesseau, le R. P. Lacordaire, Lamartine, Auguste Nicolas, Mgr Dupanloup, Louis Veuillot, le R. P. Félix, Mgr

Taschereau, Mgr Taché, Mgr Laflèche, le Rev. M. I. Desaulniers, l'Hon. P. J. O. Chauveau, M. le Juge A. Routhier, et le Revd. M. Labelle. Ces noms n'ont pas besoin de commentaire : "La louange pâlit auprès des grands noms," a dit quelque part Bossuet.

Je voudrais voir les ouvrages de M. de Ribbe dans toutes les bibliothèques canadiennes, et jusque dans les plus humbles foyers. Mais ces ouvrages sont en grand nombre, n'ont pas moins de trois cents pages en moyenne, et, collectivement, coûtent passablement cher,—trop peu cependant pour ce qu'ils valent.

Voici la liste de ces ouvrages :

1o. "Une famille au 16^{me} siècle," accompagné d'une lettre du R. P. Félix, 1 vol. ;

2o. "Les familles et la société en France avant la révolution." 2 vols. ;

3o. "La vie domestique, ses modèles et ses règles." 2 vols. ;—Ces deux derniers ouvrages sont des chefs-d'œuvre de foi, de science et de patriotisme.

4o. "Le livre de famille." 1 vol. ;

5o. Registre avec titre imprimé pour la rédaction du livre de raison.

On peut se procurer de semblables registres chez tous nos libraires canadiens, à peu près pour le même prix. On peut aussi en faire un soi-même, ce qui serait encore plus économique.

Achetez donc ces beaux volumes et ces magnifiques registres ; ils vous instruiront et vous feront honneur. Mais à ceux de mes compatriotes qui n'auraient pas les moyens d'acheter ces chefs-

d'œuvre, ni le temps de les lire, je me permettrai de dire :

Canadiens mes frères et mes amis, je viens vous offrir, les plus belles pensées et les plus beaux sentiments de M. de Ribbe sur la famille. Lisez ce livre que vous présente un cœur ami ; faites-le lire ensuite à vos enfants et à tous ceux qui vous sont chers ; engagez-les surtout à le mettre en pratique, et je serai récompensé au centuple des veilles qu'il m'a coûtées.

Division de mon livre :

Je commence d'abord par une " petite causerie sur la famille " qui me sert d'introduction à des idées plus générales et d'un ordre plus élevé. Dans ces pages adressées à un ami j'ai surtout en vue *une famille* particulière ; mais dans les pages qui suivent c'est *la famille* qui nous apparaît telle que M. de Ribbe l'a peinte dans son beau " Livre de famille " divisé en trois parties : le PASSÉ,—le PRÉSENT,—l'AVENIR, division que je prends pour bête de mon ouvrage, et que je suis avec une exactitude scrupuleuse tant que des sujets d'une importance particulière au Canada ne se présentent pas sous ma plume. Ces sujets sont : les *ancêtres*, le *divorce*, l'*émigration*, la *colonisation*, les *archives des maisons d'éducation*, et toute la partie qui couronne mon livre, et que j'intitule : " Corbeille poétique en prose et en vers. " J'appelle tout particulièrement l'attention du lecteur sur cette dernière partie, qui joint l'utile à l'agréable. C'est un parterre orné des plus belles fleurs, où le lecteur aimera sans doute à se reposer après avoir lu les pages plus didactiques

et plus sévères qui précèdent. Tous les âges, tous les états de la vie trouveront dans cette partie une direction sûre puisée aux sources les plus pures et les plus élevées, et toutes les joies et toutes les peines du cœur entendront des échos sympathiques leur répondre. C'est un combat entre la prose et la poésie à qui nous présentera la plus belle pensée, la plus gracieuse image et les plus nobles sentiments.

J'y reproduis en entier les deux grands chefs-d'œuvre de l'éloquence canadienne : le discours prononcé, le 18 Juillet 1855, par l'Hon. P. J. O. Chauveau en l'honneur des braves tombés sur les Plaines d'Abraham, le 28 Avril 1760,—et celui que M. le Juge Routhier prononça au Congrès catholique de Québec du 25 Juin 1880, sur “ La nationalité canadienne-française et la religion catholique.”

J'espère que personne ne trouvera cette dernière partie trop longue.

J'aurais voulu insérer dans le corps de mon ouvrage, à côté des modèles empruntés à la France, un plus grand nombre de documents nationaux ; mais trois choses me font également défaut sous ce rapport : l'espace, le temps et la matière. J'espère que ces trois choses seront mises à ma disposition dans un prochain avenir, et que je pourrai ainsi compléter ce que je n'ai pu qu'ébaucher dans ce premier travail.

Je prie donc les familles canadiennes qui ont en leur possession quelques écrits de leurs ancêtres ou de leurs parents, de vouloir bien les exhumer de la poussière où ils dorment sans profit, comme

le talent enfoui dont parle l'Écriture, et de vouloir bien me les passer : j'en ferai un bouquet dont ils seront fiers, je l'espère, de respirer les suaves parfums. Si l'on tient à garder l'anonyme, je me ferai un devoir de respecter ce droit et de me conformer à cette volonté ; le bon exemple sera donné tout de même, et à l'heure marquée par la Providence il produira ses heureux effets. Mais si l'on veut bien m'autoriser à publier les noms, je me réjouirai de mettre *sur le chandelier la lumière* du bon exemple, et de faire connaître ainsi les vertus cachées de la famille. Que ne suis-je un M. de Ribbe pour leur donner l'immortalité !

Il me reste maintenant à dire un mot de la forme de mon livre.

Des amis, dont j'admire le savoir et dont je respecte l'opinion, m'ont conseillé d'ôter à mon ouvrage la forme de la conférence, que lui imposa la force des circonstances, pour lui donner la physionomie plus grave et plus recueillie, j'allais dire plus endimanchée, du livre. Ils ont sans doute raison, et je les remercie du conseil qu'ils me donnent de bon cœur, je le sais. Mais, pour me conformer à leur manière de voir, il me faudrait faire subir à mon ouvrage des modifications que le temps ne me permet pas de lui donner. Je lui conserve donc sa forme primitive, et je crois que ce n'est que justice. C'est sous cette forme, en effet, qu'il s'est présenté pour la première fois au public bienveillant de l'École Normale Jacques-Cartier ; c'est sous cette forme qu'il a eu l'honneur de plaire et d'intéresser, et qu'il a recueilli ces sympathies

qui me réjouirent autant qu'elles m'étonnèrent. N'est-il pas juste que ce soit encore sous cette forme qu'il se présente au public plus étendu et plus nombreux où la Providence, me dit-on, l'appelle à jouer un rôle, si modeste soit-il.

En terminant cette préface, je livre les lignes suivantes à la méditation de mes compatriotes. Je les emprunte au "Courrier du Canada" du 1er septembre, 1880.

"L'idée de M. de Ribbe est destinée à faire du chemin. Déjà elle a traversé les mers, et nous croyons qu'elle prendra racine au Canada, où les traditions de famille sont tout à l'honneur de ses habitants. La tradition verbale peut être mise en oubli ; il nous faut la perpétuer au moyen de livres de raison qui seront un héritage précieux à léguer à nos enfants. *L'histoire de notre pays en bénéficierait largement.*"

N. B.—Les lettres en italiques indiquent la direction à suivre dans la rédaction du livre de raison.

RAPPORT DU 3ME BUREAU AU CONGRÈS CATHOLIQUE DE
QUÉBEC, PRÉSENTÉ LE 26 JUIN, 1880.

“ Des meilleurs moyens de préserver le foyer domestique, de créer et de propager les livres ou archives de famille.”

Le Comité d'organisation du premier Congrès catholique de Québec a cru devoir mettre dans son programme la préservation du Foyer domestique, montrant par là l'importance qu'il attache, et avec raison, à cette question fondamentale. Tout en remerciant Dieu de ce qu'au Canada l'esprit de famille soit en grand honneur, si nous comparons notre état avec celui de la plupart des pays d'Europe, nous devons cependant prendre en sérieuse considération les assauts livrés au foyer, à la vie domestique, par divers ennemis, et des plus puissants. Ne voyons-nous pas, en effet, l'intempérance, le défaut d'épargne et le luxe, avec la tendance à repousser le père de la direction des familles, mettre en danger la base essentielle de la société, et par là enlever à la patrie des forces vives! Ne sommes-nous pas depuis plusieurs années en face d'un fait regrettable et anormal : celui de l'émigration d'une partie de notre peuple vers les Etats-Unis, de l'abandon du foyer à l'ombre du clocher et de terres fertiles auxquelles il n'a manqué qu'une culture patiente et intelligente pour donner les plus beaux rende-

ments? Pourquoi un tel abandon? Pour gagner bien souvent des rives qui ne connaissent pas la langue et la religion de nos pères, et se livrer là, en trop grand nombre, à la vie étioiante de l'usine ou de la manufacture et y perdre, avec leur langue et leur religion, toute vie de famille.

Je ne suis pas chargé de traiter des remèdes en général à apporter à ces maux. L'intention du Comité a été simplement de signaler cet important sujet à votre attention, se proposant de le livrer à des travaux subséquents au prochain Congrès catholique. Ces moyens, en général, pour préserver le foyer domestique, l'Eglise et la philosophie nous les enseignent et nos vigilants pasteurs, dans leurs décisions conciliaires et leurs mandements, nous indiquent le chemin à suivre dans ces études. Il s'agit pour nous de ne pas laisser dormir dans l'oubli ces précieux documents épiscopaux, de nous pénétrer de leur esprit et de travailler.

Mon devoir est de vous proposer au nom de notre troisième bureau quelques considérations sur un excellent moyen de préserver le foyer domestique : les livres ou archives de famille, et certaines résolutions à prendre pour créer et propager ces livres de famille.

On appelle ainsi *Livres de raison ou de famille*, ou plutôt on appelait ainsi, car ils sont à peu près disparus dans notre pays, m'assure-t-on : “ des registres
“ sur les feuillets desquels les chefs de maison
“ avaient coutume d'inscrire leur généalogie, la
“ biographie des parents, leur mariage, les nais-
“ sances et baptêmes de leurs enfants, les principaux

“ évènements et l’histoire du foyer, l’état de l’é-
“ pargne et du patrimoine, le compte-rendu de ce
“ patrimoine, et enfin les derniers conseils laissés
“ par eux à leurs successeurs. Le tout était placé
“ sous l’invocation de Dieu. Dans le préambule, des
“ maximes empruntées aux Livres saints se tra-
“ duisaient des préceptes sur lesquels les parents
“ croyaient devoir insister d’une manière parti-
“ culière.”

C’est l’histoire, la tradition des ancêtres confiée aux archives du foyer, qui vient fournir à la nouvelle génération les touchants exemples des parents et du passé, pour lui apprendre à bien vivre et à aimer le champ cultivé par ses pères et le foyer qu’ils ont édifié. Puissants aiguillons pour le bien, ces documents de famille sont une source de régénération, de prospérité morale et matérielle, une force pour la religion et la Patrie.

Un illustre auteur, monsieur Charles de Ribbe, catholique de la Provence, depuis dix ans rappelle à la France le souvenir de ses anciens livres de famille ou de raison dont la source fut presque tarie depuis les bouleversements de la révolution du siècle dernier. De vieux manuscrits sortis de la poussière, archives privées des familles, sont venus faire connaître une mine des plus riches. M. Charles de Ribbe, dans des ouvrages extrêmement remarquables sur la Famille et sur ces livres, a fait ressortir tous les avantages de cette excellente coutume, tant au point de vue privé que public. M. de Ribbe a demandé à sa patrie d’imiter le passé, de reprendre la coutume interrompue, de reprendre les livres de famille. La

France n'est pas restée sourde à ses chalcureux appels, et des centaines de familles françaises ont de nouveau leurs archives. Ses ouvrages, quoique citant seulement l'exemple de notre ancienne mère patrie et de ses colonies, s'appuient en même temps sur ce qui s'est fait dans les autres pays du monde et ont une portée universelle. Dans une lettre que nous adressait M. Charles de Ribbe le 26 mai dernier, l'éminent écrivain, en nous assurant qu'il serait d'esprit et de cœur à ce Congrès catholique de Québec, nous faisait savoir que l'Allemagne allait traduire ses ouvrages. L'Italie a ses *ricordi* ou *ricordanze di famiglia* que les Peruzzi et les Canestrini ont aussi livrés à la publicité pour amener leurs compatriotes à en reprendre la coutume. Tous les pays de l'Europe nous fournissent des exemples de ces registres de famille, entr'autres l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne. Dans ce dernier pays, ils sont appelés *sylva rerum* (forêt de choses.) Ne voyons-nous pas nos familles anglaises avoir leurs notes du foyer sur des feuillets blancs attachés à leurs bibles? A la demande des comités catholiques, M. de Ribbe a donné un plan de ces Livres de famille, et MM. Mame de Tours en ont édité. C'est un solide et fort cahier avec explications.

Le Canada a eu ses Livres de raison ou de famille. Une de nos familles canadiennes, dont un des descendants est membre du Congrès, a l'honneur d'être citée par M. de Ribbe pour prouver que le Canada français n'était pas resté étranger à cette coutume. Sans aucun doute, nos anciennes luttes et notre long-

manque d'écoles régulières ont empêché plusieurs familles de continuer ces registres. A nous de les reprendre et de les reprendre d'une manière complète : familles de la ville comme celles de la campagne, sans distinction de classes ni de fortunes. Chez nous, qui avons plus à conserver qu'à restaurer la vie de famille, la chose sera plus facile qu'en France, et les ouvrages de M. de Ribbe peuvent facilement s'adapter à notre position et à notre caractère.

Pour les canadiens qui voudraient consigner au commencement de ces livres de famille quelques notes sur les origines de leur souche au Canada, un excellent ouvrage s'offre à eux, celui de Monsieur l'abbé Tanguay : *Dictionnaire généalogique des Familles*,

Pour ces causes, le bureau des Intérêts catholiques a l'honneur de vous soumettre :

Vû qu'il est essentiel de préserver l'esprit de famille à cause de tous les biens qui en découlent pour la famille elle même, la religion et la patrie ;

Vû qu'il est déplorable de voir le manque de stabilité et d'attachement chez les membres d'un grand nombre de familles pour la maison qui les a vus naître, et les champs arrosés des sueurs de leurs ancêtres ;

Vû que ce relâchement des biens de famille et cette indifférence pour le foyer domestique sont des causes de l'émigration des canadiens aux Etats-Unis, pendant que notre vaste pays pourrait leur offrir les moyens de vivre et a besoin de leur travail ;

Vu que la coutume de Livres ou Registres des familles contribuerait beaucoup à changer cet état de choses ;

Le Congrès catholique émet le vœu :

Que tous les catholiques soient invités à se procurer et à tenir des livres de famille ;

Que les associations qui ont pris part au Congrès soient chargées de propager l'idée des Livres ou Registres de famille par des conférences et par la voie des journaux ;

Que les membres du Congrès catholique donnent les premiers l'exemple, se procurent, ou fassent faire de ces registres de famille et les tiennent régulièrement ;

Que notre Clergé, en général, soit prié de faire connaître et répandre l'excellente coutume de nos ancêtres d'avoir des registres du foyer ;

Que le Congrès catholique de Québec recommande tout spécialement les ouvrages de M. Charles de Ribbe sur la famille, le foyer domestique et les registres privés, et souhaite que nos libraires se hâtent de s'en approvisionner pour la demande de nos familles canadiennes.

Rapporteur du Bureau

VICTOR LIVERNOIS.

Québec, 20 Juin, 1880.

LA FAMILLE ET SES TRADITIONS.

CONFÉRENCES À L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Première Conférence ou Introduction.

30 JANVIER, 1880.

Monsieur le Président, Messieurs,

Permettez-moi, avant d'entrer dans le sujet que je dois traiter aujourd'hui devant vous, de vous lire les lignes suivantes que j'adressais, le 12 décembre 1877, à un jeune homme auquel m'attachent les liens deux fois chers de la nature et de l'amitié. Ces pages, écrites dans l'intimité du cœur à cœur, seront encore ici en famille, puisque c'est à des confrères dans l'enseignement que j'aurai l'honneur et le plaisir de les faire entendre. Elles me serviront d'*introduction* aux idées plus élevées que je me propose de développer dans cette conférence.

Les voici avec l'abandon et le sans-gêne amical avec lesquels elles furent écrites, il y a deux ans :

“ PETITE CAUSERIE SUR LA FAMILLE.

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre que le Seigneur ton Dieu t'a donnée.” Exod. xx, 12.

Mon cher Denis,

Trois amours s'imposent au cœur de l'homme avant tous les autres amours : la Religion, la Patrie, la Famille.

Vu que la coutume de Livres ou Registres des familles contribuerait beaucoup à changer cet état de choses ;

Le Congrès catholique émet le vœu :

Que tous les catholiques soient invités à se procurer et à tenir des livres de famille ;

Que les associations qui ont pris part au Congrès soient chargées de propager l'idée des Livres ou Registres de famille par des conférences et par la voie des journaux ;

Que les membres du Congrès catholique donnent les premiers l'exemple, se procurent, ou fassent faire de ces registres de famille et les tiennent régulièrement ;

Que notre Clergé, en général, soit prié de faire connaître et répandre l'excellente coutume de nos ancêtres d'avoir des registres du foyer ;

Que le Congrès catholique de Québec recommande tout spécialement les ouvrages de M. Charles de Ribbe sur la famille, le foyer domestique et les registres privés, et souhaite que nos libraires se hâtent de s'en approvisionner pour la demande de nos familles canadiennes.

Rapporteur du Bureau

VICTOR LIVERNOIS.

Québec, 20 Juin, 1880.

LA FAMILLE ET SES TRADITIONS.

CONFÉRENCES À L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Première Conférence ou Introduction.

30 JANVIER, 1880.

Monsieur le Président, Messieurs,

Permettez-moi, avant d'entrer dans le sujet que je dois traiter aujourd'hui devant vous, de vous lire les lignes suivantes que j'adressais, le 12 décembre 1877, à un jeune homme auquel m'attachent les liens deux fois chers de la nature et de l'amitié. Ces pages, écrites dans l'intimité du cœur à cœur, seront encore ici en famille, puisque c'est à des confrères dans l'enseignement que j'aurai l'honneur et le plaisir de les faire entendre. Elles me serviront d'*introduction* aux idées plus élevées que je me propose de développer dans cette conférence.

Les voici avec l'abandon et le sans-gêne amical avec lesquels elles furent écrites, il y a deux ans :

“ PETITE CAUSERIE SUR LA FAMILLE.

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre que le Seigneur ton Dieu t'a donnée.” Exod. xx, 12.

Mon cher Denis,

Trois amours s'imposent au cœur de l'homme avant tous les autres amours : la Religion, la Patrie, la Famille.

Ces trois amours ont été chantés sur tous les tons, depuis les versets inspirés de Moïse jusqu'aux plus humbles essais de la muse contemporaine. Ils remplissent le ciel et la terre.

Passant les deux premiers sous silence, je veux aujourd'hui, anniversaire de ma naissance, me donner le plaisir de causer cœur à cœur avec toi du troisième, qui est la famille.

La famille ! C'est le mot le plus doux à nommer, même pour ceux qui, comme nous, ne firent qu'en effleurer les douceurs, car ce mot exprime l'amour dans ce qu'il a de plus fort, de plus tendre et de plus gracieux. Il nous présente tour à tour la virile affection d'un père, l'ineffable tendresse d'une mère et les sourires enjoués des petits frères et des petites sœurs : panorama enchanté qui passe devant nos regards sans jamais les fatiguer !

Quand ce mot frappe l'oreille de l'homme, il fait sur son cœur, fût-il formé du *triple airain* dont parle Horace, une impression qui l'attendrit malgré lui : on ne résiste pas à l'éloquence de l'amour.

Mais l'amour se paye par l'amour.

Que demande de nous l'auteur de nos jours, s'il vit encore, ou son souvenir, s'il n'est plus, pour nous avoir légué par son honnêteté un nom honorable, par ses sueurs le pain de nos jeunes années, par son exemple l'amour du bien et de la vertu ? Il demande de nous quatre choses : 1o. de le faire revivre dans notre personne et dans nos enfants ; 2o. de maintenir, et d'agrandir autant qu'il est en notre pouvoir, l'honneur de son nom ; 3o. de con-

server le bien qu'il nous a acquis par ses sueurs, et 40. de pratiquer les bons exemples qu'il nous a légués comme son plus précieux héritage.

Que demande de nous la mère tendre, dont l'amour nous a enfantés à la double vie matérielle et morale, pour les craintes, les larmes, les veilles, les prières et les caresses dont elle a entouré notre berceau ? pour la vigilance avec laquelle elle a surveillé nos premiers pas dans la vie ? pour le dévouement avec lequel elle nous a préparé l'avenir, et pour l'inépuisable tendresse de son cœur ?

Elle demande beaucoup moins qu'elle n'a donné, car sa vie tout entière est la preuve de cette parole de l'Évangile : " il est plus doux de donner que de recevoir." Mot sublime que le cœur de la plus humble femme, pourvu que cette femme soit mère, comprend mieux que le génie d'un Bossuet !

Mais parce qu'elle demande peu, n'est-ce pas une raison pour lui donner beaucoup ? n'est-ce pas une raison pour que, dans cette lutte du cœur, l'amour filial tâche au moins de n'être pas trop inférieur à l'amour maternel ?

Au souvenir de ce que nos mères ont été pour nous, n'eussent-elles fait que nous donner le jour et mourir, nous n'avons que ce mot à répéter : *abyssus abyssum invocat* ; l'abîme de l'amour appelle l'abîme de la reconnaissance. Le premier de ces abîmes est l'océan, l'autre n'est qu'un fleuve. Que ce fleuve du moins, docile à sa pente naturelle, roule toujours avec amour ses ondes limpides dans le sein de l'océan, et l'on pourra lui appliquer ces mots de

L'Écriture : Le cours rapide du fleuve réjouit la Cité Sainte !

Je voudrais me donner le plaisir de parler longuement avec toi, mon cher Denis, de ces frères affectueux qui souffrirent de nos douleurs et qui furent heureux de nos joies ; de ces sœurs si bonnes et si aimantes dont l'affection et la gaieté semèrent tant de jolies fleurs sur l'âpre sentier de notre vie ; de ces tantes et de ces oncles bienfaisants qui nous firent en partie ce que nous sommes, et du bonheur que nous donne au foyer de la famille l'épouse aimante et fidèle qui rend nos joies plus douces et nos larmes moins amères ; mais en traitant ces sujets, même à vol d'oiseau, j'étendrais les limites de cette causerie trop au-delà des bornes que je me suis prescrites ; c'est pourquoi j'aborde à l'instant le côté pratique de ces réflexions.

Mon cher Denis, que devons-nous faire pour notre famille en retour de ce qu'elle a fait pour nous ?

Nous devons d'abord *l'aimer* et *l'honorer* ; nous devons ensuite *la faire aimer* et *la faire honorer*, au moins par nos enfants et par nos amis, si le ciel nous a refusé le talent qui sauve de l'oubli, ou le génie qui dispense la gloire. Mettons-nous donc à l'œuvre dans la mesure de nos forces, avec cette bonne volonté qui centuple le talent, et qui souvent conquiert le succès, quand elle est le fruit de l'amour, et qu'elle s'appuie sur la constance. Les exemples, sous ce rapport, ne nous font point défaut : nous n'avons qu'à ouvrir l'histoire pour les voir apparaître.

C'est Tacite qui, après avoir buriné pour la posté-

rité les "Annales romaines," qui lui ont mérité d'être appelé le prince des historiens, prend plaisir à écrire la vie de Julius Agricola, son beau-père. Voici ce qu'il nous dit de la mère et des études de cet illustre romain : "Sa mère Julia Procilla fut une dame d'une vertu exemplaire. Elevé sous ses yeux et sous les ailes de sa tendresse maternelle, il cultiva, dès ses premières années, les beaux-arts et les exercices des personnes de condition. Mais, outre la bonté de son naturel, ce qui le détourna davantage des séductions de la jeunesse, fut le lieu qu'on choisit pour ses études ; car la ville de Marseille joint à la politesse des Grecs l'économie des provinces. Je lui ai ouï dire plusieurs fois qu'il était porté à l'étude de la philosophie au-delà des mouvements de son âge. Cet esprit sublime se laissait emporter à l'amour des Lettres et de la gloire avec plus de passion que de sagesse ; mais la prudence de sa mère sut modérer adroitement cette ardeur. Il sut alors, ce qui est très-difficile, se prescrire des bornes dans l'étude de la philosophie."

J'ai connu, et je connais encore des étudiants en philosophie un peu moins ardents à l'étude de la *sagesse* !... Et cependant, quel siècle a plus besoin de philosophie que le nôtre ?

Chateaubriand, que Lacordaire appelle dans ses Conférences "le prince de la littérature française et chrétienne au 19^e siècle," — place d'honneur à laquelle d'éminents critiques veulent encore faire asseoir Joseph de Maistre et Louis Veuillot, — l'illustre Chateaubriand a écrit sur les premières années de sa vie des pages ravissantes tout impré-

gnées de l'âme de sa mère, pages que je relis toujours avec un charme qui ne sait pas tarir.

Je me fais le plaisir de te citer les suivantes qui ne manqueront pas, j'en suis sûr, d'éveiller un écho sympathique dans ton cœur de Canadien-français.

« La cathédrale de Saint-Malo, placée au centre de la ville, est grande, sombre et religieuse, et la multitude des autels, des saints et des chapelles la rend extrêmement dévote.

« Deux couvents de filles, dont l'un collé aux remparts avait vue sur la mer, un couvent de cordeliers et un autre de bénédictins, l'église d'un très-bel hôpital appelé Saint-Sauveur, quelques petites chapelles isolées où les matelots accomplissaient des vœux après des naufrages, composaient les édifices religieux de la ville. Il y en avait d'autres dans un faubourg charmant, appelé Saint-Servan, situé en terre ferme, entre le fort marchand et le fort militaire, à l'embouchure de la Rance. Aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Saint-Jean, on me conduisait avec mes sœurs à ces diverses églises. Quelquefois c'était le couvent des ursulines, bâti sous les murs de la ville au bord de la mer. Mon oreille était frappée par les douces voix de quelques femmes invisibles dont les paisibles cantiques se mêlaient aux mugissements des vagues, pour louer Celui qui creusa le gouffre des mers et l'abîme du cœur de l'homme ; le plus souvent on nous conduisait à la cathédrale. Lorsque dans l'hiver, à l'heure du salut, la basilique était remplie d'une foule immense, que les autels étaient illuminés de toutes parts, qu'on voyait de vieux matelots à genoux, de jeunes femmes

et des enfants tenant de petites bougies pour éclairer leur livre de prières, que la multitude, au moment de la bénédiction, chantait en cœur le *Tantum ergo*, que dans l'intervalle de ces chants on entendait le vent de la mer et les tempêtes de Noël ébranlant les vitraux de l'église, j'éprouvais, tout enfant que j'étais, un sentiment extraordinaire de religion. Ce que je ne vois aujourd'hui que par les yeux de la foi, je le voyais comme une réalité, Dieu descendant sur l'autel au son de la cloche sacrée, les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux à l'Éternel. Je courbais mon front. — Hélas ! il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent quelquefois si lourdement sur nous, qu'on est tenté de ne plus relever la tête lorsqu'on l'a inclinée aux pieds des autels.

“ Tel marin, au sortir de ces pompes, s'embarquait fortifié contre la nuit et les orages, tandis que tel autre entraît au port en se dirigeant sur le dôme de l'église, car le clocher de la cathédrale de Saint-Malo est placé de manière qu'il sert de relèvement aux pilotes pour se diriger à travers les passes dangereuses de la rade. C'est ainsi que la religion et les périls étaient continuellement en présence sur mon écueil paternel, et que leur double image se présentait inséparable à ma pensée.

“ Voué à la sainte Vierge, on avait eu soin de me faire connaître et aimer ma protectrice. Son image était placée au chevet de mon lit et je la retrouvais partout dans les ex-voto et dans les chapelles. La première chose que j'ai su par cœur, c'est un cantique de matelots commençant ainsi :

Je mets ma confiance,
 Vierge, en votre secours,
 Servez-moi de défense,
 Prenez soin de mes jours.
 Et quand ma dernière heure
 Viendra fixer mon sort,
 Obtenez que je meure
 De la plus sainte mort !

“ J’ai entendu depuis chanter ce cantique sur la mer dans un naufrage où je me trouvais moi-même engagé ; telles sont les impressions de l’enfance que je répète encore ces rîmes naïves avec plus de plaisir que les plus beaux vers d’Homère, et qu’une Vierge gothique vêtue d’une robe de soie bleue, garnie d’une dentelle d’argent, m’inspire plus de dévotion que la plus belle Vierge de Raphaël.”

Écoutons-le maintenant parler de sa première communion :

“ Je parus à cette cérémonie touchante et sublime, dont j’ai vainement essayé de tracer le tableau dans le *Génie du christianisme*. J’approchai de la sainte table avec une telle ferveur que je ne voyais rien autour de moi. Je sais parfaitement ce que c’est que la foi par ce que je sentis alors. La présence réelle dans le saint sacrement m’était aussi sensible que la présence de ma mère à mes côtés. Quand l’hostie fut déposée sur mes lèvres, je me sentis comme tout éclairé en dedans. Je tremblais de respect, et la seule chose matérielle qui m’occupât était la crainte de profaner le pain sacré en le laissant toucher à mon palais comme une autre nourriture. Je conçus conere le courage des martyrs ; car j’aurais pu dans

ce moment confesser la foi au milieu des plus cruels supplices. J'aime aujourd'hui à me rappeler ces saintes félicités qui précédèrent de bien peu d'instants dans mon âme les tribulations du monde."

Ces beaux sentiments s'altéreront un jour, hélas ! sous le souffle des passions mauvaises ; mais après les orages de la jeunesse, le souvenir de la tendresse maternelle les ramènera dans ce cœur pour le purifier et lui inspirer l'immortel *Génie du christianisme*, l'un des plus beaux livres que les hommes aient écrit, et celui, peut-être, qui a été lu avec le plus d'enthousiasme.

J'ai nommé Lamartine, ce poète harmonieux dont on a dit :

"Chateaubriand a illuminé l'autel ; Lamartine y a prié."

Tous ceux qui ont lu les "Confidences" savent par cœur la belle page où Madame de Lamartine dit à son fils encore adolescent :

"Fais comme moi : donne un miroir à la vie. Donne une heure à l'enregistrement de tes impressions, à l'examen silencieux de ta conscience. Il est bon de penser le jour, avant de faire tel ou tel acte : "J'aurai à en rougir, ce soir, devant moi-même, en l'écrivant." Il est doux aussi de fixer les joies qui nous échappent, ou les larmes qui tombent de nos yeux, pour les retrouver, quelques années après, sur ces pages, et pour se dire : "Voilà donc de quoi j'ai été heureux ; voilà donc de quoi j'ai pleuré." Cela apprend l'instabilité des sentiments et des choses ; cela fait apprécier les jouissances et les peines, non pas à leur prix du moment qui nous

trompe, mais au prix de l'éternité qui seule ne nous trompe pas."

Mon cher Denis, essayons d'imiter ces illustres exemples : il est beau de marcher, même de loin, dans la voie tracée par les nobles cœurs et les hautes intelligences de l'humanité.

Faisons deux cahiers.

Que le premier soit le brouillon où nous enfermons, dans le repos du soir, le volage essaim des idées et des sentiments éclos, pendant la journée, dans le tourbillon des affaires, car le bruit, — celui de l'atelier comme celui de la classe, — n'empêche pas l'esprit de penser, la mémoire de se souvenir et le cœur de battre, pas plus que les vents de l'hiver n'enchaînent sous leur manteau de glace les flots de notre grand fleuve dans leur course à l'Océan.

Que ce brouillon soit encore et surtout le moule où nous jetions, avant de leur donner le dernier lustre, les traditions de la famille et nos propres souvenirs.

Que le second de ces cahiers soit formé d'un papier capable de résister longtemps aux ravages des années. Qu'il soit volumineux sans manquer d'élégance, et qu'il soit solidement et, s'il est possible, richement relié, car il devra renfermer dans ses pages, comme dans une arche sainte, l'or pur contenu en substance dans le premier cahier, cet or de bon aloi qu'un travail consciencieux aura dégagé des impuretés de l'alliage et des scories du minerai.

Quand ces deux cahiers seront prêts, nous aurons fait le premier pas, qui est d'ordinaire celui qui

coûte le plus ; les autres suivront ensuite sans effort et tout naturellement. Osons seulement commencer : *Audaces fortuna juvat*, la fortune seconde les cœurs vaillants ; “ Oser ! voilà la condition de tout,” a dit Ernest Hello.

La matière est aussi abondante qu'elle est agréable : c'est une mine qui ne demande qu'une main laborieuse pour prodiguer ses trésors. Quels sujets variés de composition s'offrent à notre choix ! quels souvenirs ! quels tableaux ! quelle poésie ! “ Au foyer de la plus humble famille il y a tout un poème,” a dit Lamartine... C'est d'abord la vieille maison paternelle qui nous a vus naître, et qui nous a vus grandir dans la chaude atmosphère de la famille ; c'est la rivière, toute parsemée d'îles verdoyantes, sur les bords de laquelle notre enfance a pris ses joyeux ébats, et qui nous a bercés tant de fois dans nos légers canots sur ses ondes diaphanes où la lune et les étoiles semblaient prendre plaisir à se mirer ; ce sont les grands ormes qui ont ombragé notre berceau de leur épais feuillage ; la vieille église où nous avons reçu le titre d'enfant de Dieu ; la messe de minuit avec la musique des anges, le chant des bergers et le petit Jésus de la crèche ; la maison d'école où nous avons murmuré les premières lettres de l'alphabet ; l'époque de notre première communion, celle de notre entrée au collège ou à l'académie, de notre début dans le monde, de notre mariage, de la naissance de notre premier-né, sans oublier celle des autres, et mille autres événements joyeux ou mélancoliques, dont la vie se compose, et dont nous aimons à fixer le souvenir.

Hâtons-nous d'écrire toutes ces chères et poétiques réminiscences, car il est écrit : *Verba volant, scripta manent, les paroles s'envolent, mais les écrits demeurent*. Oui, les écrits demeurent dans le sanctuaire de la famille pour porter jusqu'à nos derniers descendants les noms de nos pères et les nôtres, ainsi que les touchants souvenirs et les graves enseignements du passé.

Ici l'histoire nous présente un beau modèle ; je veux l'évoquer en finissant.

En revenant de son premier voyage du Nouveau Monde, Colomb fut assailli par une terrible tempête. Ses trois vaisseaux furent séparés les uns des autres, et emportés tous les trois dans une direction contraire. Croyant sa dernière heure arrivée, le grand homme écrivit sur un parchemin le récit abrégé de ses lointaines excursions, le mit dans un tonneau enduit de bitume et le jeta dans les flots, dans l'espérance qu'il aborderait un jour à quelque plage habitée, et qu'ainsi le monde profiterait de sa découverte.

L'Océan, cependant, se calma, et Colomb put apprendre lui-même à l'Europe étonnée le résultat de son voyage.

Imitons ce grand homme. Avant que la mort, ce gouffre où tout mortel doit faire naufrage, nous ait engloutis dans ses abîmes et séparés sans retour, confions au papier le récit de notre vie, quelque humble qu'elle soit ; laissons-le descendre ensuite le cours du temps, dans l'espérance qu'il ne sera pas sans intérêt et sans profit pour ceux qui nous devront l'existence, et nous aurons fait notre

devoir, chose plus méritoire que de découvrir un monde, et nous aurons vécu deux fois.

Maintenant, mon cher Denis, permets-moi d'adresser la parole à ton chérubin, ce cher enfant sur qui se concentrent ton amour dans le présent et ton ambition dans l'avenir.

—Mon cher petit Isidore, tu es bien jeune encore, puisque tu comptes trois saisons à peine ; mais tu grandiras, j'espère, et, pour ne pas faire mentir les belles espérances que je me plais à former sur ton avenir avec tes chers parents, tu deviendras un beau jeune homme, intelligent, noble et vertueux ; et tu feras revivre à ton tour dans une vie sans reproche le nom sans tache que t'a légué ton père.

Cher enfant, hâte-toi de devenir un homme, pour que ton oncle qui t'écrit ces lignes avec celles qu'il vient d'adresser à l'auteur de tes jours, puisse te voir dans l'épanouissement de ta force et de ta beauté, avant que la mort ferme ces yeux qu'il attache avec tant de complaisance sur ta joue vermeille et sur ton front candide !

Esto vir ! sois un homme ; et si un jour, cher enfant, tes regards tombent sur ces pages tracées par mon cœur, mets en pratique les conseils qu'elles renferment. Tu réjouiras mes cheveux blancs, si je vis encore ; et du fond de ma tombe, si je ne suis plus, ma cendre frémera de bonheur : ma vie n'aura pas été tout à fait inutile."

12 Décembre, 1877.

Le Livre de Famille par Charles de Ribbe.

Merci, Messieurs, pour la bienveillante attention avec laquelle vous avez écouté la confiance que je viens de vous lire ; merci pour la condescendance avec laquelle vous vous êtes assis à l'humble foyer de ma famille. Montons maintenant sur un théâtre plus élevé, pour voir dans la lumière d'un horizon plus large, non plus *une famille*, mais *la famille*.

Ce sujet, grand comme le monde et beau comme l'espérance, a été travaillé dans tous les temps avec une sorte d'émulation par les plus grands écrivains.

Parmi ceux qui l'ont traité dans notre siècle, avec le plus de talent, d'étendue et d'originalité, Mgr Gaume, Mgr Dupanloup et M. Le Play brillent au premier rang.

Voici comment le Père Ventura, autre lumière de notre siècle, apprécie "L'Histoire de la famille" par Mgr Gaume. " Cette histoire, dit l'illustre Théatin, est l'un des plus graves, des plus importants et des plus utiles ouvrages qui ont paru dans ce siècle. C'est un ouvrage parfait et le plus propre à faire connaître la nécessité, l'importance du catholicisme dans ses rapports avec la perfection de la famille, avec la civilisation et le bonheur de l'Etat. C'est pour nous le livre de famille par excellence, digne, après l'Écriture Sainte et le catéchisme, d'occuper la première place dans une bibliothèque de famille." (1)

(1) "La femme Catholique" par le R. P. Ventura.

L'illustre évêque d'Orléans, personne ne l'ignore, a écrit sur la famille et sur les grandes questions qui s'y rattachent des pages qui l'ont fait surnommer à juste titre "le Fénelon du 19^e siècle," et M. Le Play, dans son "Organisation du travail," sa "Réforme sociale en France," son "Organisation de la famille" et sa "Constitution de l'Angleterre,"—chefs-d'œuvre où la science d'observation marche de pair avec l'art de bien dire,—se place au niveau des Montesquieu, des Smith et des Rossi, quand il ne les surpasse pas.

Les écrits de ces trois hommes éminents forment l'arsenal où les éducateurs de la jeunesse, les moralistes et les hommes d'état vont chercher des armes quand il veulent combattre les ennemis de la morale et du bien public. Ils devraient être le manuel des instituteurs et le bréviaire de ceux qui président aux destinées des peuples.

Pour compléter le quadrilatère, un écrivain de la même famille vient de se placer à côté de ces grands noms. C'est M. Charles de Ribbe.

Voici comment je fis la connaissance de cet écrivain, qui est devenu un de mes amis de cœur et d'âme ; car depuis trente ans que je lis, je n'ai rencontré aucune intelligence et aucun caractère qui m'aient plus agréablement et plus profondément intéressé.

C'était le 23 Juin, 1879, veille de notre Fête nationale. Poussé par ma passion pour les livres, j'étais entré, après ma classe, dans la librairie de Messieurs Beauchemin et Valois. En examinant les nouvelles publications fraîchement

arrivées de France, mes yeux tombèrent sur un modeste in-18, ayant pour titre : "Le livre de famille par Charles de Ribbe." Vous devinez l'agréable surprise que dut me procurer la découverte d'un pareil livre. D'une main impatiente et d'un regard avide j'en feuilletai les pages ; puis, ce premier sentiment de curiosité satisfait, je l'emportai bien vite dans mon cabinet d'étude où je me donnai la jouissance de faire sa connaissance d'une manière intime.

Pour payer un peu M. de Ribbe des heures délicieuses qu'il m'a procurées, et lui donner un à-compte sur la dette de reconnaissance que je lui dois, je vais essayer de vous faire connaître, Messieurs, autant que mon faible talent peut me le permettre, l'idée patriotique qui a été l'âme de ses études et de ses travaux sur la famille. Mais auparavant, veuillez écouter, Messieurs, l'appréciation que la bibliographie fait de cet auteur et de ses ouvrages :

"Les livres de M. Charles de Ribbe sur la famille n'ont plus besoin qu'on en signale l'intérêt, et plusieurs éditions qui s'en sont écoulées témoignent des sympathies qu'ils inspirent. Jusqu'ici l'histoire ne s'attachait guère qu'à la relation des grands événements de la vie publique ; elle enregistrait les batailles et les traités, ainsi que les faits généraux ; mais elle ne descendait pas aux détails de la vie intime, de la vie réelle, et elle ne nous faisait pas connaître le fond des mœurs et des institutions. M. de Ribbe l'a forcée à s'asseoir au foyer domestique : c'est une entreprise originale et féconde en résultats.

En creusant jusqu'aux sources, M. de Ribbe a

découvert un filon vierge et des plus riches, celui des Livres de raison. Il s'est servi de la méthode d'observation qui a fait d'un de nos illustres contemporains, M. Le Play, le restaurateur de la science sociale ; et il a pu reconstituer, à l'aide de ces textes précieux, l'économie de nos meilleures traditions domestiques.

Son œuvre ne devait pas s'arrêter là. A la théorie il importait de donner une conclusion pratique ; après avoir montré ce qui a été fait dans le passé, il y avait à dire ce *qu'il faut faire* dans le présent, et *comment il faut le faire*.

Beaucoup ont été frappés de l'utilité, de la nécessité même de revenir à une coutume si excellente ; mais, faute d'une méthode, ils ont été arrêtés dès les premiers pas.

M. de Ribbe, répondant à de nombreuses demandes qui lui ont été adressées, vient aujourd'hui leur offrir avec cette méthode un cadre tout tracé, un plan, un programme, une sorte de manuel et de formulaire. Tel est le but du "Livre de famille." On trouvera là la substance et, pour ainsi dire, la moëlle de ce que la pratique ancienne nous a laissé de meilleur, et aussi un code domestique en action, dont les articles sont éclairés par des exemples empruntés aux diverses conditions sociales et professionnelles. L'ouvrage n'a pas été écrit pour une catégorie de familles ; il s'adresse à toutes, et le format populaire de l'in-18, dans lequel il est publié, permettra de le répandre avec un égal profit pour les parents et pour les enfants.

Au "Livre de famille" est joint un "Livre de

raison," qui rendra facile et attrayante même la mise en pratique des préceptes. Sur les pages blanches d'un beau et solide papier de fil s'inscriront les faits, les dates, les détails, les conseils dont le recueil doit former le trésor des actes et souvenirs domestiques. Une reliure soignée recommandera à l'esprit de conservation des successeurs le dépôt qui lui a été confié. Des exemplaires plus ornés permettront au "Livre de raison" de prendre place dans les corbeilles de mariage.

En tête du registre est un titre imprimé au-dessous duquel seront marqués : 1o. le nom de la famille ; 2o. le jour, le mois et l'année où a été commencé la rédaction du "Livre." 3o. les nom et prénoms de l'auteur.

Suit l'indication des chapitres à ouvrir.

C'est d'abord le *Préambule* du Livre de raison ; viennent ensuite les *Photographies* de famille et les *dates* des anniversaires, puis les grandes divisions, dont la première traite de *l'histoire de la famille* ; la seconde, du *journal du ménage*, et la troisième, du *Testament* et des *Conseils* aux enfants."

Messieurs, je viens de dérouler devant vous le plan d'un édifice aux fortes assises et aux élégantes proportions. Mais ce ne serait là que la surface de mon travail, et je n'aurais éveillé votre curiosité que pour mieux la tromper ensuite, si, après vous avoir montré l'extérieur de cet édifice, j'oubliais de vous initier aux beautés qui en décorent l'intérieur.

Entrons donc dans ce charmant intérieur, où

nous allons entendre la sympathique et lumineuse parole de M. de Ribbe lui-même. Mais, pour ne pas laisser, en passant par ma bouche, la patience de ses auditeurs, cette parole sera rapide et concise : elle ne touchera, par conséquent qu'au sommet des choses, et laissera de côté, pour des hôtes moins pressés, les détails secondaires. Si, de temps à autre, je me permets de l'interrompre, ce ne sera que pour traiter les sujets qui nous concernent comme Canadiens, et que j'ai indiqués dans ma Préface.

L'introduction renferme trois sections. La 1^{ère}. trace l'*origine* ; la 2^{ème}. expose la *nécessité*, et la 3^e. prêche le *rétablissement* des "Livres de famille".

Un mot sur chacune d'elles.

I. ORIGINE DES LIVRES DE FAMILLE OU DE RAISON.

Au 16^e. siècle, les familles les plus chrétiennes, les plus recommandables, les mieux ordonnées, celles, en un mot, qui ont fait la France, avaient pour la plupart une coutume qui prouve combien sérieuse et pratique était la direction de leur vie.

Sous le nom de "Livres de raison", elles tenaient des livres domestiques qui étaient pour elles autant de *trésors de souvenirs*, en même temps que des garanties de bonne administration.

"Raison" vient du mot latin *ratio*, qui signifie à la fois "sens, jugement, doctrine, méthode, compte d'affaires".

Le livre de raison n'avait été dès l'origine qu'un modeste livre de comptes ; mais, lors même qu'il se réduisait à ces proportions, il empruntait à

l'esprit qui l'inspirait un intérêt très-supérieur à celui que peut offrir la sèche mention de détails d'affaires. Il devenait alors le dépositaire et le gardien de la tradition domestique.

Son caractère propre, quand il était bien tenu, était de résumer en quelques traits, et avec simplicité, tout ce qui moralement et matériellement constituait la famille et le foyer. Sur ses pages on inscrivait la généalogie des ancêtres, la biographie des parents, les naissances, mariages et décès, les principaux événements du ménage, l'accroissement de ce ménage, c'est-à-dire l'emploi de l'épargne, l'inventaire des biens, les derniers conseils laissés aux enfants.

Le livre de raison, tel que nous venons de le définir, était l'œuvre du père : c'était un des attributs naturels du chef de maison. A la mort de ce dernier, il était continué par la mère survivante jusqu'à ce que l'aîné des fils, parvenu à l'âge de majorité et marié, fût en état de prendre en main la direction des affaires.

Mais pourquoi écrire des avis sur les feuillets d'un registre lorsqu'on les a déjà exprimés et répétés souvent de vive voix ? Les parents en donnent les motifs : " Ces avis, disent-ils, ont et auront plus de valeur par cela seul qu'ils sont écrits." Et du reste, c'est le moyen de faire qu'ils ne soient jamais oubliés et qu'ils produisent une impression durable.

Les parents invitent formellement leurs enfants à les lire, non pas une seule fois, mais souvent. " Mon fils, disait un de ces parents modèles, je te

conjure de lire et de relire les avis que je te laisse dans ce livre de raison de la famille. C'est là que tu me trouveras toujours ; c'est là que je vis encore pour toi, et tu n'auras pas perdu ton père tant que tu conserveras mes avis."

Cette coutume est si bien assise, elle est tellement dans les mœurs, que des oncles sans enfants s'imposent le devoir de tenir de semblables registres, surtout en ce qui concerne la généalogie et l'origine des propriétés, pour celui de leurs neveux qui doit leur succéder. Des prêtres, pleins de l'esprit qui relie le sacerdoce à la société civile, se livrent au même travail pour l'héritier de leur nom et de leur sang.

Toute famille qui se respecte, a ou doit tendre à avoir une histoire, et elle se dirige dans ce but. Cette assertion, qui n'est pas gratuite, fait penser à celle de M. Laurentie : " Un peuple qui ne respecte pas les souvenirs de la famille, ne mérite pas d'avoir une histoire."

Le livre de raison était le gardien de cette histoire. Par lui les générations se succédaient, en ajoutant sans cesse au trésor de vérités pratiques déjà amassé par leurs devanciers. Les volumes où se conservait ce trésor finissaient par former de très-précieuses collections ; et c'est ainsi que sous l'égide des deux grands respects, celui de Dieu et celui du père, grâce encore à l'attachement dont était l'objet la maison paternelle, des familles souvent modestes ont pu, par la seule puissance des mœurs, se perpétuer pendant plusieurs siècles *dans le même pays et avec les mêmes vertus.*

II. NÉCESSITÉ ACTUELLE DES LIVRES DE RAISON.

“Ces livres si précieux, qui empêche de les recréer? Quels bienfaits n’apporterait pas leur rétablissement?”

Tout, dit-on, y fait obstacle; tout est instable, les idées, les lois, les mœurs; tout, dans la famille et le foyer, comme dans les autres parties du corps social, concourt à développer l’individualisme.

Nous répondons :—C’est une raison de plus pour qu’elles travaillent à combattre cette instabilité, pour qu’elles s’appliquent à refaire en elles, au siège et au centre de leur vie, un élément puissant d’ordre et de fixité.

Des parents exemplaires continuent sous ce rapport à offrir des modèles dont nous avons à faire notre profit.

On aurait peine à le croire, si l’on n’en avait sous les yeux les preuves authentiques. Malgré les révolutions et l’existence fiévreuse qui est devenue notre partage à tous ou presque tous, des familles mettent encore leur honneur à avoir leur histoire, et à tenir des “Livres de raison,” ou quelque chose qui y ressemble.

Après ce préambule, M. de Ribbe prend plaisir à nous dérouler les pages palpitantes d’intérêt d’un Livre de famille dont il a connu l’auteur; puis il ajoute ces remarquables paroles, dont le Canada peut faire son profit tout aussi bien que la France :

“Au 19^e siècle, comme dans les siècles les plus reculés de l’histoire, au sein de notre civilisation compliquée, de même que dans les civilisations

primitives, la science des sciences, celle de la vie, n'a pas changé ; et les faits prouvent qu'elle dépend toujours des préceptes élémentaires que la religion a seule le pouvoir de faire mettre en pratique, que le père a le devoir d'inculquer à ses enfants par ses leçons et ses exemples.

Voilà une science qu'il est temps de dégager du chaos d'idées confuses où elle s'obscurcit et se perd. Il faut la réapprendre, si on l'a oubliée,—et l'apprendre, si on l'a ignorée jusqu'ici ; il faut s'en pénétrer, la remettre en honneur, la rendre accessible et lumineuse à tous. *Le jour est venu de travailler énergiquement, résolument à cette œuvre ; sans quoi nous ne résisterons pas à des ferments de destruction tels que le monde n'en a jamais connu de pareils.*”

III. RÉTABLISSEMENT DES LIVRES DE RAISON.

Avant les événements de 1870, un conférencier, — M. Evariste Thèvenin, — parlant à un auditoire d'ouvriers, leur disait : “ N'avons-nous pas une famille ? Où est son histoire ? Interrogez le premier d'entre nous : c'est à peine s'il a conservé dans la mémoire quelque vague souvenir de son grand père. Ne le questionnez pas sur son bisaïeul ; il n'a jamais pensé que son aïeul ait eu un père, et votre demande l'étonnerait fort. ”

Or, ce conférencier, après avoir signalé le mal, proposait aux ouvriers qui l'écoutaient un moyen pratique d'y remédier. Il leur recommandait l'usage d'une sorte de journal, ou Livre de famille, qui deviendrait le livre du foyer, et où chacun

d'eux inscrirait son nom, la date de sa naissance, son entrée en apprentissage, son mariage, etc., les événements relatifs à chacun de ses enfants, en joignant à chaque notice une photographie. "Pensez-vous, ajoutait-il, que ce journal du foyer serait chose superflue? Je ne veux qu'indiquer un des nombreux avantages que procurerait sa tenue... Livre saint de la famille, il serait le guide, le tuteur, le soutien de chaque nouvelle génération qui puiserait dans le respect de ses devancières la force morale de la solidarité, du devoir et de la tradition."

Autrefois, la coutume étant établie, les enfants continuaient sans peine ce qu'avaient fait leurs pères; aujourd'hui, sauf quelques rares exceptions, les classes dirigeantes ont perdu la notion pratique de ce qui leur serait cependant si facile. Un plan, une méthode, un programme sont donc nécessaires.

Mais un plan est-il possible à tracer en pareille matière? Au fond, quoi de plus essentiellement personnel que la composition d'une œuvre toute intime? Et, dès lors, quoi de moins aisé à délimiter?

Ces difficultés peuvent être résolues, si l'on se rend un compte exact du but à atteindre.

Et d'abord, un Livre de raison ne doit pas se confondre avec des Mémoires proprement dits. La vie publique peut y être indiquée; on n'oubliera pas néanmoins que son *objet principal est la vie privée. Il ne saurait davantage être une œuvre exclusivement individuelle.* On a publié de nos jours

des manuscrits dans lesquels des femmes éminentes et d'éloquentes jeunes filles, aspirant à un idéal de perfection, avaient l'habitude de consigner jour par jour l'état de leur âme ; et nous y admirons toute une fleur de sentiments qui ravit et enchante, et des observations souvent profondes sur le monde de la grâce. Tels sont entre autres, les écrits de M^{me} Augustus Craven et de M^{lle} Eugénie de Guérin.

Les Livres de raison appartiennent à un ordre, non très-différent, mais très-distinct, puisqu'ils sont destinés à devenir les annales du foyer.

Le Livre de raison devant être le " Livre de la famille," il résumera donc simplement la substance des choses selon la coutume ; et il se divisera naturellement en trois parties, répondant aux trois phases de l'existence de cette famille : Le *Passé*, le *Présent* et l'*Avenir*.

Le *Passé*, c'est la généalogie, ou, si l'on veut, la souche domestique et son histoire ;

Le *Présent*, c'est le ménage actuel dont on est le chef ;

L'*Avenir*, ce sont les enseignements laissés par les parents à leurs enfants.

Quel grand et noble sujet ! " *C'est un véritable cours d'expérience*, comme dit si bien M. de Ribbe. Avec quel amour il doit se faire ! Avec quelle religieuse application il faut écrire ces pages qui devront renfermer les souvenirs de la famille et perpétuer les traditions qui en sont la force et la gloire ! "

Il ne faut donc rien marquer sans l'avoir minuté au préalable avec soin. On évitera les retouches,

les ratures, et l'on se gardera de ces détails excessifs qui finiraient par dénaturer le caractère du "Mémorial domestique," et lui enlèveraient même sa valeur."

Un tel exercice, fait avec amour et persévérance, aurait infailliblement pour résultat de maintenir intact au foyer de la famille canadienne l'héritage de la belle langue française, que nos pères n'ont jamais séparé de celui de la religion, comme l'attestent ces mots qui rayonnent en lettres d'or sur notre drapeau national :

" Notre Religion, notre Langue et nos Lois.

Je connais telle plume élégante et facile qui charme aujourd'hui le public, qui doit son renom dans les lettres à l'exercice dont je parle. Ne l'oublions pas, c'est en pratiquant qu'on devient maître.

Que celui, cependant, qui ne peut s'élever aussi haut ne se décourage pas ; qu'il prenne la plume, et qu'il écrive. Ses progrès pourront être lents, sans doute, surtout dans les commencements, mais la persévérance finira bientôt par couronner ses efforts ; et il aura la satisfaction d'avoir donné le bon exemple à ses enfants et d'avoir apporté sa part, si humble soit-elle, à l'édifice social, qui veut le concours de toutes les intelligences et de tous les cœurs.

IV. PRÉAMBULE DU LIVRE DE RAISON.

Nous n'avons fait jusqu'ici, Messieurs, qu'examiner un splendide portique. Pénétrons maintenant dans le vestibule, et préparons nos âmes au

recueillement et nos cœurs à l'adoration, car c'est dans un temple que nous allons entrer.

Les premiers chrétiens, nos pères dans la foi, faisaient sur eux le signe du salut au commencement de leurs actions. Les Français du 16^me siècle, leurs pieux imitateurs, inscrivaient au haut de la première page, après celle du titre, le symbole de la rédemption ; et on le faisait suivre d'une invocation à Dieu et d'un préambule.

Dieu était invoqué, comme pouvant seul donner au Livre domestique un caractère qui le recommandât à la vénération de tous. On écrivait simplement : " Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. — A la plus grande gloire de Dieu ! — A Dieu seul honneur et gloire ! " Puis on empruntait une ou plusieurs maximes aux Livres saints, pour exprimer la pensée inspiratrice du Livre de raison : *" Rendez compte de votre administration ; Si le Seigneur n'édifie lui-même la maison, c'est en vain que les hommes travailleront à la construire ; La génération des justes sera bénie. "*

Quant au préambule, il devait préciser le but de l'institution dans l'ordre spirituel et temporel.

En voici un exemple : " Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. J'ai commencé ce Livre de raison le 8 du mois de juin 1729, pour donner autant que possible une parfaite connaissance de mes affaires à mes héritiers... Je prie le Seigneur que, s'il lui plaît de me permettre de remplir ce dessein, ce ne soit que pour sa plus grande gloire, et pour mon salut. "

D'autres préambules sont d'une rédaction moins

didactique ; leurs auteurs semblent avoir pris à tâche de leur donner un tour tout particulier, pour mieux frapper l'esprit de leurs enfants. Ce sont des vers libres, dans lesquels il ne faut certes pas chercher la poésie ; mais la simplicité ronde et franche avec laquelle ils expriment l'idée essentielle à retenir n'est pas sans charme.

En voici un qui nous vient d'un médecin de vieille race :

“ Lisez souvent, mes fils, avec attention
 Ces écrits que j'ai faits pour votre instruction...
 J'y décris un état de tous mes biens fonciers,
 Des livres de mon art et de tous mes papiers.
 Vous y verrez marqués le jour qui m'a fait naître,
 Celui de mon hymen auquel vous devez l'être.
 Il y paraît surtout des procès la longueur,
 Le chagrin, la dépense et l'état d'un plaideur
 Qui, contre sa partie, ayant gagné l'affaire,
 Au bout du compte n'a que papier et misère. ”

Les notaires ont également les leurs, caractérisant l'idée qu'ils se font de leurs devoirs professionnels. Ils les inscrivent en tête des recueils de leurs actes :

“ *Creator omnium rerum, fac me semper scribere verum.— Christus dignetur scriptis semper adesse meis.* ”

Il en est qui mettent ces sentences en vers et sous les formes les plus naïves :

“ Mon Dieu, mon Saint-Esprit, mon Seigneur souverain,
 Illuminez mon cœur, mon sens et ma mémoire ;
 Conduisez, s'il vous plaît, mon ignorante main,
 Afin que mes contracts soyent tous à votre gloire. ”

Beaucoup de ces recueils d'actes contiennent des professions de foi, telles que celle-ci : " Ce sont les contracts que j'ai faits en l'année 1630, priant Dieu de me faire de mieux en mieux travailler, et que ce soit à sa gloire, à celle de la Vierge et de la Bonne Sainte-Anne, le suppliant de me faire la grâce que je puisse vivre en homme de bien et exercer ma charge sans aucun manquement."

V. LES PHOTOGRAPHIES DE FAMILLE.

On pourrait donner un grand attrait au Livre de raison en plaçant immédiatement après le préambule, et avant l'image des membres actuels de la famille, celle des aïeux. On réaliserait ainsi, sous une forme toute moderne, ce que nos pères n'auraient sans doute pas manqué de pratiquer si la photographie avait existé de leur temps.

Au-dessous des portraits des ancêtres et de ceux des membres actuels de la famille, il faudrait avoir le soin d'écrire les noms et les prénoms ; sans quoi, après une ou deux générations, ils risqueraient fort de ne plus représenter que des inconnus.

VI. DATES DES ANNIVERSAIRES.

Après les photographies de famille, rien ne serait plus facile que de noter, sous forme d'éphémérides, les dates précises des anniversaires de mariages, naissances et décès. Cet usage se recommande de lui-même. Une ou deux pages résumeraient en quelques lignes des souvenirs qu'on tient à se rappeler et à rappeler à ses enfants.

PREMIÈRE PARTIE.

LE PASSÉ.

LA FAMILLE ET SON HISTOIRE.

“ La première partie du Livre de raison sera naturellement consacrée à l'histoire de la famille : c'est le passé.

Il y a de longs siècles, un éminent penseur de l'antiquité, Aristote, disait :

“ La vertu est un bien, et une famille dans laquelle les hommes vertueux se succèdent est une famille d'hommes de bien. ”

Ce que les païens proclamaient avec une telle netteté, et ce qu'ils observaient dans le gouvernement de leurs familles, comment les chrétiens auraient-ils pu l'oublier ?

Nous n'écrivons pas ici un traité sur une question si grave ; notre rôle consiste simplement à rappeler les principes et à tracer un programme. Or, nulle part ces principes et ce programme ne se trouvent mieux résumés que dans le passage suivant du Père Lacordaire :

“ Nos pères ont travaillé pour nous dans le temps et dans l'éternité. Ils ont, au ciel et sur la terre, tracé le sillon de nos voies, et nous rencon-

trons, en y marchant, les plantes fécondes ou les plantes amères qu'ils y ont semées pour nous. Nous sommes héritiers de la grâce comme héritiers du sang, quoique à des titres divers, et ce qu'ont été nos ancêtres pour nous, nous le serons à notre tour pour les générations qui sortiront de la nôtre. Nous leur lèguerons un trésor de bien ou de mal, qui leur aplanira le chemin du ciel, ou le leur rendra plus difficile et plus étroit.

“ Messieurs, permettez-moi de donner un conseil à ceux d'entre vous qui n'ont pas encore enchaîné dans les liens du mariage leur première liberté. Qu'ils sachent bien que s'allier à une famille, c'est s'allier à des bénédictions ou à des malédictions, et que la dot véritable n'est point celle que l'officier public constate sur le papier. La dot véritable, Dieu seul la connaît ; mais, à un certain degré, par la mémoire des hommes, vous pouvez la connaître aussi. Ne cherchez donc pas l'or visible ; demandez-vous si le sang qui va se mêler au vôtre contient des traditions de vertus humaines et divines, et s'il s'est longtemps purifié dans les sacrifices du devoir. Demandez-vous si l'âme est riche de Dieu. Remontez aussi haut que possible dans son histoire héréditaire, afin que, tous les rameaux en étant explorés, comme une mine où votre destinée prendra ses racines en arrière de vous, vous sachiez ce que pèse devant Dieu cette génération qui vous était étrangère et qui va se joindre à la vôtre, pour n'en faire qu'une seule à votre postérité. Si l'aurole de la sainteté y manque visiblement, fuyez à l'autre pôle, quand même on vous apporterait tous

les trésors du monde. Hélas ! si tant de gémissements plus forts que la pudeur s'élèvent du sein des familles, c'est qu'en les formant un jour, on avait compté sur la dot de la terre, sans compter sur la dot du ciel."

L'état religieux, domestique et social, qui s'attache à la conservation des bonnes races, sera d'autant mieux satisfait que les familles garderont fidèlement leurs traditions, leur histoire.

Cette histoire se divisera en deux sections : 1o. les ancêtres ; 2o. les parents.

I. LES ANCÊTRES.

" La méthode à suivre consiste à énumérer, dans autant de paragraphes distincts, portant chacun un numéro d'ordre, la série des générations successives, d'après les actes et documents qui doivent leur servir de preuves. On notera les *noms, prénoms, titres, qualités, profession, lieu d'habitation, de chacun des ancêtres, la date de leur mariage, de leur testament et de leur mort, et enfin les souvenirs qu'ils ont laissés.*"

Pour les chrétiens, il y a un monument qui caractérise au plus haut degré la tradition : ce sont les deux généalogies de Jésus-Christ, contenues dans les Evangiles de St Mathieu et de St Luc. Ce monument est le point de départ de toute généalogie, puisqu'il remonte par David et Jacob jusqu'à Abraham, jusqu'à Adam, jusqu'à Dieu !

Plus une famille ressemble à cette souche divine de toute noblesse, plus elle est honorable et glorieuse.

S'il en est ainsi, Messieurs, nous ne pas avoir honte d'écrire l'histoire de nos an quel peuple pourrait, en effet, tracer une logie plus pure et plus noble que la nôtre ?

Aucun genre de noblesse ne nous a mang

Un digne confrère des Garneau, des Fa des Viger, M. l'abbé Tanguay, — que M. de mentionne avec éloge dans un de ses ouvra s'exprime ainsi sur ce sujet :

“ Chaque pays a sa noblesse. Nous avo celle du sang. Elle nous est venue en gran tie de la France. Plusieurs noms figuren notre histoire, qui brillaient au temps des des : c'est la noblesse de vieille roche. Elle plus largement représentée sur nos rives qu aucune autre colonie. ”

L'histoire de cette noblesse héroïque a été il y a quelques années, par un prêtre aussi que modeste, dans un magnifique ouvrage, je regrette de voir si rare, — ayant pour “ Histoire des grandes familles françaises (nada. ” Je me permets d'en détacher une pa veut être citée :

“ La gloire que ces familles ont jetée sur nada, plus encore par la solidité de leurs que par la hardiesse de leurs entreprises, trop bel héritage pour que nous ne travaillio à le conserver et à l'accroître. Or, un des n les plus efficaces pour y réussir, c'est de n mettre sans cesse sous les yeux les beaux ex qu'elles nous ont légués. Nous avons do faire une chose utile en donnant l'histoire a

de ces grandes familles. Parlant de ces races illustres que de mémorables services, d'incontestables talents, de brillantes vertus, ont placées à la tête de la société comme des phares lumineux, le célèbre Evêque d'Orléans dit : " Ces grandes familles, je les aime, je les respecte, je les vénère, parce que j'aime, je respecte et je vénère les grands souvenirs et les grandes choses. Je ne sache pas une nation dont elles ne soient la gloire et la force. Un grand nom, c'est le plus précieux des héritages. Un homme illustre, en donnant à ses fils l'éclat de la naissance, leur impose aussi l'obligation de ses vertus, car *noblesse oblige*."

" Nous avons, en outre, une noblesse à nous, dit encore M. l'abbé Tanguay, noblesse qui s'est acquise dans des luttes terribles, au commencement de la colonie. Elle est moins ancienne que l'autre, mais elle est plus nationale, plus complètement canadienne. Un sentiment bien digne de respect porte chacun à savoir jusqu'à quel point il s'y rattache."

C'est ce sentiment qui fait dire à M. de Ribbe : " Chacun, si modeste qu'il soit, lorsqu'il est issu de gens de bien, devrait avoir sa généalogie ; chacun doit y prendre intérêt et la transmettre à ses successeurs. La religion et la nature créent aux descendants l'obligation de garder un culte pour la mémoire de leurs ascendants, pour ceux dont ils s'honorent de porter le nom, dont ils continuent la race, et auxquels ils tiennent comme les fruits aux branches, comme les branches aux racines."

Fléchier disait dans l'oraison funèbre de M^{me} de

Montausier : “ Il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang, qui inspire des sentiments généreux et une louable émulation, et qui fait descendre, par une heureuse suite d'exemples, les vertus des pères aux enfants. ”

Cette noblesse, Messieurs, ne nous a pas plus manqué que les autres. Les paroles suivantes du vénérable historien de la Nouvelle-France en font foi : “ On doit rendre cette justice à la colonie, dit le Père Charlevoix, que la source de presque toutes les familles qui y subsistent est pure. Je crains d'autant moins d'être contredit sur ce point que j'ai vécu avec quelques-uns des premiers colons, tous gens encore plus respectables par leur probité, leur candeur et la solide piété dont ils faisaient profession que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu'ils avaient rendus. ”

Enfin, un dernier genre de noblesse doit nous rendre fiers de nos ancêtres : c'est la noblesse du talent. De cette noblesse, comme d'une source intarissable, sont sortis la plupart de nos grands hommes : nos intrépides évêques, nos guerriers sans peur et sans reproche, nos juges intègres, nos savants légistes, nos hommes d'état, nos médecins distingués, nos orateurs, nos poètes, nos publicistes et nos grands historiens !

A nous, leurs fils et leurs concitoyens, d'étudier leur noble vie, et de transmettre à nos enfants, avec l'admiration pour leurs talents, le désir d'imiter leurs vertus.

Une grande dame, à qui l'auteur de “ l'Histoire

des grandes familles du Canada" demandait des renseignements sur ses ancêtres, répondit :

" Oh ! M. l'abbé, laissez donc ces pauvres morts dormir en paix dans leurs tombeaux ! "

Cette réponse fut, sans aucun doute, dictée par la modestie, sentiment qui sied si bien à la grandeur. Cependant, je ne saurais le partager sans restriction, car, à force d'être modeste, on peut finir par être égoïste. S'il est vrai que les vertus sont sœurs, la modestie, selon moi, ne devrait pas nuire au bon exemple ; or, c'est ce qui arriverait si la piété filiale ou l'amitié pouvaient tenir cachés les beaux exemples et les belles actions, qui ne sont pas seulement le patrimoine de la famille, mais encore l'héritage et la gloire de la patrie.

Morts bien-aimés, vous avez fidèlement servi Dieu et votre pays, et vous avez été l'honneur de la famille. Reposez-vous maintenant sans regret dans la mort, à l'ombre de la Croix et de vos lauriers, comme des moissonneurs à la fin d'une journée laborieuse et bien remplie ! Mais que le souvenir de vos vertus ne reste pas enseveli avec vous dans vos sombres caveaux ! Qu'il en sorte, au contraire, comme une lumière pour éclairer nos ténèbres, comme une force pour nous soutenir dans nos défaillances, et comme une voix amie pour nous donner le courage de marcher sur vos traces !

" C'est dans cet esprit vraiment noble que doit être tenue la généalogie ; c'est lui qui de tout temps a constitué les bonnes races et qui, dans les condi-

tions les plus différentes, a toujours eu le privilège de produire les individualités moralement les plus distinguées."

II. LES PARENTS.

La généalogie des ancêtres se continuera par biographie des parents, *avec quelques détails sur famille de la mère*. On inscrira avec soin la date et le lieu du mariage des parents et les conditions dans lesquelles il s'est effectué. On mentionnera la dot apportée par la mère, l'avoir patrimonial du père, la profession et l'industrie exercée par ce dernier, la maison et le lieu où ils ont vécu, le domaine de famille, qu'ils ont conservé, amélioré, embelli. On dira ce que sont devenus cette maison et ce domaine, et s'ils ont changé de main.

A ces détails succèdent les dates des naissances des enfants. Ceux-ci, après avoir suivi leurs parents dans leur vie intime et dans les principaux événements de leur existence, relatent leur sainte mort, les dernières recommandations et bénédiction. Puis ils marquent avec l'année, le mois, le jour et l'heure de la mort, et après la mention des obsèques, les messes dites pour le repos de leur âme, le lieu et le jour de leur sépulture, et l'entretien dont leur tombe est l'objet, leurs principales dispositions testamentaires, les arrangements domestiques intervenus à cette occasion.

Vous le voyez, Messieurs, il s'agit ici de ce qui y a de plus profond dans notre cœur, avec le sentiment religieux, de ce dont on se souvient encore dans la vieillesse, lorsque la vie devient triste et pesante, et nous rend toujours jeunes, toujours

heureux, lorsque nous y pensons :—la douce image d'un bon père et d'une bonne mère ;—leurs traits, empreints du doux sourire dont, aux premiers jours de notre vie, ils égayaient notre berceau, en séchant nos larmes, —l'ineffaçable impression laissée en nous par les témoignages de leur tendresse ; —leur inépuisable dévouement ; —la confiance sans bornes que nous avons en leur sagesse, confiance si grande, si absolue qu'en les perdant, nous avons cru voir s'en aller la meilleure partie de nous-mêmes ! Evocations intimes de tout ce que la vie de famille a de plus saint ! Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ceux qui nous ont fait ce que nous sommes, en retour de l'affection qu'ils nous ont portée et dont nous recueillons les fruits !...

Qui peut dire, en effet, le trésor d'amour que renferme le cœur d'un père,—je dis d'un père à quelque degré de l'échelle sociale que vous vouliez le prendre, quand l'avarice et la volupté n'ont pas éteint tout à fait sa faculté d'aimer.

“ Avez-vous observé l'homme de science, dit un écrivain dont la modestie aime à se cacher sous le voile de l'anonyme. Il est souvent distrait dans les choses les plus positives de la vie ; il est sérieux, pensif, préoccupé ; et, quoique jeune encore, peut-être, ses joues sont pâles et son front est plissé de rides prématurées. En le voyant ainsi, vous avez pu vous dire qu'il y avait trop de préoccupations dans cette tête pour qu'il y eut de la tendresse au cœur. Eh bien, vous vous trompiez. Vous rappelez-vous la nuit où vous avez vu cet homme quitter, un livre à la main, le cabinet où il veillait ? Il s'est

approché doucement d'un berceau où dormait un petit enfant. Là, il s'est assis ; et, à la clarté d'une lampe, il a regardé longtemps cet enfant endormi. Dans cette contemplation, il a laissé tomber le livre qu'il tenait jusqu'alors ; l'enfant s'est réveillé. Alors, l'homme de science l'a sorti de sa couche ; et, le berçant sur ses genoux, il le caressait et le baisait avec toutes les précautions et toute la tendresse d'une mère, Vous l'avez vu, et vous ne vous en êtes point étonné ; car ce savant c'était un père ; et il y avait dans son cœur tout un trésor d'amour." (1)

Et la mère ?

Un des plus beaux génies de notre siècle a peint sa tendresse avec des traits et des couleurs qui n'appartiennent qu'aux grands maîtres.

"Quand l'homme s'éveille à la vie, le premier objet qu'entrevoient ses yeux, dans le vague de leur premier regard, c'est un sourire de mère.

"*Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.*"
Aimable enfant, commence à connaître ta mère à son doux sourire !

Après l'avoir porté neuf longs mois dans son sein, et l'y avoir aimé déjà d'un amour anticipé qui lui en a rendu le poids léger et l'enfantement héroïque, à peine est-il né, qu'elle lui fait comme un sein nouveau de ses soins, de ses caresses, de ses alarmes, de ses veilles, de ses dévouements, de sa chaleur et de sa substance maternelles. Cent fois elle le réenfante à la vie, elle le dispute à la faiblesse, aux dangers, à la maladie et à la mort. Et quand elle a fini cet enfantement prolongé à l'existence, elle

(1) *L'amitié*—chez Bray et Retaux, Paris.

commence d'autres enfantements à la vérité, à la vertu, à la famille, à la société, à la religion, qui la rendent autant de fois mère de l'objet unique de tant d'amour, de tant de soins. Elle ne cesse de l'assister et d'intervenir dans tous les chocs auxquels il est exposé avec l'autorité du père, la partialité des frères, les exigences des maîtres, les écueils de l'inexpérience et des passions, les épreuves de la vie dont elle reste pour lui le port, après même qu'il est embarqué dans ses orages, et dont son souvenir est comme l'étoile, quand la mort a glacé ce cœur." (1)

En traçant ces derniers mots pleins d'un charme si touchant, j'ai pensé à St Augustin : il n'a pas parlé autrement de sa mère.

Depuis ce grand nom jusqu'à celui de l'écrivain distingué que je viens de citer, plus d'un fils a écrit sur les auteurs de ses jours des pages qui sont pour nous des leçons, et quelquefois des modèles. Le Chancelier d'Aguesseau nous rend présente, comme si nous l'avions sous les yeux, la vie intime de son père et de sa mère. Louis Racine fait de même pour l'illustre auteur "d'Athalie," quand il le montre dans son ménage avec sa simplicité de mœurs, simplicité si admirable, dit-il, qu'en relisant les témoignages de la tendresse de son père, il verse à tous moments des larmes.

C'est parce que nous ne marchons pas, au Canada, sur les traces de ces grands modèles, que nous ne savons,—quand la mort vient nous ravir un père, une mère, des frères et des sœurs,—comment

(1) Aug. Nicolas,— "*La Vierge Marie et le Plan Divin.*"

recueillir des renseignements certains, et raviver des souvenirs décolorés pour élever à la mémoire de ces êtres chéris le plus humble des monuments qu'ils aient le droit d'attendre de notre piété filiale ou de notre amour fraternel : une notice nécrologique.

Après avoir pleuré leur départ avec des larmes amères, et déposé leur dépouille mortelle à l'ombre de la croix du cimetière, nous revenons avec attendrissement sur leur vie, toujours trop vite écoulée si nous les avons véritablement aimés. Notre reconnaissance, chargée de leurs bienfaits, et encore tout émue des dernières marques de leur tendresse, voudrait faire revivre leurs traits bien-aimés et mettre au jour les qualités et les vertus que leur humilité a dérobées au monde avec un soin si jaloux. Mais tout nous manque pour réaliser ce pieux dessein ; les ombres les plus épaisses enveloppent les dates, les évènements et les actions d'une vie si chère, et l'on se dit, en étouffant un soupir : si tout cela était écrit !

Chers compatriotes, écrivez donc, et vous vous épargnerez ces regrets posthumes. Commencez dès aujourd'hui ; que ce soit là votre plus chère occupation ; ne vous livrez pas au sommeil sans avoir accompli ce travail : votre repos sera plus paisible et votre bon ange étendra sur vous ses ailes avec plus d'amour. Consultez d'abord les registres de baptêmes, mariages et sépultures que messieurs les curés, ces fidèles gardiens du berceau et de la tombe, s'empresseront, je n'en doute pas, d'ouvrir à votre demande ; interrogez ensuite vos vieux parents, si vous avez encore le bonheur de jouir de

leur présence, et consignez fidèlement dans vos archives toutes les traditions que le passé vous transmettra par leur bouche toujours si disposée à raconter les choses d'autrefois ; et quand la mort viendra vous enlever ceux qui vous sont chers, vous ne serez pas pris au dépourvu.

Les images vénérées du père et de la mère rempliront cette première partie du livre de raison ; mais à côté, ou non loin d'elles, on devra ménager une place pour les frères et sœurs, pour les proches auxquels on est étroitement uni par les liens du sang, et l'on n'oubliera pas les amis de la famille qui sont des parents par le cœur ; et j'ajouterai, nous n'oublierons pas non plus nos maîtres dévoués, nos condisciples et ceux de nos élèves qui mériteront par leur conduite, leur application ou leurs succès ce témoignage de notre affection.

Qui mérite mieux, en effet, de figurer dans l'album de la famille que ces hommes de patience et de dévouement qui remplacent les parents pour continuer,—quand ils ne sont pas obligés de la refaire,—l'éducation intellectuelle et morale des enfants confiés à leurs soins ?

Il en faut dire autant de ces élèves studieux et bien élevés dont le respect, l'obéissance, le caractère sympathique et les talents distingués nous allègent le fardeau de l'enseignement, et nous font éprouver pour l'avenir les douces joies de l'espérance. Et c'est avec raison, car ces jeunes gens sont notre bonheur dans le présent, et, si leurs succès ne les enivrent pas, ils seront un jour la couronne de nos cheveux blancs et celle de notre tombe.

J'ai nommé le condisciple ; ce nom, qui nous rappelle les plus heureuses années de notre vie en nous rappelant notre beau temps de collège, est pour moi la fontaine de Jouvence : il me rajeunit toujours quand je le prononce.

“Le condisciple, dit M^{sr} Dupanloup, c'est la société qui commence : la vie sociale, ses devoirs et ses droits ; la noble émulation, la puissance de l'exemple ; le partage des joies et des douleurs, des travaux et des succès ; la naïve amitié, l'appui, le secours mutuel, la fraternité même ; car le condisciple, c'est un frère quand l'éducation est ce qu'elle doit être, la famille.” (1)

C'est par ces mœurs que la solidarité existe réellement dans les familles, et c'est par là aussi que l'esprit d'union s'établit aux divers degrés de l'échelle sociale.

Je m'arrête ici, Messieurs ; c'est à peu près le milieu de mon travail. Je fais comme ces voyageurs qui font halte à mi-chemin pour se reposer des fatigues de la route, et pour reprendre ensuite avec plus de vigueur le sentier qui doit les conduire au terme de leur voyage. Je vous remercie bien cordialement de la bienveillance avec laquelle vous m'avez suivi jusqu'ici. Il me reste encore à traiter deux parties bien importantes et très pratiques : Le *présent*, ou le ménage et son administration ; et l'*avenir*, ou le testament et les enseignements paternels.

J'espère, messieurs, m'en acquitter à la prochaine conférence, si Dieu me prête le temps et la santé. Bonsoir ! Au revoir.

(1) “ L'Enfant.”

DEUXIÈME CONFÉRENCE

M

27 MAI, 1880.

Depuis notre dernière rencontre dans cette enceinte, quatre mois se sont écoulés. De ce temps, j'ai fait deux parts ; mes devoirs professionnels se sont partagé la première, et la seconde a été consacrée, dans des veilles chères à mon cœur, à la continuation de mon travail sur la famille.

Encouragé par le bienveillant accueil dont vous avez honoré ma première conférence, je viens de nouveau me présenter devant vous, pour vous lire quelques pages encore sur un sujet qui intéresse à un si haut degré tous les membres de la grande famille canadienne.

Je voudrais avoir, Messieurs, pour vous faire oublier les heures, la concision de La Bruyère, ou la grâce enchanteresse de Fénelon ; mais n'est pas Fénelon, ni même La Bruyère, qui veut... Puisqu'il en est ainsi, pour moi surtout, je ne dois donc compter, cette fois encore, pour vous être agréable, que sur les qualités intrinsèques de mon sujet, et sur les sympathies que des cœurs aussi bien faits que les vôtres sont incapables de lui refuser. Dans ma Conférence du 30 Janvier dernier, je vous ai fait part d'une lettre à un ami, dans laquelle j'exposais

mes idées sur la famille. Je vous ai ensuite raconté comment j'eus la bonne fortune de rencontrer l'intéressant ouvrage de M. de Ribbe, ayant pour titre : "*Le Livre de famille.*" Puis, j'ai essayé de vous en faire connaître la première partie, dans laquelle vous avez vu passer les nobles et sereines figures de nos ancêtres, avec celles de nos parents, de nos amis, de nos maîtres et de nos condisciples. Cette partie renferme le *passé* de la famille.

Depuis cette époque, des voix éloquentes ont fait connaître M. de Ribbe au Canada. Auprès de ces voix autorisées, la mienne sans doute fera peu de bruit ; mais je n'en serai pas jaloux, pourvu que le bien se fasse ; au contraire.

Quand j'aurai apporté à cette œuvre de patriotisme et de régénération mon contingent d'estime et de propagande, je serai satisfait : j'aurai rempli ma promesse et j'aurai fait mon devoir.

Après ce préambule, — trait d'union entre notre dernière entrevue et celle qui nous réunit ce soir, — je reprends le fil de ma conférence à l'endroit où j'ai dû l'interrompre.

DEUXIÈME PARTIE.

LE PRÉSENT.

LE MÉNAGE ET SON ADMINISTRATION.

“ La généalogie, ce sont les ancêtres dont on est issu, c'est la souche domestique à laquelle se rattache toute la parenté.

Voilà la famille : elle a ses racines dans le passé.

Un membre de cette famille vient-il à se marier ? A ce moment, sa personnalité s'agrandit, et en quelque sorte se transforme : il est constitué chef de maison, il a charge d'âmes.

Voilà le ménage : c'est le présent avec ses devoirs et ses responsabilités. De là, le Livre de raison personnel que le nouvel époux commence au lendemain du mariage.

Nous conservons au mot “ ménage ” le sens élevé qui lui était donné dans la vieille langue française. Au 16^e siècle, Jean Bodin le définissait ainsi : “ Le mesnage est le droict gouvernement de plusieurs subjects sous l'obéissance d'un chef de famille.”

Le ménage est donc plus que l'ordre matériel et l'économie de la maison ; il résume en lui les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la vie morale de la famille ; il traduit tout un idéal pratique

de religion, de sagesse, de prudence, d'union, de concorde pour soi, pour ses enfants, ses serviteurs et subordonnés.

C'est en vue de cet ordre vrai et complet qu'est tenu le Livre de raison.

Il embrasse deux parties essentielles : LES PERSONNES ET LES BIENS.

1° Le ménage considéré en lui-même, dans les membres qui le composent ; 2° le ménage dans ses éléments et conditions d'existence.

Et maintenant, traçons succinctement un sommaire.

I. LES PERSONNES.

1° *Notes autobiographiques.*

Ici l'auteur du Livre de raison pourra insérer quelques notes autobiographiques le concernant personnellement. Il marquera *la date de sa naissance et de son baptême, les faits et souvenirs plus particuliers des premières années de sa vie, qui n'ont pu trouver place dans la biographie de ses parents, ou dont il aura cru préférable de faire un article distinct pour mieux les coordonner.*

Pierre-Joseph de Colonia, intendant des finances sous Louis XVI, écrivait en 1807 :

“ Je, Pierre-Joseph, suis l'aîné des quatre enfants que mon père, Joseph-François-Jules de Colonia, eut de son mariage avec Marie-Rose Cottier, fille de Claude Cottier, notaire à Lille, dans le Comtat... Je naquis à Aix, le 1^{er} juin 1746, et je fus baptisé le lendemain, à la paroisse Sainte-Madeleine.

“ Mon père n'avait point ou presque point de fortune personnelle ; ma mère ne lui en avait apporté que fort peu ; mais il avait pour principe *qu'une bonne éducation est le capital le plus utile* qu'on puisse laisser à ses enfants... Je fus placé par lui au collège d'Harcourt, et j'y restai de 1758 à 1762.”

Tout le monde a lu dans “ Rome et Lorette ” les détails que Louis Veuillot a écrits sur ses premières années et sur sa première éducation : C'est un modèle de style et de courageuse franchise ; vous les entendrez sans doute avec plaisir, fût-ce pour la seconde fois :

“ Vingt francs par mois, dit-il, m'étaient offerts dans une étude d'avoué ; on m'y plaça... J'allai demeurer hors de la maison paternelle ; j'avais treize ans. Abandonné dans le monde sans guide, sans conseils, sans amis, pour ainsi dire sans maître, à treize ans, et sans Dieu : ô destinée amère ! Je rencontrais de bons cœurs ; on ne manqua pour moi ni de générosité ni d'indulgence ; mais personne ne s'occupa de mon âme, personne ne me fit boire à la source sacrée du devoir. Les rues de Paris faisaient l'éducation de mon intelligence ; les propos de quelques jeunes gens, au milieu desquels j'avais à vivre, celle de mon cœur : sauf un seul, qui vint trop tard et s'en alla trop tôt, ils n'imaginaient pas qu'il y eut quelque retenue à s'imposer devant l'enfance. C'étaient d'honnêtes jeunes gens ; mais ils sortaient du collège, ils faisaient leur droit, et, selon la mode du temps, ils étaient libéraux. Ceux qui m'aimaient le plus me menaient au spectacle ; ceux

qui me trouvaient de l'intelligence me prêtaient livres, et je continuais par moi-même, en toute liberté, les études que j'avais si bien commencées Paul de Kock et Lamothe-Langon."

C'est à Périgueux qu'il régularisa ses études littéraires. Il avait donné quelque temps dans l'écritisme, parceque, dit-il, il est un âge où "le plaisir plus que la musique, et l'acidité des fruits plus que la saveur des fruits mûrs." En étudiant avec soin nos classiques, il y trouva dans le langage dans la passion, dans l'aventure, une fleur indienne. "C'était, a-t-il dit encore, la même sensation que j'éprouvais en me promenant seul, de grand matin à travers la campagne où se mêlaient la rosée, le brouillard et le soleil naissant, tandis que mon âme pleine d'aspirations, d'ardeurs et de tristesses, cherchait l'impossible par des chemins inconnus."

Plus tard, après la chute si glorieuse de "l'Université" il écrivait ces mots qui le résument tout entier :

"Je ne suis rien, je ne prétends à rien, je n'ai rien, je ne veux rien. Je n'appartiens à aucun parti, je ne me fais d'illusions sur aucun, je ne caresse aucune chimère. L'Eglise est ma mère et ma religion. C'est à elle que je dois tout, lui devant la conservation de la vérité ; c'est elle que j'aime, c'est elle que je crois ; d'elle seule j'espère tout ce que je veux espérer : homme, la miséricorde divine, le bien, le salut de la patrie."

"Tout homme, quelque soit la situation où il est placé sa naissance, est tenu de travailler : voilà le principe que les parents pénétrés de leurs devoirs

inculquent de bonne heure aux enfants, en leu répétant qu'ils ne doivent pas compter sur l'héritage. Mais, pour que leurs enseignements aient de l'autorité, ils sentent la nécessité de leur en donner l'exemple ; et, s'ils ont quelque reproche à s'adresser sous ce rapport, ils n'hésitent pas à le dire, parce que leur expérience est de nature à faire impression. Agrippa d'Aubigné écrit en tête de ses Mémoires :

“ Mes enfants, voici le discours de ma vie en la privauté paternelle. Ne pouvant rougir envers vous, ni de ma gloire, ni de mes fautes, je vous conte l'un et l'autre, comme si je vous entretenais encore sur mes genoux. Je désire que mes heureuses et honorables actions vous donnent de l'envie, pourvu que vous vous attachiez *plus exprès à mes fautes*, que je vous découvre en toute vérité et franchise.”

On ne fait pas son livre de raison pour se décerner des éloges. Comme c'est, avant tout, un grand acte de conscience, le père ne néglige pas de constater en quoi il s'est trompé, et il rend en cela un service éminent à ceux qui lui succéderont.

Antoine de Courtois écrit en 1812 :

“ Je voudrais pouvoir appeler ce livre “ la sagesse de la famille.” Il faut qu'il se continue d'âge en âge, qu'il soit le dépositaire de nos succès, comme de nos erreurs, en sorte que faisant tourner au profit de ceux qui viendront le bien et le mal de ceux qui existent, il lie toutes les générations les unes aux autres, et n'en forme qu'une famille toujours vivante.”

“ Ce n'était pas seulement ce que ma mère avait d'admirable que nous apprenions à imiter, dit M^{me}

de Lafayette ; c'était encore ce qu'elle trouvait à réformer qu'elle voulait nous enseigner à réformer en nous. C'étaient même les défauts qu'elle pouvait n'y pas discerner assez clairement qu'elle désirait que nous apprissions à corriger en nous-mêmes, par la comparaison de ces défauts et de ces principes."

2° *Le Mariage.*

Après avoir résumé de la sorte en quelques lignes sa propre biographie, avec ses états de service, après avoir surtout indiqué sa situation au moment du mariage, l'auteur du livre de raison inscrira *le jour et l'heure où ce mariage a été célébré, l'église où il a eu lieu, le nom du prêtre qui a donné la bénédiction nuptiale, et ceux des parents et témoins qui l'ont assisté dans ce grand acte.*

Il marquera également en substance *les principales clauses du contrat de mariage, avec le nom du notaire, l'apport dotal de la femme.*

Il notera enfin les faits et fêtes domestiques qui se sont produits à cette occasion, et dont il désire garder le souvenir.

Les formules employées autrefois en de semblables circonstances, sont à citer :

"Voici une des plus importantes actions de ma vie : c'est mon mariage, que je contractai le 1^{er} mai 1605. Le saint sacrement s'administra en l'église de Sainte-Madeleine... Je fus assisté de mes frères... Dieu me fasse la grâce que ce soit pour longues années et à son honneur et gloire." (livre de raison de Joseph de Garidel.)

—“ Le 1^{er} juillet de la présente année 1700, je me suis marié avec demoiselle Anne Marie Brémond, fille de M. Pierre Brémond, et de dame Françoise Robert... Mon contrat de mariage avait été passé, le 27 juin, aux écritures de M. Bonnefoy, notaire...”

“ Droits et biens de demoiselle Anne Marie Brémond, ma femme, la personne de laquelle vaut plus que tous les biens...” (suit l'énumération de l'apport dotal.) Livre de raison de Charles Barcilon, notaire à Carpentras.

Ici, le nouvel époux peut, selon la coutume, placer une notice sur la famille de sa femme, dont il résume la généalogie en quelques lignes.

3^o Naissances des enfants.

Les naissances et baptêmes des enfants seront marqués successivement à leur date, avec l'indication de l'heure, du jour, du mois, de l'année... On dira en quelle église a eu lieu la cérémonie baptismale, le nom du prêtre baptisant, ceux des parrains et marraines.

De tout temps les familles chrétiennes ont tenu à donner à leurs fils ou filles les noms de saints patrons, pour lesquels elles avaient une dévotion spéciale et sous l'égide desquels elles plaçaient leur foyer. Qu'on ne néglige pas de suivre de si belles et bonnes coutumes dans le choix qu'on fera des prénoms des enfants. Ceux-ci seront écrits très exactement.”

Dans un charmant petit volume ayant pour titre : “*Souvenir du baptême,*” un prêtre du sémi-

LA FAMILLE ET SES TRADITIONS

naire de S^t Sulpice, à Montréal, a écrit les lignes suivantes que je me plais à vous citer :

“L'église désire que les fidèles soient placés au jour de leur baptême sous le glorieux patronage, soit de Marie ou de Joseph, soit de quelque grand saint ou de quelque illustre sainte, qui par ses nobles exemples les anime à vivre pieusement, et par sa puissante intercession les protège et les fortifie. Aussi les plus beaux noms de baptême sont évidemment ceux que tous les fidèles connaissent, célèbrent et glorifient d'un commun concert ; et ce serait bien mal comprendre l'esprit du christianisme et les véritables intérêts de l'enfant que d'inventer des noms nouveaux, ou de feuilleter les livres païens et les romans modernes, pour y chercher des noms profanes. Si le parrain et la marraine voulaient s'éloigner sur ce point des règles du bon sens catholique, les parents ont le droit et le devoir de s'y opposer, et de veiller à ce que chacun des noms qui seront donnés à leur enfant, et surtout celui par lequel il sera désigné dans le commerce de la vie, soit digne d'un chrétien.”

“Un père modèle du 17^e siècle écrit, à propos de ses enfants, les remarquables paroles qui suivent : “C'est une bénédiction du ciel d'avoir des enfants ; mais nous n'en usons pas toujours selon le devoir de notre reconnaissance : d'où il arrive que ce qui devrait servir à notre consolation cause le plus souvent nos peines et nos déplaisirs. La trop grande sévérité, *la trop grande indulgence* sont également à craindre, *mais bien plus cette dernière,*

comme plus propre à l'homme et plus naturelle au père. C'est pourquoi on les doit éviter, et s'acquitter de ce devoir de père avec toute la circonspection que mérite l'obligation que nous en avons à Dieu."

Les mères ont des accents d'une grande éloquence quand elles tiennent la plume. Une des sœurs du chancelier d'Aguesseau, M^{me} de la Rochefoucauld, s'adresse à son fils en ces termes :

"Je commencerai par vous dire que le plus vif et peut être le seul désir de mon cœur, par rapport à vous, a été votre salut éternel. Dès le premier instant de votre existence, je vous offris à Dieu... Quand on vous rapporta auprès de moi, après le baptême, en revenant de l'église de Notre-Dame, notre paroisse, je dis le verset du Psalmiste : "Mon Dieu, je vous rends grâce de celle que vous venez de faire à cet enfant. Je vous l'offre de tout mon cœur ; il est à vous plus qu'à moi. S'il doit jamais souiller cette robe blanche dont vous venez de le revêtir, j'aime mieux le voir mourir pendant qu'il est sans tache." Ces sentiments, je vous l'avoue, me sont devenus si familiers que, depuis votre baptême, je n'ai pas discontinué un seul jour de renouveler cette prière."

Les morts sont l'objet d'inscriptions accompagnées d'invocations et de prières non moins belles et touchantes :

"Dieu l'a appelé en son paradis.—Il nous a délaissés pour s'envoler au ciel, où Dieu nous fasse la grâce d'entrer par sa sainte miséricorde ! —Il était juste que je payasse quelque chose au bon Dieu. Il semblait même que je lui devais la

dîme de mes enfants. Le bon Dieu est le maître : il donne les enfants, il les ôte, *et il sait pourquoi*

4^o Journal des Educations.

“ Qu’y a-t-il dans l’humanité, dit le R. P. Félix, plus grand que l’éducation de l’homme ? Qu’y a-t-il de plus précieux pour ceux qui la reçoivent ? et de plus grave pour ceux qui la donnent ? Former un homme, élever pour sa fonction le roi de la création, lui faire, en le touchant de son âme, de son cœur et de sa parole, une grandeur, une beauté, une physionomie digne de lui : quelle œuvre que cette œuvre ! ” (1)

“ Jusqu’à nos jours, tout père de famille digne de ce nom a mis au premier rang de ses devoirs de travailler à l’éducation de ses enfants, et cette éducation, il a commencé par l’établir sur la religion. La tradition du genre humain, aussi loin qu’elle remonte, le proclame. Rien n’est plus saisissant que les monuments laissés sous ce rapport par les pères modèles de tous les temps.

Au 13^e siècle, saint Louis, exprimant ses dernières volontés à son fils Philippe, lui adresse ces conseils : “ Cher fils, je t’enseigne premièrement que tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout ton pouvoir ; car sans ce, nul ne peut valoir quelque chose. Tu dois te garder de tout ton pouvoir de toutes choses que tu croiras qui doivent lui déplaire.”

Au 12^e siècle, un peu plus d’un siècle après la conversion des races slaves au christianisme, Vladimir II, un des fondateurs de la civilisation de la

(1) “ Discours sur le Travail.”

Russie, et grand prince de Kieff, donne à son peuple un code de lois qui témoigne d'un état social avancé, et à ses enfants toute une législation domestique qui n'est pas moins remarquable. Pour donner une idée du degré de culture morale que la Russie avait atteint, nous ne saurions mieux faire que de citer quelques passages du testament que Vladimir adressait à ses enfants, en 1125, à l'âge de 72 ans :

“ En approchant de la tombe, je remercie Dieu pour la longue vie qu'il m'a accordée.

“ O mes enfants ! louez Dieu, mais aimez aussi les hommes... N'oubliez pas les pauvres... Soyez les pères des orphelins.

“ Ne jurez point par Dieu inutilement. N'abandonnez pas les malades et ne craignez pas les morts, nous mourrons tous. Recevez avec amour la bénédiction des prêtres.

“ N'ayez de fierté ni dans l'esprit, ni dans le cœur, et pensez : nous ne sommes pas éternels ; aujourd'hui nous sommes vivants et demain nous serons morts.

“ Respectez les gens âgés comme des pères, aimez vos cadets comme des frères. Dans votre ménage, veillez vous-même à tout.

“ J'ai fait quatre-vingt-trois campagnes ; quant aux petites expéditions, je ne m'en rappelle plus le nombre... Dieu me gardait. Et vous, mes enfants, ne craignez pas la mort..., mais soyez braves ; vous êtes sous la main de Dieu... Dieu garde mieux que les hommes...”

N'y a-t-il pas là un beau commentaire pratique

des commandements de Dieu, et surtout des deux plus grands dans lesquels se résume la loi ?

Ce prince du 12^e siècle, appartenant à une époque et à un pays qui nous paraissent livrés à la barbarie, a la notion la plus parfaite des devoirs du père et du souverain. Il répète à ses enfants ce que son père lui a enseigné, ce que les pères modèles de tous les temps ont travaillé à inculquer à leurs fils. Son testament exprime plus qu'une tradition domestique. Nous y trouvons les traits distinctifs des races slaves, les vertus qui caractérisent encore de nos jours le peuple russe, cette foi profonde, cet esprit de famille, ce respect de la vieillesse, cet attachement au foyer, cet amour du prochain, et enfin ce courage devant la mort qui ont toujours constitué les nationalités puissantes et les sociétés prospères. (1)

Quel intérêt n'aurait pas un journal des éducations tenu dans cet esprit chrétien ! Avons-nous besoin de dire l'influence qu'il pourrait avoir pour le relèvement de l'autorité paternelle, aujourd'hui si amoindrie et abaissée ? Là il serait fait mention des premiers actes de la vie religieuse des enfants.

“Aime Dieu de tout ton cœur, disait une mère à son enfant qui venait de faire *sa première confession* ; évite avec soin tout péché, afin de ne point perdre cette pureté que tu as eu le bonheur de recouvrer, et qui te rend si agréable à ses yeux. Désire avec ardeur le jour, le grand jour où tu pourras recevoir ton Dieu dans le sacrement de son amour...”

Puis, quand ce grand jour était venu, la mère

(1) “La Vie Domestique,” tome second.

modèle écrivait pour celui de ses enfants qui avait fait sa *première communion*, tout un mémorial de vertu et de piété :

“ Je te prie, mon cher fils, de le conserver toute ta vie, et je te demande de le lire attentivement chaque année. C'est au nom de toute ma tendresse pour toi et de ton propre bonheur que je t'en conjure.

“ Oui, cher enfant, du bonheur, je t'en souhaite beaucoup. Une mère pourrait-elle ne pas en désirer immensément à son fils ? Mais je sais qu'il n'y en eut jamais de vrai et de stable que pour celui qui aima Dieu et qui le servit avec fidélité. J'ignore à quoi la divine Providence te destine ; mais je suis assurée que dans quelque position que tu te trouves, si tu es bon chrétien, tu seras heureux.”

Nos pères relataient dans leurs livres domestiques, parmi tous les grands actes de la vie religieuse de leurs enfants, celui de leur *confirmation*. Si l'un d'eux entrait dans les ordres sacrés, ils enregistraient l'évènement de sa première messe, célébrée au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ; et ils faisaient de même lorsqu'une de leurs filles prenait le voile.

Les premières leçons, ayant pour objet l'instruction et les études élémentaires, sont données souvent au foyer par les parents eux-mêmes.

“ Dès que mes enfants étaient parvenus à l'âge de trois ans, dit un vieux notaire du siècle dernier, je commençais de leur donner des leçons de lecture. Je leur apprenais ensuite à écrire, et, lorsqu'ils avaient environ sept ans, je leur enseignais les

premiers principes de latinité. Je leur fis faire ensuite les basses classes jusqu'à l'âge de douze à quatorze ans. J'étudiais en même temps leur caractère, en leur inspirant de bonne heure l'amour du travail et la crainte de Dieu."

Tous ces parents modèles considèrent une solide piété et l'amour du travail comme le fondement des éducations et de l'instruction.

"Dieu le rend sage et chrétien, disait de son fils M^{me} de Lamartine. Puisse-t-il aimer ce que j'aime dans les croyances qui me donnent la paix ici-bas et la vraie immortalité en perspective!... Une fois qu'une mère a mis au monde un fils et qu'elle lui a inculqué sa foi, que peut-elle, sinon mettre toujours sa main entre le flambeau de cette foi et le vent du siècle qui veut l'éteindre?"

Aussi le fils d'une telle mère,—malgré les orages de sa jeunesse et les enivrements de la gloire,—écrivra-t-il un jour ces vers sublimes :

Règne à jamais, ô Christ, sur la raison humaine,
 Et de l'homme à son Dieu sois la divine chaîne !
 Illumine sans fin de tes feux éclatants
 Les siècles endormis dans le berceau des temps ;
 Et que ton nom légué pour unique héritage,
 De la mère à l'enfant descende d'âge en âge,
 Tant que l'œil dans la nuit aura soif de clarté,
 Et le cœur d'espérance et d'immortalité ;
 Tant que l'humanité plaintive et désolée
 Arrosera de pleurs sa terrestre vallée,
 Et tant que les vertus garderont leurs autels,
 Ou n'aurent pas changé de noms chez les mortels !
 Pour moi, soit que ton nom ressuscite ou succombe,
 O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe !

Plus la nuit est obscure, et plus mes faibles yeux
S'attachent au flambeau qui pâlit dans les cieux.
Et quand l'autel brisé, que la foule abandonne,
S'écroulerait sur moi... temple que je chéris,
Temple où j'ai tout reçu, temple où j'ai tout appris,
J'embrasserais encor ta dernière colonne,
Dussé-je être écrasé sous tes sacrés débris ! ”

Mais il fera mieux encore que d'écrire de beaux vers. Quand il aura fait entendre sur sa lyre harmonieuse le dernier chant du cygne, il rendra son dernier soupir dans les bras de cette religion dont il a si bien chanté les “ poétiques harmonies ” !...

“ Le livre de raison mentionne, comme un évènement domestique, l'entrée des enfants à l'école, leurs succès au collège ou à l'université, les noms de ceux de leurs maîtres qui se sont montrés le plus dévoués.

“ Pendant toutes ses classes, écrit un père en 1680, outre son devoir dont il s'est très-bien acquitté, mon fils aîné s'est montré bon géographe, mathématicien, ferme en l'explication des poètes. Fasse le ciel que toutes ces connaissances ne lui servent à l'avenir qu'à le rendre bon chrétien ! ”

Les éducations ne sont pas dirigées seulement en vue de l'utilité personnelle que les enfants doivent en retirer pour le succès de leur carrière. Elles ont un autre objet également important : elles apprennent et inculquent à la jeunesse le dévouement au pays. Le patriotisme vrai, non moins qu'une religion solide, sont enseignés dans les familles comme créant des devoirs auxquels il n'est pas permis de se soustraire en conscience.

“ Rien de plus commun que les vertus faciles, a dit M. de Bonald. On est bon fils, bon époux, bon père, bon ami, juge intègre, négociant exact, et l'on est mauvais citoyen. On a souvent les vertus de la famille, et pas une de celles dont l'Etat a besoin. ”

“ — Si tu te préoccupes avant tout de rendre gloire à Dieu, de me combler de satisfaction et d'être utile à la patrie, écrivait un père à son fils, voilà plus qu'il ne t'en faut pour t'encourager au travail. ”

Ces mœurs, les femmes les avaient aussi, et elles parlaient de même.

“ J'ai souvent entendu dire, raconte M. de Tocqueville, dans une lettre à Mme. Swetchine, que ma grand'mère, qui était une sainte femme, après avoir recommandé à son jeune fils l'exercice de tous les devoirs de la vie privée, ne manquait point d'ajouter : “ Et puis, mon enfant, n'oubliez jamais qu'un homme se doit avant tout à sa patrie, qu'il n'y a pas de sacrifices qu'il ne doive lui faire, et que Dieu exige de lui qu'il soit toujours prêt à consacrer au besoin son temps, sa fortune, et même sa vie, au service de l'Etat. ” Nobles sentiments qui rappellent les paroles sublimes que l'héroïque épouse de Pimodan adressait à son jeune fils, après l'épreuve de Castelfidardo : — “ Et toi aussi tu seras zouave ! ”

Tel pourrait être le journal des éducations. Ces indications suffisent à montrer le véritable charme qui s'y rattache, et elles expriment assez quelle serait son utilité pratique.

Dans bien des familles, ce journal sera en quelque sorte le pendant des souvenirs contenus dans la

biographie des parents. Ce que l'auteur du Livre de raison aura déjà dit, comme fils, de l'éducation reçue de son père et des témoignages de sa sollicitude, il sera conduit à le reproduire ici comme père, pour ses propres enfants ; et ces derniers, lorsqu'ils se marieront, et reliront le journal paternel en ce qui les concerne, seront portés à suivre de si bons exemples.

5° *Etablissement des enfants.*

Vient le moment où les fils prennent une carrière et s'établissent, où " ils soulèvent de leurs pieds, comme dit un écrivain, la poussière où leurs pères ont mis les leurs ; " vient le moment où les filles prennent un époux.

Les parents notent dans leur Livre de raison ces événements, qui constituent les Annales du foyer, et ils font pour leurs enfants un peu de ce qu'ils ont déjà fait pour eux-mêmes : ils enregistrent les mariages et les naissances.

Il est vrai que les nouveaux époux auront commencé à leur tour leur livre domestique particulier ; mais un grand-père peut-il ne pas céder à la joie qu'il éprouve en se voyant revivre dans des petits-fils ?

Un père modèle du 18e siècle, — d'autant plus remarquable qu'il vivait à une époque où, comme chacun sait, la vertu n'était pas populaire, — écrivait à sa fille au sortir de la Terreur :

" Ma chère fille, c'est à travers les orages d'une grande révolution que la Providence vous a conduite à cette époque intéressante de votre vie, qui

doit décider de votre bonheur ou de votre mal. L'état du mariage, dans lequel vous venez d'entrer se montre, pour l'ordinaire, aux yeux des jeunes personnes qui s'y destinent, paré de charmes et d'agrémens, et elles ne peuvent se persuader qu'il y trouve un mélange de douceurs et d'amertume de plaisirs et de peines, d'avantages et de dangers.

Tel est cependant le vrai point de vue sous lequel il doit être envisagé. Lorsque l'illusion des premiers moments sera dissipée, j'espère, ma fille, que vous me saurez gré de vous avoir offert les conseils de l'expérience pour guider vos pas dans une carrière où les épines sont semées à côté des fleurs. ”

Puis le bon père se plaît à instruire sa fille de ses devoirs de “ sagesse et de fidélité, — de décence et de modestie, — d'attachement, de complaisance et de modération, — de vigilance, de bonté et de fermeté, — de prévoyance et d'économie. ”

“ C'est une vérité confirmée par l'expérience, qu'il n'est pas de milieu entre ces deux extrêmes, parce qu'il est bien difficile de maintenir une balance exacte entre les revenus et les dépenses. ”

Voici maintenant ce que le même père m'écrivait, entre autres choses, à son gendre : “ L'autorité de votre ménage vous appartient, mon gendre, vous la tenez de Dieu même, mais sous la condition de ne pas en appesantir le poids. L'autorité appartient pour l'ordinaire ceux qui y sont soumis : il faut savoir la faire respecter et chérir. Tout l'art du commandement se réduit à joindre la douceur à la fermeté, la modération à la justice. Ne faites auc

entreprise sans consulter votre compagne. Les femmes ont un tact sûr, même dans les choses qui ne paraissent pas être de leur ressort ; d'ailleurs, il est bon qu'elles ne soient pas étrangères aux affaires difficiles et épineuses.

“ Lorsque la Providence vous aura donné des enfants, les plus doux comme les plus assidus de vos soins seront de les bien élever. L'éducation est encore plus importante que l'instruction. Celle-ci a pour but d'orner l'esprit de connaissances utiles et de procurer des talents agréables ; l'éducation bien plus générale et plus importante, tend à former le cœur et à le douer de toutes les vertus privées et sociales. Les principes de la religion catholique sont la base fondamentale d'une bonne éducation. L'instruction doit être dirigée en raison des dispositions des enfants et de l'état auquel ils se destinent. Il faut presque toujours de la sévérité dans l'éducation, de la bonté et de l'indulgence dans l'instruction.

“ L'héritage le plus précieux qu'on puisse laisser à sa famille est le bien inestimable de l'union et de la paix.”

T. B. Garron de la Bévière.

Le 18 Juin 1787.

6^o Principaux événements domestiques.

Rien de mieux que de prendre des notes au jour le jour, comme certaines personnes le pratiquent ; mais ces notes ne peuvent être que des matériaux à utiliser dans une juste mesure ; car la surabondance même des détails serait hors de proportion avec les pages nécessairement limitées du Mémorial

domestique. Il convient de réserver pour ce Livre de la famille tout ce qu'il y a de plus remarquable.

Le ménage a eu déjà son journal, quant aux personnes. Les biens ont, eux aussi, leur article particulier. Il n'y a donc plus qu'à rappeler et à résumer simplement dans l'ordre chronologique les quelques événements ayant une certaine importance, qui appartiennent au cadre de la vie domestique et qui constituent ses annales. Mais ici nous ne saurions avoir même la pensée de tenter l'esquisse d'un programme, et il est superflu d'observer qu'il n'y en a point de possible là où tout est subordonné aux situations, aux circonstances et aux convenances personnelles.

ÉVÉNEMENTS HEUREUX : — Succès d'un fils dans sa carrière ; — mariages, survenus dans la parenté ; — fêtes domestiques célébrées à l'occasion d'anniversaires ; — voyages un peu marquants et qui ont laissé des impressions, des souvenirs tout particuliers, etc... Lorsqu'un bonheur leur arrivait, nos pères en remerciaient Dieu. Le fait est mentionné en peu de lignes, puis on ajoute :

“J'en rends grâces à Dieu, je le prie de m'accorder la grâce d'en faire un bon usage, et que ce soit pour sa gloire et pour mon salut.”

ÉVÉNEMENTS MALHEUREUX : — Accidents, années d'épreuves, maladies, morts. Nous avons dit plus haut que l'auteur du livre de raison, après avoir tracé la biographie de ses parents, ne devra pas oublier ses frères et sœurs, ses proches et les amis de la famille. Il pourra ici, dans le journal des

principaux événements domestiques, enregistrer les dates de leurs morts et leur donner un souvenir.

“ Une inaltérable affection, disait un marchand du 17^e siècle, m’a attaché à mon frère depuis notre naissance jusqu’à sa mort. Cette mort a été l’un des plus grands malheurs qui pussent m’arriver. Il était aimé de tous ceux qui le connaissaient, bon, libéral envers tout le monde et très-charitable envers les pauvres. Tel était cet excellent frère ; il me sera cher jusqu’à mon dernier soupir, et il doit l’être également à mes enfants. ”

“ Je ne manquerai jamais de prier Dieu pour le repos de cette chère cousine, disait un autre. J’espère que mes héritiers en feront de même, et c’est ce que je leur recommande ; car c’est le moins que nous devions à cette chère parente. ”

Un licencié à l’Université de Valence disait de son oncle : “ Je suis obligé à une grande reconnaissance pour cet oncle bienfaisant, et à prier pour le repos de son âme. Je puis dire avec vérité que je me suis constamment et journellement acquitté de ce devoir. ”

Quelquefois des morts subites donnent lieu à d’autres réflexions qui sont écrites à l’adresse des enfants, comme de grandes leçons pour leur rappeler leurs fins dernières. Un père dit au sujet d’un de ses proches :

“ Il a été atteint d’apoplexie, le 30 novembre, à l’heure du midi. Il vécut encore 36 heures, sans donner la moindre marque de connaissance ; il reçut toutefois l’absolution générale. Cet exemple doit apprendre à nos enfants et descendants à ne

pas attendre l'heure de la mort pour revêtir Dieu."

Ces dernières paroles, messieurs, font pas volontairement devant mon souvenir un sentiment que les années sont impuissantes à me faire oublier ; la reconnaissance me fait un devoir de pas le passer sous silence.

Dans " L'Ordre " du 11 avril 1864, je lis à propos des décès :

" Samedi dernier (9 avril) à 5 $\frac{1}{4}$ heures du matin M. Paschal Brunet, curé de Ste. Rose, en l'Île de la Réunion, est mort subitement d'une congestion au cœur. M. Brunet était né à Ste. Geneviève, le 10 janvier 1808, et fut ordonné prêtre par Mgr. J. J. Larivière le 26 août 1832.

" Le 12 mai 1836, dit son biographe, il fut nommé à la cure de Ste. Rose, où il vint de décéder subitement à l'âge de 56 ans et 3 mois. Il avait toujours demandé deux grâces au ciel : celle de mourir samedi, et celle de passer de cette vie à l'autre sans s'en apercevoir, pourvu qu'il y fut préparé. Il est mort samedi, le 9 avril courant. Il n'a pu prévoir au départ, car il pressentait sa mort d'un trop long temps pour ne pas toujours se tenir à faire le passage du temps à l'éternité. Depuis longtemps il faisait la sainte communion comme c'eût été la dernière de sa vie."

Ce bon prêtre était mon oncle paternel ; il plaça auprès de moi mon père et ma mère dès plus tendres années ; je lui dois mon éducation. " Oncle bien-aimé ! vous m'avez donné dans votre vie bien des leçons dont je n'ai pas su profiter "

mais qu'il n'en soit pas de même de celle que vous m'avez donnée dans votre mort. Je veux bien que la mienne soit subite comme la votre,—si Dieu le veut,—pourvu qu'il me fasse la grâce, quand viendra ma dernière heure, d'être aussi bien préparé que vous...

On ne négligeait pas non plus, autrefois, de consacrer quelques lignes du Livre de raison aux serviteurs, quand ceux-ci s'étaient montrés dévoués et fidèles. On mentionnait le nombre d'années qu'ils avaient passées au service ; on leur laissait souvent une petite pension, et on les recommandait à ses successeurs. Lorsqu'ils mouraient dans la maison, cet événement était également noté.

“ Mon fidèle serviteur Antoine Daumas, qui comptait vingt ans de loyaux services dans la maison, vient d'être frappé à la fleur de l'âge d'une fluxion de poitrine, qui l'a mis en trois jours au tombeau. Il a reçu nos soins empressés, et il a rendu son âme à Dieu dans notre maison même. Ses dernières paroles ont été des paroles obligeantes pour nous, le dernier témoignage d'une probité exemplaire. Nous avons prié pour lui. Son souvenir demeurera consigné dans ce Livre de raison, où doivent trouver place tous ceux qui ont servi avec exactitude et vigilance les intérêts de notre famille...”

Les serviteurs ne peuvent se dévouer à la famille que lorsqu'ils sont assurés d'y trouver protection et affection, en retour de leur fidélité. Il en a été ainsi partout et toujours. Les païens eux-mêmes

nous ont laissé là-dessus des maximes, dont l'application est aussi actuelle que possible. Mais il faut lire sur ce sujet les Livres Saints : — “ Si Dieu t'a donné un serviteur fidèle, qu'il te soit cher comme ton âme ; traite-le comme ton frère, pense que tu l'as introduit dans le sang de ton âme.” (1)

Telles étaient les vieilles mœurs ; elles semblent perdues pour nous ; et, cependant, si nous savions rechercher les modèles, nous en rencontrerions encore qui rappellent les plus beaux temps des siècles chrétiens. Oui, malgré l'état de rupture qui remplace, entre maîtres et domestiques, les rapports affectueux d'autrefois, il y a des foyers où s'écrivent des pages exquises, telles que celles-ci :

“ Partie à dix-sept ans de son village, Nanette arriva à Paris pour entrer bientôt sous le toit de ma mère, alors âgée elle-même de dix-sept ans.

“ C'était la bénédiction de Dieu qui tombait sur la famille, l'étoile bienfaisante qui se levait pour nous.

“ Pendant cinquante-deux ans, elle a rempli ses devoirs avec une fidélité et un dévouement tels que je ne sais pas si devant Dieu elle a eu à rendre compte de la plus petite défaillance dans leur accomplissement.

“ La fidélité et l'exactitude dans les devoirs sont sans doute tout ce que Dieu demande rigoureusement au serviteur ; mais lorsque le serviteur vient à aimer ses maîtres plus que lui-même, lorsque les enfants de ses maîtres deviennent ses propres enfants, alors il atteint l'héroïsme du dévouement,

(1) Ecclé. XXXIII, 31.

et, selon l'énergique expression de l'Ecclésiastique, *il s'introduit dans le sang de la famille.*

“ Telle a été Nanette vis-à-vis de mon père et de ma mère ; telle a été Nanette au berceau des dix-neuf enfants, ou petits-enfants qu'elle a tous élevés, qu'elle a tous aimés. Elle a endormi toutes nos douleurs, essuyé toutes nos larmes, soulagé toutes nos souffrances.

“ Nanette ne savait ni lire ni écrire. Mais Dieu avait doué cette âme d'élite d'un jugement et d'un bon sens qui la faisaient respecter, chérir de ses égaux, et pénétrer dans les conseils de ses maîtres. Elle disait toujours qu'elle était une pauvre fille ignorante ; et cependant, quel sens droit ! quel tact exquis ! quelle grande intelligence ! quelle discrétion !

“ Avec quelle prudence, et en même temps quelle fermeté, Nanette s'appliquait à diriger ses chers petits enfants ! Elle savait saisir les nuances si variables de leurs jeunes caractères et les plier avec une douceur et une dextérité pleine de tendresse.

“ Ceux d'entre nous qui ont survécu sentirent toujours dans leur âme l'empreinte de cette main délicate.—Ceux, hélas ! qui se sont endormis dans ses bras pour toujours sont allés tresser dans le ciel la couronne qu'elle vient de cueillir...

“ Tant de soins épuisèrent les forces de Nanette. Elle dut renoncer à un service actif ; mais elle demeura dans la famille comme un de ses membres les plus chers et les plus vénérés. Hélas ! mon père et ma mère nous furent ravis, et Nanette resta

vraiment mère au milieu de nous, ses enfants par le cœur et la reconnaissance.

“ Un jour, ses chers enfants voulurent célébrer la cinquantaine de ses services, et de tous les points ils accoururent se grouper autour d'elle, au pied des autels... Chacun voulut lui offrir son présent. Les plus petits enfants élevèrent dans les airs dix-neuf petits ballons, qui simulaient les âmes des enfants qu'elle avait élevés. Le soir, elle s'assit à la table de famille, au milieu de la joie de tous, et la fête se termina par un feu d'artifice qui rappelait, par ses figures, le dévouement du fidèle serviteur.”

Je ne saurais clore ce paragraphe consacré aux bons et fidèles serviteurs sans dire un mot du père Jean Michaud, qui passa plus de cinquante ans au service du Collège de Montréal.

J'emprunte les lignes suivantes à l'“ Echo du Cabinet de Lecture Paroissial”, du 4 avril 1868.

“ Les dernières années du père Jean furent dignes de sa vie entière.

“ Il conserva jusqu'aux derniers jours l'attachement qu'il avait voué au collège de Montréal, le même respect à l'égard des directeurs, la même sagesse de conduite vis-à-vis des élèves et des serviteurs, la même gaieté et égalité de caractère. Ses facultés ne subirent aucun affaiblissement et sa mémoire ne parut subir aucune altération ; il se rappelait les personnes qu'il avait autrefois connues, comme si elles n'étaient disparues que de la veille.

“ A la suite d'une grave maladie qui le conduisit aux portes du tombeau, on le déchargea de ses em-

plais au réfectoire, et on lui donna une chambre dans la nouvelle bâtisse, à la montagne, où il suivit le collège. Il n'a cessé depuis ce temps d'édifier maîtres et élèves par sa piété et sa charité, se rendant utile autant que ses forces le lui permettaient, passant la plus grande partie de la journée à la chapelle, s'occupant du soulagement des pauvres et des défunts pour lesquels, chaque année, au mois de novembre, il faisait célébrer un certain nombre de messes.

“ Au mois de février dernier, il fut frappé d'un affaiblissement général. Il trouva assez de force dans son énergie pour résister à cette débilitation corporelle, et se traîner encore quelques jours ; mais bientôt il fut forcé de s'aliter. Le mal fit de rapides progrès en peu de jours. Le 4 mars, il sollicita les derniers secours de la religion ; il les reçut avec reconnaissance et ferveur, tomba dans une douce agonie, et s'éteignit en quelques heures, dans la paix du Seigneur, et alla recevoir la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs.

“ De ses biens, il fit trois parts : une, pour Dieu et les âmes souffrantes de l'autre vie ; la seconde, pour les pauvres ; la troisième, pour ses parents, et satisfait ainsi toute justice.

“ Le service funèbre se célébra dans la chapelle du Grand-Séminaire. Deux des anciens directeurs du collège, M. Villeneuve et M. Nercam, M. Toupin, les directeurs du Séminaire des Ecclésiastiques, et tout le personnel du collège se firent un devoir d'honorer de leur présence les obsèques du vénérable vieillard. Une députation des hautes classes

accompagna sa dépouille mortelle jusqu'au lieu de la sépulture.

“ Il n'y eut point d'oraison funèbre, comme sur la tombe des grands ; mais il y eut dans tous les cœurs un regret et une louange sincères pour le modeste serviteur qui a relevé sa condition par tant de nobles vertus. Il y avait 57 ans qu'il servait le collègue. Lorsque la cinquantième année de son engagement fut écoulée, on voulut lui donner une petite fête. A cette occasion, fut composé par M. Denis, un chant bien simple, mais qui a le mérite de résumer en quelques traits l'éloge du vieux serviteur. C'est celui que nous donnons ici comme un éloge funèbre qui sera goûté de tous les gens de bien :

“ Dans un emploi modeste
Cinquante ans révolus
Donnent un droit céleste
Au bonheur des élus.

D'un serviteur fidèle
Louons l'intégrité,
Donnons-le pour modèle
A la postérité.

Plein de délicatesse,
Prévenant sans flatter,
Il servit sans bassesse
Et se fit respecter.

Dans cette longue chaîne
De services rendus,
Quel travail ! quelle peine !
Que de soins assidus !

Ce n'est pas du salaire
L'appât qui le retient :
A l'âme mercenaire
Ce sentiment convient.

Loin du désir avide
D'accumuler du bien,
Sa main toujours se vide
Et ne se réserve rien.

Devant le sanctuaire,
Vers l'heure de la nuit,
Sa piété sincère
Chaque soir le conduit.

Là, de son humble place
Au Maître il fait sa cour,
Et la foi le délasse
Des fatigues du jour.

Honneur de la vieillesse,
Parmi nous bien longtemps
Reste, rien ne te presse,
Prolonge tes vieux ans.

Lorsqu'enfin vers la gloire
Tu prendras ton essor,
Ton nom dans la mémoire
Vivra longtemps encore.

Nos voix reconnaissantes
Proclameront bien haut
Les vertus si touchantes
Du Père Jean Michaud."

II. LES BIENS.

1^o *Etat des biens.*

Il ne saurait être question de faire du Mémorial domestique un livre d'affaires proprement dit. Ce n'est pas pour cela qu'il doit être tenu ; et, du reste, voudrait-on l'employer à cet usage, qu'on serait de suite arrêté par une impossibilité matérielle, le défaut d'espace.

La méthode qui a de tout temps existé à cet égard, s'impose encore aujourd'hui d'elle-même. Elle consiste à avoir des registres répondant aux divers genres d'intérêt : 1^o un " Livre terrier " pour la conservation des titres de propriété : actes d'achat, de vente ou d'échange, baux, etc..... ;— 2^o " Livre de comptabilité agricole," pour les règlements avec les fermiers ;— 3^o et enfin, pour les affaires courantes, " Le journal des recettes et des dépenses." Mais, lors même que les familles auraient tous ces éléments d'une bonne administration, il ne leur sera pas moins utile de dresser un état de leurs biens immobiliers et mobiliers, avec quelques explications très-sommaires.

On ne manquera pas de noter l'Épargne dans le Livre de raison ; car l'épargne est le fondement de la vie économique des ménages comme l'éducation donnée par la famille est celui de leur vie morale. Elle commence dès le mariage. Le père et la mère se consacrent tout entiers, et de suite, à se ménager le trésor à l'aide duquel les enfants seront élevés, dotés, établis. A cet effet, s'ils ne sont pas favo-

risés des dons de la fortune, ils s'imposent souvent de véritables privations.

“ Toute épargne en matière de ménage, dit Nicolas Pasquier à ses fils, est d'un revenu incroyable et bien au-dessus des autres revenus.

Un autre écrit :

“ Que la modestie soit la règle de votre maison. Je vous recommande cela et vous répète de paraître au-dessous de ce que vous êtes.

“ Ne vous abandonnez jamais à la mollesse ni au plaisir. Souvenez-vous que la fortune est inconstante, qu'elle nous caresse souvent pour nous perdre.”

Un avocat général au Parlement de Provence écrit ce qui suit :

“ Etat des biens que je possède de la bonté de Dieu, et de ceux que je pourrai acquérir durant ma vie...”

Les biens que l'on désigne ainsi, comme les tenant plus particulièrement de la bonté de Dieu sont ceux dont on hérite gratuitement de ses parents. Pourquoi est-on né riche lorsque tant d'autres n'ont eu en partage que la pauvreté ? Comment un tel privilège, conféré par l'hérédité, se justifierait-il, s'il n'était accompagné de grands devoirs ?

Le premier devoir est de ne pas en mésuser ; la Providence ne nous les donne pas pour que nous les fassions servir exclusivement à nos plaisirs et à la satisfaction de notre égoïsme. Les fruits du travail, des vertus et de l'épargne des aïeux ne peuvent et ne doivent pas être dissipés.

“ Celui qui dissipe son patrimoine, disait en

1812 l'auteur d'un Livre de raison, commet un vol horrible ; il trahit la confiance de ses pères, il déshérite ses enfants ; il eût mieux valu pour lui et pour toute sa race qu'il ne fût jamais né."

Tel est encore un des enseignements que nous donnent les Livres de raison : on est tenu d'améliorer ses biens.

Les peuples religieux ne sont pas, comme on a osé le dire, des peuples fainéants. Les familles vraiment chrétiennes, parce qu'elles mettent avant tout le salut éternel, ne négligent point pour cela les choses temporelles. Loin de là ; les textes, les chiffres et les faits à la fois les plus précis et les plus concordants, nous montrent chez elles la grande loi du travail pratiquée avec une extrême énergie, l'ordre et l'épargne constituant les fortunes, la sagesse et la prudence assurant leur conservation, en un mot, un progrès d'autant plus soutenu que les pères s'appliquent à justifier par leurs exemples, aux yeux de leurs enfants la vérité de cette parole de Jésus-Christ : " Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît."

Ne soyons donc pas surpris de voir les Livres de raison les mieux tenus dans les familles les plus fidèles à Dieu et à sa loi.

Nous ne disons pas que toutes les familles, parce qu'elles sont vertueuses, doivent avoir et ont également en partage l'abondance des biens terrestres ; et il est manifeste que trop souvent les maladies, les morts, des accidents imprévus, les vicissitudes des temps, ont mis et mettent les meilleures à de

rudés épreuves. Mais, forts des témoignages décisifs qui nous sont fournis par l'histoire des foyers modèles, nous affirmons que toujours et partout, la plus grande somme de bonheur, de biens réels et solides, a été possédée *d'une manière stable* par les familles qui ont marché dans la voie tracée par Dieu même.

Cette voie tracée par Dieu, il importe de la connaître; il faut l'étudier, s'en rendre un compte exact et la suivre. C'est pour les enfants un devoir religieux du premier ordre, en même temps qu'une nécessité absolue de conservation.

2^o *La Maison paternelle.*

Si l'on a le privilège (chose de plus en plus rare aujourd'hui) d'avoir un foyer qui soit ancien dans la famille, ou même si l'on en a simplement un que recommande aux affections une longue habitation, le Livre de raison doit le mentionner à part.

A-t-on à parler de la maison où l'on est né, et à la conservation de laquelle on veut intéresser ses enfants? On rappellera son origine, et, s'il y a lieu, le nom de l'ancêtre qui l'a construite, ou acquise; on dira comment elle a été successivement réparée, embellie, et les aménagements nouveaux qui ont permis à la famille de mieux s'y établir. "Quelques pages seront réservées pour les meubles auxquels l'ont tient tout particulièrement, pour les portraits des parents et des aïeux, pour les manuscrits et livres précieux, en un mot, pour les divers objets auxquels sont attachés des souvenirs."

Le jour est venu où les gens de bien doivent

réagir énergiquement contre le matérialisme du siècle, qui détruit un des éléments essentiels de la vie domestique.

Le foyer a eu chez tous les peuples un caractère sacré, et il a toujours eu un titre particulier de vénération des hommes : c'est la maison paternelle et ce titre ne lui a été donné que parce que la sainteté doit y avoir son siège permanent et durable.

Voyez les païens : ils ont perdu l'idée de Dieu ; mais le respect du foyer les sauve d'une dissolution qui sans lui eût été l'anéantissement de la famille. Ils vont jusqu'à en faire une religion. Le foyer, pour eux, ce sont les dieux lares, et la conservation du culte dû aux ancêtres, c'est la vie rendue immortelle au point que, dès le principe, la propriété de l'habitation était inaliénable. Le feu qui y est entretenu n'est pas comme l'élément physique " qui éclaire et qui brûle, qui transforme les corps, fond les métaux, et sert d'instrument à l'industrie humaine ; " c'est un feu divin, il est descendu du ciel et on l'invoque pour obtenir la pureté de la vie. " Rends-nous florissants, ô foyer, rends-nous sages et chastes, " est-il dit dans un hymne religieux de l'antique mythologie.

L'idolâtrie s'est emparée d'un des sentiments les plus profonds de la nature humaine, pour en faire l'objet d'un culte ; mais elle est impuissante à pénétrer pur le cœur de l'homme, et elle finit par jeter dans une effroyable corruption. Les sociétés chrétiennes sont nées d'un souffle absolument nouveau, dont le point de départ a été la divine révélation.

de Nazareth ; et des races également nouvelles, pénétrées de l'esprit de l'Évangile, constituent des foyers qui méritent d'être justement appelés saints et immortels.

Toute l'économie et toutes les traditions domestiques ont eu, en effet, dans le respect du foyer, leur solide fondement. Les coutumes observées à l'occasion des mariages, des naissances, des morts, des baptêmes, des fêtes de l'Église, se perpétuaient sous son abri. Les parents y élevaient les enfants dans l'amour et la crainte de Dieu, et leur enseignaient à suivre la trace de leurs devanciers. Ils y récitaient avec eux, et entourés de leurs serviteurs, la prière du soir, et, avant de mourir, ils y bénissaient leur famille.

Le foyer était la pierre angulaire de la société, non seulement dans la famille, mais dans l'atelier, dans la paroisse ; il était un centre d'action pour les œuvres de foi, il soutenait par son principe de fixité et ses trésors de dévouement les confréries, les corporations et les innombrables associations vouées au service de Dieu et des pauvres.

Enfin, dans lui se trouvait le point d'appui de l'idée de patrie. N'en offrait-il pas en petit l'image ? et n'en représentait-il pas, non seulement les éléments matériels d'existence, mais les forces morales, le cœur et l'âme elle-même ? De son sein, aux jours de danger, sortaient des hommes sachant affronter la mort, parcequ'ils avaient appris de bonne heure à bien vivre, c'est-à-dire à mettre au-dessus de tout Dieu et le devoir.

La maison paternelle, où se formaient des géné-

rations d'honnêtes gens, avec sa stabilité, son esprit d'union, a été toute une grande institution chrétienne et sociale. Les Livres de raison et les testaments nous montrent des familles de gentils-hommes, de bourgeois, d'artisans, d'ouvriers même, gardant religieusement leur demeure patrimoniale pendant plusieurs siècles.

Et cette maison paternelle, — sanctuaire béni qui renferme tant de choses saintes et tant de chers et pieux souvenirs, — la main sacrilège du divorce voudrait la renverser, en la minant par sa base qui est la famille. Ce fléau n'ose pas encore s'abattre sur nos foyers canadiens ; mais il est à nos portes. Il attend avec impatience l'heure d'entrer.

Le meilleur moyen pour l'empêcher de faire irruption dans notre heureux pays, c'est de le connaître.

Voici comment le représente Ozanam :

“ Nous repoussons le divorce comme profanant le mariage. Nous le repoussons comme exerçant sur la famille un pouvoir qui n'appartient qu'à la mort, comme violant les droits des enfants dont il fait des orphelins, et des orphelins qui n'ont pas même la pitié, qui n'ont que la défaveur des hommes. Nous le repoussons comme l'abolition du sacrifice dans la société, comme un exemple fait pour apprendre aux passions qu'il n'y a pas d'engagements si sacrés qu'elles n'aient le droit de dissoudre.”

Paul Féval voit en lui l'ennemi du droit naturel ;

“ Mais le droit naturel ne mourra jamais, dit le célèbre écrivain ; cela seul fait la famille immortelle

“ Autour du berceau, dit-il encore, la vraie loi du mariage se révèle avec une éloquence irrésistible. Essayez donc de poser un terme à la double espérance qui berce le sommeil du nouveau né ; l'indissolubilité décrétée par la nature ne suffit point à ce jeune père et à cette jeune mère, amoureux de leur espoir, selon le vœu de la Providence : ils voudraient l'éternité de la chaîne qui est leur force et leur courage.”

“ Je vous le dis à grande voix, dit le P. Didon dans son beau livre du “ Divorce ” : Nous sommes ici pour fonder la vaste unité de la famille humaine. Voyez : nous commençons petit à petit, nous arrivons sur la planète comme les étoiles, une à une, dans le ciel immense. La multiplication se fait. Mais, en nous multipliant, nous devons rester unis. La terre n'est pas un désert, où comme les bêtes-fauves, les fils de l'humanité s'entre-dévorent, la terre est un foyer autour duquel nous devons vivre et nous aimer.”

M. Laurentie a écrit sur ce sujet une page éloquente qui se trouve ici à sa place :

“ Chaque foyer domestique, dit-il, a frémi à l'apparition de la scandaleuse doctrine du divorce ; le père le moins chrétien, la mère la plus frivole a senti que tout lien se brisait dans la vie, si l'amour des époux n'était pas sacré. Le fils de famille s'est demandé s'il était jeté sur la terre comme un être isolé et sans abri ; la fille, la fille pudique, si elle n'était pas assurée de la protection de son père et des embrassements de sa mère ; et tous ces sentiments éclatant à l'envi, ont fait une protestation

sublime contre les malheureux qui disaient
thème à la famille et tuaient la société.”

Mais la famille vivra parcequ'elle est la
par excellence ; Dieu l'a faite pour l'ordre
la durée du monde. C'est pourquoi les lois
ques doivent tendre à se conformer aux lois
famille ; non que la société politique puis
conduite avec la même simplicité que la
domestique ; mais le commandement doit
paternel, la liberté respectueuse, l'obéissance
d'amour, et c'est par là que la famille reste
dèle pour l'association domestique. Le plus
éloge de l'empire de Charlemagne a été de p
dire qu'il était réglé comme sa maison.”

L'Auguste Léon XIII, l'éminent Pontif
gouverne aujourd'hui l'Eglise avec tant de s
et de sagesse, a dit le dernier mot sur cette
question du divorce dans son admirable “ E
que sur le Mariage ” du 10 Février dernie
pense involontairement, en la lisant, à la pu
dialectique de Tertullien et à l'éloquence con
de St-Léon-le-Grand.

Il y a dans l'Evangile une de ces paroles
Maître infailible a dit : “ Le ciel et la ter
seront, mais mes paroles ne passeront pas.”

Cette parole, la voici : “ Que l'homme ne
point ce que Dieu a uni.”

Sur cette parole, comme sur une base in
lable, s'élève la grande, l'indissoluble institut
mariage. Les législateurs et les gouverneme
beau s'agiter, ils ne renverseront pas cette b
n'effaceront point cette parole !

3° *La terre de famille.*

Un certain nombre de pages seront également réservées à la terre patrimoniale. On y retracera brièvement son "histoire, on dira depuis combien de temps elle est dans la famille, les accroissements ou améliorations dont elle a été l'objet, la moyenne de son rendement dans une période déterminée ; on marquera à son sujet, et en substance, tout ce qu'il y a d'important et tout ce qui doit la rendre chère aux enfants. "

Les observations que nous venons de présenter au sujet de l'habitation où est fixé le ménage s'appliquent avec un degré de plus d'intérêt au sol qui le nourrit. La famille n'est pas chose abstraite : pour être en état de vivre et de prospérer, elle a besoin de stabilité. C'est dans la terre, disait-on autrefois, que sont pour elle les trésors durables, ceux qui sont à l'abri des vicissitudes ou des risques qui frappent trop souvent les capitaux mobiliers.

Le bon LaFontaine, qui a dit, et si bien dit, tant de vérités dans ses Fables inimitables, a exprimé la même idée dans les vers suivants, que tout le monde sait par cœur :

“ Travaillez, prenez de la peine,
C'est le *fonds* qui manque le moins...
Gardez-vous de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents :
Un trésor est caché dedans. ”

Après la mort de leur père, "les enfants du laboureur" se mettent à l'œuvre : ils retournent le champ

“ De ça, de là, partout : si bien qu’au bout de l’an
 Il en rapporta davantage.
 D’argent, point de caché. Mais le père fut sage
 De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor. ”

Un père s’accuse dans son Livre domestique d’avoir trop oublié cette vérité ; mais il fonde les plus grandes espérances sur son fils dont l’éducation vient de se terminer, et qui se distingue déjà par une raison précoce.

“ Dieu me comble de joie et de consolations, dit-il. Je vois clairement que la Providence protège ma famille d’une manière particulière ; mais je regrette d’avoir peu profité des secours qu’elle m’a envoyés dans le temps par feu mon oncle, et de n’avoir pas suivi son conseil de fonder ma fortune en biens-fonds. Mon fils fera un meilleur usage de ses faveurs, et je conviens qu’il les mérite mieux que moi. J’admire ses talents et sa belle conduite, et je bénis Dieu de m’avoir donné un tel fils. ”

La terre seule assure à la famille l’indépendance et donne à ceux qui la cultivent une santé robuste et une longue vie. Qui est plus libre, en effet, et plus indépendant que le cultivateur dont le travail et l’économie agissent de concert pour augmenter les revenus et diminuer les dépenses ? Cet homme n’est-il pas le plus heureux des mortels ?

“ Roi de ses passions, il a ce qu’il désire
 Son fertile domaine est son petit empire :
 Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau ;
 Ses champs et ses jardins sont autant de provinces,
 Et sans porter envie à la pompe des princes,
 Il est content chez lui de les voir en tableau, ” (RACAN.)

A l'appui de cet avancé j'aime à citer les paroles remarquables de M. Siméon Lesage sur " la question agricole, lors de la grande fête nationale du 24 Juin dernier :

" Quel spectacle mieux fait pour réjouir le cœur d'un bon patriote que celui d'une paroisse canadienne où règne la prospérité, compagne de la bonne culture ? Où trouver une plus parfaite image du bonheur social que cette agrégation de familles honnêtes et craignant Dieu, ayant pour chef naturel et chéri un pasteur véritable qui la protège contre tous les dangers, lui prodigue les bénédictions du ciel, la guide dans les chemins de la vertu, élève son âme et la prépare de longue-main aux jouissances d'un monde meilleur ?"

J'ai dit qu'une santé robuste et une longue vie sont le partage des cultivateurs. Je laisse ici parler la science :

" De tous les hommes, dit M. Ramboisson dans son beau livre des "*Lois de la vie*," les ecclésiastiques sont ceux dont l'existence est la plus longue, et cela est facile à comprendre si l'on fait réflexion que les prêtres sont libres de tout souci domestique ; habitués à vivre en Dieu et à considérer cette vie comme une épreuve et un acheminement à une vie meilleure, ils se laissent moins séduire par les passions qui troublent et agitent les autres humains ; leur esprit est plus calme, et leur cœur plus satisfait. Ce sont là précisément les deux causes principales de la longévité humaine.

" Après les ecclésiastiques, les agriculteurs sont ceux qui vivent le plus longtemps. Ils le doivent à

l'air pur et vivifiant qu'ils respirent, à leur et au calme que fait naître dans leur cœur varié et incessant de la nature."

" Par le travail des bras, dit M^{sr} Dupar les vertus du cœur, par la prière de l'â dront s'asseoir sous le toit du cultivateur, riche, qu'il soit pauvre, la paix, la joie santé, la calme conscience, le tranquille les douceurs de la famille, la simple sage à-dire les plus précieuses bénédictions tous ces biens, qui sont l'apanage et la ré du cultivateur honnête, l'honneur pur c deste et noble profession, qu'il sera ho fier de transmettre à ses enfants comm rieux héritage. Ah ! que les cultivateur compris la dignité de leur état, ne rêvent pour leurs enfants, rêve sitôt suivi de c cruelles, une autre condition, un autre qu'ils se gardent de jeter imprudemment et leurs filles à la corruption des villes ! I mettant de bonne heure à la main la charrue, la faucille, tous ces nobles ins de la fécondité de la terre, de la légitim dance et du bonheur de l'homme, qu'ils se de leur dire : " Je vous laisse ce que m' mes pères : l'air natal, le toit, le champ, des goûts simples, l'amour de Dieu, et l cœur ! Puissent les enfants comme les pè nuer à manier la bêche, la charrue, la travailler aux champs, sous le ciel, sous respirant à pleine poitrine l'air vivifiant

mière, face à face avec les merveilles de la nature et les beautés de Dieu !”

Je comprends maintenant toute la vérité de ces vers de Boileau sur le bonheur de la vie champêtre :

“ O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieus,
Que pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et connu de vous seul ignorer tout le monde !”

3^o *L'Emigration.*

Sujet chatouilleux et délicat ; sur lequel cependant, tout en m'efforçant de n'irriter aucune susceptibilité, je dirai franchement ma pensée.

Il y a deux sortes d'émigrations. L'une est providentielle, c'est le missionnaire de Dieu ; l'autre est toute humaine ; l'indépendance est sa fin dernière, et le caprice, son guide. La première est une gloire et une bénédiction ; la seconde est une lâcheté et une honte.

Abraham est le type de la première.

J'ouvre l'histoire sainte, et je lis :

“ Après la dispersion des peuples, lorsque l'erreur eut commencé à corrompre les traditions primitives, Dieu jeta les yeux sur Abraham pour en faire le père d'un peuple qui lui resterait toujours fidèle. Il résolut donc de le tirer de la Chaldée où commençait à régner l'idolâtrie. Il le fit sortir de la terre d'Ur où habitait Tharé, son père, et quand il fut arrivé à Haran, il lui apparut et lui dit : “ Sortez de votre pays, quittez votre famille et la maison de votre père, et venez dans la terre que je

vous **montrerai**. Je vous rendrai le père d'une grande nation, je vous bénirai et je bénirai en vous tous les peuples de la terre."

Fidèle à la voix d'en haut, Abraham dit adieu au beau ciel de sa patrie, à son vieux père, qu'il ne devra plus revoir, à ses amis, aux champs où s'écoula son enfance, et part—emmenant avec lui Sara sa femme, Loth son neveu, ainsi que tous ses serviteurs et ses troupeaux.

Où va-t-il ?

Au pays de Chanaan, au pays de l'idolâtrie, qui s'appellera désormais la Terre Promise, en attendant qu'elle s'appelle un jour, quand le Sauveur du monde l'aura purifiée de son sang divin, la Terre Sainte.

Voilà le modèle des émigrants. Les fondateurs de notre bien-aimée patrie ont marché sur ses traces, et nos pères, à quelque degré de l'échelle sociale que la Providence les ait fait naître, ont été les fidèles imitateurs de sa foi et de sa vaillance.

Je sais que la main de Dieu n'est pas raccourcie, et que sa voix toute puissante peut faire surgir du Canada des enfants d'Abraham ; mais, quelque bonne opinion que j'aie de mes compatriotes de la grande République, je ne suis pas prêt à croire que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ait parlé aux cinq cent mille et plus qui ont déserté, depuis trente ans, le pays de nos pères. La faveur divine a dû se restreindre à un nombre incomparablement moins considérable. C'est à ce petit nombre, qui doit être l'exception que le ciel a dû parler ; c'est lui qui est le véritable héritier de la promesse faite au saint

patriarche dont je viens d'écrire le nom : “ *Vos estis filii promissionis* ; vous êtes les enfants de la promesse.”

Vous le reconnaîtrez aux signes suivants : Il sera fidèle à sa religion, à sa langue et à sa nationalité. Il ne changera pas la religion catholique et romaine, la seule véritable, qui lui a été enseignée sur les genoux de sa mère, pour la religion plus commode et plus fashionable de l'erreur. Il ne désapprendra pas la belle langue française qu'on lui a apprise dans son enfance, et il ne rougira pas du nom canadien, que ses ancêtres ont fait si glorieux, jusqu'au point de le remplacer par un nom étranger, qui ne manque jamais de *jur*er en pareille compagnie.

Si jamais, pendant les beaux jours des vacances, vous allez faire une promenade aux Etats-Unis, je vous souhaite, messieurs, de rencontrer ces grands cœurs et ces nobles intelligences restés fidèles à la religion et à la patrie, sur la terre étrangère, et vous éprouverez une charmante illusion : celle de vous croire encore sur les bords du Saint-Laurent. Worcester, Glen'sfall, Biddeford, etc., sont des centres canadiens qui n'ont d'étranger que le nom ; mais le nom ne fait rien à la chose. Allez les voir, et vous serez chez vous. Vous serez chez vous, car vous verrez des Canadiens qui vous parleront avec amour et respect de la religion et de ses ministres, et qui ne rougiront pas de faire devant vous le signe de la croix avant de s'asseoir à la table où la bonté de Dieu leur sert le pain de chaque jour. Vous serez chez vous, parce que ces frères, ces

vous montrerai. Je vous rendrai le père d'une grande nation, je vous bénirai et je bénirai en vous tous les peuples de la terre."

Fidèle à la voix d'en haut, Abraham dit adieu au beau ciel de sa patrie, à son vieux père, qu'il ne devra plus revoir, à ses amis, aux champs où s'écoula son enfance, et part—emmenant avec lui Sara sa femme, Loth son neveu, ainsi que tous ses serviteurs et ses troupeaux.

Où va-t-il ?

Au pays de Chanaan, au pays de l'idolâtrie, qui s'appellera désormais la Terre Promise, en attendant qu'elle s'appelle un jour, quand le Sauveur du monde l'aura purifiée de son sang divin, la Terre Sainte.

Voilà le modèle des émigrants. Les fondateurs de notre bien-aimée patrie ont marché sur ses traces, et nos pères, à quelque degré de l'échelle sociale que la Providence les ait fait naître, ont été les fidèles imitateurs de sa foi et de sa vaillance.

Je sais que *la main de Dieu n'est pas raccourcie*, et que sa voix toute puissante peut *faire surgir du Canada des enfants d'Abraham* ; mais, quelque bonne opinion que j'aie de mes compatriotes de la grande République, je ne suis pas prêt à croire que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ait parlé aux cinq cent mille et plus qui ont déserté, depuis trente ans, le pays de nos pères. La faveur divine a dû se restreindre à un nombre incomparablement moins considérable. C'est à ce petit nombre, qui doit être l'exception que le ciel a dû parler ; c'est lui qui est le véritable héritier de la promesse faite au saint

patriarche dont je viens d'écrire le nom : " *Vos estis filii promissionis* ; vous êtes les enfants de la promesse."

Vous le reconnaîtrez aux signes suivants : Il sera fidèle à sa religion, à sa langue et à sa nationalité. Il ne changera pas la religion catholique et romaine, la seule véritable, qui lui a été enseignée sur les genoux de sa mère, pour la religion plus commode et plus fashionable de l'erreur. Il ne désapprendra pas la belle langue française qu'on lui a apprise dans son enfance, et il ne rougira pas du nom canadien, que ses ancêtres ont fait si glorieux, jusqu'au point de le remplacer par un nom étranger, qui ne manque jamais de *jur*er en pareille compagnie.

Si jamais, pendant les beaux jours des vacances, vous allez faire une promenade aux Etats-Unis, je vous souhaite, messieurs, de rencontrer ces grands cœurs et ces nobles intelligences restés fidèles à la religion et à la patrie, sur la terre étrangère, et vous éprouverez une charmante illusion : celle de vous croire encore sur les bords du Saint-Laurent. Worcester, Glen'sfall, Biddeford, etc., sont des centres canadiens qui n'ont d'étranger que le nom ; mais le nom ne fait rien à la chose. Allez les voir, et vous serez chez vous. Vous serez chez vous, car vous verrez des Canadiens qui vous parleront avec amour et respect de la religion et de ses ministres, et qui ne rougiront pas de faire devant vous le signe de la croix avant de s'asseoir à la table où la bonté de Dieu leur sert le pain de chaque jour. Vous serez chez vous, parce que ces frères, ces

amis, ces vrais Canadiens vous parleront la langue de nos pères, si pleine de clarté, de grand esprit gaulois et de franche amitié.

Ces nobles enfants du Canada, si remplis de foi et de véritable indépendance, ont une belle et grande mission à remplir. Cette conviction repose de longtemps dans mon cœur, et je suis heureux de la partager avec deux écrivains distingués, — sont deux grands orateurs et deux poètes charmants, — que je m'accorderai le plaisir de vous citer.

Dans ses "Causeries du Dimanche," l'honorable juge Routhier a écrit, à propos de l'émigration dont je parle, la belle page qui suit :

"Voici ce que mon rêve me laisse entrevoir d'un avenir plus ou moins éloigné. Je vois des Canadiens-français se groupant et s'agglomérant tous les points des Etats-Unis, y construisant villages et fondant des villes. Je vois nos autochtones ecclésiastiques députant des prêtres, des pasteurs, pour ramener ces pauvres enfants prodiges, et les ramener dans les bras de leur père qui est dans les cieux. Et comme la vérité a quelque chose du rayonnement du soleil, je vois la lumière évangélique jaillissant de ces différents foyers et illuminer l'horizon.

Déjà l'œuvre est commencée, et elle se continue. Nos missionnaires répandent ça et là la divine semence, et les églises catholiques, élevant leurs tours majestueuses, se regardent par-dessus les montagnes.

Déjà les servantes de Dieu en Canada ont fondé dans ces contrées lointaines la fondation de

vents magnifiques d'où sortira une autre pépinière d'apôtres ; et la Foi catholique, servie par ce double ministère de la religieuse et du prêtre, étendra invinciblement ses conquêtes...

Est-ce à dire que nous ne devons pas combattre cette tendance de nos compatriotes à chercher fortune en pays étranger ?—Non, telle n'est pas ma pensée ; la sagesse et la prudence humaines exigent que nous nous efforcions d'arrêter ce courant. Mais si nos efforts sont vains, et si le torrent déborde, je dis qu'il faut y voir un dessein providentiel ; et au lieu de s'affliger outre mesure et de croire à la ruine inévitable de notre nationalité, il faut regarder plus haut et plus loin, et se convaincre que Dieu, qui prend soin de la forêt et du brin d'herbe, des grands empires et des petits peuples, saura faire servir à notre grandeur et à notre gloire ce qui, suivant les calculs humains, devrait causer notre perte et notre honte."

Écoutons maintenant l'honorable P. J. O. Chauveau, dans son magnifique discours à la Convention nationale, du 26 juin dernier :

“ Pour ce qui est de nos frères des Etats-Unis, leur rapatriement aujourd'hui ne peut être que partiel. Il est même des Etats où ils se sont implantés d'une manière si stable, si permanente, où ils sont devenus un élément si important au point de vue du mouvement religieux qui se fait en ce pays comme en Angleterre, qu'il est impossible de n'y pas y voir un fait providentiel. Diriger les forces éparses sur un immense territoire vers les points où elles ont le plus de chances d'être utili-

sées, aider à leur groupement le plus avantageux, telle doit être l'ambition de ceux de nos concitoyens des Etats-Unis qui se sont mis à la tête du mouvement canadien dans cette vaste république. L'existence d'un semblable mouvement qui ne produit que depuis quelques années, est déjà lui-même, un sujet d'étonnement ; il est évidemment destiné à une grande influence sur l'avenir de ce continent.

Nos concitoyens de l'étranger ne doivent pas pendant trouver mauvais que nous soupirez ardemment après le retour du plus grand nombre possible d'entre eux, que nous fassions tous nos efforts pour retenir ici tous ceux qui sont tentés de nous quitter, et pour diriger le surplus de la population de préférence vers les terres incultes de notre grande confédération."

Quant aux autres émigrants qui, trompés par leurs illusions s'acheminent chaque année, vers les Etats-Unis, en troupes pressées, pour rechercher sur la terre de l'indépendance, les esclaves de Lincoln a rendus à la liberté, bien plus que de vouloir atteindre un bonheur qui les fuit toujours comme un mirage trompeur, qu'ils veuillent bien lire la page suivante, — si frappante par le contraste qu'elle renferme, — écrite par l'illustre évêque Laflèche exprès pour ranimer leur courage et stimuler en eux la fibre patriotique, si toutefois elle n'est tout-à-fait morte :

"Une famille, dit Mgr. Laflèche, ne peut se développer qu'à la condition d'avoir à sa disposition un espace convenable et un territoire à elle en pro-

Or, ce territoire, c'est la patrie. L'amour de ce sol où l'homme a vu le jour, qui a porté son berceau et ses premiers pas dans la vie, où reposent les cendres de ses ancêtres, c'est le patriotisme ! Cet attachement à la terre de ses pères et à tous les objets qui ont, les premiers, frappé nos regards, est un des sentiments le plus profondément gravés dans le cœur de l'homme. Le courageux colon qui s'enfonce dans les profondeurs de la forêt, non plus comme nos pères pour y repousser un ennemi envahisseur, ou y combattre le farouche Iroquois, mais bien pour y lutter pendant des années contre les privations de tout genre, dans l'isolement et l'ennui, se soumettant chaque jour au dur labeur du défrichement ; voilà, dans notre opinion, l'exemple du patriotisme le plus pur et le plus admirable. Aussi la grandeur des sacrifices que la patrie a demandés et demande encore sur ce champ de labeurs a-t-elle fait reculer un nombre malheureusement trop grand de nos compatriotes, qui ont préféré s'expatrier pour aller servir des maîtres aussi orgueilleux qu'avidés, et même verser leur sang pour les aider à opprimer leurs frères. Honneur donc à nos courageux colons qui ont déjà transformé en belles et prospères paroisses une si grande étendue de nos forêts ! Là, ils transmettent à leurs descendants, qui les en béniront, notre sainte religion, la belle langue française, nos mœurs si pures, nos usages et nos coutumes si polis et si bienveillants. — Juste récompense de leur noble patriotisme !

Quant au sort qui attend les émigrants et leurs

descendants aux Etats-Unis, ce n'est rien moins que les humiliations de la mort nationale, et pour un grand nombre, hélas ! la perte de leur religion : tous les malheurs qui s'en suivent : — triste conséquence de leur manque de patriotisme..."

En dehors de ces deux grandes catégories de défrayés, il en existe encore trois autres dont il faut dire un mot : Ce sont ceux qui laissent le tout pour l'amour de la religion, l'amour des beaux-arts ou pour un amour-propre blessé.

Les premiers, apprenant un jour que le flot de la révolution était monté jusqu'au pied du Vatican et menaçait le saint Vieillard qui tient la place de Christ sur la terre, se levèrent comme un seul homme, s'arrachèrent à leurs familles, et partirent pour la Ville Eternelle, cette patrie des âmes catholiques.

Ce sont nos intrépides Zouaves pontificaux.

Fortes de leur fière devise : "Aime Dieu et va devant," ces modernes croisés se mirent en route avec un grand amour et une sainte confiance.

Tous les cœurs les suivirent.

Ils traversèrent la France, la vieille patrie de leurs ancêtres, et la France fut émue en les voyant s'acheminer, si jeunes et si braves, vers la Ville des Martyrs. La poésie et l'éloquence saluèrent l'envi leur glorieux drapeau, et Dieu bénit le voyage *septante fois sept fois* puisqu'il leur a donné de voir Pie IX, d'entendre sa parole auguste et de combattre pour sa personne sacrée.

Et de cette guerre sainte, et de ce pèlerinage aux tombeaux des saints Apôtres ils ont rapporté, a

leurs blessures et des souvenirs qui ne le cèdent en douceur qu'à ceux qu'on rapporte du ciel, je ne sais quoi de merveilleux et de divin qui nous charme et nous attire : c'est sans doute une émanation de ce "Parfum de Rome" dont Ls. Veillot a si bien écrit.

Ces courageux défenseurs du Saint-Siège forment le plus beau fleuron de la couronne du Canada. Ils méritent l'éloge que les habitants de Béthulie discernèrent à Judith : " Vous êtes l'honneur de votre peuple ! "

Les archives de "l'Union Allet" sont ouvertes pour recevoir les souvenirs et les traditions de ces braves : c'est dire que ces archives seront du plus haut intérêt.

Les seconds, aspirant à se faire un nom à la suite des Raphaël ou des Mozart, et ne trouvant pas dans un pays jeune encore les guides dont ils ont besoin pour les diriger dans leur ascension vers l'idéal, disent adieu à la patrie pour revenir, quelques années plus tard, lui consacrer leur talent mûri par l'étude et formé par les maîtres. Ce sont des enfants bien nés que l'amour filial ramène dans les bras maternels, et qui n'ont pas de plus grand bonheur que de déposer aux pieds de leur mère chérie la brillante couronne dont la gloire a ceint leur front. Aussi la patrie déploie-t-elle tout ce qu'elle a d'amour au cœur pour fêter le retour de ces glorieux enfants, qui ne l'ont oubliée ni dans les merveilles de Paris, ni dans les magnificences de Londres, ni dans les splendeurs de l'Italie.

Quelles belles pages devront renfermer les Ar-

chives de ces nobles enfants des Muses ! quels souvenirs elles devront nous raconter, quels tableaux dérouler à nos regards, de quelle poésie nous enchanter, et quelles harmonies nous faire entendre

O Albani ! fille du Canada, qui as eu le triste courage de venir jusque sur les confins du pays qui t'a vue naître, sans daigner lui faire entendre une seule parole du cœur, une seule note de sympathie, toi qui possèdes une si belle voix pourtant, nous-dit-on, ne viendras-tu pas, un jour, mêler aux brises du Saint-Laurent au moins ton "dernier chant du cygne" ?

Les troisièmes, incompris et méconnus de leurs concitoyens, malgré leur talent ou leur génie, s'abandonnent à la colère comme Achille, en murmurant le mot de Scipion : "Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os." Et, trop ardents pour attendre, et trop blessés pour pardonner, ils s'en vont éparpillant sur la terre étrangère les fruits hâtifs d'un talent que le soleil de la patrie aurait dû seul mûrir ; et quand ils parlent du lieu de leur berceau, ce n'est que pour faire entendre hélas ! la note stridente et pleine d'amertume d'un ressentiment qu'ils auraient dû refouler au fond de leur cœur. Assurément, ils n'ont pas lu les beaux vers que le marquis de Foudras adresse à son fils, car ils auraient travaillé et souffert sans murmure, en attendant des jours meilleurs. Je les transcris ici pour eux :

“ Ne reste jamais sourd au cri de la patrie ;
 Sers-la dans le danger et plains-la dans l'erreur ;
 Défends-la, s'il le faut, au péril de ta vie,
 Jamais au prix de ton honneur.

Mais si tu l'as servie, il n'en faut rien prétendre ;
 On doit pour cette mère, à tout danger prochain,
 Toujours lever son bras, mais jamais ne le tendre
 Quand arrive le lendemain. ”

Ces beaux sentiments, qui sont l'écho de toutes les grandes âmes, semblent avoir été inspirés par ces paroles si pleines de noblesse du Rev. P. Lacordaire :

“ Quel que soit le traitement que me réserve ma patrie, je ne m'en plaindrai pas. J'espérerai en elle jusqu'à mon dernier soupir. Je comprends même ses injustices, je respecte même ses erreurs, non comme le courtisan qui adore son maître, mais comme l'ami qui sait par quels nœuds le mal s'enchaîne au bien dans le plus profond du cœur de son ami ” (1).

Il faut plaindre ces astres errants, qui n'ont plus voulu briller au firmament de la patrie, et tâcher de les ramener dans leur orbite par la douceur et la charité : c'est le seul procédé auquel ces fières intelligences voudront se soumettre. L'âme tourmentée de Saül s'apaisa aux sons harmonieux de la harpe de David, et c'est après avoir pleuré sur Patrocle qu'Achille reprit ses armes et triompha d'Hector.

Comme le fils de Pelée, ces transfuges du patriotisme, au lieu d'imiter les René et les Child-Harold,

(1) “ Mémoire, ” etc.

reviendront combattre sous le drapeau national à la voix de l'amitié ; et, sous le soleil de la patrie, bénis par leurs concitoyens, ils goûteront encore des jours heureux :

“Et sans crainte ils verront arriver la vieillesse,
Encor bénis par leurs enfants !”

4^o *La Colonisation.*

Je viens de dire l'éloge aussi éloquent que mérité que M^{sr} Lafleche fait des colons canadiens. Cet éloge est sans doute complet par lui-même, et tombe de trop haut pour ne pas suffire à ceux auxquels il s'adresse.—Mais, je croirais manquer à la justice autant qu'à l'amitié si je taisais ici le nom d'un prêtre que l'industrie réclame pour l'un de ses patrons, et que la colonisation nomme avec amour son apôtre : vous avez nommé le Révérend Monsieur A. Labelle, curé de S^t Jérôme.

Cet homme a une idée, qu'il poursuit avec la foi tenace et l'infatigable persévérance qui caractérisent les grandes natures et les cœurs héroïques. Il veut combler l'immense vallée de l'Ottawa de belles et riches paroisses. Et ce qu'il veut, il le fait, même en dépit des obstacles, et surtout en dépit des obstacles, car c'est alors qu'il est le plus actif, le plus intrépide et le plus sûr du triomphe.

Déjà de nombreuses familles ont répondu à son appel, et s'applaudissent d'avoir suivi ses conseils. L'impulsion est donnée ; d'autres familles viendront s'ajouter à celles-ci, et bientôt le désert aura disparu, et le nom de M. Labelle, déjà si glorieux, sera béni des heureux habitants de la Rivière Rouge, en attendant qu'il soit inscrit dans l'histoire

à côté des grands noms qui sont la gloire du Canada.

Les Révérends Pères Jésuites, ces nobles fils de S^t Ignace dont le dévoûment va au-devant de toutes les bonnes œuvres, ont tendu une main fraternelle au digne curé de S^t Jérôme; que dis-je? ils l'ont suivi dans ces régions incultes, et déjà ils ont marqué l'endroit où devront s'élever la chapelle, la maison d'école et la ferme modèle. Mais écoutons M. Labelle nous parler lui-même de son œuvre chérie :

“ A l'ombre du clocher paroissial qui est pour le colon le symbole du progrès, le canadien a vu grandir et prospérer son pays; et en apercevant, dans la forêt, le prêtre et la chapelle, ou seulement la place d'une église, il entrevoit dans un temps rapproché l'augmentation de la valeur de la propriété, le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, la municipalité religieuse, scolaire et civile.”

Comment pourrait-il être déçu dans ces espérances?

“ C'est ainsi que ses ancêtres ont jalonné le Saint-Laurent de magnifiques et florissants établissements. Il sait que l'homme ne vit pas seulement de pain, que s'il est pauvre sur la terre, il est riche dans le ciel, et, si la mort se présente à lui, à sa femme, à ses enfants, avec son triste cortège, le médecin des âmes est là pour lui ouvrir les portes de la Jérusalem céleste. Peut-on reprocher à un chrétien de préférer le ciel à la terre ?

“ Que dire de la femme canadienne, cet ange de piété, ce modèle de toutes les vertus, ce trésor

inappréciable de la famille, cette gardienne vigilante de l'innocence de ses enfants ? Elle aussi aime par-dessus tout à aller répandre ses ferventes prières au pied des autels. C'est là qu'elle ravive ses forces, se fortifie contre la souffrance et trouve sa principale consolation. C'est là que son âme sensible, tourmentée de mille inquiétudes, ne s'apaise que par le spectacle de tous les membres de la famille qui pratiquent fidèlement la religion ; et à la pensée des biens spirituels que le ministre du Seigneur peut lui donner, elle oublie ses peines, ses misères, la faim, les afflictions, les maladies."

"Le mouvement colonisateur est déjà créé, il grandit à chaque instant ; il enfante des prodiges ; il ne faut plus que l'entretenir et le seconder par de légers sacrifices qui ne seront lourds pour personne, et, dans quelques années, le résultat sera extraordinaire pour le commerce et la prospérité de Montréal, la paix et le bonheur d'une multitude de familles.

"Ce serait un moyen puissant de porter remède à ce chancre de l'émigration qui nous dévore en éparpillant, dans les pays étrangers, les forces vives de la nation. Elever un enfant, en faire un homme dans la force du mot, et perdre de suite le bénéfice de son intelligence et de son travail, au profit des pays étrangers, c'est un malheur que l'on ne saurait trop déplorer.

"Que nous a servi d'avoir fait de grandes dépenses pour amener au milieu de nous des émigrants, si, pour un qui s'y fixe, deux de nos concitoyens quittent le sol natal ! Veut-on renou-

veler ici le malheur des Danaïdes ? Quand le tiers de la population irlandaise, pour fuir la misère, se répandait par tout l'univers, les nations étaient frappées de stupeur. Proportionnellement, notre exode a été plus considérable. Avons-nous tous rempli notre devoir pour amoindrir un si grand mal ? Je ne le pense pas. Ne laissons donc pas à nos gouvernants le soin de tout faire, tâche qu'il leur est impossible d'accomplir ; mais que chaque particulier travaille efficacement, dans la mesure de ses moyens et dans sa sphère d'action, autant qu'il le pourra, à nous guérir de ce fléau qui décime notre province. La plus grosse part retombera encore sur le gouvernement, et rien de plus facile que de le forcer à s'en acquitter noblement.

“ Nous avons des familles nombreuses, il est vrai ; mais en retour, nous avons un territoire immense à peupler, des ressources extraordinaires à développer, et la divine Providence, en favorisant la fécondité de nos familles, nous a dotés en même temps pour les établir de vastes domaines remarquables par leur fertilité. N'est-il pas à croire que Dieu, en nous faisant naître sur le sol chéri du Canada, dans l'empire britannique, nous a marqué pour toujours notre place dans notre beau pays et non ailleurs ? ” (1)

(1) C'est aussi l'opinion de Mgr Lafèche, opinion que Sa Grandeur a admirablement bien développée dans son beau livre : “ Quelques considérations sur les rapports de la *Société civile* avec la religion et la famille.”

“ *La Société de Colonisation du Nord.* ”

“ L'évêque de Montréal sera le président *ex-officio* de cette association. Il sera l'âme dirigeante de cette société, et rien ne sera fait sans son approbation, et tous nous nous rangerons autour de lui comme un seul homme, pour pousser notre pays dans la voie du progrès et de la prospérité. Chacun aura sa part dans ce grand mouvement colonisateur, et l'honneur rejaillira également sur tous les membres de la société.

“ Etant enfants du même Dieu, sujets du même empire, ayant les mêmes obligations à remplir par intérêt et par conscience envers la souveraineté temporelle, nous recevrons avec plaisir les colons protestants qui viendront se fixer dans nos nouveaux cantons : nous partagerons avec eux notre joie, notre bonheur et notre prospérité, qui seront cimentés par la charité et l'amour de la patrie. Nous nous rappellerons ces mots de Bossuet qui regardent tous les citoyens d'un même royaume. “ La société humaine dit-il, demande que l'on aime la terre où l'on habite ensemble : on la regarde comme une mère et une nourrice commune, on s'y attache et cela unit. C'est ce que les latins appellent *caritas patrisoli*, l'amour du sol natal, et ils le regardent comme un lien entre les hommes. Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra dans son sein quand ils seront morts.”

“ Il semble que la colonisation de la vallée de

Ottawa appartient d'une manière spéciale au diocèse de Montréal, celle du St Maurice aux Trois-Rivières, celle du lac St Jean à l'archidiocèse, celle des Cantons de l'Est et de la Beauce à St Hyacinthe et à Lévis, celle de la Gaspésie à Rimouski.

“ *Annales.* ”

“ Si nos ressources le permettent, nous publierons une fois dans l'année, les annales de la colonisation du diocèse de Montréal. Ce sera un bulletin du progrès religieux et matériel de cette colonisation. Les directeurs *ex-officio* qui donneront annuellement une piastre, recevront *gratis* ces annales.” (1)

Je viens de nommer les Jésuites, qui ont conquis le pays à la foi ; je ne dois pas omettre les Oblats, qui le reconquirent.

Rivalisant de zèle et de popularité avec les fils de Loyola, les enfants du Vénérable Mazenod se livrent avec succès à l'enseignement dans leurs collèges, et à la conquête des âmes dans les villes et jusque chez les peuplades sauvages les plus barbares. Depuis trente ans, les déserts de l'Ouest voient ces intrépides missionnaires courir après les brebis égarées, sans jamais ralentir leur course. Ils ont évangélisé les indiens de la Rivière-Rouge, fait surgir des prairies et des forêts la province de Manitoba, et porté le flambeau de la vérité jusqu'à a rivière MacKenzie !

(1) Pamphlet sur la Colonisation, par le Rév. A. Labelle, curé de St. Jérôme.

Entre tous ces intrépides apôtres de la bonne nouvelle, le nom de l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Taché, brille au premier rang. Quelle glorieuse carrière ce saint missionnaire a déjà parcourue, et quelle belle et merveilleuse histoire sera celle de ce François-Xavier et de cet Athanase de l'Eglise du Canada !

A la suite de ces héros de la foi et du dévouement, je salue avec orgueil un autre compatriote, le R^{ev} P. Lacasse. C'est le grand colonisateur de la vallée du Saguenay et le digne émule du R^{ev} M. Labelle. Il vient d'écrire un livre : "*Une Mine pour les Cultivateurs* qui a déjà fait le tour du Canada, et que tout le monde sait par cœur. Ceux qui aiment les douces causeries du soir trouveront ce petit livre charmant et très instructif en même temps. Dans l'âme de cet apôtre la religion et la patrie se comprennent, s'embrassent et font des miracles. C'est un vrai type canadien dont j'aime le sans-gêne, et dont j'admire le bon sens.

Je ne puis résister ici Messieurs, au plaisir de vous citer les lignes suivantes, écrites par un avocat de la colonisation :

"A M. Rameau, dit le rédacteur du "Nord," M. J. A. Hervieux, revient l'honneur d'avoir lui étranger à notre pays, compris et dit que l'avenir de notre nationalité dépendait de notre zèle à nous emparer du sol. Dans son livre "La France aux Colonies," M. Rameau a esquissé à grand traits, avec une vérité frappante, les aptitudes des canadiens français et leur avenir probable comme nation. Dans son passage rapide au milieu de nous,

il y a vingt ans, il nous a appréciés, et il a reconnu nos besoins et nos tendances avec une sûreté de coup d'œil étonnante. L'étude de notre histoire lui fit connaître notre force d'expansion et nos qualités peu communes comme peuple colonisateur.

“ Le public qui, alors, pensait fort peu à la colonisation, commence à comprendre l'importance de cette question et à s'en occuper sérieusement. Cet heureux changement est dû, en grande partie, aux efforts persévérants du R^{ev} M. Labelle. C'est sous son impulsion que les sociétés de colonisation se sont formées, et que s'est établi le courant qui entraîne depuis quelques années dans la vallée de l'Ottawa un nombre toujours croissant de familles canadiennes. C'est encore grâce à lui que le projet de l'établissement d'une ferme-modèle et d'une école d'agriculture sous l'habile direction des RR. Pères Jésuites est en bonne voie d'exécution. Comme M. Rameau, M. Labelle a compris que nous ne pouvons subsister comme race distincte, au milieu de nos compatriotes d'origine différente, qu'en nous emparant du sol. Nous devons à ces deux hommes supérieurs l'heureux mouvement dans ce sens qui se produit de plus en plus parmi nous.”

Le nom de M. Rameau éveille involontairement le souvenir des braves Acadiens dont il a dit de si belles choses, d'autant plus belles qu'elles sont mieux méritées. Je n'écris pas ce nom, synonyme de foi, d'honneur et de fidélité, sans éprouver une douce émotion, car mes ancêtres maternels, les Thibeau, étaient acadiens comme les Richard,

les Hébert et les Landry. J'étais bien jeune quand j'entendis, pour la première fois, de la bouche de ma mère, le récit de leur lamentable histoire; jamais je n'oublierai l'impression d'étonnement que cette histoire fit sur ma jeune imagination, non plus que la profonde sympathie qu'elle fit naître dans mon âme sensible. J'ai lu bien des fois depuis cette douloureuse page de notre histoire, et toujours j'ai senti ma poitrine oppressée; et maintenant encore, quand je la relis, surtout dans le beau livre de M. N. Bourassa, *Jacques et Marie*, mon cœur est noyé dans les larmes.

Nobles Acadiens, mes amis et mes frères, que nous venons de rencontrer avec tant de bonheur à la grande fête de la patrie, depuis l'héroïque Dru-court et sa digne compagne, vous n'avez pas dégénéré! Vous portez toujours dans vos cœurs magnanimes la religion de vos pères et sur vos fronts le cachet indélébile de votre fière origine; et pas plus que les Canadiens, vous n'avez laissé votre foi, votre langue et votre nationalité faire naufrage dans les flots de l'erreur et de l'oppression qui vous ont entourés de toutes parts plus étroitement encore que l'Océan qui bat vos rivages! Oh! quelles luttes, quelles victoires et quels souvenirs vous avez à enrégistrer dans vos livres de famille! Hâtez-vous de les écrire et de les transmettre à vos descendants; vous ne pourrez leur léguer un plus glorieux héritage; et je serais trop heureux, si un seul de mes volumes sur la famille était reçu à l'un de vos foyers, comme on a coutume de recevoir un frère et un ami.

Infortunés compatriotes des Etats-Unis, qui mangez, sur une terre étrangère, le pain amer de l'exil, ne soyez pas plus longtemps sourds à la voix de la patrie qui vous appelle à grands cris dans son sein : vous trouverez une mère qui oubliera votre longue absence, et des frères qui fêteront votre retour !

Monsieur le curé Labelle, les révérends Pères Jésuites et la vallée de l'Ottawa vous attendent, et sur les bords charmants du Lac St' Jean, le R^{er} P. Lacasse vous tend les bras !

Levez-vous donc, brisez vos chaînes, et armez-vous de la hache du colon, cette arme que savaient si bien manier nos ancêtres, et bientôt votre *labour* et votre persévérance vous auront fait retrouver la *terre de famille* que vous avez perdue ! ”

“ Aimez, ô canadiens, le sol qui vous vit naître,
Et qu'il ne soit jamais qu'à vous !
Sur les bords étrangers chacun est votre maître :
Demeurez libres parmi nous !
Aimez votre village et vos temples champêtres
Où Dieu vous parla tant de fois ;
Aimez le cimetière où dorment les ancêtres
Sous l'humble égide de la foi ! ” (1)

(PAMPHILE LEMAY.) (2)

(1) Voyez le livre de Ruth, et les belles pages écrites par Fénelon dans les livres douzième et vingt-deuxième du “ Télémaque ” ; par Chateaubriand dans le chant 2^e des “ Martyrs ” ; par Mgr Dupanloup dans le 3^e volume de “ La Haute Education ” ; par M. Patrice Lacombe dans son charmant opuscule ; “ *La terre paternelle* ” et par le Rev. P. Lacasse, O. M. I., dans son livre si plein de bon sens pratique, ayant pour titre : “ *Une mine produisant l'Or et l'Argent* ” et par M. Arthur Buies, dans son beau livre récemment

(2) Une “ Gerbe. ”

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR E. A. TASCHEREAU,
CHEVÊQUE DE QUÉBEC, SUR LA COLONISATION,
SEPTEMBRE 1880.

Au Clergé, Séculier et Régulier et à tous les Fils de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Depuis longtemps, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, voit avec chagrin un certain nombre de familles canadiennes-françaises quitter cette province pour aller s'établir dans les Etats-Unis, où trop souvent elles perdent leur foi et ne trouvent que déception et misère.

Deux causes principales sont assignées à cette détermination volontaire et funeste auquel se condamnent nos compatriotes. Les Pères de notre cinquième Concile (No. 26, 22 mai 1873) les signalent dans une pastorale commune : " Une chose est certaine dans nos yeux, disent-ils, c'est que l'émigration n'aurait plus de prétextes et s'arrêterait, si les parents employaient à préparer pour leurs enfants des établissements dans les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance."

Oui, N. T. C. F., dirons-nous avec ces mêmes Pères, " C'est depuis qu'un luxe effréné a envahi nos campagnes que cette émigration a pris

publié : " *Le Saguenay et la Vallée du Lac St Jean.*"
trois derniers ouvrages sont à vendre chez MM. Beauché et Valois; chaque foyer canadien devrait en posséder un exemplaire.

“ proportions si alarmantes. On s'endette outr
“ mesure pour se procurer des toilettes extra
“ vagantes, des ameublements trop riches pour le
“ moyens dont on dispose, pour fêter des amis
“ pour paraître en public avec des équipage
“ magnifiques ; en un mot, *l'orgueil de la vie*
“ comme l'appelle l'apôtre Saint-Jean (I. Ep. II. 16.)
“ entrant en conspiration infernale avec la *concu*
“ *piscence de la chair et la concupiscence des yeux*
“ s'attaque avec acharnement à la fortune tempo
“ relle des familles, pour arriver à la ruine éter
“ nelle des âmes.”

“ L'intempérance, ce vice dégradant, ce vice
“ funeste à la fortune et au repos des familles, à
“ la santé et à la vie de ses malheureuses victimes
“ ce vice enfin qu'on peut appeler avec vérité une
“ des grandes portes de l'enfer, l'intempérance
“ disons-nous, en appauvrissant les familles, et en
“ diminuant l'esprit de foi, pousse un certain
“ nombre de nos compatriotes à aller aux Etats
“ Unis.”

Voilà donc, N. T. C. F., trois grands maux qui désolent notre patrie, le luxe, l'intempérance et l'émigration. Or, aujourd'hui comme toujours, la religion vient vous proposer un remède facile et efficace à tous ces maux à la fois.

Nous établissons dans notre diocèse une société de colonisation dont la direction sera confiée à un conseil composé d'hommes dont le zèle, le désintéressement et le patriotisme sont connus de tous. Aidé de leurs sages conseils et de la connaissance parfaite qu'ils ont de tout le territoire de ce vaste

diocèse, nous comptons, avec l'aide de Dieu, pouvoir donner à la colonisation un élan tout nouveau et dont les fruits abondants réjouiront les cœurs de tous ceux qui aiment notre patrie.

Mais, N. T. C. F., pour réussir dans cette grande entreprise, nous avons besoin de votre concours.

1^o Concours de votre *zèle* pour cette œuvre dont vous comprenez sans peine l'importance majeure et urgente. Notre nationalité, notre religion, et, par conséquent, l'avenir spirituel et temporel de vos enfants et de vos compatriotes, y sont profondément intéressés.

Nous nommons pour *zélateurs* de l'œuvre tous les curés et supérieurs de séminaires, collèges et communautés. Ils nommeront, chacun dans sa paroisse ou son établissement, des *collecteurs et collectrices* chargés de recueillir à domicile la contribution annuelle des membres et les noms de ceux qui veulent se faire inscrire. Que chacun se prête volontiers à rendre ce service à la religion et à la patrie. Faites connaître cette œuvre à ceux qui l'ignorent; excitez le zèle et la générosité de ceux qui ne paraissent pas assez portés en sa faveur; donnez l'exemple, toujours plus efficace que les paroles.

2^o Concours de votre *générosité*, ou, pour employer une expression plus chrétienne et plus divine, concours de votre *charité*, la première, la plus excellente de toutes les vertus, sans laquelle au témoignage de l'apôtre S. Paul (Cor. XIII. 19) nous ne sommes rien devant Dieu. Oui, N. T. C. F., concours de votre *charité*, car il ne s'agit pas seule-

ment d'aider à l'établissement d'un certain nombre de vos enfants et de vos compatriotes, ce qui est déjà un grand acte de charité, une aumône corporelle très-efficace, mais aussi de procurer la gloire de votre Dieu en conservant dans les sentiers de la foi un grand nombre de familles qui, sans cela, iraient ailleurs s'exposer au danger de perdre la foi et de périr éternellement.

Nous vous demandons chaque année la petite aumône de dix centins par personne. Cette aumône vous donnera droit aux fruits d'une messe qui sera célébrée chaque mois pour attirer les bénédictions spirituelles et temporelles sur tous les membres de l'association. Vous aurez donc la bénédiction de la charité de Dieu que vous glorifiez et du prochain que vous aidez ; la bénédiction de la foi dont vous conservez et augmentez le règne dans notre chère patrie ; la bénédiction de l'espérance par la grâce et la miséricorde que Dieu répand sur ceux qui l'aiment et le servent, et par la gloire éternelle qui récompense même un verre d'eau donné pour l'amour de Dieu. Fallût-il pour cela sacrifier quelque petite dépense, quelque plaisir, nous sommes certain que votre foi et votre patriotisme vous feront saisir avec bonheur une si belle occasion de bien mériter de l'un et de l'autre.

3^e Enfin N. T. C. F. nous comptons sur le concours de tous les parents chrétiens, surtout des cultivateurs, afin que vous donniez vos enfants à la colonisation ou plutôt à la patrie, à la religion, à Dieu même.

Oui, N. T. C. F. ; ne vous contentez pas de

donner à cette bonne œuvre votre zèle, votre contribution annuelle ; donnez-y vos enfants, car c'est pour eux qu'elle est plus directement établie. Le plus souvent dans les familles tant soit peu nombreuses, l'héritage paternel tant soit peu partagé se réduit presque à rien. La colonisation vous offre un moyen facile pour assurer leur avenir. Vos fils iront dans la forêt arroser la terre d'une sueur qui la fécondera en peu d'années, et leur permettra de jeter bientôt la base de nouvelles familles où les filles trouveront leur place à leur tour. Avec ce que vos fils auraient inutilement dépensé en voitures et en habillements de luxe, et peut-être, hélas ! en débauches, vous pourrez les aider facilement à se créer en peu d'années un établissement où ils trouveront un bonheur et une aisance que l'oisiveté, le luxe et le plaisir ne leur donneront certainement jamais. L'expérience est là pour prouver que ces courageux colons, qui n'ont pas eu peur des épreuves auxquelles leur condition, comme toutes les autres est exposée, ont fini par se créer une position infiniment préférable, sous tous les rapports, à cet exil et à cet esclavage que certaines familles sont allées chercher dans les manufactures des Etats-Unis. Combien de ces pauvres exilés qui voudraient revenir au pays et qui n'en ont ni les moyens ni la force ! Combien de jeunes gens et de jeunes filles qui ont perdu la santé, et même la vie, dans l'air empesté de ces manufactures où ils travaillent sans relâche comme des esclaves ! Et parmi ceux qui ont survécu, combien peu ont réussi à mettre leur vieillesse à l'abri

de la misère ! Parcourez, au contraire, ces nouvelles colonies de défricheurs intrépides qui ont fondé des paroisses aujourd'hui florissantes ; vous y voyez partout régner la santé, les joies de la famille, la foi et la religion. C'est un spectacle dont nous avons été nous-même le témoin dans nos visites pastorales et dont nous ne cessons de remercier Dieu.

Donnez vos enfants à la colonisation. La nouvelle société leur procurera les informations dont ils auront besoin ; elle les encouragera et leur facilitera leur rude tâche. Comme une tendre mère, elle essuiera leurs larmes et veillera surtout à ce que les secours et les consolations divines de la religion ne manquent point à ces chers enfants dont le salut vous est si justement à cœur.

Profitant de l'expérience déjà acquise, la société laissera aux parents le soin de nourrir et d'entretenir leurs enfants jusqu'au moment où ceux-ci seront en état de se suffire à eux-mêmes ; car il est bien connu que les colons qui comptent pour cela sur d'autres ressources que sur celles de la famille, ne déploient pas toute l'énergie dont ils sont capables et trop souvent consomment dans l'oisiveté ou le plaisir les secours qui viennent d'ailleurs. Néanmoins la société se fera un bonheur et un devoir de venir en aide à ceux que des circonstances extraordinaires, mais non pas leur paresse ou leur conduite auraient réduits à la misère. La gelée, la grêle, le feu, l'inondation, une maladie prolongée et autres accidents, seront pris en sérieuse considération et les victimes seront encou-

ragées et secourues autant que le permettront les ressources dont la société pourra disposer. Dans l'ouverture ou la réparation des chemins dont le gouvernement est chargé, il se présente parfois de petites dépenses imprévues et qui peuvent néanmoins servir beaucoup au progrès d'une nouvelle colonie ; l'association y pourvoira avec promptitude, sauf à obtenir compensation du gouvernement, si celui-ci le juge à propos.

L'œuvre de la propagation de la foi suffit déjà à peine pour construire des chapelles et soutenir des missionnaires dans les nouveaux établissements ; la société de colonisation viendra à son secours pour procurer de suite aux nouveaux colons les encouragements et les consolations de la religion.

Voilà, N. T. C. F., tout le plan de cette organisation qui nous paraît à la fois simple et efficace, et qui, avec la grâce de Dieu et votre coopération, produira, nous l'espérons, ses fruits de bénédiction pour le temps et pour l'éternité. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés qu'il y aura à surmonter surtout dans les commencements : toute œuvre chrétienne a besoin, pour réussir, d'être marquée du sceau de la croix, mais c'est dans ce signe divin que réside la victoire. Vos prières et votre concours en assureront le succès.

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1^o Nous établissons une société de colonisation dans notre diocèse ; le *conseil d'administration* sera composé de l'Archevêque, président ex-officio et de

quatre membres nommés par lui, dont deux laïques et deux prêtres.

2° Pour être membre de l'association il suffira de se faire inscrire par un zéléteur et de contribuer annuellement dix centins pour l'œuvre.

3° Messieurs les curés et supérieurs des séminaires, collègues et communautés seront *zéléteurs* ex-officio. Ils nommeront des *collecteurs et collectrices* chargés de recueillir à domicile les noms et les contributions des membres.

4° Tous les ans, au temps que chaque curé jugera plus opportun, une quête sera faite un dimanche ou fête d'obligation, dans toutes les églises de l'archidiocèse et le produit en sera immédiatement envoyé à l'archevêque pour y être à la disposition du conseil d'administration de la société.

5° Chaque mois une messe sera célébrée dans la basilique de Québec pour attirer les bénédictions de Dieu sur tous les membres de l'association et sur les colons qu'elle assiste directement ou indirectement. Les membres défunts y auront aussi leur part.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception et plus tard, chaque année, le dimanche qui précèdera la quête ordonnée pour la société.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le premier septembre mil huit cent quatre-vingt.

† E. A. ARCH. DE QUEBEC.

Je n'ai pas de commentaire à faire sur ce Mandement, chef-d'œuvre de foi et de patriotisme. Je me permettrai seulement, à propos de l'intempérance, de recommander ici de toutes mes forces l'excellent opuscule de mon ami le R. P. P. Paquin, O. M. I. sur "Les propriétés délétères des Liqueurs Spéritueuses." (L'intempérant qui ne se convertit pas après l'avoir lu est incorrigible ; il a perdu le sens, et il n'y a plus qu'un miracle qui puisse l'empêcher de perdre son âme.....)

5^e *L'Atelier ou l'Usine.*

L'atelier ou l'usine pourront être décrits sommairement comme l'a été l'héritage rural : la méthode à suivre est la même ; seulement il y a lieu de préciser le point qui, dans ce grand sujet, se lie de la manière la plus étroite à la tradition domestique.

Jusqu'à ce jour, les divers groupes industriels étaient constitués à l'image de la famille ; mêmes principes, mêmes pratiques. Le patron se regardait comme le père de ses ouvriers ; ceux-ci le respectaient, s'attachaient à lui, s'intéressaient à ses pensées d'avenir, et ils lui demeuraient fidèles, parcequ'ils étaient sûrs de trouver, soit pour eux, soit pour leurs enfants, de semblables sentiments et une égale assistance chez celui de ses fils qui lui succéderait.

L'individualisme détruit cette harmonie.

Mais les sociétés chrétiennes possèdent en elles des principes de vie plus puissants que les ferments de destruction. L'invasion du mal a été suivie de

lamentables désordres, et ces désordres mêmes ont mieux fait sentir à une élite, chaque jour plus nombreuse, de chefs d'industrie l'urgence de venir à la mise en pratique du grand principe de la responsabilité. Ils ont senti qu'ils ne pouvaient se désintéresser du sort de leurs ouvriers ; l'idée de la paternité a repris ses droits, et les institutions les plus utiles à la moralité, à la dignité, au bien-être des collaborateurs et auxiliaires de leurs travaux, forment aujourd'hui tout un sujet d'études pour le moraliste comme pour l'économiste. Crèches, salles d'asile, écoles, sociétés de secours mutuels, caisses d'épargne, assurances sur la vie, assurances en cas d'accidents, fournitures d'aliments et de vêtements à prix réduits, constructions de maisons pour les ménages ouvriers, tels ont été les premiers bienfaits acquis dans l'ordre matériel. D'autres, plus pénétrés de l'esprit chrétien, se sont occupés de la restauration ou de la préservation des mœurs : respect du dimanche, répression des blasphèmes et des propos licencieux, séparation des sexes, rapports personnels du patron avec ses ouvriers, choix de contre-maîtres éprouvés, instructions et fêtes religieuses, messes, mariages, funérailles chrétiennes, etc.

Le Livre de raison ne peut tout embrasser ; mais, puisqu'il est le *livre d'or* de la famille, pourquoi ne deviendrait-il pas encore, dans une juste mesure, et pour tout ce qu'il y a de plus utile à mentionner, celui de l'atelier ou de l'usine, considérés comme des annexes du foyer domestique ? Pourquoi, dans l'intérêt même de l'instruction des enfants, le père

n'y marquerait-il pas, aussi brièvement que possible, ce que sa conscience et l'expérience lui ont fait établir pour le bon ordre moral et chrétien de son établissement industriel ?

Le modèle n'est pas à chercher sous ce rapport, il est tout trouvé, et il est de nature à inspirer l'admiration, en même temps que le désir de le suivre, quoique de loin. M. Léon Harmel a raconté, en tête de son "*Manuel d'une corporation chrétienne*," ce que sa famille et lui ont fait de l'usine de Val-des-Bois. "En décrivant les œuvres établies ici par la foi et la persévérance, dit-il dans une lettre à un ami, nous n'avons fait que retracer la vie du *bon père*. Vous connaissez le vénérable patriarche, l'orgueil et l'amour de toute notre grande famille. Un fils peut bien parler de son père, et il lui serait permis de ne rien taire à son sujet. Cependant..., nous avons un objectif plus élevé ; nous avons à glorifier notre père qui est au ciel, et à montrer comment son règne a amené dans notre petit centre la paix, l'union et la joie véritables, tous les biens, en un mot, qu'on cherche vainement en dehors de Dieu.

"Par une action persévérante de plusieurs années, nous sommes arrivés au but que nous avons ambitionné. Les familles sont reconstituées, la paix et l'amour ont remplacé au foyer le trouble et les querelles. La mère se réjouit du changement qui s'est opéré dans son mari et dans ses enfants ; le père a retrouvé dans une vie nouvelle le courage et la joie du travail. *L'économie a éteint les dettes et créé l'épargne*. Les fêtes de famille ont

ramené cette douce gaieté qui repose des fatigues de la vie. Quand nous sommes réunis tous ensemble, au milieu de ces bons et loyaux visages transformés par l'influence chrétienne, on lit dans les yeux la confiance et l'amour, et on remercie le bon Dieu qui a fait la grande famille du Val-des-Bois."

Au congrès de Malines de 1867 un grand orateur, qui depuis.....mais alors il réjouissait l'Église,— prononçait ces remarquables paroles, qui sont le digne pendant et la confirmation de celles que je viens de citer :

“L'atelier est, après la famille, le second centre, le second foyer de l'éducation du peuple. Mais qu'est-ce qu'un atelier bien compris, bien organisé ? C'est celui où l'on reconnaît pratiquement dans l'ouvrier, et surtout dans l'enfant, la dignité et les droits de l'être personnel. Un être personnel est toujours une fin, jamais un moyen ; on ne peut s'en servir, comme on ferait d'un animal sans raison ou d'un instrument sans conscience. Si l'on en attend des services, si l'on en retire des profits, il faut disposer de lui, comme Dieu fait de nous, avec un grand respect : *cum magnâ reverentiâ disponis nos*. Qu'est-ce qu'un atelier bien constitué ? C'est celui qui a à sa tête un patron honnête homme, un patron vraiment digne du nom qu'il porte. On a vu dans ce nom je ne sais quoi de ridicule et d'odieux, et moi je le trouve très-grand, très-superbe, et surtout très-chrétien. J'y vois l'idée d'une paternité, et dans cette idée même, la solution pratique de nos questions sociales, par des

rapports de mutuelle affection, par l'association libre, et cependant étroite et durable, des maîtres et des ouvriers.

“Messieurs, un mot encore de l'atelier.—C'est lui qui doit achever la formation de l'homme moral et religieux, en même temps qu'il accomplira celle de l'ouvrier intelligent et habile. Il n'est pas seulement l'école par excellence de la profession, il l'est aussi de la vie. La famille, avec ses auxiliaires l'école et le catéchisme, a fait la théorie de la vie plus qu'elle n'en a donné la pratique. Les enseignements du bien y sont tombés dans l'âme de l'enfant sous la forme d'une révélation mystérieuse dont il a senti la puissance et la beauté, mais dont il n'a pu saisir toute la portée... Mais que l'enfant rencontre un de ces ateliers trop rares aujourd'hui, qui sont le prolongement de l'école et du foyer ; qu'il y entende et qu'il y voie le commentaire pratique de tout ce qu'il a cru, de tout ce qu'il a aimé ; qu'il y respire cet air hygiénique des âmes, ce grand souffle rafraîchissant et fortifiant de la conscience et du cœur ; et bientôt vous verrez éclore en lui sous une forme virile ces vertus du jeune âge couvées sous les deux ailes sacrées de la famille et de la religion, réchauffées au contact de ces deux cœurs qui se valent,—je n'ose pas dire que l'un surpasse l'autre, tant Dieu les a faits, pour le berceau de l'homme, dans une semblable tendresse et dans une égale piété,—le cœur de la mère et le cœur du prêtre.” (1)

J'aime l'ouvrier, Messieurs, l'ouvrier honnête et

(1) R, P. Hyacinthe.

laborieux. J'aime à le voir revenant gaiement, après son rude labeur, auprès de sa famille bien aimée ! Et chaque fois que je le rencontre, je suis tenté de me découvrir, car je pense alors à l'Homme-Dieu, dont les mains divines ne dédaignèrent pas, après avoir façonné l'univers, de manier les outils de l'artisan dans l'atelier de Joseph. Et je me dis en voyant passer cet homme : la religion peut avoir des défenseurs plus savants ; mais, tant qu'il sera l'homme du travail et du devoir, elle ne peut avoir de serviteur plus fidèle ; la patrie peut avoir des citoyens plus instruits, mais elle n'en saurait avoir de plus honorable et plus dévoué.

“ La patrie vit du concours et du travail de tous ses enfants, a dit Jouffroy, et dans la mécanique de la société il n'y a point de ressort inutile. Entre le ministre qui gouverne l'Etat et l'artisan qui contribue à sa prospérité par le travail de ses mains, il n'y a qu'une différence, c'est que la fonction de l'un est plus élevée que celle de l'autre ; mais, à les bien remplir, le mérite moral est le même.”

Honnête et laborieux ouvrier, reconnais donc ta dignité, et ne rougis pas, toi dont les titres nobiliaires remontent à la divine maison de Nazareth, d'écrire, toi aussi, de ta main virile et loyale, les traditions de ta famille et les annales de ton foyer.

TROISIÈME CONFÉRENCE

27 JANVIER 1881.

M. le Président, M. le Surintendant, Messieurs,

L'étude que j'ai commencée, il y a un an, sur "la famille et ses traditions," s'est développée jusqu'au point de former aujourd'hui un volume assez considérable.

Avant de s'embarquer sur l'océan de la publicité, si fertile en naufrages, elle vient vous faire ses adieux et vous demander, en vous remerciant de l'encouragement que vous lui avez donné, de prier le ciel qu'elle ait une heureuse traversée.

Veillez lui permettre, Messieurs, avant ce solennel départ, de vous lire quelques pages encore en famille.

Parmi ces pages, il en est une que je dois ouvrir avant toutes les autres, bien qu'elle soit sombre et mélancolique : c'est la page qui parle de la mort. Voici ce que dit cette page, et ce qu'elle vous adresse en ce moment, M. le Surintendant : "Le cœur encore tout saignant de la plaie que la mort

vient de vous faire, (1) vous venez chercher au sein de cette famille qui vous est dévouée, une diversion à votre douleur dans l'accomplissement du devoir. Veuillez croire, M. le Surintendant, que cette famille sympathise de tout cœur à votre affliction et qu'elle voudrait sécher toutes vos larmes ; mais il est des peines que Dieu seul peut consoler. C'est ici que la Foi et l'Espérance jouent leur plus beau rôle ; elles disent à la douleur en deuil : " Le tombeau ne renferme pas la meilleure part de l'être chéri que tu pleures. Regarde le ciel ! Dieu est père aussi, et le meilleur des pères : " C'est lui qui donne et qui ôte les enfants, et il sait pourquoi." Dans le port tranquille de l'éternité ton fils sera pour toujours à l'abri des orages de la terre et des séductions du monde. Que la volonté de Dieu soit faite, et que son saint nom soit béni !"

Maintenant, Messieurs, voici les sujets pour lesquels je sollicite, ce soir, votre bienveillance ordinaire : le testament, la bénédiction paternelle, le conseils aux enfants, et les archives des collèges et des couvents.

(1) L'Honorable G. Ouimet avait vu, deux jours auparavant, la tombe se fermer sur un de ses fils, âgé de 16 ans, pendant qu'il faisait son cours avec beaucoup de succès au Séminaire de Québec.

TROISIÈME PARTIE.

L'AVENIR.

LE TESTAMENT ET LES ENSEIGNEMENTS PATERNELS.

I. Indication du lieu où est déposé le Testament et de sa date.

On ne saurait trop recommander aux familles la pratique et le respect du testament. Il s'agit de leur destinée, de leur avenir; or, quoi de plus important pour cet avenir que la sollicitude avec laquelle doit s'effectuer le grand acte qui règle la transmission et la conservation du patrimoine domestique ?

Nos pères voyaient en lui "le couronnement de leur vie" dans l'ordre des choses temporelles; ils le considéraient comme un devoir religieux, dont l'observation a été prescrite par Dieu lui-même; et ils ont offert à notre imitation de belles et chrétiennes formules, toutes pleines de la fermeté de leur âme:—"Ne voulant pas que la mort nous trouve par notre négligence décédés *sans avoir ordonné et disposé de nos biens temporels que Dieu, par sa grâce, nous a prêtés*;—ne sachant pas si la

mort nous surprendra, *et de voulant n'être dépourvus ni de confession ni de testament, etc...*” Combien peu, de nos jours, ont une si sage prévoyance ! On en a d'autant moins à cet égard que les mœurs deviennent plus sensuelles. Comme le disait le R. P. Lacordaire, la pensée de la mort ne nous vient plus que par le côté sombre de l'âme, tandis que dans les siècles de foi elle arrivait par le plus lumineux et le plus serein, comme le soleil sort de l'horizon. Nos pères ne connaissaient pas les terreurs que la seule idée d'avoir à faire son testament cause à nos contemporains.

“Le testament est le triomphe de la liberté dans le droit civil, dit M. Troplong. Un peuple n'est pas libre s'il n'a pas le droit de tester, et la liberté du testament est l'une des plus grandes preuves de la liberté civile.”

“Deux peuples, dit M. Claudio Jannet, justifient avec éclat ces belles paroles. La puissance paternelle et le respect du testament firent, il y a plus de deux mille ans, la grandeur des Romains. La liberté testamentaire, considérée et exercée, non pas comme un privilège, mais comme le droit de tous sans distinction et sans exception, est aujourd'hui pour la race anglo-saxonne, dans l'ancien et le nouveau monde, la pierre angulaire des institutions sociales et peut-être la première des institutions nationales. Il en est de même des Etats-Unis.” (1)

Au sein des anciennes familles, toutes profondément religieuses, la mort semble s'effacer ; la

(1) Claudio Jannet, “Les Etats-Unis contemporains.”

vie apparaît, elle est toujours la même, toujours puissante et rayonnante, et l'on croirait retrouver les ancêtres dans la personne de leurs descendants.

“ Ah ! je vivrai longtemps sur cette terre où je compte déjà tant d'années dans mes aïeux, d'adolescence dans mon père, de maturité en ma propre existence. C'est cette troisième vie que l'homme aime, et qu'il regarde incessamment. Son bisaïeul l'apercevait de bien loin, dans la brume, lorsqu'il travaillait, conservait, amassait. Et lui, il regarde de ce même côté, en avant ; il pense, il désire pour l'arrière-petit-enfant, pour ceux qui sont là-bas, si loin, aux dernières limites de son horizon. Et de la sorte, tout homme vivant, en un temps où règne l'esprit de tradition, est un milieu entre quatre ou six générations. Il vit en elles, il a ce sentiment qu'il préparait sa propre vie dans celles qui l'ont précédé, qu'il continuera longtemps à vivre dans celles qui viendront après lui.” (1)

Combien de familles excellentes sont menacées de plus en plus de perdre les dernières conditions de stabilité qui leur restent ! Si elles veulent échapper au naufrage où tant d'autres ont péri, il est urgent “ *qu'elles s'unissent étroitement sous l'égide de l'autorité paternelle, et qu'elles commencent par restaurer chez elles le respect du testament, en se rappelant que c'est par lui que les pères et mères d'autrefois “ laissaient le repos, la paix et la bénédiction à leurs enfants.”*

Citons ici deux exemples pris au hasard dans des conditions différentes.

(1) Mgr Isoard, “ Le Sacerdoce.”

Un paysan, nommé J. B. Caulavier, a trois fils ; l'un d'eux l'a quitté depuis 18 ans, pour se livrer à l'industrie de cardeur de laine. Le père écrit de sa propre main son testament et il se borne à laisser à ce dernier une somme d'argent : " Légeant moi dit testateur ce legs à Pierre Caulavier, mon fils, considère qu'il a reçu sa part en argent, meubles et métier, et ne m'a de rien assisté à travailler pour l'avancement de ma maison."

L'avancement de la maison ! Les paysans ont donc leur maison ; elle leur est chère et particulièrement nécessaire, car elle seule représente et maintient les bases de leur existence.

Les paysans font et fondent de bonnes maisons, qui ont également leur noblesse ; et lorsqu'ils marient un de leurs enfants, ils connaissent bien celles de leur voisinage où sont les bonnes races, les jeunes gens bien dressés au travail, les jeunes filles chastes et bonnes ménagères.

Je prends le second exemple dans notre histoire : c'est le testament de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières (1663) et seigneur de Boucherville. Il nous semble entendre, en le lisant, l'écho fidèle, quoique lointain, des Jacob et des Tobie :

"Je remets mon âme à Dieu et mon corps à la terre. Je désire mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. Je laisse le peu de bien que je possède à mes pauvres enfants, à qui je recommande : 1^o de prier pour le repos de mon âme ; 2^o d'aimer et d'honorer leur bonne mère.

"Je vous recommande la paix et la concorde. Aimez-vous les uns les autres pour l'amour de

Dieu, vous souvenant que vous devez tous un jour faire ce que je suis maintenant en voie de faire, c'est-à-dire mourir.

“ A toi, ma bien aimée femme, je m'adresse maintenant. Continue à aimer tes enfants; prie et fais prier pour ma pauvre âme. Tu sais combien je t'ai aimée, et combien j'ai aimé aussi tes parents pour l'amour de toi. Tout en écrivant ces lignes, j'ai repassé dans ma mémoire le temps que nous avons vécu ensemble, et ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est que je t'ai trop aimée; mais à cela je ne vois point de mal, Dieu merci.

“ Je vous parle à vous tous, mes chers enfants: voulez-vous que Dieu vous bénisse? vivez en paix.

“ Adieu pour un peu de temps; car j'espère que nous nous retrouverons en paradis, pour célébrer Dieu durant toute l'éternité... A toi, mon fils de Boucherville, je recommande trois choses: 1^o de vivre dans la crainte de Dieu; 2^o de continuer à élever tes enfants dans cette crainte; 3^o de vivre en homme d'honneur. Tu es l'aîné, conduis-toi comme le père de la famille. Je te donne ma bénédiction ainsi qu'à tous tes enfants...” (1)

(1) Les bénédictions de Pierre Boucher ont porté bonheur à sa nombreuse postérité. La souche des Boucherville subsiste toujours dans la localité qui lui doit son origine; elle a donné au Canada des gouverneurs, des évêques, des juges, et elle est aujourd'hui représentée par M. Charles de Boucherville, membre du conseil législatif de la province de Québec, et naguère premier ministre de cette province. Mgr Taché, l'éminent archevêque de Saint-Boniface, et M. J. C. Taché, descendent aussi de Pierre Boucher par leur mère Louise Henriette Boucher.

II. *La bénédiction paternelle et la vie future.*

“ La fin couronne l'œuvre : “ telle était la conclusion qu'André Lefèvre d'Ormesson donnait à ses mémoires domestiques, lorsque, le 7 avril 1654, âgé de 78 ans, il les relisait dans la maison que son père avait bâtie et à l'ombre des arbres qu'il avait plantés : “ C'est la fin qui couronne l'œuvre ; et la récompense, c'est d'achever ses jours en Dieu, le supplier de mourir l'esprit sain, recevoir tous les sacrements de l'église avec contrition de nos fautes, le remercier des grâces infinies que nous avons reçues de sa main, le prier de donner bénédiction à nos enfants.”

Sur les bords du Saint-Laurent, Pierre Boucher de Boucherville ne tient pas un autre langage : on l'a entendu ; dans ses 95 ans, il croirait laisser incomplète sa longue carrière, s'il ne remplissait le grand acte qui doit en être le couronnement.

Arrêtons-nous à ce couronnement. Il porte en lui le but de la vie, la philosophie de la mort, et le palladium de la conservation des foyers.

Là où se maintiennent encore les éternels principes, les douloureuses épreuves du foyer sont adoucies par de grandes consolations. Le plus terrible des mystères s'y éclaire d'un rayon d'en haut, les plus humiliantes infirmités corporelles n'enlèvent rien à la beauté et à la sérénité des âmes. La foi, l'espérance et la charité veillent au chevet des mourants ; la piété filiale met une couronne au front des pères, si affligés et affaiblis qu'ils soient par la maladie ou par l'âge ; et les familles s'unis-

sent autour de leurs chefs qui ne veulent pas quitter la terre sans les bénir. Chez le peuple, comme dans les hauteurs sociales, se manifestent des sentiments nobles et délicats. Sur eux repose le culte des souvenirs, et par eux la tradition qu'ont transmise les ancêtres devient presque une religion. Dans ces foyers chrétiens, les dernières volontés sont toujours choses sacrées, et l'on met sa conscience à les exécuter.

“ Mon père, écrit le chancelier d'Aguesseau reçut Jésus-Christ avec autant de ferveur que s'il l'eût vu, sans ombre et sans nuages, dans le séjour de sa gloire. Nous nous approchâmes tous de son lit, enfants et petits-enfants, fondant en larmes, pour lui demander sa bénédiction. Ce fut alors que, vraiment semblable au patriarche Jacob, et rempli de l'esprit de Dieu qu'il portait dans son sein, il rappela ses forces abattues pour nous souhaiter, non-seulement les bénédictions de la terre, mais celles du ciel, dans les termes suivants :

“ Je prie Dieu, mes chers enfants, de vous conserver, de vous donner à chacun ce qui vous convient, suivant la condition ou vous êtes, de vous faire à tous la grâce de vous attacher à vos devoirs, de les remplir selon son esprit et de vivre selon les règles de l'Évangile. Lisez-en tous les jours quelque chose ; méditez ce que vous en lirez, et n'entreprenez jamais rien par ambition ni par vanité. Ne vous attachez point à la vie présente, mais pensez qu'il y en a une après celle-ci, qui est éternelle, que la vie dont vous jouissez est courte, qu'elle passe promptement, et qu'elle nous conduit à une vie

heureuse ou malheureuse qui ne finira jamais. Je ne saurais vous en dire davantage, et j'ai même bien de la peine à achever ces paroles."

Il fit néanmoins encore un nouvel effort, et, étendant ses mains hors de son lit, il nous dit :

"Je vais vous donner ma bénédiction, je vous la donne comme votre père ; mais vous en avez un autre dans le ciel à qui il faut la demander ; je le prie de tout mon cœur de vous la donner." Et levant les yeux au ciel, il bénit toute sa famille, en faisant sur elle le signe de la croix. Nous ne pûmes lui répondre qu'en baisant tendrement ses mains vénérables, avec un sentiment mêlé de douleur, de respect et d'admiration, qui nous mettait comme hors de nous-mêmes."

Ce que les pères pratiquent avec tant de religion, comment les mères ne l'effectueraient-elles pas avec les inspirations de leur piété ! Sur leurs genoux, quand elles commençaient leur angélique ministère au foyer, les enfants apprirent à aimer Dieu et le prochain et à s'aimer les uns les autres ; au lit de mort, de leurs lèvres expirantes, elles voudront une dernière fois les confirmer dans cet amour, qui sera dans leur cœur un trésor pour tout le cours de leur vie. Qu'on en juge :

Une femme russe se mourait, laissant cinq enfants en bas âge. Elle était serve ; son seigneur, qui affectionnait particulièrement cette famille, vint la voir après sa dernière communion, et lui demanda ce qu'elle désirait à ce moment suprême : "Je veux, dit-elle, ce que le pouvoir du monde ne peut me donner ; je veux la béatitude. — Mais, pour tes

enfants, pour ton mari, ne voudrais-tu pas quelque chose ? — Mes enfants, après ma mort, seront des orphelins, donc des enfants chéris du bon Dieu ; et c'est un meilleur protecteur que vous, malgré vos bontés constantes pour nous." Elle rendit l'âme en prononçant ces mots si brillants de foi et de douce sérénité.

Un mari écrit en parlant de sa femme : "Ma femme bien-aimée m'a laissé trois enfants, auxquels, trois quarts d'heure avant de mourir, elle donna sa bénédiction ensemble et à moi. Elle est morte si chrétiennement que je prie le bon Dieu qu'il me fasse mourir de la même façon, quand il lui plaira de m'appeler."

La femme elle-même bénit son mari ! Est-il rien qui fasse mieux sentir la sublimité du mariage chrétien ?

Ne soyons pas étonnés des caractères particulièrement sacrés de cette dernière bénédiction paternelle ou maternelle : c'est avec le symbole de la rédemption qu'elle est donnée.

M. de Lamartine s'en est inspiré dans une de ses plus belles Méditations, "le Crucifix :

Toi que j'ai recueilli sur sa bouche expirante
Avec son dernier souffle et son dernier adieu,
Symbole deux fois saint, don d'une main mourante,
Image de mon Dieu !

La coutume voulait que le crucifix, conservé dans les familles comme une relique, fût pour les enfants et descendants ce qu'il avait été pour leurs devanciers : la consolation et l'espérance.

Cet usage se pratique aussi dans quelques-unes de nos paroisses de campagne. Quand un membre de la famille part "pour le voyage d'où l'on ne revient pas," on place sur son cercueil l'humble croix du foyer, qui y demeure jusqu'au moment où "le corps est rendu à la terre." Alors l'aîné de la famille la reçoit des mains du prêtre, la baise avec respect, et l'emporte dans sa demeure, en attendant que la mort la dépose à son tour sur sa tombe.

"Où, tu me resteras, ô funèbre héritage !
Sept fois, depuis ce jour, l'arbre que j'ai planté
Sur sa tombe sans nom a changé son feuillage :
Tu ne m'as pas quitté.

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne
De rendre sur ton sein ce douloureux soupir ;
Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne,
O toi qui sàis mourir !"

Les vers suivants, écrits par une religieuse au bas de son crucifix, ne sont pas indignes de figurer à côté de ceux de Lamartine.

Qu'à cet objet chéri tout soit sacrifié !...
Et puisse au dernier jour de mon pèlerinage,
La mort en me frappant trouver en moi l'image
D'un Dieu crucifié.

III. *Conseils aux enfants.*

A côté du testament proprement dit se place le testament que nous appellerons *moral*. Nous voulons parler de ces admirables conseils, tels que l'amour paternel et maternel peut seul les inspirer, et qui

écrits à la lumière de l'expérience, semblent s'illuminer des clartés éternelles. Jamais un fils n'oubliera les derniers avis que ses parents ont eu le dévouement de mettre par écrit pour son plus grand bonheur.

“ Adèle, Charles, Joséphine, et toi, mon jeune Auguste, vous tous, mes chers enfants, en qui j'ai déposé ma vie et l'espérance que notre nom sera honoré par vos vertus et passera sans tache à nos descendants, écoutez avec confiance et recueillez dans votre âme les conseils de votre père. Faites-en la règle de votre conduite, et transmettez-les à votre postérité, après y avoir ajouté ce que vos réflexions et votre sagesse particulière vous auront fait connaître de plus utile et de meilleur. ”

Ainsi s'exprime un père modèle, et un fils écrira sous la même inspiration :

“ Moi Joseph... voulant laisser à mes enfants et désirant leur inculquer les mêmes principes que ceux dont mon père a toujours eu le soin de m'entretenir dès l'âge le plus tendre, je les exhorte à méditer sans cesse les instructions qu'il a écrites ci-devant de sa propre main, et à mettre à profit les leçons qu'il m'y donne. ”

Quel sympathique et religieux écho la parole du père réveillait alors dans le cœur des enfants ! C'était vraiment l'âge d'or de la foi, de l'antique bonne foi, de la simplicité, de l'obéissance, du dévouement, du patriotisme le plus pur et le plus élevé !

Cet âge heureux n'a pas tout à fait disparu de la terre : il existe, du moins en partie, dans notre cher Canada, qui n'a pas encore assez vécu pour croire que

la dignité de l'homme consiste à nier Dieu, et pour affirmer que sa souveraineté consiste à s'affranchir de sa loi. Espérons que sous ce rapport, notre jeune pays sera toujours dans l'enfance, et que jamais il ne possèdera cette science impie, — négation de la vraie science, — dans laquelle se drape avec orgueil plus d'un peuple parvenu à l'âge mûr, et qui consiste à se croire plus sage que Dieu.

Pour nous affermir de plus en plus dans la vraie science et dans la vraie sagesse, aimons à relire, et surtout à pratiquer, les conseils que la prévoyante tendresse de nos pères s'est plu à nous donner. “ *Interrogata patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos, et dicent tibi.* — Interrogez votre père, et il vous instruira; vos ancêtres, et ils vous parleront.” A l'exemple des héros antiques, nous descendrons dans “ les sombres royaumes de la mort ” et nous écouterons religieusement les conseils qu'ils nous donnent.

IV. Abrégé des conseils que les parents laissaient autrefois par écrit dans leurs Livres de raison.

I. LA RELIGION.

Mes chers enfants, la première recommandation que j'ai à vous adresser est d'être fidèles à notre sainte religion catholique, de l'aimer, de la pratiquer, comme l'ont fait vos pères, et de ne pas laisser passer un jour de votre vie sans penser à la grande affaire de votre salut. Croyez-moi : c'est ce qu'il y a de plus solide et de plus nécessaire au monde, et c'est la meilleure satisfaction que je puisse recevoir de vous.

“ Lorsque vous entrerez dans le monde, vous ne trouverez que trop de gens qui se font un faux point d'honneur de douter de tout, et qui blasphèment ce qu'ils ignorent. Ne vous laissez pas ébranler par leurs railleries, ni séduire par leurs systèmes ; vous perdriez le repos de votre âme, vous vivriez sans espérance, et vous mourriez sans consolation.

“ Vous ne serez bien avec Dieu, et vous ne serez bons chrétiens qu'en restant fidèles aux pratiques que nous vous avons enseignées, et dont nous vous avons de notre mieux donné l'exemple dès le berceau.

“ Au sortir du lit ne manquez jamais de vous mettre à genoux, et commencez par offrir votre journée à Dieu : c'est ainsi qu'on attire ses bénédictions et ses grâces sur soi, sur ses études et ses travaux, et qu'on se rend digne de sa miséricorde.

“ Gardez un grand respect pour le saint jour du dimanche ; il nous est donné pour nous occuper des deux grands bienfaits de Dieu envers les hommes, la création et la rédemption.

“ Soyez en état de fréquenter assidûment les sacrements. Pour le repos de votre conscience, choisissez un directeur sage et éclairé.

’ “ Après la pratique du premier et du plus grand des commandements, celui d'aimer Dieu, je vous demande mes enfants, celle du second, l'amour du prochain et la charité envers les pauvres.

“ Que votre cœur et votre bourse soient ouverts aux indigents ; que vos conseils, vos lumières, votre crédit, s'emploient à leur venir en aide, selon les différents genres de misère. Mais souvenez-vous

que les corps ne sont pas les seuls, et que vous devez, autant que vous le pourrez, faire servir votre charité au salut de leurs âmes, procurer surtout dans les campagnes de bons livres et de solides instructions, afin d'attirer sur vous et sur ceux qui dépendront de vous les grâces du ciel."

II. LE RESPECT DES PARENTS.

"Honorez votre père et votre mère, afin que vous soyez heureux et que vous viviez longtemps sur la terre." Ces promesses divines ne portent pas seulement sur le bonheur de l'autre vie, elles ont aussi pour objet les biens mêmes de la vie présente. Voyez les familles heureuses, et instruisez-vous par leur exemple. Les parents n'ont pas besoin d'y faire sentir leur autorité, parce qu'on leur obéit par amour : un visage plus sérieux qu'à l'ordinaire, un regard un peu plus sévère suffisent à exprimer le blâme ; un air de satisfaction, une parole de louange, le moindre signe d'approbation, tiennent lieu de la plus grande récompense.

Qu'il en soit ainsi pour vous, mes chers amis ; et plus tard lorsque vous serez à votre tour chefs de famille, Dieu vous récompensera dans vos enfants.

Voici une grande règle, pour ne jamais vous laisser séduire par l'erreur ni égarer par vos passions.

Dans toutes les circonstances de la vie, voulez-vous prendre le meilleur parti ? Demandez-vous à vous-mêmes ce que vous conseilleriez à vos fils, à vos filles, en pareille occasion, et faites-le hardiment. Si vous pouviez balancer entre le vice et la

vertu, entre le désir de la vengeance et le pardon de l'injure, entre la crainte de Dieu et le mépris de ses jugements, supposez votre enfant à votre place, et faites ce que vous lui conseilleriez.

Etrange condition de l'homme déchu ! ce n'est que pour aimer et conseiller ses enfants qu'il retrouve la sagesse !

Cette manière d'exiger pour soi-même ce qu'on souhaiterait pour ses enfants est un moyen infailible de n'être jamais trompé.

III. LE LIVRE DE RAISON DE LA FAMILLE.

Mes chers enfants, mes bons amis, je vous conjure de lire et de relire très-souvent les avis que je vous laisse dans ce Livre de raison de la famille. C'est là que vous me trouverez toujours ; c'est là que je vivrai encore pour vous, et vous n'aurez pas perdu votre père tant que vous le conserverez.

Ces avis, qui s'élèvent du tombeau d'un père, font une très-forte impression, et, quoique toutes les vérités morales soient connues, celles qui sortent de la bouche des parents sont encore les plus utiles.

IV. LES BONNES MŒURS.

Mes chers enfants, conservez vos mœurs pour que vos mœurs vous conservent.

Soyez convaincus que du bon usage de votre jeunesse dépend le bonheur de votre vie.

Je t'en prie, mon bon fils, toi qui, en ta qualité d'aîné, dois donner l'exemple à tes frères, n'entre jamais dans aucune maison de débauche. Fuis de semblables lieux avec horreur.

Veux-tu être heureux époux ? garde-toi pur pour celle que tu veux trouver sans tache... Oui, garde-toi toi-même, mon fils, ne te souille point. Si, à ma prière, tu te conserves chaste, crois que j'aurai plus fait pour toi que si je t'avais laissé d'immenses richesses. Ta vie sera longue ; l'union que tu contracteras ne cessera jamais de t'être aussi chère, aussi douce que le premier jour ; tous les jours seront des jours de satisfaction, de paix et de bonheur domestiques. Ton sang pur coulera dans les veines de tes enfants. Leur santé sera le prix de ta sagesse, et leurs bénédictions seront une nouvelle récompense pour toi.

V. LES SPECTACLES.

Allez le moins possible au théâtre, mes chers enfants, et même abstenez-vous en tout à fait.

On vous dira que c'est un vain scrupule ; on vous citera des gens qui passent pour réguliers et qui y vont. Résistez à tous par ces deux principes également solides ; le premier est fondé sur cet oracle de l'Écriture : " Qui aime le danger y périra, " et le second sur cette vérité : " qu'en allant au spectacle vous autorisez tous ceux qui y vont et qui y perdent leur âme ".

Chateaubriand, rencontrant un jour Frédéric Ozanam, lui demanda où il allait.

— Au théâtre, pour entendre " Polyeucte ", répondit Ozanam ; c'est la deuxième fois de ma vie que j'y vais.

— Allez, dit l'auteur des " Martyrs ", et vous

pourrez vous vanter d'y avoir été une fois de plus que moi.

— A Dieu ne plaise ! dit Ozanam ; et, après avoir pris congé de son illustre interlocuteur, il alla admirer "Polyeucte" dans son cabinet d'étude.

Tout le monde connaît la réponse que Bossuet fit à Louis XIV, qui lui demandait son opinion sur les spectacles : "Sire, il y a de grands exemples pour, et des raisons invincibles contre".

VI. LES LECTURES.

Gardez-vous des lectures frivoles. On a dit depuis longtemps que la vie est trop courte pour lire toutes sortes de livres ; et j'ajoute que celle du chrétien est trop précieuse pour que nous ne nous bornions pas aux chefs-d'œuvre, surtout à ceux qui élèvent l'âme et nous rendent meilleurs.

La Bruyère a dit : "Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage, il est bon et fait de main de maître".

D'après cette règle, quels sont les mauvais livres, se demande le R. P. Boylesve ? Voici sa réponse :

"Quand une lecture déprime votre intelligence vers ce qui est terre et fange, vers le froid métal, vers la lâche volupté ; quand une lecture amollit votre cœur, jette votre intelligence dans le doute et votre volonté dans le vague, ou qu'elle exalte l'imagination au-dessus de la raison droite et calme, et qu'elle agite la sensibilité au point que la

volonté ne puisse plus tenir les rênes du cœur et des passions ; ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage, il est faux, il est mauvais ; et ce n'est pas la main d'un maître qui l'a écrit, c'est la main d'un esclave" (1).

Ne lisez pas rapidement, *legere et non colligere, non legere est*. Ce n'est pas lire que de lire sans recueillir. Pour venir en aide à votre mémoire, écrivez ou notez ce qui vous touchera le plus, en ayant soin de marquer, à côté de chaque extrait, sur une grande marge, la matière à laquelle il doit être rapporté. Une table exacte de tous les sommaires, rangée par ordre alphabétique, vous permettra de retrouver plus tard ce que vous aurez recueilli sur le même sujet.

VII. LE JEU.

Interdisez-vous absolument de jouer de l'argent dans une pensée de gain. Le jeu mène à toutes les fautes, et presque toujours aux bassesses.

Combien d'existences cette funeste passion n'a-t-elle pas brisées ! que de familles n'a-t-elle pas détruites !

Les jeux de hasard sont un combat acharné pour s'arracher l'argent des mains les uns des autres. La cupidité, la férocité, la friponnerie en rassemblent les acteurs. Le père de famille y oublie qu'il a une femme et des enfants, les enfants qu'ils ont un père honorable ; l'ami et le camarade ne se con-

(1) " *Appel à la jeunesse catholique contre l'esprit du siècle.*"
Je recommande cet opuscule aux jeunes gens ; ils devraient en faire leur *vade-mecum*.

naissent plus. Tous les rangs s'y confondent dans une commune dégradation.

Rappelez-vous cette définition trop juste du joueur : " Il commence par être dupe ; il finit par être fripon ".

On lit dans l'*Opinion Publique* :

" Dans une ville comme Montréal, où on ne trouve pas d'argent pour les choses les plus nécessaires, où on n'est pas capable de soutenir une bonne institution littéraire, de fonder une bibliothèque, on trouve moyen de sustenter plusieurs clubs de cartes. Le club envahit notre société, fait la guerre aux salons, remplace les réunions de parents et d'amis. On laisse sa femme, ses enfants et ses amis pour aller au club perdre le produit du travail d'une semaine ou d'un mois ; on recommence le lendemain pour regagner ce qu'on a perdu ; et on continue ainsi des années entières au détriment de sa santé, de son intelligence, de ses affaires et de sa famille.

" Pour peu que vous ayez vingt-cinq ou trente napoléons en or dans votre poche, dit Boitard, vous voilà l'égal des gens d'esprit de par *le roi de carreau* et *la dame de cœur*. Le jeu est le plus grand niveleur que je connaisse, et je défie, même par le temps qui court, les plus célèbres utopistes spéciaux, quelque soit le dévergondage de leur imagination et la fausseté de leur jugement, je les défie, dis-je, d'avoir jamais rêvé une égalité aussi complète que celle qui règne autour d'une table de jeu !... Le joueur seul ne reconnaît aucun supérieur ; il n'est, pour lui, aucune suprématie de

talents, de rang et de fortune. C'est l'idéal du démocrate parvenu aux dernières limites de l'exagération. Les cartes à la main et son enjeu sur table, le dernier des hommes est l'égal d'un prince qui joue avec lui, le dernier des rimailleurs est l'égal de Lamartine, et le dernier des sots l'égal d'un homme de génie."

VIII. LE TRAVAIL.

Le véritable et unique moyen de conserver vos mœurs est l'occupation et le travail.

Bien employer le temps, c'est savoir vivre ; être désœuvré, c'est végéter. Le premier est de l'homme, le second est de l'animal.

Levez-vous matin, c'est d'ailleurs salulaire pour la santé ! Réglez le temps que vous devez donner au sommeil ; on blesse la tempérance en dormant trop, comme en buvant ou mangeant au-delà du nécessaire. "Sept heures de sommeil, a dit l'Ecole de Salerne, suffisent également au jeune homme et au vieillard : *Septem horis dormisse sat est juvenique senique*. " Dormir huit heures, dit encore la même Ecole, c'est accorder une heure à la paresse."

Fuyez l'oisiveté ; celui qui ne fait rien pense à mal ; or, il ne suffit pas de ne point faire mal et du mal, *il faut faire bien, mieux et du bien*.

Ayez sans cesse en vue que vous devez rendre gloire à Dieu, combler de satisfaction vos parents et être utiles à votre patrie. Pour y réussir, il vous faut des talents et la sagesse ; voilà plus qu'il n'est nécessaire pour vous encourager au travail.

Voici une des maximes dans lesquelles nos pères

nous ont élevés : “ *Celui qui ne travaille pas ne mérite pas de vivre* ” (Saint Paul, II Thess., v, 12). Je vous la rappelle pour que vous en fassiez votre profit, et je finis par une autre dont l'observance vous conduira à la perfection : “ *Quelle que soit la vocation que Dieu vous inspire de suivre, dans vos rapports avec vos supérieurs comme dans ceux que vous avez avec nous et avec vos maîtres, aimez la vérité qui vous reprend, et craignez la vérité qui vous flatte* ”.

IX. LA SIMPLICITÉ ET LA MODESTIE.

Ne confondez pas la noblesse des sentiments avec l'orgueil ; ce vice est presque toujours l'apanage de la médiocrité. Naissance distinguée, fortune, places, talents, avantages de l'esprit et du corps, tout cela perd son prix par l'orgueil et double sa valeur par la simplicité.

Ne soyez donc point prévenus de vous-mêmes, et n'ayez pas non plus la sotte erreur de croire que les hommes se jugent par ce qu'ils paraissent et non par ce qu'ils sont. Il y a quantité de gens qui, placés au haut de la roue, sont méprisables, si on les considère dépouillés du rang souvent éphémère auquel ils se sont élevés ; il y en a quantité d'autres qui, dans un état très-obscur, ont un mérite personnel peu commun.

Ne méprisez aucune condition et aucune profession ; partout où vous trouverez des vertus, respectez-les.

Soyez de bonne heure économes et sobres ; ne vous créez pas de besoins factices. Souvenez-vous

que la sobriété fut toujours le meilleur remède pour prévenir les maladies comme pour les guérir, qu'elle est la source de la vigueur de l'esprit, et la santé de l'âme comme celle du corps.

Ayez horreur du luxe de nos jours qui ferait votre malheur. Ne visez pas à la nouveauté et à la rareté ; elles rendent très chers des objets que peu de jours remettent à un prix raisonnable. Réglez-vous dans votre condition sur l'exemple des plus modérés, et cela pour le train, pour la table, pour les meubles, etc., en vous rappelant que toute dépense au-delà du nécessaire est directement contre la règle de l'aumône.

“ Le luxe, dit l'auteur d'une remarquable étude sur l'économie politique et sociale, traîne après lui le vice qu'il flatte, et l'impiété, qui est son meilleur agent.

“ C'est le luxe surtout qui arrache à la terre les bras dont elle a besoin pour être féconde. Il les emploie à son service afin de satisfaire aux désirs de tous ceux qui vivent sous sa loi. “ Alors la femme, séduite par la passion du luxe, et qui s'est laissée dominer par la puissance de l'orgueil et de la vanité, portera, dit un écrivain moraliste, plus de richesses sur sa tête que n'en porte un temple élevé à la divinité.”

“ Mesdames, disait un célèbre prédicateur, mettez vos robes de soie sous le pressoir, et la sueur et le sang de vos maris en jailliront ! ”

Plus d'une dame canadienne mérite le même reproche ; il y a sous ce rapport toute une croisade à prêcher dans notre cher pays, qui, hélas ! s'en va

chaque jour perdant l'aimable simplicité qui fesait autrefois sa force, sa richesse et sa gloire !

Et dans cette sainte croisade, tout canadien a le droit et le devoir de dire son mot, le laïque comme le prêtre, car le luxe est le plus grand ennemi de notre pays, c'est un voleur et un traître ; un voleur qui veut nous dépouiller du produit de nos sueurs, et un traître qui ne cherche qu'à nous livrer à l'étranger.

X. PRENDRE UN ÉTAT.

Travaillez avec le ferme vouloir de remplir dans votre pays les fonctions pour lesquelles vous aurez le plus d'aptitude.

Ne ressemblez pas à ceux qui, comptant sur la fortune paternelle, tirent motif de là pour ne rien faire. Ce sont des imprévoyants : ils ignorent tout ce qu'il en coûte pour subvenir à l'éducation d'une famille et au train d'une maison ; et j'ajoute que souvent ils finissent mal. Celui qui ne sait s'occuper et travailler à accroître son bien en honnête homme, s'expose à perdre dans la dissipation et le jeu le patrimoine dont il a hérité de ses parents.

Rien ne rend l'homme plus indépendant et l'existence plus douce que d'être l'artisan de sa fortune.

Si vous n'avez une profession ou des occupations suivies, vous ne serez jamais que des hommes nuls, ennuyés et ennuyeux.

Le choix de l'état que vous prendrez est chose si importante que je vous conjure, mes enfants bien-aimés, de ne pas le faire en suivant votre première impulsion. Quand viendra ce moment, vous aurez un

premier devoir à remplir, celui de beaucoup prier, pour connaître la volonté de Dieu sur vous, disant avec le prophète : “ *Ostende mihi, Domine, viam in qua ambulem* ; Seigneur, montrez-moi le chemin dans lequel je dois marcher pour aller à vous ! ” Le second devoir sera de consulter un directeur éclairé.

Lorsque vous aurez un état, pensez à ce que vous lui devez et à ce que la société réclame de vous.

Instruisez-vous sur tout ce qui vous le fera bien remplir, mettez-vous y en bonne réputation, distinguez-vous par votre honnêteté, votre vigilance et votre exactitude. Prenez pour modèle ceux dont on fera le plus de cas dans le corps auquel vous appartierez, et vous mériterez d'avoir des protecteurs qui ne vous oublieront pas.

Enfin, si la Providence vous conduit à gouverner vos semblables, dans une situation élevée, restez simples au pouvoir, jamais obséquieux pour ceux qui sont au-dessus de vous, toujours bienveillants pour les autres ; et s'il vous est permis de rendre quelques services à votre pays, remerciez-la humblement de vous avoir pris pour instrument, mais n'en tirez aucun orgueil.

XI. L'UNION ENTRE LES FRÈRES.

L'ordre des devoirs est de savoir bien vivre avec Dieu, avec ses supérieurs, avec ses égaux, avec ses inférieurs et avec soi-même. Aimez-nous comme de bons parents qui vous chérissent tendrement et sans préférences ; mais ne vous aimez pas moins les uns les autres comme de bons frères.

Au nom de toute mon affection et de ma puissance paternelle, je vous conjure, je vous commande de garder entre vous, après ma mort, la parfaite amitié et la concorde fraternelle, que j'ai nourries entre vous de mon vivant. Promettez-le-moi et je mourrai content. Instruisez-vous par l'exemple des familles heureuses. Ne sont-ce pas celles qui se maintiennent et se conservent ? Dieu lui-même n'a-t-il pas dit : *“ Mon esprit se plaît en trois choses qui sont en honneur devant moi et devant les hommes : l'union entre les frères, l'amour entre les proches, un mari et une femme qui vivent dans un parfait accord.”* (ECCLI. XXV, 1, 2.) *Un frère qui est aidé par son frère est une cité forte.* Prov. XIII, 19. *Oh ! qu'elle est douce, qu'elle est délicieuse l'union qui règne dans une société de frères ! C'est au sein de la concorde que pleuvent les dons célestes ; c'est là que Dieu donne des jours sans fin.”* Prov. VI, 16, 19.

Quant aux autres, voyez où les conduisent la désunion, les discordes intestines et surtout les procès ; leur ruine est presque fatale. Malheur à celui d'entre vous qui troublerait la paix de la famille ! “ Le Seigneur, est-il-dit dans les Livres saints, *a en abomination, celui qui sème la discorde entre ses frères.* C'est encore une maxime que l'expérience n'a jamais démentie.

XII. LES AÎNÉS ET LES CADETS.

“ Lorsque je ne serai plus, j'exhorte mon fils aîné à entretenir la paix de la famille, à devenir le père de ses frères et sœurs, et à les traiter avec toute la bonté et la générosité dont un fils bien né et un

bon frère est capable. J'invite aussi ses frères et sœurs à lui porter respect, honneur et affection, et à le regarder comme leur protecteur."

XIII. AVOIR UN VÉRITABLE AMI.

Ayez un ami sage et sûr qui vous dise la vérité.

Les jeunes gens ont des sociétés, rarement ils ont des amis. Les plaisirs seuls les unissent, et les plaisirs ne sont pas des liens dignes de l'amitié.

L'esprit ne se délasse jamais si bien et si agréablement que dans la société d'un véritable ami. Il n'y a rien dans la vie qui approche de cette puissance. Sa conversation fait naître de nouvelles pensées et excite à former de beaux desseins ; elle calme les passions et adoucit les peines. C'est un trésor dont le prix ne cesse de s'accroître jusqu'à la vieillesse ; mais, pour le trouver, il faut commencer par le mériter.

Ouvrez-vous à lui, comme il s'ouvrira à vous. Entretenez-vous quelquefois avec lui des choses du salut ; cela vous sera d'autant plus utile qu'on est exposé à ne pas penser à Dieu dans la dissipation et le tracas des affaires.

XIV. LE DÉVOUEMENT AU PROCHAIN ET LES RAPPORTS SOCIAUX.

A cette union intime joignez un commerce plus général avec vos semblables ; mais connaissez-les bien, étudiez-les avant de vous lier à eux. En règle générale parlez peu de vous-même et de vos affaires. Soyez prudents.

La prudence est la première des vertus cardinales,

parcequ'elle conserve toutes les autres : c'est la plus utile des qualités, et cependant comme elle est souvent oubliée !

Plus la prudence se manifeste, plus elle donne d'autorité à celui qui la possède. Elle ne se trouve que dans les personnes de bon sens qui ont l'esprit juste et solide.

User en toute occasion de ménagement et de réserve pour soi et pour les autres, savoir parler à propos et se taire, projeter des choses justes et raisonnables, et prendre les moyens convenables et légitimes pour y réussir : voilà en quoi elle consiste.

Cette prudence vous empêchera de vous brouiller avec personne. Pour cela, habituez-vous à avoir avec tout le monde des procédés honnêtes : le dernier des hommes, qu'on a pour ennemi, peut créer bien des désagréments.

Méfiez-vous de votre vivacité, n'ayez pas des airs de hauteur, ni un amour-propre mal entendu. Evitez la raillerie : elle est un effet de l'envie, c'est-à-dire d'un des sentiments les plus bas et les moins avouables.

Montrez-vous nobles de cœur, c'est-à-dire généreux, dévoués, désintéressés. Observez fidèlement le principe simple et sublime : *« Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait ; faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fût fait. »* Vous réussirez à le pratiquer, si l'amour de Dieu et celui du prochain sont la règle de vos actes.

Les hommes ne seront bienveillants pour vous qu'autant que vous le serez pour eux. Le grand art dans la vie est de s'oublier, de parler aux autres de

ce qui les intéresse, et de les faire valoir sans les flatter. Là est la vraie politesse : elle fera que vos supérieurs seront touchés de recevoir de vous le respect auquel ils ont droit ; vos égaux, de trouver l'estime qu'ils ambitionnent ; et vos inférieurs, la bonté qu'ils rencontrent souvent si peu.

XV. LE MARIAGE.—CONSEILS AUX FILS.

Vous vous marierez : c'est l'état naturel de l'homme, et telle sera votre destinée, à moins que Dieu n'appelle quelqu'un d'entre vous à se consacrer entièrement à lui.

Avec quelle circonspection n'aurez-vous pas à choisir la personne à laquelle vous confierez votre bonheur, la santé et la fortune de vos enfants ! Comment se défendre des faiblesses du cœur dans un choix où il faut cependant le consulter ? Comment allier les raisonnements et la prévoyance de la sagesse avec les illusions de nos propres affections ? C'est là le comble de la sagesse humaine. Celui qui a fait le meilleur choix possible, a donné la plus haute preuve de prudence et s'est assuré la plus grande garantie de la véritable félicité. Il aura un jour la reconnaissance de ses enfants et sera béni par sa postérité.

Le seul moyen de ne pas vous tromper est de ne pas choisir vous-mêmes, ou du moins de ne pas engager votre cœur ou votre promesse, sans vous être concertés avec vos bons parents.

N'engagez donc vos affections qu'à la personne que vos parents en auront jugée digne, et après que

vous l'aurez vous-mêmes étudiée longtemps avec un esprit tranquille.

Il faut que la naissance, mais surtout l'éducation, soient égales des deux côtés, que les âges soient proportionnés, que les fortunes soient à peu près les mêmes. Il faut que les goûts soient bien connus ; que l'amour du travail, de l'ordre, de l'économie, et l'habitude des bonnes mœurs depuis longtemps contractée et bien établie, vous assurent et garantissent l'avenir.

Heureux, trois fois heureux serez-vous, si vous trouvez ces qualités réunies dans une personne qui en aura hérité de ses pères.

On n'est sûr que des vertus *qui tiennent au sang*, celles-là seules ne se démentent jamais. C'est pourquoi il faut vous attacher à une bonne race.

L'expérience vous le dit, mes chers fils, les maisons se soutiennent et prospèrent par les bons mariages ainsi contractés ; elles se ruinent et se déshonorent par les mauvais. Regardez autour de vous, et jugez si j'exagère.

Vous lirez un jour ces derniers témoignages de ma tendresse. J'exige que, ce jour-là, en pensant à votre père et à tout ce que vous devez à sa mémoire, vous fassiez le serment solennel de ne jamais vous mésallier.

XVI. LE MARIAGE—CONSEILS AUX FILLES

Apprenez, ma chère enfant, à aimer la vérité et la simplicité en toutes choses ; ne soyez jamais désoccupée ; mais formez-vous aux vertus et aux talents du ménage, et attendez ainsi, dans une

grande quiétude d'esprit et de cœur, qu'on vous présente celui qui doit vous donner son nom et l'auguste dignité de mère de famille. Examinez-le avec le calme de la sagesse, jugez-le dans ses qualités vraies et solides. Il devra avoir de la religion, des mœurs, l'amour du travail et de l'ordre, un état qui convienne à votre condition, et alors vous pourrez sans crainte l'accepter pour époux.

Ma tendresse pour vous, ma chère fille, me fait frémir, lorsque je pense que vous seriez peut-être du nombre de ces infortunées qui passent la vie dans les larmes. Aussi pour guider vos pas dans une carrière où les épines sont semées à côté des fleurs, crois-je nécessaire de vous retracer les principes qui toujours ont servi de base au bonheur domestique.

XVII. LE BONHEUR DOMESTIQUE.

Posez pour principe que vous ne pourrez trouver le bonheur qu'en vivant bien avec votre mari, et que cela dépend de vous.

Supportez les défauts de celui que Dieu vous aura donné pour époux, et, dans ce but, commencez par les connaître, en vous attachant aux qualités qui lui donnent droit à votre amour et à votre confiance. Lui aussi aura à supporter les vôtres, et il le fera d'autant mieux que vous serez bonne, gaie, prévenante et complaisante.

Sans doute, un mari peut n'avoir pas toujours raison ; il peut être brusque, et avoir des volontés trop fortement prononcées. Alors, il faut leur opposer, non la contradiction et la raillerie, qui irritent, mais la douceur, le calme et la sérénité,

qui désarment. Combien de femmes ont ainsi ramené à elles les caractères les plus emportés et les plus jaloux !

Persuadez-vous bien que nous avons tous besoin de beaucoup nous pardonner les uns aux autres. Si nous n'avions à vivre qu'avec des anges, et non avec des hommes imparfaits comme nous, la patience et le support seraient des mots et non des vertus.

Chez les époux, cette indulgence doit aller plus loin ; il ne suffit pas qu'ils s'acceptent tels qu'ils sont sans se plaindre, il faut encore que leur tendresse se montre jusque dans leurs faiblesses. Voilà le secret des bons ménages ; voilà tout l'art des épouses toujours heureuses, le talent des maris toujours aimés.

XVIII. L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

Les devoirs qui incombent aux parents sont bien pesants et pénibles ; mais ils tiennent à un sentiment si fort et si puissant, que tout par lui est rendu facile.

Ne différez jamais de les faire baptiser à l'église ; dans le choix des parrains et des marraines, préférez, s'il est possible, ceux qui ont de la vertu.

Sitôt que vos enfants auront la moindre intelligence, faites-leur savoir qu'ils ont un père qui est au ciel, qui les regarde toujours, encore qu'ils ne le voient pas, et qui leur envoie tout ce qu'il leur donne. Que les premiers actes de leur raison soient employés à le reconnaître comme leur Créateur.

Vous les instruirez vous-mêmes des vérités de la religion : rien de plus important ; car les impressions

reçues, dès le bas âge, des enseignements des parents, ne s'effacent plus dans le cours de la vie.

Corrigez-les surtout pour les fautes qui sont contraires à la loi de Dieu, et avec beaucoup de douceur pour les autres ; par là, ils comprendront qu'il est plus nécessaire de plaire à Dieu qu'aux hommes.

Ne les reprenez point par humeur et colère ; de telles réprimandes ne portent pas de fruits.

Ayez tous les soins possibles pour leur santé physique ; mais ne perdez pas de vue ce qui va au bien de l'âme. Pliez leur volonté et rendez-la flexible ; habituez-les de bonne heure à s'imposer ou du moins à accepter quelques privations ; parlez-leur toujours raison, exercez et fortifiez leur jugement, inspirez-leur un grand amour du travail.

Ne leur donnez jamais des exemples qui puissent leur laisser une mauvaise impression, non seulement pour les choses contraires à l'honnêteté, mais aussi pour les défauts de caractère. Vos enfants diront et feront tout ce qu'ils vous verront dire et faire, et même pire.

Qu'ils s'accoutument à avoir une confiance absolue en vous ; mais ne souffrez dans aucune occasion qu'ils vous manquent de respect ; ainsi, ne leur permettez jamais de vous tutoyer ; car le tutoiement, sous prétexte de développer dans le cœur des enfants l'amour et la confiance, les conduit en très peu de temps à la familiarité ; et de la familiarité au manque de respect, à la désobéissance et au mépris il n'y a qu'un pas — très-facile à franchir...

Quelques personnes nous diront peut-être que nous semblons attacher une grande importance à

un mot, qui ne saurait, après tout, influencer sur les sentiments. A cela nous répondrons avec Mgr Dupanloup "qu'il ne faut pas compter les mots pour peu de chose ; qu'ils sont à la pensée ce que le regard est à l'âme, une lumière, une physionomie ; que toutes les plus grandes révolutions, bonnes ou mauvaises, se sont accomplies par la puissance des mots, c'est-à-dire par la puissance des idées et des choses que les mots expriment."

Plusieurs maîtres, frappés comme nous de la nécessité de faire disparaître ce qu'ils regardent comme une faute dans l'éducation de la famille, font suivre à leurs élèves l'antique formule de la politesse française, toutes les fois que les parents n'y mettent pas une opposition formelle. C'est là un exemple qu'on ne saurait trop encourager.

Les corrections sont toujours nécessaires ; gardez-les seulement pour les choses essentielles, et accompagnez-les d'une sévérité toujours tempérée par la douceur. En pareil cas, il est bon de suivre la maxime que Saint Ambroise recommandait à Sainte Monique au sujet de son fils : "Parlez-lui peu de Dieu, mais parlez beaucoup de lui à Dieu".

Quant à l'instruction, vous saurez faire en sorte que vos enfants reçoivent celle qui conviendra le mieux à leur état en vue de la carrière qu'ils auront plus tard à embrasser. J'ai là-dessus une seule recommandation à vous adresser : "Vous ne devez jamais les confier qu'à des maîtres sages et *craignant Dieu*, qui, en enrichissant leur esprit des sciences humaines, les prémunissent contre la dépravation de l'impunité de ce malheureux siècle."

XIX. LES SERVITEURS ET SUBORDONNÉS.

N'oubliez jamais que vous devrez à vos domestiques : secours dans leurs maux, indulgence pour leurs faiblesses, justice pour leurs réclamations, bon exemple et instruction pour tout ce qui a rapport à leur conduite chrétienne.

Il ne suffit pas de leur payer exactement leur salaire, chose essentielle et qui s'impose à tout honnête homme ; il faut veiller aussi à leurs mœurs et leur témoigner l'intérêt qu'ils méritent.

Vous serez obligés de les reprendre, c'est un devoir pour vous ; mais faites-le avec douceur, charité et affection, c'en est un autre non moins commandé par Dieu. Ils sont hommes comme nous ; ils sont assez malheureux d'être astreints à se plier tout le jour à nos volontés, sans avoir la liberté de s'en plaindre. Y a-t-il rien de plus dur que cet état ? Et, quand on sait penser, ne doit-on pas chercher à l'adoucir par un air de bonté, ou par un mot de bienveillance. "Lorsqu'un mot peut rendre un homme heureux, disait Louis XIV, quel cœur serait assez dur pour ne pas le lui dire ?"

Enfin, ne les oubliez pas dans leurs vieux jours, s'ils vous demeurent attachés et fidèles. Réservez-leur une place dans votre testament.

XX. LE MÉNAGE ET L'ÉPARGNE DOMESTIQUE.

Nos pères disaient que "les enfants doivent épargner de bonne heure, afin que, lorsqu'il faudra entrer en dépense, ils le puissent faire". Une de leurs maximes était que "toute épargne, en ma-

tière de ménage, est d'un revenu incroyable et par dessus tous les autres revenus ; que les richesses sont bien quelque chose ; mais que le ménagement leur est encore supérieur, parce que c'est lui qui entretient longuement les familles ”.

Vous devrez maintenir une balance exacte entre vos recettes et vos dépenses : voilà la vraie science du ménage. Mais il faut aller plus loin : il faut prévoir l'avenir, et se mettre en mesure de parer à un accident.

Un fermier ne vous aura pas payé sa rente ; une inondation aura ravagé vos terres ; vous aurez à réparer un bâtiment, etc... Comment ferez-vous, si vous êtes simplement au courant, c'est-à-dire sans dettes ?

Un fonds de réserve vous est nécessaire, et ce fonds vous aurez à l'économiser dès le début du mariage, avant que les charges occasionnées par les enfants ne vous en empêchent.

Quelque modiques que soient vos revenus, il vous sera toujours possible de dépenser moins. L'économie diminue les dépenses, le travail augmente les revenus.

Ne soyez pas avares, c'est le vice le plus détestable pour la société ; mais ayez l'esprit de conduite et de prévoyance.

Certains gens ne payent pas leurs dettes et sacrifient tout au luxe, à la vanité et à la bonne chère. Ne les imitez pas.

Une méthode sûre, pour bien vous conduire, est de faire votre budget au commencement de chaque année. Ecrivez chaque jour toutes vos recettes

et vos dépenses. Chez nous, bonnes gens de famille, on a toujours cru que savoir tenir ses comptes, non seulement n'est pas au-dessous d'un honnête homme, mais est un de ses premiers devoirs.

XXI. QUELQUES RÈGLES IMPORTANTES.

10. Persuadons-nous, si nous avons des dettes, que nos biens ne sont pas à nous, et qu'ils sont acquis à ceux dont nous sommes les débiteurs, tels que domestiques, artisans, ouvriers, créanciers... En ce cas, il faut se priver même du nécessaire, réduire son train habituel, n'avoir que très-peu d'habits et de très-simples, plutôt que d'attirer sur soi la colère de Dieu par une faute aussi grande qu'est celle de retenir le bien d'autrui injustement.

20. N'empruntez jamais, si vous n'êtes pas assurés de pouvoir prélever sur vos revenus la somme dont vous avez besoin. En règle générale, une maison qui emprunte est perdue. Mieux vaut vendre une terre que de faire un emprunt.

30. Vous pourrez prêter une petite somme à un ami. Il y a des cas où l'on doit rendre service. Mais que ce soit de votre part un sacrifice, sans espoir de retour de la somme prêtée.

N'engagez jamais votre foi témérairement pour un autre, de peur d'être forcés de la dégager pour vous-mêmes. Vous perdriez du même coup votre argent, votre tranquillité et votre ami.

40. Je vous prie et conjure de tout faire pour éviter un procès. Les meilleurs ne valent rien.

Des difficultés, des contestations peuvent se produire en dehors de notre volonté; il arrive quel-

quefois que les droits les plus légitimes sont méconnus et qu'il faut les défendre. Dans ce cas, vous devrez vous en remettre à des arbitres. Les arbitres sont des juges de notre choix, et leurs décisions, indépendantes des formes, concilient les cœurs en même temps que les intérêts.

XXII. LE TESTAMENT.

Nos pères professaient cette maxime que "les actions les plus importantes de la vie sont le mariage et le testament"; ils ajoutaient qu'il ne faut rien y précipiter et qu'on ne doit rien y négliger.

Faites votre testament sans attendre les infirmités de la vieillesse et surtout votre dernier moment.

N'ayez point là-dessus les frayeurs des gens du monde. Vous êtes chrétiens, et vous savez que la mort est bien en réalité l'acte décisif de la vie. Nous ne vivons que pour mourir, c'est-à-dire que cette vie ne nous est donnée que pour nous conduire à celle qui suit la mort.

Souvenez-vous que la mort peut nous frapper à tous les instants. Jésus-Christ ne nous dit point seulement : "Préparez-vous"; mais : "Soyez prêts, *estote parati*". Tenez-vous donc prêts, comme si vous deviez partir demain.

Que vos affaires soient toujours arrangées, votre conscience toujours nette. Travaillez, comme si vous ne deviez jamais mourir, et vivez comme si vous deviez mourir dans quelques heures. Peut-être le fil sera-t-il coupé lorsque la toile sera à moitié tissée.

Suivez les belles formules religieuses usitées chez nos pères. Recommandez votre âme à Dieu, à la Sainte Vierge, à Saint Joseph, à votre Saint Patron. ; mettez-vous en présence de l'éternité, et que vos enfants lisent, tracée par votre plume, cette profession de foi catholique, apostolique et romaine, qui, transmise depuis nos anciens jusqu'à nous, nous a tous confirmés dans la vertu et dans le vrai culte à rendre à Dieu.

Je veux que la maison paternelle se conserve dans la famille ; elle est chère à nos cœurs, et, s'il est besoin de faire des sacrifices pour cela, vous vous les imposerez : c'est votre intérêt commun.

Je veux qu'il en soit ainsi pour notre domaine patrimonial. J'ai travaillé toute ma vie à le mettre en valeur, je l'ai arrosé de mes sueurs. Livreriez-vous à d'autres les fruits des arbres que j'ai plantés ? et auriez-vous le courage de chasser la mémoire de nos devanciers des lieux où ils nous ont nourris ?

Je demande à mes enfants de ne pas non plus oublier dans leurs testaments la part de Dieu, c'est-à-dire celle des pauvres, afin que leurs prières leur attirent les miséricordes d'en haut.

XXIII. LE RESPECT DU TESTAMENT ET LA PAIX DOMESTIQUE.

Voulez-vous, mes chers enfants, que Dieu vous bénisse ? Ne souffrez jamais, et sous aucun prétexte, que l'intérêt vous divise.

Je vous ai exhortés à ne jamais plaider. Ne le faites pas surtout pour mon héritage ; car je dé-

tournerais ma bénédiction de dessus la tête de celui qui tenterait un procès à ses frères ou à ses sœurs.

Si, contre toute attente, il s'élevait quelques difficultés, par le respect que vous aurez pour ma mémoire, faites vider tout différend par arbitres.

Je vous recommande d'honorer votre mère d'un respect tout particulier, d'avoir à son égard une tendresse sans bornes et une soumission absolue. Vous lui devez tout ce que vous êtes et tout ce que vous avez. Par son économie, elle vous a conservé les biens de la famille, par ses exemples et ses leçons, elle vous a donné toutes les vertus que vous pouvez avoir, et c'est dans son sang que vous avez puisé vos bonnes inclinations.

A vous maintenant de la rendre heureuse, vous accomplirez envers elle vos devoirs et les miens.

Je lui laisse en mourant mon cœur qui vous aime, et mon autorité qui vous protègea. C'est votre père qui vous parlera par sa bouche, et c'est lui qui, vous serrant dans ses bras, revivra dans son cœur pour vous aimer.

XXIV. DERNIÈRES RECOMMANDATIONS.

J'ai une demande suprême à vous adresser, ô vous tous qui êtes la meilleure partie de mon être.

Priez et faites prier pour ma pauvre âme, dès l'instant où, brisant son enveloppe mortelle, elle aura paru devant le Souverain Juge.

Souvenez-vous de votre père, pour lui procurer le soulagement des peines du purgatoire. Les âmes justes y souffrent pour l'expiation des fautes dont

la satisfaction n'a pas été faite à la justice de Dieu pendant cette vie. Donnez-moi la preuve la plus précieuse de votre reconnaissance ; le devoir et la nature vous y engagent ; et vous serez récompensés par une semblable rétribution. Des enfants excellents viendront à leur tour prier sur votre tombe.

Que me reste-t-il à désirer, sinon que vous vous efforciez de faire mieux que moi ? Je voudrais pouvoir appeler ce Livre de raison *la sagesse de la famille*. Il faut qu'il se continue d'âge en âge, qu'il lie toutes nos générations les unes aux autres, et n'en forme qu'une famille toujours vivante, en attendant qu'elle soit toute réunie en Dieu, dans le séjour de l'éternelle félicité.

QUATRIÈME PARTIE.

ARCHIVES DES COLLÈGES ET DES COUVENTS.

Je ne saurais terminer cette étude sur la famille sans dire un mot des archives des collèges et des couvents, ces grandes familles qui sont la lumière, la force et la gloire de la patrie. Après la vieille maison paternelle où s'écoulèrent les belles années de notre enfance, déjà si loin de nous, l'endroit de la terre vers lequel nos souvenirs se tournent avec le plus d'amour, est, sans contredit, celui où s'élèvent les murs tutélaires de l'école ou du collège où nous avons reçu notre éducation. Les rides ont beau creuser nos fronts et les ans neiger sur nos têtes, nous rajeunissons à la seule pensée de ces jours d'innocence et de paix si vite envolés. Mais comment peindre notre joie quand, après de longues années d'absence, nous revoyons ces lieux chéris avec les gais compagnons d'autrefois ? C'est alors la fête du cœur, l'oasis de ce désert qui s'appelle la vie !...

Ces jours et ces heures passent comme le bonheur d'ici-bas, c'est-à-dire bien vite :

Je n'ai fait que passer, ils n'étaient déjà plus.

Mais le souvenir de ces heures délicieuses ne passe pas : il reste gravé dans les cœurs mieux que sur la pierre et l'airain, et l'amitié l'inscrit dans les archives de la maison, de l'*Alma Mater* qui ne veut rien oublier de ce que ses enfants font pour elle.

Des archives, ces grands souvenirs passent quelquefois dans le public pour le faire participer à ces saintes joies du cœur qui valent bien, quoiqu'on en dise, ses amusements profanes et ses coupables plaisirs. S'ils sont une lettre morte pour les indifférents qui se contentent d'en lire le titre aux vitrines des librairies, ils sont les bienvenus aux foyers où brûle la flamme de la reconnaissance et de la piété filiale.

Jamais je n'oublierai la douce impression que j'éprouvai en recevant, un jour, une brochure ayant pour titre : "Souvenirs du 4 novembre 1864 dédiés aux anciens élèves du séminaire de Ste-Thérèse." Elle m'était adressée par une main connue, la main d'un condisciple et d'un ami, le Rev. Monsieur Léon Charlebois, curé actuel de Ste. Thérèse. Le portrait du vénérable Monsieur Ducharme était en tête de la brochure. Après avoir contemplé longtemps avec amour ces traits imposants, tempérés par un sourire ineffable, que j'avais vus tant de fois dans mes premières années de collège, je lus ces pages qui peignent si bien M. Ducharme comme curé, comme directeur et comme orateur. Ce livre, que j'ai fait

relier avec soin, occupe une des premières places sur les rayons de ma bibliothèque. Je ne puis résister au plaisir d'en détacher une page, celle qui parle des récréations et des congés, dont j'étais si friand jadis, et que je ne hais pas encore aujourd'hui :

“ Les récréations étaient agréables ; comme des frères qui sympathisent bien ensemble, nous nous amusions sans gêne ni contrainte. En été, c'étaient les promenades au jardin, *à la source, au petit bois*. Ces deux dernières avaient un caractère et des charmes particuliers. L'on se partageait en petites bandes ; M. Ducharme se joignait à l'une d'elles : c'était celle dont les sujets lui allaient davantage. Arrivés à l'endroit désigné, l'on se désalterait à l'onde pure, chacun prenait son siège sur le gazon, à l'ombre des vieux ormes, des érables, etc., et la conversation commençait. Les plaisanteries, les bons mots, les railleries même avaient leur cours. Les joies, les chagrins, les projets d'avenir, tout était exposé et discuté. L'on parlait bien aussi un peu du monde et des grandes choses qui s'y accomplissent ; chacun se mêlait d'apprécier les hommes et les choses du temps : l'on jugeait, et ces appréciations, ces jugements, portés par des imberbes, en folâtrant, eurent plus d'une fois une influence sérieuse sur l'esprit de nos confrères.

Les jours de congé, nous obtenions la permission de sortir, d'aller même dans nos familles, et il n'était pas rare de voir partir, dès la veille, deux ou trois élèves s'acheminant à pied vers le toit paternel, tantôt à St. Laurent, à Ste. Rose, tantôt ailleurs.”

Il m'a été donné de passer la première année de mes études sous ce *bon vieux régime* dont les anciens élèves de Ste. Thérèse aiment tant à se rappeler les lointains souvenirs.

Plus d'une fois, j'eus la faveur singulière d'accompagner M. Ducharme au presbytère de Ste-Rose, ma seconde maison paternelle. J'étais alors tellement transporté de joie et d'orgueil que je ne sentais aucunement la fatigue de la route ; je courais devant le bon vieillard qui, pour me suivre, était obligé de modérer mon ardeur. Mais bientôt, fatigué de marcher à ses côtés, je reprenais l'essor vers le clocher de ma paroisse, qui brillait dans le lointain au-dessus du *bois de M. Duquet*, et qui semblait me dire : hâte-toi !

J'entrais tout joyeux. Mon oncle le curé, étonné de me voir arriver seul, me demandait si j'avais déserté le collège, ou mérité d'être chassé.—Non, mon oncle, m'empressais-je de répondre, je suis venu vous voir avec M. Ducharme !

Pendant ce temps-là, le bon père gravissait les degrés du presbytère, et tout s'expliquait. Je passais un agréable congé à *la maison*, avec mon oncle, ma tante, et ma bonne sœur Eléonore,—l'ange de notre famille qui se hâta de retourner au ciel ;—et, le soir, par un beau clair de lune, nous revenions tranquillement au collège, en causant de la journée qui venait de passer pour moi si joyeuse.

Il y a plus de trente ans que cet âge d'or a disparu ; mais le souvenir de ces beaux jours ne vieillit pas dans mon cœur : il est un de ceux que le temps et l'oubli ne me raviront pas.

Après 1864, onze années s'écoulent, et les élèves de Ste-Thérèse, tant anciens que nouveaux, saluent d'un commun enthousiasme l'année 1875, qui doit être le témoin des Noces d'Or de leur *Alma Mater*.

Comme des flots pressés que les vents poussent au rivage, les enfants de la grande famille Térésienne s'acheminent en bandes joyeuses vers le collège dont les portes s'ouvrent devant eux dans toute leur largeur. A l'aspect de ces murs qui nous ont vus passer dans nos jeunes années le sourire aux lèvres et la candeur au front, et qui nous revoient maintenant après avoir effeuillé presque toutes les roses de notre printemps sur l'âpre sentier de la vie, le cœur éprouve un conflit de sensations indéfinissables : doit-il se réjouir, doit-il pleurer ? Il est tenté de faire l'un et l'autre à la fois ; mais la figure rayonnante d'un ancien condisciple qui vient de nous reconnaître, malgré la longueur de la séparation et les injures des années, ne nous laisse pas longtemps dans cette hésitation. On se donne partout des poignées de mains si franches et si cordiales qu'on se croit encore écolier, et toutes les bouches, parlant alors de l'abondance du cœur, font pleuvoir les demandes et les réponses, les bons mots et les francs éclats de rire qui s'entrecroisent comme les fusées d'un feu d'artifice...

Mais bientôt les cloches de la vieille tour jettent leurs notes vibrantes dans l'espace.

A l'appel de ces voix bienaimées qui nous convièrent tant de fois aux solennités religieuses, nous nous acheminons deux à deux vers l'église, à la suite de la croix qui marche en tête du clergé.

Nous sommes frappés, en entrant, de l'air de jeunesse qui brille de toutes parts. Une voûte, toute rayonnante de blancheur et parsemée d'élégantes rosaces, a remplacé l'ancienne, que le temps avait chargée d'ombre, et les murs se sont élargis pour donner place aux fidèles, qui se sont multipliés depuis notre départ. L'orgue, qui résonnait si bien autrefois sous la main de M. Duquet, de Damis Paul et de Madame Lachaine, et qui n'a rien perdu de son harmonie sous l'habile doigté de M. Duval, a revêtu, lui aussi, sa toilette de fête pour célébrer dignement le grand jubilé de la réunion.

Trois pierres tumulaires, d'un beau marbre blanc, s'élèvent dans les deux chapelles latérales, la première, à la mémoire du Fondateur, la seconde, à celle de M.M. Duquet, Berthiaume et Dagenais, trois prêtres, trois enfants de M. Ducharme, et la troisième, à celle du vénérable M. Jos. Aubry. Partout où l'on va, il faut rencontrer la mort : elle projette sa grande ombre sur tous les bonheurs et sur toutes les fêtes. Dans cinquante ans, elle nous aura à peu près tous moissonnés, et ceux de nos descendants qui viendront alors fêter le centenaire de l'*Alma Mater*, compteront à leur tour les années qui auront passé sur notre tombe, car " la figure de ce monde passe," et le flot du temps nous a bien vite déposés sur les rivages de l'éternité !

Seuls, les tableaux n'ont pas changé. Le *prophète David*, au regard inspiré, chante avec le même élan qu'autrefois ses Psaumes immortels sur la harpe à neuf cordes ; *Ste Cécile*, sur son instrument mélodieux, chante encore avec son ange gardien, sans

paraître fatiguée, l'épithalame de ses noces avec l'Agneau Divin :

«Jadis, du Tout-Puissant tu célébrais la gloire ;
Et les cœurs t'écoutaient extasiés, tremblants,
Quand tes doigts voltigeaient, comme des oiseaux blancs,
Sur la harpe d'argent ou le clavier d'ivoire ;

la *Sainte Famille* s'enfuit en *Egypte* avec le même calme et la même sécurité ; *Marie Egyptienne*, enveloppée de ses longs cheveux comme d'un voile, regarde le ciel avec le même repentir et le même amour ; *St François-Xavier* regrette encore, en mourant, de laisser l'Asie dans les ombres de l'infidélité ; *St Jérôme*, pour vaincre les souvenirs de Rome, se livre, dans son désert, aux mêmes austérités ; et l'*Assomption de la Vierge* nous sourit toujours, à la voûte du temple, comme l'étoile du soir au voyageur attardé, et semble nous dire aujourd'hui : la fête du ciel est encore plus belle !

Le célébrant, Monseigneur Fabre, accompagné de ses acolytes, fait son entrée dans le chœur.

L'autel étincelle de mille lumières, et le parfum des fleurs se mêle aux flots d'harmonie que l'orgue et les élèves font entendre à l'envi.

Pendant que les dernières paroles de l'Evangile retentissent sous les voûtes de la vieille église, l'orateur sacré monte lentement les degrés de la chaire. C'est le Rev. James Lonergan, curé de Ste Brigitte de Montréal. Je n'analyserai pas son discours : j'aime mieux le relire pour le goûter encore. Cette parole entraînant m'a fait penser à M. Ducharme : c'est ainsi que l'homme de Dieu touchait les cœurs

et faisait verser ces larmes qu'un écrivain a si bien nommées " les douces larmes de l'attendrissement."

Après avoir présenté les prémices de notre joie au *Dieu qui réjouit notre jeunesse*, nous retournons au collège en procession.

" Voici maintenant arrivée l'heure solennelle de la présentation des adresses. Tous les élèves, anciens et nouveaux, sont réunis dans la grande salle, en face de cette toile d'où le regard de M. Ducharme semble s'arrêter, plein d'amour et de joie souriante, sur la nombreuse famille qui se presse autour de lui."

C'est d'abord l'adresse présentée au nom des anciens élèves par le Rev. Georges Thibeau, l'aîné de la famille Térésienne et curé de Longueuil. Cette adresse est grave comme la voix du passé, encourageante comme l'amitié, sympathique comme la tendresse d'un père ; sa noble simplicité me charme, et les souvenirs qu'elle évoque touchent mon cœur. C'est ensuite la réponse de M. le Supérieur, si remarquable par l'élégante pureté de style qui la distingue, et plus encore par les sentiments élevés qu'elle exprime. Les lignes suivantes, que je me plais à citer, m'ont fait une impression qui se renouvelle chaque fois que je les relis ; elles sont consacrées à la mémoire de ceux qui ne sont plus.

" Déjà, sans doute, dans ces murs témoins de vos labeurs silencieux ou de vos jeux bruyants d'écolier, sous ces frais ombrages, sous ces voûtes où dorment les échos de vos chants et de vos cris joyeux, au milieu de confrères retrouvés après une longue séparation, déjà vous avez commencé à jouir de ces

douces réminiscences qui font revenir pour vous les meilleurs jours de votre jeunesse. Pour compléter cette joie, je voudrais en ce moment vous rendre tous vos anciens maîtres et directeurs, celui en particulier dont nous pleurons la perte encore récente et qui laisse parmi nous un vide si profond. A vous surtout, élèves des 25 premières années, je voudrais vous rendre ce visage ami, ce regard, cette parole affectueuse qui vous accueillit au seuil du collège, et vous suivit à travers votre vie d'écolier comme un rayon d'amour maternel. Mais, puisqu'il m'est impossible de réaliser un tel rêve, vous me permettrez de partager une douce illusion de vos cœurs. Vous me permettrez de croire pour un instant que M. Ducharme est toujours vivant dans cette maison. Il revit du moins pour présider à cette fête et saluer le retour de ses enfants. Il sourit en ce moment à votre espérance, Messieurs, à vos bonnes paroles et aux sentiments meilleurs encore qu'elles expriment. C'est lui qui reçoit votre hommage filial et vous en remercie par ma bouche trop faible, hélas ! pour rendre l'effusion de ce cœur paternel et redire les accents de cette voix éloquente."

C'est ensuite l'adresse des élèves actuels aux anciens élèves présentée par M. Oscar Gaudet, élève de Philosophie. Je ne puis résister au plaisir de citer les lignes suivantes :

“Placés aux différents degrés de l'échelle sociale, tous vous avez travaillé au service de la patrie.

Vous l'avez puisée dans l'enseignement du collège chrétien et l'avez emportée dans le monde, cette

conviction que le sentiment religieux et le sentiment national, loin de s'exclure, se fortifient l'un par l'autre, s'élèvent l'un par l'autre, et, comme l'a dit Ozanam, "touchant à la poitrine de chacun de vous, le ciel et la terre y rendront ce cri célèbre :

"A tous les cœurs chrétiens que la patrie est chère !"

Puis vient la réponse de son Honneur le Juge Routhier. La plus exquise délicatesse, et le plus pur patriotisme composent cette réponse, qui résonne à mes oreilles comme le chant de la brise dans la feuille d'érable le jour de la St. Jean Baptiste :

Réponse de son Honneur le Juge Routhier :

MESSIEURS,

L'accueil chaleureux dont nous sommes l'objet en ce moment, la cordiale bienvenue que vous nous souhaitez, les sentiments pleins d'affection que vous nous exprimez ne nous surprennent pas ; nous nous y attendions. Le séminaire de Ste-Thérèse change d'habitants, mais c'est toujours la même famille. Le père y change de nom, et les enfants se dispersent tour à tour ; mais le chef de la maison est toujours un père, et les enfants qui restent sont toujours les frères de ceux qui sont partis.

A vous donc, les plus jeunes de cette grande famille, salut et affection ! A vous le nouvel espoir de notre *Alma Mater*, succès, allégresse et bonheur !

Après une longue traversée sur la mer de ce monde, au milieu des écueils et des tempêtes, après

bien des alternatives de succès et de revers, de jours de soleil et de nuits d'orage, nous revenons prendre un jour de repos au foyer maternel. Or, ce n'est pas le moindre de nos bonheurs de constater que nos places n'y sont pas restées vides, et que vous avez su, non pas nous faire oublier,—une mère n'oublie jamais ses enfants,—mais consoler cette mère de notre absence.

En ce jour nous nous sentons véritablement vos frères aînés. En jetant les yeux sur vous, nous nous revoyons, comme dans un miroir, à cet âge où la vie est un arbre en fleur, et le cœur plein d'espérances et de promesses. Nos travaux, nos plaisirs, nos rêves et nos aspirations d'alors, sont vos travaux, vos plaisirs, vos rêves et vos aspirations d'aujourd'hui, de même que nos labeurs, nos épreuves et nos espérances actuels seront vos labeurs et vos espérances dans l'avenir. Comme vous nous avez remplacés dans ces murs, un jour vous viendrez prendre nos places dans le monde, ces places que Dieu nous a marquées à tous aux divers degrés de l'échelle sociale. Comme nous, vous arriverez par divers chemins aux diverses positions plus ou moins élevées, mais toutes honorables qui vous attendent.

Sans doute vous saurez faire bien mieux que nous, et servir plus utilement la religion et la patrie. Vous saurez mieux que nous vous rappeler et mettre en pratique les leçons de sagesse et de vertu que vous aurez reçues dans cette maison bénie, de ses directeurs si distingués par leur zèle, leur dévouement et leur science. Mais il y a une chose dans laquelle vous ne pourrez pas nous surpasser : il y

a un sentiment dans lequel vous ne pourrez que nous égaler ; c'est notre amour filial, et notre reconnaissance pour la maison de Ste. Thérèse.

Messieurs, nous vivons dans un siècle d'égoïsme et d'ingratitude, mais nous ne sommes pas des ingrats, et nous reconnaissons que nous devons à Ste-Thérèse ce que nous sommes devenus. C'est ici que nous avons acquis ces connaissances qui nous ont permis de remplir différentes missions dans le monde, et que nous avons puisé cet amour de la religion et de la patrie sans lequel la science n'est qu'un figuier stérile.

Vous l'avez dit, Messieurs, le sentiment religieux et le sentiment national sont inséparables. Celui, qui dans notre pays, n'aime pas l'Eglise catholique, ne peut pas aimer le Canada, et nous ne saurions trop vous recommander de ne jamais oublier ce double amour. Gravez-le profondément dans vos cœurs, et emportez-le dans le monde partout où la Providence vous conduira. Il vous donnera de la force au milieu des épreuves, et des consolations dans l'adversité. A sa lumière, vous irez droit votre chemin, et vous connaîtrez les saintes allégresses du devoir accompli et les douces énergies des convictions fermes et durables.

Messieurs, permettez-nous en terminant de vous remercier, en même temps que vos Directeurs, de votre gracieuse hospitalité, et de vous féliciter de la part que vous avez prise dans cette fête que vous avez su rendre si belle et si grande.

Bientôt, hélas ! elle touchera à sa fin, mais nous

emporterons son souvenir avec le vôtre, et nous le conserverons toujours.”

Nous descendons ensuite au réfectoire où l'*Alma Mater*, comme une bonne mère de famille qui renouvelle sa cinquantième année de mariage, distribue à chacun de ses enfants et petits-enfants les douceurs de son inépuisable tendresse.

Après le dîner, la conversation recommence avec un nouvel entrain. Là, on parle du bon vieux temps ; ici, l'on s'entretient du programme de l'après-midi, surtout des discours que doivent prononcer le Juge Routhier, Théodore Robitaille, le député de Bonaventure, aujourd'hui Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, Jos. Aldric Ouimet, le jeune député de Laval, L. O. David, de l'Opinion Publique, etc.

Mais tout à coup, au milieu de la joie générale, un long cri d'épouvante se fait entendre : le feu ! le feu ! Les cloches de la vieille tour qui, tout à l'heure, chantaient si joyeuses, sonnent maintenant le lugubre tocsin, dont chaque vibration entre dans les cœurs comme une lame de poignard.

Pendant trois heures, malgré le concours de tous les bras et de tous les dévouements, l'incendie promène ses ravages ; il ne s'arrête que lorsque les saintes espèces sont transportées de la chapelle du collège à l'église de la paroisse. Alors les vents se taisent, et la flamme s'apaise : le collège est sauvé !...

Ainsi finit cette journée, si souriante à son matin ; ainsi les extrêmes se touchent dans l'embrassement de la joie et de la douleur !...

Mais il est écrit que la Providence dirige tous les événements d'ici-bas avec *force et douceur*, qu'elle mesure le vent à la brebis selon sa toison, et que la vertu se perfectionne dans l'épreuve.

Après l'orage, le soleil est plus radieux, et la terre plus féconde. Il en est de même du Séminaire de Ste-Thérèse. L'épreuve, après l'avoir touché de son sceptre de fer, lui a conquis de nouvelles sympathies ; et maintenant, sous le souffle puissant de l'espérance, il déploie ses ailes vers les glorieux sommets où l'appelle l'avenir.

Le temps poursuit sa course, et ramène encore une fois dans les bras de l'*Alma Mater* les anciens élèves de Ste-Thérèse.

Nous sommes au 30 septembre 1879.

Les premiers soleils d'automne versent leur douce lumière sur la terre, et colorent le feuillage des forêts de ces teintes de pourpre et d'orange qui indiquent que les fruits sont bons à cueillir. Sur le dôme du collège le drapeau britannique flotte avec orgueil.

Bientôt le sifflet de la locomotive retentit dans le lointain, et les échos de Blainville répètent ces mots : Voici les chars, voici le Lieutenant-Gouverneur !

C'est, en effet, le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, ancien élève de Ste-Thérèse, qui s'appelait Théodore Robitaille il y a 27 ans, qui s'est appelé depuis le député de Bonaventure, et que la fortune, d'un seul coup de sa baguette magique, vient de faire monter au sommet des honneurs.

Cœur bien né, il vient partager avec ses disciples la joie de son triomphe.

Je n'entreprendrai pas de décrire cette splendide fête, à laquelle je n'ai pas eu le plaisir d'assister : j'aime mieux vous renvoyer à la charmante petite brochure qui en a fait un compte-rendu si intéressant, laquelle a pour titre : VISITE DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT - GOUVERNEUR, L'HONORABLE THÉODORE ROBITAILLE, AU SÉMINAIRE DE STE-THÉRÈSE LE 30 SEPTEMBRE 1879.

Lisez-la, messieurs, et vous passerez un agréable *quart d'heure*, que vous ferez durer au moins une demi-heure si vous êtes élèves de Ste-Thérèse.

Permettez-moi de vous citer les lignes suivantes qui peignent si bien l'homme d'esprit et le gentilhomme ; c'est le Lieutenant-Gouverneur qui parle :

“ C'est avec bonheur que je retrouve Ste-Thérèse et que je m'y vois accueilli avec cette cordiale sympathie dont je vous prie de me croire profondément reconnaissant.

Lorsque j'ai laissé cette institution pour entrer dans ce qu'on est convenu d'appeler la vie réelle, je m'attendais sans doute à bien des vicissitudes ; mais je ne croyais certainement pas arriver un jour au poste élevé où la Providence m'a appelé. Je sortais de Ste-Thérèse, jeune homme dont la carrière était encore à faire, et dont les espérances d'avenir n'embrassaient pas un bien vaste horizon. J'y reviens presque en visite officielle, comme lieutenant-gouverneur de la province où je suis né.

Mais en ce moment, je vous prie de croire que le lieutenant-gouverneur n'occupe que le second

rang, et que la personnalité qui domine en moi aujourd'hui est celle de l'ancien élève de Ste-Thérèse, heureux de se retrouver au milieu de la grande famille à laquelle il appartient.

C'est à ce titre que je me réjouis de pouvoir parcourir de nouveau ces lieux où j'ai vécu, et pénétrer encore une fois dans ce sanctuaire de la science et du travail ; c'est pour cette raison qu'en entrant ici, les réminiscences du passé sont arrivées en foule à mon esprit. Je me suis rappelé cet homme de bien par excellence dont le nom et la mémoire sont si chers à la famille thérésienne, le révérend M. Ducharme, fondateur de cette maison.

Après l'avoir admiré et estimé durant sa vie, j'eus le triste privilège d'assister à ses derniers instants ; et je me souviens encore de l'impression poignante que j'éprouvai en voyant s'éteindre cette lumineuse intelligence, en m'apercevant que ce cœur ardent et fort avait cessé de battre.

Il eut la gloire de fonder une de ces institutions qui sont l'honneur de notre pays, et son nom doit être en vénération parmi ceux qui aiment la science, les beaux-arts, la religion et la patrie."

Pour fêter cet enfant, qui a si bien fait son chemin, l'*Alma Mater* a mis à contribution tout ce que son cœur maternel contenait de joie, d'orgueil et d'amour, et ses faveurs n'ont pas fait de jaloux. Si l'Hon. Théodore Robitaille a reçu des honneurs qui rappellent ceux de Joseph, ses condisciples n'ont assurément pas pour lui les sentiments que les fils de Jacob avaient pour leur jeune frère.

Les deux jours qui ont vu passer cette belle fête

n'ont été obscurcis par aucun nuage ; ils se sont succédé avec les mêmes sourires, et les souvenirs qu'ils ont laissés dans tous les cœurs auront toujours la douce chaleur et l'éclat tempéré de leurs soleils.

Le mois de septembre 1880 voit paraître les "Annales Térésienues," charmante petite feuille d'automne qui abrite des fruits pleins de saveur et renferme de délicieuses mélodies. Permettez-moi, messieurs, de vous en présenter quelques échantillons :

" A NOS LECTEURS.

Amis lecteurs, si ce petit journal, à la suite de tant de grands confrères importuns, va frapper à votre porte, ne vous fâchez pas, ne le rejetez pas ; mais avec bienveillance, ouvrez-lui votre salon et votre cœur, donnez-lui une toute petite place à la clarté de votre foyer : il promet d'être si bon enfant, il a de si bonnes intentions.

D'abord ne craignez point, il ne vous ennuiera pas du bruit de ses disputes et de ses chicanes : la politique n'est point de son domaine ; il ne cherchera pas à vous éblouir de l'éclat de ses grands mots : la science n'est pas précisément son fort. Tout simplement, c'est un petit messenger, jeune, actif, causeur, qui est encore dans toute la simplicité de l'enfance, et qui même a la naïveté de ne pas se croire tout à fait dépourvu des grâces et des fleurs de son printemps.

Chaque mois, fidèle au rendez-vous, il ira avec

bonheur vous raconter ce qui se fait, ce qui se dit, ce qui se passe dans une institution qui est loin, nous le savons, de vous être indifférente. Sous sa conduite vous reverrez vos salles bruyantes d'autrefois, vos études silencieuses, votre pieux sanctuaire ; vous visiterez de nouveau vos bocages verdoyants, vous vous reposerez sous les frais ombrages de nos grands arbres ; vous ferez comme au temps jadis, de délicieuses promenades à travers les campagnes embaumées, sur les côteaux voisins, *au petit bois*, à la fontaine ombragée de six érables, dans les profondeurs mystérieuses du sombre et noir ravin. De plus, votre petit messager connaîtra bien des choses du bon vieux temps : il vous parlera du fondateur, de ses colloborateurs zélés, des élèves du premier cours, enfin des jours anciens, tâchant d'embaumer ses récits d'un suave parfum d'antiquité. Puis, vous disant non pas *adieu*, mais *au revoir*, il partira pour aller, comme l'abeille laborieuse, faire une nouvelle cueillette et composer un nouveau rayon."

Les anciens élèves de Ste-Thérèse n'ont pas été sourds à cet appel du Benjamin de la famille. Ils se sont empressés d'envoyer leur petite contribution soigneusement enveloppée dans une réponse toute remplie de souhaits dorés et tout embaumée de fraternelle amitié. Voici quelques-unes de ces réponses :

— J'ai accueilli vos chères *Annales* avec toute la sympathie que mérite une messagère si gentille et si aimable qui, pour une modique obole, vient faire diversion aux sérieuses réalités du présent,

pour nous faire revivre dans un passé riche des plus beaux souvenirs. J'applaudis à l'idée que vous avez eue de ramener ainsi, au moins par le souvenir, les anciens élèves à leur *Alma mater*; ce sera comme un trait d'union de plus entre eux, tout en les rattachant davantage au foyer de leur éducation première."

— "I have received and read with much pleasure the "Annales Térésiennes" you so kindly sent me. They have just appeared in the right time for me. I feel old age beginning to steal on me, and with it is coming up more frequently than formerly the remembrance of the past, the past... the interesting happy past taken in Ste-Thérèse."

— "Rien ne peut me faire un plus grand plaisir que ce cher *petit messenger* qui vient, chaque mois, me parler d'une manière si touchante de mon *Alma mater*. Qu'il m'entretienne du bon M. Ducharme et de ses *collaborateurs zélés*; qu'il fasse passer devant moi les beaux jours de collège auxquels "nous revenons avec un cœur toujours jeune," comme le dit si bien Lacordaire; qu'il donne la main à tout ce qui naît, avec une larme à tout ce qui tombe; en un mot, qu'il continue comme il a commencé, et il ne pourra manquer d'être le bienvenu chez moi: il arrivera toujours trop tard au gré de mes désirs."

Fidèles à leur promesse, les *Annales Térésiennes* ont cherché partout avec ardeur des renseignements sur la vie de M. Ducharme. Ces recherches n'ont pas été infructueuses; elles ont donné naissance à des pages charmantes, telles que celle-ci,

par exemple, que j'aime à lire comme une page du "Télémaque" :

"Monsieur Ducharme naquit à Lachine, le 10 janvier 1786. Il était fils du capitaine Dominique Ducharme et de Marguerite Charlebois, native de la Pointe-Claire. Lachine est une des plus agréables localités des environs de Montréal ; elle est devenue pendant la saison des chaleurs, le rendez-vous des familles à l'aise de la grande cité, qui vont y chercher le frais, l'ombrage, la verdure, l'eau et le grand air. La maison paternelle de M. Ducharme s'élevait à l'endroit connu encore aujourd'hui sous le nom de "terre des Ducharme," à un mille environ au-dessus de l'église actuelle, près de l'emplacement qu'occupe la gare du Grand-Tronc. De là, se déroule devant nous le panorama le plus riche et le plus varié ; le regard s'étend, au loin et au large, sur la vaste nappe d'eau du lac St-Louis ; là-bas, à l'horizon, se dessine la ceinture bleuâtre des grands bois de l'île Perrot, de Beauharnais et de Chateauguay ; en face, à travers le feuillage se montre pittoresque et riant le village de Caughnawaga, avec son temple antique et son clocher argentin ; des ormes séculaires ombragent les hautes falaises où s'élevaient, au temps jadis, le moulin des Seigneurs, le vieux fort et l'église paroissiale ; jour et nuit, on entend le murmure monotone et solennel qui monte, avec les brumes, au-dessus des rapides et des flots bouillonnants.

Tel fut le cadre de poésie et de grandeur qui entourait le berceau de M. Ducharme. Cette belle nature, dont il avait sous les yeux le spectacle

journalier, ne put que développer chez lui cette imagination brillante et ce goût prononcé que toujours il montra pour la vie champêtre, la solitude des bois et le calme majestueux de nos grandes forêts."

Comme les jours, les pages d'un livre se suivent et ne se ressemblent pas. Les lignes suivantes, malgré leur teinte mélancolique, respirent un parfum d'espérance qui nous détache de la terre et nous fait regarder le ciel avec envie : elles sont consacrées à la mémoire de M. Amable Thibeau, curé de Chambly, que j'ai eu le bonheur d'avoir pour professeur au collège :

" M. Thibeau expira le 4 octobre, dans la pleine lucidité de l'intelligence, dans la douce sérénité de l'âme qui se repose au sein de la foi et de l'espérance. La cérémonie des funérailles eut lieu dans la chapelle où depuis quatre mois, les paroissiens de Chambly faisaient le deuil de leur église incendiée. La foule pressée y laissait à peine la place d'un cercueil ; mais la mort était bien là, sous les traits de ce cadavre, dans ces tentures et ces chants lugubres, dans cette enceinte étroite et sombre qui semblait elle-même être un tombeau. Au dehors les cloches tintaient tristement, à travers les rafales d'un vent d'automne ; et pourtant, il y avait comme une note joyeuse dans ce glas de la mort, car elles parlaient d'espérance et de résurrection, ces cloches qui renaissaient de leurs ruines et des décombres fumants de l'incendie !

Il revivra aussi, l'objet de ce deuil et de nos regrets... Il revit déjà dans cette image composée

de nos souvenirs et gardée fidèlement par la mémoire du cœur. C'est là que nous aimons à revoir et à saluer encore, sous les traits vénérés du prêtre et du pasteur, l'ami que nous avons connu, au cœur ardent et loyal ; le gentilhomme exquis de politesse et d'affabilité ; l'écrivain correct, élégant, qui savait trouver l'éloquence dans sa foi et son patriotisme ; le bon Canadien préoccupé, jusqu'au lit de mort, des intérêts et de l'avenir de sa chère patrie ; le Térésien fidèle, fidèle jusque par delà la tombe, au culte de reconnaissance qu'il avait voué à l'*Alma Mater* ! ”

Quelques mois plus tard, la mort enlève encore à la famille Térésienne deux autres membres distingués : M. Célestin Dubé, curé de St-Martin, et M. Jules Lauzon, curé de Répentigny. Les *Annales Térésiennes* laissèrent encore tomber sur ces cendres chéries des paroles de sympathie, de condoléance et d'espoir.

Si vous êtes amateurs de la littérature canadienne, messieurs, recevez cette charmante petite feuille et vous ne serez pas déçus dans votre attente, comme vous devez en être convaincus par les extraits que je viens de vous lire. Non seulement vous y verrez de la prose de bon aloi, mais encore des vers charmants, tels que ceux que renferment les strophes suivantes tombées de la plume de monsieur T. Lord, élève de Philosophie, qui n'est certainement pas inférieur dans ses débuts poétiques à aucun de ses aînés du parnasse canadien.

En parlant de la vie qui passe avec la rapidité de l'onde fugitive, il dit :

“ La vie est un courant où l'homme est entraîné,
Le temps de sa jeunesse est le plus fortuné ;
Il vogue frôlant le rivage.
Mais les illusions s'envolent tour à tour,
Et soudain il se voit emporté sans retour
Sur des flots où gronde l'orage ! ”

En voyant apparaître la nouvelle année, il murmure ces accents mélancoliques comme la vie :

“ Ainsi volent nos ans, ainsi la vie échappe ;
L'homme, dans son chemin, ne trouve point d'étape
Entre ces deux voisins : le Passé, l'Avenir ;
Et quand il est courbé sous l'étreinte de l'âge,
Qu'il voit de ses beaux jours disparaître la page,
Il ne vit que de souvenir. ”

Je m'arrête, mais à regret. Si j'ai été long, pardonnez-moi, messieurs : il est probable qu'en parlant de votre mère, vous auriez commis la même faute que moi. Le Séminaire de Ste-Thérèse est mon *Alma Mater*, la maison où s'écoulèrent les heureuses années de ma jeunesse, et l'arsenal où je pris mes armes pour combattre le grand combat de vie : que ce soit là mon excuse.

Quand on a eu pour directeurs et pour maîtres le vénérable M. DUCHARME, les R. P. Saché et Cicaterri, S. J., MM. Duquet, St Aubin, Arbour, S. Tassé, Ls Dagenais, A. H. Verreau, principal de l'Ecole Normal Jacques-Cartier, Jos. Bélair, curé des Cèdres, Julien Watier, curé de St-François de Sales, Jos. Séguin, curé de Verchères, Jos. Graton,

curé de St-Henri de Mascouche, le not. J. Defoy, les regrettés Messieurs Z. Poulin et A. Thibeau, qui se sont suivis dans la mort comme ils s'étaient suivis à la tête de notre classe, dans l'intervalle de quelques mois; Michael Stafford et J. B. Couillard; Et quand on a eu pour condisciples le Rév. A. Labelle, curé de St-Jérôme, le lieutenant-gouverneur l'Hon. Théodore Robitaille, les Marcil, Edmond Robin,—le premier talent du collège peut être,—les Lonergan, le Rév. F. Aubry, curé de St-Jean, le Rev. G. Lamarche, curé de St-Bruno, le Rév. T. Pepin, curé de St-Antoine Abbé, l'avocat Cyr. Archambault, si fatalement enlevé à la vie, le Dr. H. Filiatrault, le notaire D. Brulé, le regretté Dr. Alfred Lachaine, le regretté M. Isaïe Sauvé, cet *alter ego* que jamais je n'oublierai, le Rév. L. Charlebois curé de Ste-Thérèse, l'avocat Duhamel, C. Filiatrault, M. A. Gravel, curé de St-Janvier, M. Frs. Prud'homme, curé de l'Épiphanie, Jos. Taillefer, le vaillant capitaine de nos zouaves pontificaux, M. J. Désautels, curé de Ste-Rose, les notaires P. Grenier, Jos. Valois et O. Leclair, les Rév. Pères Gascon, Therrien et Richer, O. M. I., le Rév. J. E. Filiatrault, le Dr. J. Leclair, L. O. David, les Marrin, le Juge A. B. Routhier et le Rév. A. Nantel, Supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse,—sans compter les autres, qui ont toujours leur place dans mon cœur,—on est excusable, je crois, quand on a eu de tels maîtres et de tels condisciples, de parler un peu longuement, et même très-longuement, des beaux jours qu'il nous a été donné de passer avec cette société d'élite au

foyer de la fraternité, de la science et du dévouement.

Deux autres brochures, — deux bouquets de fleurs odorantes, — sont sur ma table.

La première chante la cinquantième année de la fondation du séminaire de Nicolet, et la seconde nous fait le récit de la "Réunion générale des Elèves du séminaire de St-Hyacinthe. De ces pages, où la poésie du cœur coule à pleins bords, s'exhale un parfum de famille qu'on ne se lasse pas de respirer. Ce sont deux sœurs charmantes qui font tour à tour passer devant nous, dans un panorama enchanteur, les qualités de leurs mères, avec les souvenirs qui les attachent au berceau de leur joyeuse enfance : c'est à qui ferait le plus beau portrait de sa mère bien-aimée.

Nicolet et St-Hyacinthe ! Quels noms, en effet, méritent plus l'amour et la reconnaissance, et commandent plus l'estime et l'admiration que ces deux noms ? Il suffit, pour en faire l'éloge, de nommer les BRASSARD — les GIROUARD — les Leprohon — les Lefrançois — les Ferland — les Provencher — les Prince — les Cooke — les Taché — les Larocque — les Laffèche — les Fabre — les Moreau — les Désaulniers — les Caron — les Raymond — les Gravel — les Ouimet — les Papineau — les Sicotte — les Laviolette — les Drummond — les Loranger — les Cassidy — les Carter — les Chapleau — les Langelier — les Rainville — les Lavallée — les Millier — les Godard — les Gendron — les Bellemare — les Jacques — les Rémillard — les Primeau — les Allard — les Dumesnil — les Montpetit — les Brunelle et les Fontaine.

Messieurs, " après avoir vu passer devant nous cette glorieuse phalange, l'honneur de l'Eglise et de l'Etat, écoutons deux morceaux d'éloquence, que je choisis parmi tant d'autres qui ont un égal droit à l'admiration.

En sa qualité d'aîné, Nicolet a la parole. Son organe est M. Isaac Désaulniers, l'illustre professeur de philosophie au collège St-Hyacinthe :

" Il y a maintenant trente-sept ans que je demeure à St-Hyacinthe, et jamais je n'ai perdu un seul instant le souvenir de Nicolet. Malgré tout le plaisir et tout le bonheur que j'ai goûté à St. Hyacinthe, le séminaire de Nicolet a toujours eu néanmoins mes premières affections. J'ai beaucoup voyagé, j'ai parcouru une grande partie du monde, et j'ai eu l'occasion de contempler bien des monuments, d'admirer bien des beautés. Cependant, dans tous mes voyages, lors même que je voyais se dérouler devant moi toutes les grandeurs antiques de la Grèce ou de Rome, mes souvenirs classiques m'accompagnaient toujours, la pensée de Nicolet se retraçait toujours dans mon esprit.

Pour faire de bonnes études, un habile professeur et un bon directeur sont essentiels à l'élève. Je les ai eus dans la personne de M. Leprohon et de M. Ferland, qui a refleté tant de gloire sur cette maison et sur tout son pays. M. Ferland était tellement aimé de tous ses élèves qu'il semblait les tenir tous dans son cœur et dans sa main ; tous mes compagnons doivent se le rappeler. Comme chacun a aimé à parler de son temps, je parle, moi aussi, du mien.

Nicolet peut être fier d'avoir produit St-Hya-

cinthe, comme St-Hyacinthe est fier d'être sorti de Nicolet. Aussi les membres de la corporation dont je forme partie, m'ont chargé spécialement de dire aux directeurs de cette maison, et à tous ses anciens élèves que je rencontrerais, qu'ils s'énorgueillissent de leur origine, qu'ils sont fiers de regarder leur maison comme la fille de Nicolet.

Les fondateurs de St-Hyacinthe, les Prince, les Cherrier, les Proulx, viennent tous de Nicolet. Tout à l'heure, M. le Grand-Vicaire Lafèche nous a dit qu'une branche s'était détachée de l'arbre de Nicolet pour aller s'implanter à sept cents lieues d'ici. Il me permettra de lui dire que cette branche a laissé tomber sur sa route une semence qui a germé, et qui a produit St-Hyacinthe. (Appl.) Mgr Taché, qui a succédé à Mgr. Provencher, est le fils de St-Hyacinthe et en même temps le petit-fils de Nicolet.

L'inscription que nous lisons au fond de cette salle m'a frappé en entrant: *Circumdabo illos quasi coronam mihi*. Ces mots expriment tout, ils nous disent en termes très-éloquents le bien opéré par cette institution. Oui, cette réunion est une couronne que peut revendiquer à juste titre Nicolet. Ce Séminaire est aujourd'hui une mère contente de voir ses enfants et fière de leurs succès. Le pays, Messieurs, a les yeux fixés sur nous en ce moment, il attend avec anxiété la relation de tout ce qui se fait ici.

Messieurs les élèves de cette maison, vous êtes heureux d'être les témoins d'une semblable démonstration. Vous en retirerez sans doute de grands enseignements. Vous voyez ceux qui vous

ont précédés dans cette maison, vous voyez en même temps la glorieuse route qu'ils ont parcourue, cela devra vous encourager à les imiter, à suivre leur exemple.

Quand je quittai Nicolet, après avoir terminé mon cours d'études, on me disait que j'oublierais bien vite cette maison d'éducation. Un de mes confrères, entre autres, qui est ici présent, et qui doit se reconnaître, me disait : " Ah ! vous partez pour St. Hyacinthe : une fois rendu là, vous allez sans doute oublier bien vite Nicolet. " Eh bien, je puis lui dire aujourd'hui que mes premières affections ne sont pas changées, qu'elles sont encore les mêmes et qu'elles sont pour Nicolet. Je ne crains pas de lui dire que je suis aussi Nicolétain que je l'étais en 1829 à mon départ. (App.)

C'est maintenant le tour du Séminaire de St. Hyacinthe ; il est représenté par Mgr. A. Taché, " que le Canada tout entier aime et honore comme une de ses gloires les plus pures : "

Après avoir suggéré l'érection d'une chapelle pour abriter *les tombes si chères et si vénérées* des regrettés M. M. Désaulniers, Dufresne, Lecompte et Gendron, l'illustre Archevêque fit entendre ces touchantes paroles, digne péroraison de son magnifique discours :

" Pardonnez-moi, bien aimés condisciples, d'avoir tant et si mal parlé. J'avais pourtant des raisons de mieux faire, s'il est vrai que sentir vivement soit un moyen de parler éloquemment. Pourtant, je dois l'admettre ; il me serait bien difficile, sinon

impossible, de dire ce que le souvenir de Saint Hyacinthe a produit d'émotions dans mon cœur. Il y a trente-trois ans, je venais au collège faire mes adieux, et ces adieux je les croyais éternels ; je n'avais pas le moindre soupçon que mon retour en ces lieux fût possible. Aussi quels regards affectueux j'attachais aux murailles du vieux collège, à la ville qui les renfermait, au bois de pins où nous dirigions nos promenades ! Mais surtout, comme mon cœur se serra quand je me séparai de ceux qui avaient dirigé mon enfance et dont quelques-uns sont encore ici ! Je partis, emportant mes souvenirs, gardant mes affections. Dans mes longues courses de missionnaire, seul enfant de la maison, seul avec des sauvages qui ne m'auraient pas compris, il me fallait confier les pensées intimes de mon âme aux échos de la forêt. Si la distance n'était pas si grande, j'appellerais ces échos ; ou mieux, ils viendraient d'eux-mêmes écouter les accords délicieux de cette fête incomparable, et vous dire que les lacs sans nombre, les fleuves, les forêts et les prairies du Nord-Ouest ont entendu le nom de Saint-Hyacinthe se répéter mille et mille fois.

Pendant dix années passées au collège, je m'étais souvent endormi au bruit des cascades de l'Yamaska : aussi que de fois, couché au pied d'un arbre, sur le bord d'un rapide, je me suis réveillé en sursaut, en disant : suis-je à St. Hyacinthe ? Sont-ce les cascades de sa jolie rivière qui murmurent à mon oreille ? Bientôt la réalité chassait l'illusion ; mon cœur me disait : exilé, prie pour la patrie. Une prière pour St-Hyacinthe calmait les agitations de

mon cœur. Il faut quelquefois être loin pour savoir combien l'on aime. Mais aujourd'hui, M. le Supérieur et Messieurs les Membres du Séminaire de St-Hyacinthe, il fait bon d'être près pour vous dire : Vos anciens élèves vous aiment, vous respectent et vous remercient !”

Je regrette, Messieurs, de ne pouvoir dérouler devant vous les archives de nos autres grandes maisons d'éducation, telles que les séminaires de Québec, de Montréal, les collèges des RR. PP. Jésuites, de l'Assomption, de Ste Anne, de Joliette, de Rigaud, des Trois-Rivières et de St Laurent... j'allais écrire le nom du collège Masson, mais la flamme l'a dévoré au moment le plus glorieux de son existence, et maintenant le silence plane sur ses ruines. Il se repose avant l'heure, mais il n'est pas mort : une maison qui a vu passer dans ses murs des hommes tels que : les THÉBERGE, les Graton, les Allard, les Primeau, les Chapleau, les Taillon, les Renaud, les Leclerc, les Lauzon, les Champoux, les Beauchamp, les Auclair, les Bourget, les Drs Desjardins, le Dr A. Lamarche, de l'Université-Laval à Montréal, l'avocat A. Mathieu, les Pepin, les Champagne, les Jeannotte, les Guérin, les Deslongchamps et les Marien,—cette maison peut devenir la proie de l'incendie, mais elle ne saurait mourir!

Je regrette pareillement de ne pouvoir vous faire connaître les archives des Écoles Normales de Québec et de Montréal, ainsi que

celles des Couvents des Dames Ursulines, de la Congrégation de Notre-Dame, du Sacré-Cœur, des S. S. Noms de Jésus-Marie, de Sainte-Anne, des Sœurs Grises, de la Providence et du Bon Pasteur, auxquelles il faut joindre celles des Associations religieuses et Nationales, comme l'Association St-Jean-Baptiste, l'Union Catholique de Montréal et le Cercle Catholique de Québec etc : je ne les ai pas présentement sous la main, et mes occupations ne me permettent pas d'aller les feuilleter pour en faire des extraits, ce qui serait pour moi une véritable jouissance. D'autres, je l'espère, seront plus heureux que moi et nous feront participer à ces trésors amassés par l'esprit de conservation sous la garde de la piété reconnaissante.

Ces archives, personne ne l'ignore, sont tenues avec le plus grand soin. Elles sont les sources fécondes où l'historien, le chroniqueur et le biographe vont puiser les renseignements dont ils ont besoin pour écrire l'histoire du pays, celle de nos grands hommes, et celle de ces âmes angéliques qui s'appellent sur la terre Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, Madame Youville et Madame Bara.

Je voudrais les voir imiter par toutes les familles canadiennes pour lesquelles j'écris ce livre ; mon vœu le plus cher serait alors réalisé, et je déposerais la plume avec la satisfaction du moissonneur qui laisse reposer sa faucille après une bonne journée, et qui n'a plus qu'à jouir du fruit de son travail et de ses sueurs.

Après les collèges classiques et les couvents, il est une autre classe de maisons d'éducation que je ne dois pas passer sous silence : ce sont les Ecoles et les Académies dans lesquelles nous avons l'honneur d'enseigner.

Bien-aimés confrères, mon humble parole n'est ni assez autorisée ni assez compétente pour vous donner des conseils, mais vous êtes assez bienveillants pour me permettre de vous exprimer un désir. Je serais heureux de voir des archives dans toutes les écoles, pour les mêmes raisons qui me les font aimer dans les couvents et les collèges, et qui m'en font souhaiter la mise en pratique dans la famille : le bien qui en résulte d'abord pour ceux qui les tiennent, et le bien plus grand encore qui en découle pour la société. Ce double motif a certainement de quoi tenter des cœurs moins nobles et moins patriotiques que les vôtres, Messieurs ; que ne dois-je donc pas attendre de votre zèle sous ce rapport ?

La visite d'un personnage remarquable au point de vue du cœur ou de la dignité, les examens, les distributions de prix, l'anniversaire de la naissance ou la fête patronale du principal, du maître ou de la maîtresse, la retraite annuelle, ainsi que les discours ou adresses qui ne manquent jamais d'accompagner ces grands évènements de l'école : telles sont les principales matières que nos archives doivent enregistrer. Les instituteurs de bonne volonté... pardonnez moi ce pléonasme, Messieurs, car un homme de bonne volonté et un instituteur, n'est-ce pas la même chose ? Les instituteurs ne refuseront

donc pas, quand viendra leur tour, de faire le compte-rendu d'une séance, d'une visite ou d'une fête, ou de préparer le discours ou l'adresse de circonstance. Il n'y a pas de meilleur exercice pour se former au grand art d'écrire ; veuillez en croire là-dessus la voix de l'amitié, qui est ici celle de l'expérience.

En ma qualité de professeur de littérature, je fus invité, dès ma première année à l'Académie Commerciale, à faire le discours d'adieu à la distribution des prix. Comme il est des invitations qu'un gentilhomme ne doit pas refuser, je ne crus pas devoir décliner celle-ci ; je fis donc le discours demandé, tant bien que mal, c'est-à-dire plus mal que bien. Depuis, ce discours d'adieu s'est fidèlement renouvelé chaque année, accompagné d'un accessoire passablement considérable d'adresses et de compliments de toutes les formes et de toutes les couleurs, ce qui, joint à la coopération bienveillante de mes bien aimés confrères, forme un volume in-quarto de plus de cinq cents pages.

Vous me permettrez, Messieurs, d'en détacher les adresses suivantes, qui furent présentées, à différentes époques, à des personnages auxquels nous aimons à redire publiquement ici les paroles que notre respect et notre reconnaissance leur ont adressées dans les murs de notre Académie.

VISITE DE LORD ET DE LADY DUFFERIN

A

L'ACADÉMIE C. C. DE MONTRÉAL

Le 16 janvier, 1873.

A Son Excellence le Très-Honorable Comte de Dufferin
C. P. C. B. Gouverneur de la Puissance
du Canada,

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE

Que le Principal et les professeurs de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal lui présentent leurs plus respectueux hommages, ainsi que l'expression de leur estime pour ses talents distingués, et de leur reconnaissance pour la gracieuse visite dont elle les honore en ce jour conjointement avec Lady Dufferin.

Trois hommes, également dignes de notre admiration et de nos sympathies, se rencontrent dans Votre Excellence : l'écrivain, le voyageur et l'homme d'état. Ces trois hommes sont parvenus à la gloire par la voie la plus noble, la plus droite et la plus sûre : par le talent, par le travail et par l'honneur : *per vias rectas!*

Dans les rapides loisirs du voyageur, l'écrivain a laissé tomber, comme en se jouant, des *hauteurs* de la *zone glaciale*, des pages où les fleurs de la littérature brillent à côté des judicieuses observations du géographe ; et ces pages, que la France s'est empressée de transporter dans sa langue, et que nous sommes heureux de posséder dans cette maison à côté de celles de Lady Dufferin, sont autant de

perles ajoutées à la couronne littéraire de l'Irlande déjà si riche et si radiieuse !

Tous les climats du globe ont vu passer l'infatigable voyageur, le chercheur avide de la science, "*the gentle bird that thought his home a cage,*" selon la pittoresque expression de l'honorable Mrs Norton, cette femme au génie viril qu'on a si bien surnommée le "*Byron féminin, the female Byron.*"

Les rayons du soleil des Indes sont tombés sur votre front pensif, et les vents du Spitzberg et de l'Islande se sont joués dans votre noire chevelure et dans les plis de votre manteau. Et aujourd'hui, vous venez faire connaissance avec la neige et les frimas du ciel canadien ; et nous avons l'honneur de saluer en vous l'émule des Cooke et des Mackenzie, ces héros de la noble famille des voyageurs dont vous êtes le digne descendant.

L'homme d'état, le gouverneur, a des titres spéciaux et plus doux encore à notre admiration et à notre reconnaissance. Travaillant à l'œuvre austère et souvent pénible de l'éducation de la jeunesse, il nous est doux de voir à la tête du gouvernement un homme qui comprend aussi bien que Votre Excellence le prix de la science, et ce qu'il en coûte de patience et de dévouement pour la faire comprendre et pour la faire aimer, un homme qui porte à l'instruction un si vif intérêt, et qui se fait un plaisir autant qu'un honneur de visiter les plus modestes écoles et d'encourager de son éloquente parole les plus humbles efforts.

Nous formons tous, au commencement de cette nouvelle année, des vœux ardents pour que la

Providence vous laisse longtemps à la tête de nos destinées, et pour que Votre Excellence vive de longues et heureuses années avec Lady Dufferin, cette digne compagne de vos jours, dont le cœur bat à l'unisson du vôtre, et dont l'intelligence est si bien faite pour vous comprendre et vous apprécier.

Puissent la gloire et le bonheur vous accompagner toujours fidèlement l'un et l'autre !”

Le Gouverneur fit à cette adresse la réponse suivante, en français :

MESSIEURS,

Je vous remercie bien cordialement de la part de la Comtesse de Dufferin et de la mienne de la bienvenue que vous nous avez offerte et des bonnes paroles que contient l'adresse que vous venez de nous présenter ; cependant, je sens que les termes dont vous vous êtes servis vis-à-vis de moi personnellement sont tout à fait plus flatteurs que je ne le mérite.

Toutefois, je suis heureux de trouver l'occasion de visiter et d'examiner ces écoles qui forment une partie si importante du système d'éducation dans ce pays.

J'avais depuis nombre d'années un vif désir de traverser l'Atlantique et de voir de mes propres yeux et d'admirer cette belle et grande nature du Canada dont les scènes sont célèbres par tout le globe, et je dois dire que mon attente a été réalisée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est pour moi un

plaisir autant qu'un devoir d'étudier le jeu des institutions du peuple canadien.

Que les succès qui ont couronné jusqu'ici vos efforts soient pour vous un encouragement à redoubler de zèle dans l'intérêt du bien-être de la nombreuse classe d'habitants de cette cité, dont l'instruction vous a été plus particulièrement confiée.

VISITE DE L'HONORABLE GÉDÉON OUIMET, MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE À L'ACADÉMIE
C..C. DE MONTRÉAL.

Le 28 Avril, 1873.

Aujourd'hui, 28 avril, l'honorable Ministre de l'Instruction Publique, dont nous attendions la visite depuis le 14 mars dernier, a pu enfin trouver dans les nombreuses occupations et préoccupations de son nouveau ministère assez de loisir pour accomplir sa promesse.

Accompagné de M. le principal Archambault et de Messieurs les Commissaires L. Bélanger et P. S. Murphy, Son Honneur visita d'abord les cours primaire, intermédiaire et commercial, sans interrompre les classes. Partout il manifesta sa satisfaction pour la manière dont se fait l'enseignement dans cette institution.

A la salle académique l'Honorable Premier prit plaisir à voir les élèves de M. A. J. Boucher exécuter en cadence leurs évolutions callisthéniques, et surtout à les entendre solfier avec une harmonie,

un aplomb qu'aurait pu leur envier plus d'un président de lutrin.

A la suite de ces différents exercices, Alphonse Parant, élève de la classe de littérature, lut et présenta à Son Honneur l'adresse suivante :

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nous sommes heureux de saluer en vous non seulement le successeur, mais encore le digne remplaçant de l'Honorable M. Chauveau au poste éminent de Ministre de l'Instruction Publique.

En apprenant que cet homme illustre, dont le zèle et le talent ont fait marcher, pendant près de vingt ans, le char de l'Education dans une voie si glorieuse, venait d'abdiquer la charge qu'il a si dignement remplie, nous avons ressenti une grande douleur ; et cette douleur n'était que de la reconnaissance, car cette maison doit, en partie, à l'Honorable M. Chauveau son existence et sa renommée.

Mais nous nous sommes consolés en apprenant que la succession de notre bienfaiteur était tombée dans les mains d'un légiste aussi distingué, d'un homme d'Etat aussi consciencieux, et d'un ami aussi sincère que l'Honorable M. Gédéon Ouimet.

Puisse la Providence vous maintenir aussi longtemps que votre prédécesseur à cette charge importante, dont cette maison est glorieuse de voir aujourd'hui dans ses murs l'un des premiers actes officiels, acte qu'elle enregistrera avec orgueil dans ses Archives.

Tel est, Monsieur le Ministre, le vœu que nous

formons de tout cœur pour votre bonheur et pour la gloire de l'Éducation dans notre chère province.

Les Elèves du Plateau.

Son Honneur répondit à peu près en ces termes :

“ MESSIEURS,

Je vous remercie de votre bienveillante adresse. Le seul défaut que j'y trouve, c'est qu'elle exalte beaucoup trop les prétendues qualités que vous imaginez être en moi. Je n'ai pas la prétention, ni la vanité de remplacer l'Honorable M. Chauveau, si ce n'est comme ami de l'éducation : sous ce rapport, je ne me reconnais l'inférieur de personne. L'Honorable M. Chauveau, auquel j'ai l'honneur de succéder, est le bienfaiteur de presque toutes les maisons d'éducation au Canada par son zèle et par son influence, et particulièrement de celle-ci, dont la beauté fait la gloire de Montréal et l'admiration des étrangers. Votre reconnaissance pour cet homme illustre est donc bien juste et bien légitime ; elle vous honore, Messieurs.

J'ai été extrêmement satisfait de ma visite au milieu de vous. Dans l'inexpérience de la charge que la Providence vient de m'imposer, c'est ici que je viendrai en apprendre les devoirs : je n'aurai pour cela qu'à vous voir et qu'à vous entendre.

Mes enfants, répondez au vœu de vos parents et au dévouement de vos professeurs. Si vous ne réussissez pas, ce sera certainement votre faute, car vos parents et vos professeurs donnent la main à Messieurs les Commissaires pour vous procurer

ici le bienfait d'une instruction aussi variée que solide, et d'une éducation distinguée.

Je me procurerai souvent le plaisir de revenir dans cette maison. Au revoir."

Alphonse Parant se présenta alors devant Son Honneur, et lui demanda, en quelques mots, la faveur d'un grand congé pour assister au sacre de Mgr Fabre, condisciple de l'honorable M. G. Ouimet au collège de St-Hyacinthe. Inutile de dire que cette faveur fut accordée de grand cœur.

L'Honorable Premier se retira ensuite aux accords de la musique et du chant.

VISITE DE SA GRACE MONSIEUR ALEXANDRE TACHÉ, ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE.

MONSIEUR,

Vous êtes le troisième évêque qui vient nous faire l'honneur de nous visiter, d'appeler sur nous dans cette enceinte les faveurs du ciel, et de nous faire entendre votre parole d'apôtre.

Monsieur Bourget, ce vénérable patriarche de l'épiscopat canadien, est monté le premier jusqu'ici, malgré le poids des années et des souffrances ; il a versé sur ces murs l'eau qui purifie et qui met en fuite l'esprit du mal, et il a béni cette maison à laquelle il a souhaité l'avenir.

Après ce tendre père et ce pasteur sans reproche, Monsieur Fabre, son digne successeur et votre digne condisciple, est venu trois fois nous distri-

buer le pain des anges à cet autel si cher à nos cœurs. Et maintenant pour complément de tant d'honneur, Votre Grâce, après avoir fait descendre le ciel dans cette chapelle, vient s'asseoir au milieu de nous, comme un père au milieu de ses enfants, pour prêter une oreille bienveillante à notre humble parole.

Nous sommes heureux, Monseigneur, d'associer votre nom à celui de nos deux évêques bien aimés, et de former ainsi ce trio glorieux dont parle le poète :

“ La gloire aime toujours la trinité des noms.”

En apprenant que Votre Grâce devait venir nous honorer d'une visite, votre vie de missionnaire, de pèlerin et d'évêque, si bien racontée dans “ Vingt ans de missions,” passa devant nos regards enchantés et nos cœurs émus, avec le cortège de ses vertus, de ses sacrifices, de son dévouement, de ses souffrances, de ses luttes et de ses triomphes !

Monseigneur, nous voudrions vous chanter un hymne de louanges digne de cette vie d'apôtre qui conquit à la Croix les farouches enfants du désert, et qui combattit toujours si vaillamment pour l'humanité, le droit et la religion ; mais nous savons que “ la louange pâlit auprès des grands noms,” et qu'il n'appartient qu'au génie, ou au talent, de célébrer dignement les actions des héros, comme il n'appartient qu'aux apôtres d'apprécier à leur juste valeur les miracles de la charité. Mais si notre jeunesse et notre inexpérience nous interdisent de parler des grandes œuvres qui ont illustré

vosre carrière de missionnaire, et qui reflètent une si vive lumière sur vosre épiscopat, il nous sera, du moins, permis, Monseigneur, comme étudiants catholiques et comme canadiens, de féliciter Vosre Grâce du talent remarquable, du zèle ardent et de l'infatigable énergie qu'elle déploie dans la grande question des écoles. Comme le bon pasteur qui veille sans cesse à la garde de son troupeau, et qui jette le cri d'alarme au premier indice du danger, ainsi, Monseigneur, vous combattez sans relâche l'esprit du mal qui cherche, dans vosre diocèse, à détrôner Dieu de l'éducation, comme si la première science n'était pas celle de Dieu, ou comme s'il pouvait exister de vraie science sans Dieu.

Permettez-nous, Monseigneur, de faire au ciel les vœux les plus sincères pour que Vosre Grâce voie bientôt ses héroïques efforts couronnés de succès, et pour qu'il lui soit donné de contempler une belle et nombreuse jeunesse,—aussi heureuse que celle qui se presse en ce moment autour de vosre personne sacrée,—s'élever toujours et grandir à l'ombre de la religion, qui seule peut faire, ici-bas, le bonheur des nations comme celui des individus.

Nous voudrions, Monseigneur, offrir à Vosre Grâce pour vos chères écoles une aumône abondante, digne d'aller de pair avec nos souhaits; mais nos bourses, visitées déjà par deux quêtes bien rapprochées l'une de l'autre, ne peuvent offrir aujourd'hui que l'obole du pauvre. Toute petite qu'elle est, et quelque indigne qu'elle soit de vous

être présentée, daignez la recevoir, Monseigneur, non pas à cause de sa valeur, mais en faveur du sentiment qui la donne, et qui regrette de ne pouvoir donner plus.

En terminant, Monseigneur, et avant de tomber à vos genoux sous cette main qui a fait fleurir le désert, permettez-nous de vous exprimer le vœu de nos cœurs :

De même que vous avez été pendant longtemps le plus jeune évêque de la chrétienté, ainsi puissiez-vous, Monseigneur, pour la gloire du Canada et le bonheur de vos chères ouailles du Nord-Ouest, descendre dans le repos de la tombe le plus rempli de jours et le plus chargé de mérites !

Daiguez, Monseigneur, accepter avec leur légère offrande, ces sentiments et ces vœux des élèves de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, et laisser tomber sur eux la bénédiction des apôtres dont vous êtes le confrère et le digne successeur.

Montréal, 5 Décembre, 1876.

ADRESSE DES ELÈVES DE L'ACADÉMIE COM. CATH. DE
MONTRÉAL À MONSEIGNEUR E. C. FABRE, EVÊQUE DE
MONTRÉAL, À L'OCCASION DE SON DÉPART POUR ROME
LE 20 MAI, 1879.

MONSEIGNEUR,

Qu'il plaise à Votre Grandeur de permettre au Principal, au Directeur et aux Professeurs de l'Académie Commerciale Catholique et de l'Ecole

Polytechnique de lui exprimer la joie qu'ils éprouvent en ce jour en recevant votre bienveillante visite.

Cette, joie qui fait battre nos cœurs chaque fois que Votre Grandeur paraît au milieu de nous, revêt dans la circonstance actuelle un caractère spécial, et provoque de notre part un sentiment plus intime de reconnaissance et de vénération; car, aujourd'hui, Monseigneur, vous venez ici, sinon avec un cœur plus paternel et plus dévoué qu'à l'ordinaire, du moins avec des mains plus remplies des trésors de la sainte Eglise. Et ces mains bénies, qui viennent de semer abondamment le bon grain dans la paroisse de Notre-Dame,—ce champ du père de famille que vous cultivez avec tant de zèle—ne veulent pas se refermer sans laisser tomber sur nos têtes la part de bénédictions à laquelle nous avons droit, quoique nous formions le plus humble troupeau de votre bercail. Merci, Monseigneur, pour cette sollicitude pastorale qui *ne néglige rien*, parce qu'elle veut rendre à Dieu un compte exact et fidèle à Celui qui *paît les brebis et les agneaux*.

A l'exemple du divin Pasteur, Votre Grandeur veut faire de tous ses enfants une seule famille, unie dans ses membres par les mêmes principes et la même charité, accomplissant dans la diversité le grand œuvre de l'unité.

Heureux les Canadiens tant qu'ils se conformeront à ce vœu de leurs pontifes! heureux tant qu'ils mettront en pratique ces grands principes

d'obéissance et de charité qui sont la force des trônes et la gloire des nations !

C'est en foulant aux pieds ces principes sacrés, qui sont les bases mêmes de la société, que les gouvernements européens, surtout la république française, font la guerre à l'enseignement religieux sous l'étendard de l'indépendance et de l'arbitraire ; qu'ils disent aux évêques, ces gardiens—nés de la foi et de la morale : “ Votre règne est fini ; nous ne voulons plus de vous ! Et c'est en substituant le droit de la force à la force du droit qu'ils chassent partout les congrégations enseignant, en vociférant ce cri de guerre du chef des tyrans : “ Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! ”

Grâce à la foi que nous ont léguée nos ancêtres, foi dont le flambeau brille avec tant d'éclat aux mains de notre clergé ; grâce au système d'éducation qui fonctionne si admirablement dans notre chère province de Québec, d'après lequel l'institution laïque, loin d'être le rival, n'est, au contraire, que le collaborateur du prêtre et l'émule du religieux, nous donnons ici, sous l'égide de l'Eglise infailible, un enseignement qui est l'antipode de celui que donnent à l'heure présente ces gouvernements sans foi et sans Dieu.

Cet enseignement dit plus haut que toute parole que nos sympathies sont pour ceux qui *souffrent persécution pour la justice* sur cette terre de France que nous ne pouvons nous empêcher d'aimer malgré ses erreurs. A ses pieux et savants prélats, ainsi qu'aux âmes généreuses qui *combattent* avec eux le *bon combat*, nous souhaitons ce courage des héros

qui se retrempe dans le danger, et cette vertu des saints qui *se perfectionne dans l'épreuve*, espérant, comme le disait le R. P. de Ravignau, "que la justice du temps précèdera bientôt pour eux la justice de l'éternité."

Pour vous, Monseigneur, qui allez bientôt faire voile pour le Vatican, si calme et si tranquille, en passant par la France si pleine de trouble et d'agitation, permettez à vos enfants du Plateau de vous souhaiter un heureux voyage.

Que l'Ange du Diocèse tienne tous les dangers loin de votre tête, et qu'il accompagne chacun de vos pas comme l'Ange Raphaël accompagna ceux du jeune Tobie !

Ne nous oubliez pas, Monseigneur, aux sanctuaires où votre piété vous conduira ; déposez nos cœurs aux pieds de Léon XIII, et revenez bientôt dans Montréal, où votre absence va nous laisser orphelins, chargé de richesses spirituelles et le cœur content !

Vos enfants dévoués du Plateau.

ADRESSE PRÉSENTÉE PAR LES ELÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL, A SON HONNEUR THÉODORE ROBITAILLE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Le 7 Avril, 1880.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR,

Les élèves de l'École Polytechnique de Montréal lui souhaitent la plus cordiale des bienvenues au

milieu d'eux, et lui présentent l'hommage de leur reconnaissance pour la bienveillante visite dont elle les honore en ce jour.

Notre institution n'est encore qu'au début de l'existence. La voix qu'elle fait entendre dans son berceau n'a pas encore réveillé les lointains échos, et la renommée aux cent bouches n'a pas encore publié ses travaux ni chanté sa gloire. Mais elle se résigne et elle espère, car elle sait que le grain de sènevé, avant de devenir un grand arbre, doit demeurer longtemps dans l'ombre et dans le silence. Ici, dans cette tranquille enceinte du travail et de la réflexion, elle s'enracine peu à peu dans le sol de la science ; et déjà, grâce au zèle éclairé et soutenu de ses dévoués professeurs, elle a produit des fleurs et des fruits qui lui promettent quelque renom dans l'avenir. Toute son ambition tend à ne pas faire mentir cette promesse. Qu'elle ait seulement une place au soleil de cet avenir, et ses efforts auront alors reçu leur plus douce récompense, et ses désirs les plus chers auront été réalisés. Elle veut, en formant des sujets exemplaires et solidement instruits, faire asseoir la province de Québec à la place que des circonstances incontrôlables ne lui ont pas permis d'occuper jusqu'ici dans la sphère des sciences pratiques. Si haut placé que soit ce but, elle ne désespère pas de l'atteindre un jour, tant qu'elle sera animée de l'esprit de générosité, de patriotisme et de patience qui fait battre le grand cœur de son fondateur, (1) et tant que le gouvernement de la province de Québec, auquel

(1) L'Hon. Gédéon Ouimet.

Votre Honneur est si digne de présider, lui accordera ses sympathies et sa protection.

Il ne nous appartient pas d'apprécier les progrès que nous avons faits depuis que nous existons; mais qu'il nous soit permis de dire à Votre Honneur que trois sentiments nourrissent dans nos cœurs de vingt ans l'invincible espérance du triomphe dans les luttes de l'avenir : *l'affection* qui nous attache aux bons maîtres qui nous conduisent avec tant de sûreté dans les sentiers de la science ; *l'émulation* qui nous excite à marcher sur les glorieuses traces de nos aînés, qui occupent tous des positions relativement importantes sous le gouvernement de la Puissance, et la *confiance* que nous reposons dans les cœurs nobles et patriotiques qui ont fondé et qui soutiennent notre institution.

Votre visite au milieu de nous, Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, ne sera pas notre moindre motif d'espérer dans l'avenir qui nous attend. "S'il y a dans le regard d'un homme illustre, comme l'a dit Chateaubriand, une vertu qui élève la pensée et exalte le sentiment," quel enthousiasme pour la gloire ne doivent pas éveiller dans le cœur du jeune homme le regard et la parole d'un concitoyen élevé au sommet des honneurs ?

Que le ciel vous garde longtemps à la tête de notre chère province de Québec, et couronne toujours vos entreprises, qui n'ont pour but que la prospérité du pays, de tous les succès et de toutes les gloires que Votre Honneur ambitionne !

DISCOURS D'ADIEU PRONONCÉ PAR UN ÉLÈVE A LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX LE 30 JUIN 1875.

Mesdames et Messieurs.

I

A Saint-Malo, ce port de mer que Cartier et Chateaubriand ont rendu célèbre par toute la terre, un navire français, "l'Espérance," se préparait, un jour, à partir pour l'Amérique. Un équipage d'élite, d'immenses richesses et des vœux amis chargeaient ce superbe trois-mâts.

Qu'il faisait plaisir à voir, cet enfant de la mer, avec sa mâture haute et inclinée en arrière, comme un corsaire paré pour la course, avec sa ceinture blanche coupée de sabords noirs, avec sa carène doublée en cuivre et sa désinvolture élégante annonçant une marche supérieure !

Le pavillon de départ, arboré depuis deux jours en tête du mât de misaine, semblait rivaliser d'impatience avec la brise marine, prête à souffler dans les voiles endormies du beau navire.

Bientôt l'ordre de mettre à la voile est transmis aux marins par les vibrations du sifflet du capitaine. Alors le bâtiment délivré de ses amarres, cingle majestueusement vers la haute mer, aux acclamations des habitants de la petite ville de Saint Malo.

C'était le 27 Mai 1834, sur les dix heures du matin ; le temps calme et serein, d'accord avec la brise, présageait une heureuse navigation.

Sur le chemin de l'Océan, "le long duquel on

n'aperçoit ni arbres, ni villages, ni villes, ni tours, ni clochers, ni tombeaux ; sur cette route qui n'a pour bornes que les vagues, pour relais que les vents, pour flambeaux que les astres, la plus belle des aventures, quand on n'est pas en quête de terres et de mers inconnues, est la rencontre de deux vaisseaux. " (1)

Notre beau navire n'eut pas le bonheur de rencontrer sur son passage, un confrère auquel il pût adresser le salut d'usage : " Adieu ! va ton chemin, que les vents te soient favorables ! " Mais, en passant devant les Açores, ces îles qui semblent se détacher du rivage d'Afrique pour saluer les marins qui passent devant elles, les passagers de " l'Espérance " aperçoivent dans le lointain, à travers les lueurs indécisées du crépuscule, une flamme rougeâtre, sanglante, tourbillonnant au-dessus des flots. " Un navire en feu ! " s'écrie-t-on de toutes parts ; " si nous pouvions sauver au moins les passagers. " A ce cri d'alarme et de sympathie, plus léger et plus rapide, comme s'il eût compris le devoir imposé à son nom, " l'Espérance " vole sur les ondes. Il est bientôt au lieu du sinistre. Les flammes achevaient de dévorer un beau et puissant navire. Au milieu des débris, flottant ça et là à la surface des eaux, plusieurs centaines de figures, pâles d'effroi, luttèrent contre l'abîme avec cette énergie désespérée qu'inspire toujours la vue d'une mort imminente. Quelques minutes plus tard, et toutes ces vies, palpitantes encore de regrets, de terreur, d'espérance et d'avenir, eussent disparu sans retour sous les

(1). Chateaubriand.

vagues de la mer, " ce cercueil mouvant " où tant de morts dorment leur dernier sommeil. Mais, cette heure de détresse et d'angoisse, le navire de Saint-Malo ne porta pas en vain son beau et noble nom, présage de salut : il eut le bonheur de recevoir à son bord et de conserver à la vie ces pauvres naufragés, qui s'attachèrent à ses flancs avec tous les embrassements de l'amour et de la reconnaissance.

Et pendant que les derniers vestiges du navire incendié s'effaçaient dans le lointain, " l'Espérance " les voiles déployées au vent, comme les ailes du cygne à la brise, voguait légèrement vers la terre d'Amérique.

Bientôt on entre dans le port.

Alors les matelots et les passagers, et ceux qui " l'Espérance " a sauvés de la mort, se serrent la main dans une étreinte amicale, se disent un dernier mot sur les péripéties du voyage, et saluent le vieil Océan qui vient de les porter sur ses flots redoutables, en attendant une nouvelle traversée de nouveaux dangers et un autre port.

II

Mesdames et Messieurs, vous venez d'entendre une fiction ; mais, à travers les voiles transparentes de l'allégorie, vous avez sans doute deviné la réalité. Laissez-moi vous en dire un mot, le plus court possible, afin de ne pas abuser trop longtemps de votre bienveillante attention.

Le beau navire dont je viens d'essayer la description et de raconter la glorieuse traversée, n'est pas autre que notre chère Académie du Plateau

qui a su choisir, pour composer ses armes, le plus noble et le plus poétique emblème du commerce : un navire aux voiles déployées sillonnant la vaste mer, sans crainte comme sans orgueil, la proue tournée vers la seule étoile polaire qui ne varie point : la religion ! avec ces mots de la Ste Ecriture pour devise : *Fortiter* et *Suaviter* : ce qui veut dire, dans une traduction libérale : “ tenir ferme aux règlements de la maison, mais dans la manière de les appliquer, user de douceur et de modération.”

Le 1er Septembre 1874, sur les dix heures du matin, l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, dont le drapeau se déroulait gracieusement au souffle de la brise, comme pour souhaiter la bienvenue aux élèves anciens et nouveaux, ouvrait ses portes à plus de trois cents têtes, douce espérance de la religion et de la patrie !

Sous la double direction de notre bien aimé principal Monsieur Archambault, et du vénéré Monsieur Sorin, notre bien-aimé directeur spirituel, sans oublier le concours dévoué de nos bons maîtres, notre chère Académie marcha à grands pas sur la voie du progrès. Elle vit avec une douce satisfaction et un légitime orgueil toutes les classes, depuis l'humble cours primaire jusqu'au cours industriel et scientifique, rivaliser d'émulation pour se surpasser les unes les autres dans l'accomplissement de leurs devoirs. Aussi quand l'année 1875 nous annonça l'heure, toujours nouvelle et toujours agréable des vacances, notre chère Académie s'empressa-t-elle, pour récompenser notre travail, de nous accorder, par la bouche de notre bien-aimé

Principal, trois jours de repos de plus qu'à l'ordinaire.

Les jours passent rapidement quand le bonheur a pris soin d'en régler les heures ; aussi, fûmes-nous bientôt à la fin de nos vacances, répétant tristement ces vers du poëte, qui peignent si bien les sentiments de l'écolier à la fin de ses jours de congé :

“ Temps jaloux ! se peut-il que ces moments d'ivresse
“ Où le plaisir à flots nous verse le bonheur
“ S'envolent loin de nous de la même vitesse
“ Que les jours de malheur ? ”

Nous venions à peine de dire adieu à nos jeux pour reprendre nos livres et nos études, que cette fatale nouvelle nous arrive de toutes parts : “ Le collège Masson vient d'être la proie des flammes ! ”...

Mesdames et Messieurs, je vous épargnerai la peine d'entendre parler davantage de ces tristes souvenirs ; car, plus d'une mère peut-être, m'écoute en ce moment, dont le cœur s'inquiéta, dans cette journée néfaste, pour la vie de son enfant bien aimé. Qu'il me soit seulement permis d'adresser aux vénérables prêtres du collège Masson et à leurs chers élèves ces paroles que Lacordaire adressait à Monseigneur Sibour, quelque temps avant que cet infortuné prélat tombât sous le poignard de l'assassin. “ Quand Dieu prépare des épreuves à ceux
“ qu'il aime, il les mesure toujours à leur mérite
“ et à leur amour.”

Nous avons été heureux de recevoir dans ces murs, après l'incendie de leur beau collège, quel-

ques-uns des élèves de Terrebonne, ces intéressantes épaves d'un navire que la religion et la patrie rebâtiront, nous le souhaitons pour la gloire de notre pays, plus fort et plus beau que jamais.

Vous les avez vus ces confrères bien aimés, passer devant vous le front ceint de plus d'un laurier. Quoique arrivés à la onzième heure, ils n'ont pas reculé devant des rivaux étrangers, devant de nouveaux maîtres, devant d'autres règlements. Et cependant, ils ont fait noblement leur devoir, nous sommes heureux de leur rendre ce témoignage, et l'on peut leur appliquer avec justice ce mot de l'Apôtre : "La vertu se perfectionne dans les épreuves."

Maintenant, avant de descendre les degrés de cette enceinte, il nous reste aux uns et aux autres, comme aux passagers de "l'Espérance," avant de laisser la mer et leur beau navire, à nous serrer cordialement la main et à remercier de leurs encouragements et de leur travaux les nobles cœurs qui ont travaillé sans relâche, pendant toute cette année scolaire, à la grande œuvre de notre éducation.

Ce que sont les vents favorables aux voiles du vaisseau qui vogue sur la mer ; ce que sont les ailes à l'oiseau qui sillonne les vagues de l'air ; ce que la vapeur est à la locomotive qui dévore, en sifflant, l'espace ; ce que les fondations de cette maison sont à la voûte qui nous abrite, et qui vous renvoie le faible son de ma parole, bien aimés Commissaires, et vous bienfaiteurs généreux, vous l'êtes pour cette maison, qui ne pourra manquer

de prospérer et de grandir, tant que vous l'encouragerez de vos sympathies et de vos libéralités. Soyez donc mille fois remerciés pour votre dévouement, car, sans vous, cette Académie, si belle et si pleine d'avenir, serait un navire sans voiles, un oiseau sans ailes, une maison sans fondement.

Bien aimés et bien chers parents, qui, non contents de nous avoir donné le jour, nous procurez encore le bienfait d'une éducation distinguée achetée au prix de votre repos, de vos sueurs et souvent de vos larmes, recevez nos remerciements pour vos soins constants, pour votre inépuisable tendresse et pour tous vos généreux sacrifices! Heureux si nos humbles lauriers pouvaient en ce jour vous faire oublier toutes vos peines et vous payer pour toutes vos pensées d'amour!

Vénéré Monsieur Sorin, à la vue de cette chapelle où vous veniez revêtu de votre blanc surplis, symbole de votre mission céleste, nous enseigner, chaque semaine, nos devoirs de chrétiens et d'écoliers, nos cœurs sont attendris; car nous nous souvenons avec quelle clarté, quelle douceur et quelle condescendance, vous nous expliquiez les vérités du salut! Adieu donc, bon Monsieur Sorin; mais, en vous disant adieu, nous espérons vous dire bientôt au revoir, soit que nous revenions dans cette maison à la fin des vacances, soit que nous devons accomplir ailleurs notre destinée, car vos lèvres sont les dépositaires de la science du salut, et vous seul connaissez bien le chemin de nos cœurs.

Bien aimé Principal, vous êtes à cette maison,

et vous le serez bien longtemps encore, nous l'espérons, ce que le capitaine est au navire. En dépit des vents, qui semblent parfois prendre plaisir à vous éprouver, vous la dirigez d'une main ferme et paternelle vers son double but : l'acquisition de la vertu et de la science, ces deux ailes sans lesquelles l'homme ne saurait s'élever à rien de grand ni de durable.

Pendant que nous nous livrerons aux plaisirs des vacances, vous continuerez sous ce toit, où votre pensée ne sera plus distraite par le bruit de nos pas et le tapage de nos voix, le travail fécond de vos jours et de vos veilles. Bien aimé Principal, merci pour votre dévouement opiniâtre, merci pour vos bons conseils et pour vos bons exemples : adieu ! et au revoir !

Infatigable Monsieur Demers, si digne à tous égards, malgré la jeunesse de vos années, d'être le *second* de M. Archambault, dans la direction de cette maison qui recevra, nous n'en doutons pas, un nouveau lustre de vos talents, de votre énergie et de votre zèle, merci pour le travail empressé, et pourtant si bien fait, que vous avez accompli en si peu de jours au milieu de nous, adieu ! et au revoir !

Bien aimé Professeurs, si trop souvent vous avez rencontré chez quelques-uns d'entre nous des intelligences antipathiques à la lumière et des cœurs hostiles à la discipline, nous le regrettons ; mais soyez persuadés que le grand nombre de vos élèves n'a pas été insensible à votre dévouement, ni toujours oublieux des leçons de patience et de longani-

mité que vous leur avez données : ils s'en souviennent aujourd'hui, et, reconnaissant qu'ils doivent tout à vos lumières et à votre esprit de patience, ils vous remercient pour chacune de vos peines et pour chacune de vos leçons, en vous disant d'une voix et d'un cœur unanimes : adieu ! et au revoir !

Chers compagnons de classe, d'étude et de récréation, après avoir vécu ensemble pendant dix mois de cette vie d'écolier que notre amitié réciproque et la bienveillance de nos maîtres nous ont fait trouver si courte, nous allons, nous aussi, nous séparer. Mais, quelque part que nous nous rencontrions sur l'océan de la vie, nous ne passerons point les uns devant les autres sans nous reconnaître et sans nous adresser le salut des marins : "adieu ! va ton chemin ! que les vents te soient favorables !"

Bien aimés confrères du cours primaire, "*Vous êtes jeunes, il est vrai, mais aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années ;*" c'est pourquoi, l'an prochain, vous viendrez en grand nombre vous joindre à nous pour continuer les nobles combats de l'intelligence et de la vertu, auxquels vous ont si bien dressés votre vénérable directeur M. Odonoughue et vos excellents maîtres ; à vous aussi, jeunes amis, qui devez, à votre tour, faire la gloire de cette Académie, notre commune *alma mater*, nous adressons de grand cœur ces mots d'espérance et d'amitié fraternelle : Adieu ! et au revoir !

Chère Académie du Plateau, toi qui fus pour nous le navire de l'espérance et du bonheur, avant

d'entrer dans le port des vacances, où ton amour pour nous veut que nous nous reposions pendant deux mois loin de nos livres et de nos pensums, nous te remercions avec toute l'effusion de nos cœurs de tes soins et de ta tendresse. Tes salles et tes classes, où nous avons dû apprendre à devenir meilleurs en devenant plus instruits, ne seront plus habitées, pendant soixante jours, que par la solitude et le silence ; mais, chère Académie, nous ne partirons pas tous pour toujours : nous reviendrons dans ton sein où nous coulerons encore, nous l'espérons, des jours de bonheur, plus nombreux et plus unis que jamais, en attendant de nouveaux combats, d'autres devoirs et un autre port !”

Qu'il me soit permis, en finissant, de formuler un dernier vœu.

Je m'adresse ici à tous ceux qui tiennent, ou qui tiendront des Archives.

Quand vous aurez fidèlement enregistré pendant une dizaine d'années les événements de l'école et les souvenirs qui s'y rattachent, vous aurez sans doute assez écrit pour faire un joli volume. Avec le concours bienveillant de Messieurs les Commissaires, faites imprimer ces pages dans une élégante édition, que vous présenterez, moyennant un prix modéré, à vos amis et anciens élèves, qui seront charmés de voir que vous n'aurez pas perdu pour eux la mémoire du cœur : ce sera comme un trait

d'union qui les rattachera à leur *Alma Mater*, si jamais ils pouvaient l'oublier :

Travaillons avec courage et persévérance au ministère de dévouement que la famille et la patrie nous ont confié ; c'est le meilleur moyen de trouver le temps court et agréable, en attendant que notre fonds de retraite, qui vient de naître, soit devenu assez fort pour nous assister dans nos vieux jours. Surtout, pas d'humilité mal à propos, Messieurs, pas de fausse honte, et nous aurons la gloire d'avoir concouru au grand mouvement que M. de Ribbe a si glorieusement inauguré en France, et dont nous devons être les continuateurs dans notre bien aimé Canada.

Permettez moi maintenant, Messieurs, avant de vous dire "au revoir," de vous lire le programme suivant, que j'ai tracé tout exprès pour les élèves des hautes classes des collèges, des couvents, des académies et des écoles.

JOURNAL D'UN ÉCOLIER, OU D'UNE ÉLÈVE DE COUVENT.

I.—Préambule (pour un écolier).

" Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il ;—

" A la plus grande gloire de Dieu ;—

" Le jeune homme suivra dans la vieillesse la voie dans laquelle il aura marché dans sa jeunesse ;—Prov.

" Il est bon à l'homme de porter le joug du Seigneur dès ses plus tendres années ;"—Id.

Préambule, pour une élève de couvent :

“ *Toute la gloire de la femme est au fond de son cœur ; elle doit se concentrer dans l'intérieur de sa famille ;*—Psaumes.

“ *La femme appliquée à ses devoirs est la couronne de son mari ;*—Prov.

“ *La femme sage édifie sa maison ; la femme insensée la renverse de ses propres mains ;*—Id.

“ *Les vierges marchent à la suite de l'Agneau ;*”—Apoc.

II.—Les photographies des parents et des amis.

III.—Dates des anniversaires. (comme au
“ Livre de raison.”)

PREMIÈRE PARTIE.—L'ENFANCE.

- 1° La maison paternelle ;
- 2° L'École primaire ;
- 3° La première communion.

DEUXIÈME PARTIE.—L'ADOLESCENCE.

- 1° Le collège, le couvent, l'académie ou l'école.
- 2° *Evénements heureux* : vacances, congés, séances, récompenses, cadeaux. *Evénements malheureux* : morts, maladies, épreuves, punitions.
- 3° Petit Journal des recettes et des dépenses. Faire la part des pauvres. *Celui qui fait la charité prête au Seigneur.*

TROISIÈME PARTIE.— VIE DANS LE MONDE AVANT DE
PRENDRE UN ÉTAT.

1^o La profession, le métier ou l'emploi.

2^o JOURS HEUREUX—JOURS MALHEUREUX : Ce sont les deux rives de la vie ; et celle où l'on aborde le plus souvent, même quand on est jeune, n'est pas toujours la rive du bonheur...

3^o LIVRE DE COMPTES. S'habituer à l'économie. Ne pas livrer aux plaisirs frivoles, encore moins aux plaisirs coupables, le produit de ses jours et de ses veilles ; et, toutefois, ne pas fermer son cœur à la charité : *“ J'ai été jeune, et je suis devenu vieux, dit le prophète David ; cependant, je n'ai jamais vu le juste abandonné et mendiant son pain.”*

Les élèves s'appliqueront à bien rédiger ce petit journal ; ce sera la meilleure préparation au “ Livre de famille ” qu'ils devront écrire plus tard, et transmettre à leur tour à leurs successeurs. Pourquoi ce journal ne ferait-il pas partie de leurs compositions littéraires ? Ce serait alors la rencontre de *l'utile et de l'agréable* dont parle Horace.

Plusieurs de mes élèves ont déjà inauguré ce journal avec ardeur, et me promettent de le continuer. J'aime à vous dire que ces élèves sont les plus forts de ma classe,—ce qui me fait croire que l'écrivain qui a dit “ qu'un des meilleur moyens pour apprendre à écrire est de traiter les sujets que l'on aime ” a parfaitement raison. Or, comment ne pas aimer un pareil sujet ?

Comme preuve de ce que j'avance, je me per-

mettrai de citer les extraits suivants dont je garantis la parfaite authenticité.

“ LETTRE SUR LA RETRAITE DE 1874.

(Extrait.)

Mon cher Ami,

Après trois jours passés dans le silence et le recueillement de la prière et de la méditation, nous recevions le Dieu d'amour. Qu'il faisait beau voir défiler, à la suite de leurs maîtres, ces deux cent cinquante élèves allant, les mains jointes et le front incliné, s'asseoir au banquet divin ! Monseigneur Fabre nous distribua le pain des anges avec cet air de bonté et de piété qui attire et qui édifie tous ceux qui approchent sa Grandeur. Je renonce à décrire le bonheur dont mon cœur fut inondé en recevant la visite du divin époux de nos âmes. Il me semblait que la terre disparaissait à mes regards et que les portes du ciel s'ouvraient devant moi ! C'est alors que je compris la vérité de ces mots d'un cantique : *Un seul moment qu'on passe avec son Dieu vaut mieux qu'un siècle aux palais des mortels.*

Après la sainte messe, Sa Grandeur vint s'asseoir au milieu de nous. Georges Desbarats, élève du cours commercial, lui fit alors la lecture d'une adresse au nom de la communauté. Monseigneur répondit avec son bon cœur ordinaire ; puis, nous nous séparâmes pour aller nous *réjouir dans le Seigneur* le reste de la journée. Jamais congé ne se passa plus joyeusement, car quand on a le cœur en paix avec Dieu on accepte tout de sa main avec soumission, même les congés...

Venge-toi de cette lettre, mon cher Charles, en m'en écrivant une deux fois plus longue. En attendant que tu me fasses ce plaisir, je te prie de me croire ton ami sincère,

A. F. élève de l'Académie C. C. de Montréal."

“ LETTRE SUR L'EXAMEN DE LA FIN DE L'ANNEE.

Cher Ami,

Nos examens sont enfin terminés ! quel plaisir d'en être débarrassé ! Les compositions, les dictées, les chiffres, le par-cœur : tous ces affreux fantômes, qui me poursuivaient partout, se sont enfuis depuis hier. Tu dois savoir par expérience combien on se sent léger en pareille circonstance.

Depuis le 10 de mai jusqu'au 20, je n'ai fait que passer d'une tâche à une autre. Le premier jour, c'était de l'orthographe, le second, de la dictée anglaise et de la tenue des livres ; les jours suivants, l'arithmétique, la traduction, la versification, les compositions anglaise et française sont venues fondre sur nous. Enfin, hier, nous avons couronné l'œuvre par une jolie petite composition de mesurage avec figures. Et pour nous faire apprécier davantage les beautés de l'examen, on nous interrogeait sur notre par-cœur pendant que nous étions à travailler à l'étude.

C'était tantôt le maître d'anglais qui nous demandait pour la lecture, la grammaire ou l'épellation ; tantôt l'examineur français qui désirait nous interroger sur l'histoire, la constitution du Canada ou la littérature ; un autre nous faisait ap-

pelier pour la tenue des Livres. Nous nous mettions au travail ; tout à coup, le maître d'étude appelait :

“No. 25 pour M. B.....” L'individu quittait l'étude, passait son examen, puis revenait. Il avait à peine franchi le seuil de la porte qu'on lui criait de tous côtés : Descends donc en bas ; va donc dans la 3e année, M. B..... t'a fait demander ; c'est ton tour pour M. C..... etc. C'était amusant, mais, pendant ce temps-là, l'ouvrage n'avancait guère ; et souvent il fallait que M. le Directeur nous accordât du temps pour que nous pussions entrer toutes nos compositions dans nos cahiers.

Enfin toutes ces misères sont terminées ; mais je crains que cela ne soit que provisoire, car on nous a laissé entrevoir dans les brumes de la fin de l'année un troisième examen mignon. Mais je pardonnerais tout à l'examen s'il ne laissait après lui une certaine anxiété, qui fait que l'on aimerait à savoir si l'on a bien ou mal passé ; je n'ai pas de prédilection pour cette sorte de sensation. Mais enfin la chose est faite, et il n'y a pas à revenir là-dessus. Tout ce qu'il y a à faire maintenant, c'est de prendre les choses philosophiquement : c'est ce que je fais, espérant que tu m'écriras bientôt.

Ton ami,

G. V.

ÉLÈVE DE 7^E ANNÉE A L'ACADÉMIE C. C. DE MONTRÉAL.

“MON JOURNAL.—ANNÉE SCOLAIRE 1879-80.

Vers la fin du mois de Septembre, Mr. Demers, notre directeur, nous annonça le prochain retour d'Europe de Mr. Sorin, et, le 15 octobre, le pavillon

flottait sur l'Académie. La salle était magnifiquement décorée; des banderolles de couleurs variées couvraient les murs, et des guirlandes de fleurs entrelacées venaient se joindre au milieu de la salle et formaient une couronne. Lorsque le héros de cette fête, notre bien aimé Mr. Sorin, fit son entrée, de chaleureux applaudissements retentirent. Après que l'orchestre eut exécuté un des plus beaux morceaux de son répertoire, une comédie en un acte intitulée, "*Les importuns*," fut très bien jouée par les élèves de l'Académie.

UNE ADRESSE lui fut ensuite présentée, dans laquelle nous disions que rien n'était plus doux et plus agréable pour nous que de saisir au passage cette petite fête pour exprimer à un père si tendrement aimé les vœux formés pour son bonheur. En réponse à cette adresse M. Sorin nous fit une courte allocution, dans laquelle il nous raconta les incidents les plus intéressants de son voyage. Enfin, pour clore la séance, un grand congé nous fut accordé.

Le jour de l'an arriva. Quel beau jour ! Cependant je ne pus jouir de cette fête, car depuis le jour de Noël j'étais confiné dans la maison par un mal de jambe qui me tint cloué sur une chaise durant huit longs mois. Pendant ce temps je travaillai mes leçons et mes devoirs, et m'amusai à lire d'intéressants livres. Vers la fin du mois de mars, ma blessure devint si grave qu'une consultation de médecins fut nécessaire. Ils déclarèrent que, quoique le mal ne fût pas dangereux, je ne pourrais cependant pas marcher avant longtemps. Lorsque je

partis pour la campagne, je crus que l'air pur me fortifierait, mais, hélas ! je passai toutes mes vacances sans pouvoir marcher.

Toutefois j'employai mon temps à lire sous l'ombrage des grands arbres, et parfois je tombais dans une profonde rêverie en entendant les douces mélodies des oiseaux.

Tous les matins, je me levais de très bonne heure. Quel spectacle enchanteur de voir le soleil rougir le ciel de ses premiers rayons, de contempler la nature avec ses chênes antiques, ses rosiers fleuris, ses touffes d'herbe agitées par la brise, ses insectes brillants, ses papillons plus brillants encore, et les joyeux habitants de l'air ! chantant au Créateur leurs hymnes d'amour et de reconnaissance !

Dès que le médecin me permit de marcher, ce qui n'arriva qu'à la fin des vacances, je jouis beaucoup de mes derniers jours de liberté, car les courses en chaloupe, les promenades de toutes sortes, les bains délicieux et les veillées les plus agréables me permirent de racheter le temps perdu."

Z. H., âgé de 14 ans, élève de 7^e année, à l'Académie C. C. de Montréal."

" MA PREMIÈRE COMMUNION.

Après avoir suivi les exercices du catéchisme pendant une couple d'années, j'appris avec grande joie qu'il fallait me préparer à faire ma première communion. Je ne puis trouver d'expressions assez

belles pour dire le bonheur que je ressentis à cette nouvelle. Je me mis alors à étudier mon catéchisme avec plus d'ardeur, et cinq semaines après, je passais mon examen, où j'appris que dans quinze jours je communierais. Ces deux semaines me parurent un siècle ; mais enfin, le 10 mai 1876, je commençai les trois jours de retraite qui précèdent ordinairement la première communion. Nous étions environ une vingtaine d'élèves ; nous la passâmes dans le recueillement et la méditation ; puis nous reçûmes le sacrement de pénitence, et enfin l'heureux jour attendu depuis si longtemps avec impatience parut pour nous ! De bonne heure le matin, nous nous rendîmes à l'Académie, et de là, à l'église paroissiale. Quel beau jour que celui où l'on s'approche pour la première fois du banquet céleste ! L'autel était tout orné de fleurs qui ouvraient leur calice au Dieu de l'univers et dont le parfum odoriférant remplissait le sanctuaire. Quel touchant spectacle présentaient ces centaines d'enfants, à l'âme aussi blanche que leurs vêtements, faisant retentir la chapelle de leurs pieux cantiques ! Au signal donné, nous nous dirigeâmes dans le plus profond recueillement vers le banquet divin. Après avoir reçu le roi des rois, nous nous retirâmes comme des enfants qui ont trouvé un trésor et qui possèdent ce qu'ils aiment. Quel beau et heureux jour que celui de la première communion ! Quelle joie, quel bonheur que de recevoir son Dieu pour la première fois ! Le matin, nous reçûmes la grâce du combat ; dans l'après-midi, nous devînmes soldats de Jésus-Christ : dès lors nous pouvions

parer les coups de l'ennemi, le désarmer et remporter mille victoires. Puis vint le renouvellement des promesses de notre baptême ; voilà encore quelque chose de bien imposant : là on répète ce que nos parrain et marraine ont dit le jour où nous devînmes enfants de Dieu et de l'Église ; là, la main sur l'Évangile, on renonce aux œuvres de Satan, on jure devant Dieu de rester fidèle aux engagements de son baptême et l'on se consacre pour toujours à Marie.

Après les fêtes religieuses, viennent les fêtes de famille ; ce sont de magnifiques souvenirs, de splendides goûts. Enfin, je puis dire que le jour le plus beau, le plus heureux de ma vie de 15 ans fut celui de ma première communion.

J. G., élève de 7^{ème} année, à l'Académie C. C. de Montréal."

"MORT DE MON PÈRE.

Vers la fin d'Octobre 1879, un télégramme nous annonça que les médecins avaient conseillé à mon père, alors en Europe, de retourner le plus vite possible au Canada. On ne saurait décrire la joie que je ressentis lorsqu'un soir je quittai le collège pour aller à la rencontre de mes parents bien aimés. Ils arrivèrent à la gare Bonaventure vers minuit. Sept mois d'une longue absence, les soucis et les fatigues du voyage avaient tellement changé mon père que c'est à peine si je pus le reconnaître. Je n'étais plus jeune alors, je sentais hélas ! la triste réalité. Au bout d'une semaine, la maladie, mala-

die terrible, fit de tels progrès que tout espoir fut perdu.

Un jour, j'étais encore au collège, mon pauvre père, voulant passer en famille les dernières heures qui lui restaient à vivre, me fit venir à la maison. A partir de ce moment, je puis dire que mon père fut comme perdu pour nous. Le 2 octobre, se sentant plus mal, il demanda de lui-même à recevoir les derniers sacrements. On fit prévenir un prêtre, qui se hâta d'accourir. La cérémonie fut bien touchante et bien triste. La faiblesse de mon père l'empêcha de répondre aux prières du prêtre ; mais quand on voulut lui administrer les onctions saintes, il présenta lui-même ses pieds et ses mains.

Nous étions tous autour de lui. Lorsque le prêtre l'eut quitté, nous nous rapprochâmes de son lit. "Mes chers enfants, nous dit-il, mes affaires sont en règle avec le ciel et avec la terre, il ne me reste plus qu'à me mettre entre les mains de Dieu afin de mourir en paix." A ces paroles, nous éclatâmes en sanglots.—"Ne me plaignez pas, ajouta-t-il, car si je regrette la vie, c'est pour vous ; mais je suis sûr que Dieu vous enverra des jours de bonheur ; vous avez été de bons enfants, vous m'avez rendu heureux, Dieu récompense, même en ce monde, celui qui honore ses parents." Puis il nous donna quelques conseils où je reconnus sa tendresse et sa sollicitude. Il nous parla avec émotion de tous les dangers que nous pouvions courir, et nous fit promettre de toujours obéir à notre bonne mère.

La soirée fut bien agitée ; vers 9 heures du soir, le bien aimé malade nous appela tous. Sa respiration

devenait de plus en plus pénible. Nous voyant tous réunis autour de lui, il voulut nous parler. — “ Adieu ! mes bons enfants, adieu ! ” furent ses dernières paroles. Nous nous jetâmes à genoux. Mon père ouvrit les yeux une ou deux fois encore ; il nous regarda tour à tour, et les referma pour ne plus les rouvrir...

Quel moment pour nous pauvres orphelins ! jamais je ne l'oublierai. Deux jours plus tard, nous conduisions notre bon père à sa dernière demeure. Les pleurs qui coulent sur sa tombe, les gémissements qui montent pour lui vers le ciel disent assez les regrets qu'il emporte.

Je sortis à peine pendant le premier mois qui suivit la mort de mon père. Maintenant que les beaux jours d'été sont revenus, nous allons souvent, mon jeune frère et moi, déposer sur sa tombe à peine fermée un bouquet des fleurs qu'il aimait !!

F. M., âgé de 15 ans, élève de 7^e année, à l'Académie C. C. de Montréal.”

Veillez encore, Messieurs, prêter une oreille bienveillante aux pages suivantes que je dois à l'obligeance des bonnes sœurs de la Providence qui dirigent avec tant de zèle l'asile des sourdes-muettes de la rue St. Denis. Ces pages, empreintes d'une candeur charmante et d'une angélique piété, sont écrites par des jeunes filles de 15 à 17 ans qui, grâce aux soins aussi intelligents que maternels dont elles sont l'objet de la part de leurs dévouées maîtresses, participent au plus grand des bienfaits que la

Providence répand sur notre heureuse ville de Montréal : l'instruction religieuse.

“ SOUVENIR D'UNE RETRAITE. 10 OCTOBRE 1880.

Nous avons fait notre retraite. Elle a commencé mardi soir, le 5 octobre. Le Rev. P. Raynel l'a prêchée. Nous avons quatre instructions par jour. Nous en avons eu quatorze pendant notre retraite. ”

Je passe à la 9ème, sur le *Sacré-cœur*.

“ O divin Jésus ! votre cœur est tout brûlant d'amour pour moi, mais j'ai été une ingrante, je ne vous ai pas aimé. Je vous demande pardon de ma froideur, de mon ingratitude. Embrâsez mon cœur de votre saint amour.

10ème instruction : sur l'*Enfant prodigue*.

Cet enfant prodigue, c'est moi. Dieu est mon tendre père. Je l'ai offensé ; je me suis éloignée de lui par mes péchés. Loin de Dieu je n'ai pas trouvé le bonheur : quand on est méchant on est malheureux.

Pendant la retraite, j'ai réfléchi sur ma malice, mon ingratitude. J'en ai beaucoup de chagrin, mais je ne me décourage pas : je sais que Dieu est toujours mon père, je sais qu'il m'aime toujours. Il me tend les bras : il veut me pardonner si je viens à lui. O mon Dieu ! que vous êtes bon et miséricordieux ! Je vous demande mille fois pardon de mes égarements, et je vous promets de ne plus jamais vous offenser.

Aujourd'hui nous avons fait, comme l'année

dernière, une procession en l'honneur de Notre Dame de Lourdes. Pendant cette procession nous avons prié pour tous nos bienfaiteurs. Ensuite nous nous sommes consacrées à la Ste Vierge notre bonne mère. O Marie ! aidez nous à bien conserver les fruits de cette retraite. Nous voulons être vos enfants toujours."

R. G. âgée de 14 ans,
ELÈVE DE L'ASILE DES SOURDES-MUETTES DE MONTRÉAL.

“ LA PREMIÈRE COMMUNION.

(Traduit de l'anglais.)

La veille de la fête, nous nous préparâmes par une bonne confession. Je n'ai pu fermer l'œil de la nuit, parceque mon cœur était plein de joie à la pensée que j'allais recevoir la sainte communion pour la première fois. Quand le matin fut venu, je m'habillai d'un vêtement blanc, d'un voile et d'une couronne de roses naturelles qu'une amie m'avait envoyés. On me dit que le voile et le vêtement blanc exprimaient la pureté, et que la couronne avec son odeur suave représentait les parfums de l'innocence. Quand je m'approchai de la sainte table, je tressaillis à la pensée de recevoir Jésus dans mon cœur. Je lui offris ce pauvre cœur, qu'il inonda d'un si grand bonheur que je le lui donnai sans vouloir jamais le reprendre ; au contraire, si le bon Dieu me le permet, je le lui donnerai désormais avec encore plus de ferveur. Le grand et glorieux évènement de ma première communion eut lieu le

25 de mars 1873. J'avais alors onze ans. Vingt-deux petites sourdes-muettes communièrent avec moi ce jour-là des mains du Révérend M. Trépanier. Après la messe, le Révérend M. Verreau nous fit une instruction ; nous attendîmes ensuite sa visite à la salle de réception où il nous donna de jolies images. Nous descendîmes au réfectoire. Quand on servit le dessert, le Rev. M. Trépanier me montra un joli gâteau en forme de pyramide, sur lequel mon nom était écrit avec de la gelée rouge. Je fus agréablement surprise, et je désirais savoir qui m'avait fait ce beau présent. M. Trépanier me dit que c'était Madame G. Je la remerciai pour sa bonté, et pour m'avoir envoyé un voile blanc avec une couronne de la même couleur.

Dans l'après-dînée, à 2 heures, nous montâmes à la chapelle pour la bénédiction du très-saint Sacrement ; on nous reçut ensuite du scapulaire. Un mois plus tard, nous reçûmes le sacrement de confirmation.

Clara Agnès A..... âgée de 17 ans.

ELÈVE DE L'ASILE DES SOURDES-MUETTES.

MALADIE ET MORT DE MON PÈRE.

(Traduit de l'anglais.)

Je n'ai jamais connu les sourires d'une mère, et celui sur lequel était concentré tout l'amour de mon cœur allait m'être enlevé. Il était tout pour moi, et j'eusse été heureuse de mourir avec lui. Je courus à sa chambre et je me jetai dans ses bras.

J'essayai de lui faire entendre quelques mots :—
“ Papa ! papa ! mourir—non ! ” Des larmes amères coulèrent le long de ses joues, et, me mettant une main sur la tête, pendant qu'il levait l'autre vers le ciel, il fit entendre la bénédiction d'un mourant sur sa pauvre enfant muette. Alors, me serrant étroitement contre son cœur, il me baisa au front, et essuya mes larmes. Il me fit signe de retourner chez les Sœurs, et de toujours demeurer avec elles.

Le médecin fit tout en son pouvoir pour soulager ses souffrances cette nuit-là. Sur le matin, un changement pour le mieux se fit remarquer, et le médecin déclara qu'il était présentement hors de danger.

Comme c'était le temps de l'ouverture des classes, et comme papa reprenait des forces, je fus ramenée à mon couvent.

Le matin de mon départ, j'allai lui dire adieu. Il prit ma petite main, et m'embrassant avec toute la tendresse d'un père aimant, il me dit de toujours être bonne. Je l'embrassai, et lui dis : “ Bonjour, papa, j'espère que je vous verrai encore. ” Oh ! comme son cœur battit et comme ses larmes coulèrent quand il me pressa sur son cœur ! Quand je pense à ce dernier adieu, à ce regard, à ce sourire, toute mon âme est plongée dans les larmes.

En reprenant mes devoirs de classe, je pensai que l'angoisse que je sentis si vivement au départ se passerait peu à peu ; mais l'inquiétude que j'avais pour mon cher papa m'ôtait l'idée de l'étude, et mon cœur était si gonflé de chagrin qu'il me fallut pleurer pour le soulager.

Hélas ! mes appréhensions ne furent pas longtemps sans se réaliser. Un mois après avoir laissé la maison paternelle, un télégramme m'apporta la triste nouvelle de la mort de mon père. Le langage n'a pas d'expression, ou plutôt je n'ai pas encore trouvé de termes pour exprimer la profondeur de l'angoisse que je sentis alors. Si je l'eusse vu mourir, j'eusse été moins inconsolable de sa mort. J'espérais qu'il serait épargné pour le bonheur de ses enfants, dont toutes les espérances d'avenir étaient concentrées sur lui. Je me mis alors à penser que je ne le verrais plus ; mais j'ai maintenant la douce espérance de rencontrer ce cher père au ciel. Je ne l'oublierai pas dans mes prières. Je le remercie de n'avoir pas laissé sa pauvre sourde-muette dans le monde, et de lui avoir procuré le bienfait de l'instruction."

CLARA A. A***

VISITE DE MONSIEUR LE SURINTENDANT.

22 Mai, 1878.

Le 22 de ce mois nous eûmes une grande visite de la part de l'Honorable M. Gédéon Ouimet. Il nous examina sur nos leçons pendant une heure. Quand toutes les sourdes-muettes furent réunies dans l'oratoire, M. le Surintendant raconta une petite anecdote au sujet de l'exposition de Paris. Avant d'être envoyés à Paris, nos échantillons furent examinés à Québec par les principales dames et par toutes les religieuses de la localité ;

Je voudrais faire encore plus d'un extrait dans ce charmant journal, mais il me faut borner ici mon choix. Je dirai cependant encore un mot. Je voudrais avoir la voix assez forte pour le faire entendre à tous mes compatriotes ; ce cri de mon âme, le voici :

“ Encourageons par tous les moyens en notre pouvoir l'admirable institution des sourdes-muettes de la rue St-Denis ! ” Les intéressantes créatures auxquelles nous ouvrirons cet asile de la charité et ce sanctuaire de la religion ne seront pas ingrates. Voici ce qu'elles vous diront, si vous leur faites du bien :

“ Notre langue est condamnée au silence ; elle ne peut tout au plus pour les moins infortunées d'entre nous que faire entendre des accents privés de force et de douceur. Notre cœur du moins n'est pas muet, et, nous en avons la douce confiance, Dieu l'entend quand nous le prions pour ceux qui nous font du bien. Nos oreilles sont fermées à toutes les mélodies de la nature, à la voix de nos mères, au chant des petits oiseaux, aux murmures des vents et au roulis des flots ; mais nous nous consolons en pensant qu'un jour, si nous faisons le bien, elles s'ouvriront dans le ciel au concert des anges ! ”

“ Charge-toi seule, ô Providence,
De connaître nos bienfaiteurs,
Et de puiser leur récompense
Dans les trésors de tes faveurs ! ”

Que leurs mères dans leur vieillesse
Ne meurent qu'après des jours pleins,
Et que les fils de leur jeunesse
Ne restent jamais orphelins ! ”

On m'a fait une objection concernant les cahiers de notes tenus par les élèves : on y voit un danger pour la morale.

Je réponds : cette objection ne serait fondée en raison que si ces sortes de cahiers, ou journaux, devaient se tenir en dehors du contrôle et de la direction des maîtres et des maîtresses ; mais telle n'est pas ma pensée. “ S'il faut, comme on l'a si bien dit, s'assurer de la jeune génération, ” je crois qu'on ne saurait faire contracter de trop bonne heure cette habitude aux jeunes gens, qui sont l'espérance de l'avenir.

Si la jeunesse de nos collèges, de nos couvents et de nos écoles est exclue de la croisade dont mon livre sur la famille s'est fait l'humble organe, je doute fort que le “ Mémorial Domestique ” prenne racine au Canada. Mais avec une jeunesse ardente, dirigée par la sagesse et l'expérience, je suis sûr du succès : l'avenir, — qui est à Dieu, — sera aussi à nous !

CINQUIÈME PARTIE.

CORBELLE POÉTIQUE

EN PROSE ET EN VERS.

“ Trois amours, disais-je au début de cette étude, s'imposent au cœur de l'homme avant tous les autres amours : la Religion, la Patrie, la Famille. Ces trois amours, — les seuls légitimes, — ont été chantés sur tous les tons, depuis les versets inspirés de Moïse jusqu'aux plus humbles essais de la muse contemporaine. Ils remplissent le ciel et la terre.”

Entre ces trois amours il existe des rapports d'harmonie, d'intelligibilité, d'analogie, de confirmation réciproque, et cependant de suprématie en faveur de la Religion.

Ces rapports se montrent à chaque page de mon livre, tantôt sous la forme austère du précepte, tantôt sous la forme plus gracieuse et plus persuasive de l'exemple.

Mais, pour ne pas faire perdre de vue le précepte, je ne devais pas, dans le cours de l'ouvrage, trop

multiplier les citations, quelque belles et quelque attrayantes qu'elles eussent été. C'est pourquoi j'ai dû me restreindre à un petit nombre, en laissant de côté toute une moisson de fleurs charmantes et de fruits délicieux.

C'est cette moisson odoriférante, que j'ai cueillie avec tant d'amour dans les champs fertiles de l'Eloquence et dans les parterres fleuris de la Poésie, que je vais maintenant vous distribuer, bien aimées familles de mon pays.

Puisse-t-elle être, à la fois, une lumière pour vos intelligences et une nourriture pour vos cœurs !

I

LA RELIGION.

Chose étonnante ! la religion chrétienne, qui semble n'avoir d'autre but que la félicité de l'autre vie, fait encore tout notre bonheur dans celle-ci. MONTESQUIEU.

L'OBSERVATION DE LA LOI DE DIEU A TOUJOURS CONSTITUÉ LES GRANDES RACES.

Eccli. 44,—1-14.—Mon fils, louons ces hommes pleins de gloire, qui sont nos pères et dont nous sommes la race. Le Seigneur, dès le commencement du monde, a signalé en eux sa gloire et sa toute-puissance.

Ils ont dominé dans leur état, ils ont été grands en vertu et ornés de prudence. Ils ont commandé

au peuple de leur temps, et les nations ont reçu de la solidité de leur sagesse des paroles toutes saintes.

Ils ont été riches en vertus, ils ont fait de la véritable beauté l'objet de leurs méditations, et ils ont gouverné leurs maisons dans la paix.

Il se sont tous acquis un renom glorieux au milieu des générations de leur race, et on les loue encore aujourd'hui de ce qu'ils ont fait pendant leur vie.

Ceux qui sont nés d'eux ont laissé un nom qui raconte leurs louanges.

Et il en est d'autres dont la mémoire n'est plus : Ils ont péri comme s'ils n'avaient jamais été ; ils sont nés, eux et leurs enfants avec eux, comme s'ils n'étaient jamais nés.

Mais les hommes dont j'ai parlé ont été des hommes de miséricorde ; leur piété n'a jamais défailli. Les biens qu'ils ont laissés à leur postérité lui demeurent toujours ; les enfants de leurs enfants sont un peuple saint ; leur race se conserve dans l'alliance de Dieu, et leurs fils à cause d'eux demeurent éternellement.

Leur race, non plus que leur gloire, ne finira jamais.

Leurs corps ont été ensevelis en paix, et leur nom vit de génération en génération.

Ps. 111, 1-7.—Heureux l'homme qui craint Dieu, et qui fait de ses commandements ses plus chères délices ! Sa race sera puissante sur la terre ; la postérité des justes sera comblée de biens.

La gloire et les richesses abonderont dans sa

maison, les fruits de sa justice subsisteront à jamais.

Du sein des ténèbres, il s'est levé sur les cœurs droits une lumière : c'est le Dieu clément, miséricordieux et juste.

Heureux l'homme compatissant qui prête aux misérables, et qui règle sa conduite sur ses devoirs ! Jamais il ne sera ébranlé ; la mémoire du juste est éternelle...

Ps. 1, 1-6.—Heureux mille fois le mortel..., qui brûle d'amour pour la loi de Dieu et qui médite jour et nuit cette loi ! Il sera tel qu'un arbre planté près d'un courant d'eaux vives, qui donne du fruit dans la saison et ne se dépouille pas de son feuillage. Toutes ses entreprises auront un heureux succès.

Il n'en est pas ainsi des impies ; ils sont comme la poussière que le souffle du vent emporte.

Eccli. 10, 23.—L'Éternel considère avec amour la voie des justes, mais la voie des méchants ira se perdre dans l'abîme. La race de ceux qui craignent Dieu sera en honneur ; mais la race de ceux qui violent ses commandements sera déshonorée.

LA LOI DE DIEU FAIT DE LA FAMILLE L'ÉCOLE DU
RESPECT, ET DE L'AUTORITÉ PATERNELLE LA
PIERRE ANGULAIRE DES SOCIÉTÉS.

Eccli. 3,—2-18.—Enfants, écoutez le jugement de votre père, et observez-le, de telle sorte que vous soyez sauvés ; car Dieu a honoré le père dans ses fils, et il a affermi sur eux l'autorité de la mère.

Celui qui honore sa mère est comme un homme qui a amassé un trésor.

Celui qui honore son père aura de la joie dans ses propres enfants, il sera exaucé au jour de sa prière, et il vivra d'une longue vie.

Celui qui craint le Seigneur honore son père et sa mère, il servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie.

Honorez votre père en vos œuvres, en vos paroles et en toute patience, afin qu'il vous bénisse et que sa bénédiction demeure sur vous jusqu'au dernier jour.

La bénédiction du père affermit la maison des enfants, la malédiction de la mère la renverse jusqu'aux fondements.

Ne vous glorifiez point de ce qui déshonore votre père, car sa honte n'est pas votre gloire.

Mon fils, soutiens la vieillesse de ton père et ne le contriste pas. Et, si son esprit s'affaiblit, supporte-le, et ne le méprise pas dans ta force ; car la charité dont tu auras usé envers ton père ne sera pas mise en oubli.

Dieu te récompensera pour avoir supporté les défauts de ta mère, et il t'établira dans la justice, et il se souviendra de toi au jour de la tribulation, et tes péchés se fondront comme la glace en un jour serein.

Combien est vil celui qui abandonne son père ! et combien est maudit celui qui provoque le courroux de sa mère !

Prov. 19, 26,—28, 24.—Le fils qui afflige son père et chasse sa mère est misérable et infâme. Celui

qui soustrait quelque chose à son père et à sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché, a part au crime de l'homicide.

Eccli., 7,—29-30.— Mon fils, honore ton père de tout ton cœur, n'oublie pas les douleurs de ta mère ; souviens-toi que sans eux tu ne serais pas né, et rends-leur ce qu'ils ont fait pour toi.

Prov. 23,—24-25.—Le père d'un homme juste tressaille d'allégresse ; celui qui a donné la vie à un sage trouvera sa joie en lui. Que ton père et ta mère soient dans cette allégresse, et que celle qui t'a mis au monde tressaille de joie !

LA LOI DE DIEU MET EN HONNEUR LA VIEILLESSE ET ASSURE LE RESPECT DE LA TRADITION.

Eccli. 6,—35.—Mon fils, tiens-toi attentif dans la société des vieillards prudents, et unis-toi de cœur à leur sagesse, afin que tu puisses écouter tout ce qu'ils te diront de Dieu.

8,—7-12.— Ne méprise pas un homme dans sa vieillesse, car ceux qui vieillissent ont été comme nous. Ne te moque pas des discours des hommes âgés qui sont sages ; mais nourris-toi de leurs maximes, car tu apprendras d'eux la sagesse et la notion du vrai.

Ne néglige point les récits des vieillards. Ce qu'ils disent, ils l'ont appris de leurs pères ; et ils te donneront l'intelligence, et tu sauras ce qu'il faut répondre, quand il en sera temps.

25,—5 8.—Comment trouveras-tu dans ta vieillesse ce que tu n'auras pas amassé dans ta jeunesse ?

Que le jugement convient bien aux cheveux blancs ! et comme le conseil sied bien aux vieillards !

Prov. 16, —31.—Une expérience consommée est la couronne des vieillards, et la crainte de Dieu est leur gloire.

Sag. 4, —8-9.—La vieillesse est une couronne d'honneur qui se trouve dans les voies de la justice ; elle est vénérable, non par sa longueur, ni par le nombre des années :

C'est la prudence qui est la vieillesse de l'homme, et la vie sans tache est une longue vie.

Prov. 22, —28.—Mon fils, n'outrepasse point les bornes que tes pères ont établies.

Jérém. 6, —16.—Voici les paroles du Seigneur : “ Tenez-vous sur les grands chemins, et informez-vous des voies anciennes et quelle est la bonne ; marchez-y, et vous trouverez le rafraîchissement de vos âmes.”

DISCOURS DE M. LE JUGE A. B. ROUTHIER

SUR LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE ET LA
RELIGION CATHOLIQUE AU “ CONGRÈS CATHO-
LIQUE DE QUÉBEC ” DU 25 juin, 1880.

Messeigneurs, Excellence, Mesdames, Messieurs,

Pour m'élever à la hauteur du sujet qui m'est indiqué et pour le traiter d'une manière digne de l'auditoire qui m'écoute, je voudrais avoir l'éloquence d'un homme dont on a peu parlé comme orateur, et qui, cependant, avait reçu de Dieu, plus

qu'aucun autre peut être, le don puissant de l'éloquence.

Je voudrais avoir la parole de cet éloquent merveilleux que Jésus Christ lui-même a proclamé le plus grand des enfants des hommes, et qui a été donné pour patron au dernier-né des peuples.

Saint Jean-Baptiste, en effet, a dû être un très grand orateur, puisque sa parole austère et inspirée attirait autour de lui des foules immenses.

C'était un homme étrange qui sortait du désert, qui vivait comme un sauvage, qui ne cherchait à plaire à personne, qui ne craignait pas de dénoncer à la réprobation publique le roi Hérode et les puissants de Jérusalem, qui prêchait la pénitence et poursuivait le crime de ses anathèmes.

Et cependant, lorsque cet homme étrange s'arrêtant au bord du Jourdain, à l'ombre d'un palmier ou d'un sycomore, montait sur une pierre pour annoncer au monde la venue du Christ, sa parole avait un tel retentissement que, dans toutes les villes de la Judée, de la Samarie, et du fond même de l'Arabie, les multitudes accouraient l'entendre! (*Applaudissements.*)

Grâce à Dieu, je m'adresse à des Canadiens-français, c'est-à-dire à des catholiques, car il n'y en a pas d'autres—au moins dans cette enceinte—et je n'ai pas besoin d'avoir l'éloquence de leur admirable patron pour les convaincre de cette vérité : que la nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparablement unies.

Cette affirmation me paraît tellement évidente que je suis tenté de la considérer comme un lieu

commun ; et pourtant, c'est une vérité dont on n'est pas encore assez convaincu ; car tout en l'admettant comme prémisses, il arrive souvent qu'on en rejette les conséquences logiques :

Il n'est donc pas inutile en cette grande fête de la patrie, et dès le début de ce Congrès, d'insister sur ces importantes vérités : la première, que la religion est le fondement de toute patrie ; et la seconde que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française.

I

Un peuple ne peut exister sans une constitution qui le régit. Or l'expérience des siècles démontre que l'homme est absolument impuissant à faire une constitution digne de ce nom s'il ne l'appuie sur Dieu.

Le plus grand génie de l'antiquité, Platon, a écrit à ce sujet ces paroles remarquables :

“ C'est la vérité même que si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands maux. Il faut donc tâcher par tous les moyens imaginables d'imiter le régime primitif, et nous confiant en ce qu'il y a d'immortel dans l'homme, nous devons fonder les maisons ainsi que les états, en consacrant comme lois les volontés de l'Intelligence Suprême. ”

Cette doctrine toute chrétienne a lieu d'étonner sous la plume d'un païen. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que toute l'histoire an-

cienne et la fable elle-même ne racontent pas autrement la fondation des cités et des empires. Les légendes populaires et les épopées qui chantent l'origine d'une nation appuient toujours sur un oracle, sur une révélation particulière des dieux, sur une protection miraculeuse du ciel, les succès des fondateurs de villes et des chefs de races. L'Iliade et l'Énéide en contiennent trop d'exemples connus pour qu'il soit nécessaire d'insister.

A l'origine de tout peuple, à la première page de toute constitution, à la base de toute société politique, il faut donc de toute nécessité la foi en la divinité, et un culte religieux. La religion est la pierre angulaire de tout édifice social.

Mais ce n'est pas tout. Cet édifice construit, il faut le conserver. Ce peuple né, il faut le gouverner, l'instruire, le développer. Or, tout cela est impossible sans la religion, parce que sans elle il ne peut y avoir ni morale publique, ni autorité, ni paix sociale.

Que deviendrait en effet la morale, s'il fallait en confier la garde aux seuls parlements ? Et qu'est-ce que cette morale indépendante que nous prêchent les philosophes modernes, si ce n'est l'immoralité libre et qu'on voudrait rendre légale ?

Et si nous rejetons tout principe religieux, où trouverons-nous le fondement de l'autorité ? Sera-ce dans le *Contrat social* ?

Mais il y a longtemps que les esprits éclairés—à quelque religion qu'ils appartiennent, et même sans religion—ont fait justice de cette utopie du rêveur excentrique de Genève. Et d'ailleurs ce contrat

social—comme tout autre contrat—ne peut subsister qu'autant que subsiste le consentement des parties contractantes, et si l'une d'elles refuse ce consentement, que devient alors le principe d'autorité ?

Et la paix sociale, si nécessaire au développement de toute race, qui la sauvegardera si ce n'est la religion ? Problème redoutable dans les conditions présentes des sociétés modernes !

De nos jours, en effet, presque toutes les nations semblent accepter comme principe de gouvernement la souveraineté du peuple ; dans la forme du gouvernement qui nous régit nous-mêmes elle exerce un pouvoir presque illimité, et conséquemment il y a ici—comme dans la plupart des pays européens—deux souverains en face l'un de l'autre et tout naturellement en antagonisme : le roi et le peuple.

Comment le gouvernant et le gouverné peuvent-ils se trouver ainsi également souverains ? C'est un problème que je n'ai pas à résoudre en ce moment. Je constate seulement le fait, et je vous demande : comment ces deux puissances rivales pourront-elles gouverner sans conflit, et vivre côte à côte dans l'harmonie ? Quel pouvoir servira de contrepoids ? Quelle influence supérieure saura maintenir un juste équilibre entre les droits des peuples et les droits des rois ?

Ce problème que les politiciens libres-penseurs cherchent en vain à résoudre n'a jamais eu et n'aura jamais de solution en dehors de la religion. Les droits des peuples et ceux des rois ne sont vraiment conciliables que lorsqu'ils se confondent dans la commune reconnaissance des droits de Dieu. Pour-

quoi ? Parce que le roi qui commande au nom de Dieu est un homme qui obéit, et parce que le peuple obéit alors, non pas à un homme, mais à Dieu. (*Applaudissements.*)

Lorsque les rois de France, commençaient leurs ordonnances par ces mots : “ Louis par la grâce de Dieu ” et non par la volonté du suffrage universel, “ roi des Français ” et continuaient en ces termes : “ Souhaitant avec ardeur servir Celui de qui nous tenons et le royaume et l’existence, nous désirons pour l’honneur de Celui qui nous a donné le comble de l’honneur, etc., etc., etc. ” ils n’invoquaient ni leur souveraineté propre ni leurs propres intérêts, mais la souveraineté et les intérêts, de Dieu. Avant de commander, ils protestaient leur désir de servir, et c’est pourquoi quelques-uns d’eux s’appelaient les lieutenants de Jésus-Christ.

Rois et peuples se confondaient ainsi dans la sujétion commune à un pouvoir supérieur. Devant la suprême royauté de Jésus-Christ ils étaient également sujets, avec cette seule différence que les rois avaient plus de devoirs et une responsabilité infiniment plus grande. (*Appl.*)

Et si nous appliquons cette théorie de l’autorité royale à toutes les autres autorités, la paix et l’harmonie règneront à tous les degrés de l’échelle sociale. Si Dieu couronne toutes les hiérarchies qui composent la société, si l’organisation sociale est telle que la religion soit la base de tous les pouvoirs, et si les ordres du roi au sujet, du père à l’enfant, du maître au serviteur, du patron à l’ouvrier, sont

revêtus du prestige divin, l'obéissance sera facile, et l'antagonisme social disparaîtra.

Il deviendrait fastidieux de développer longuement cette démonstration qui n'est pas seulement évidente aux yeux de la raison, mais qui est enseignée par l'Eglise et confirmée par les enseignements de l'histoire universelle.

On ne pourrait peut-être pas citer un seul peuple qui ne se soit pas, au moins dans la plus grande partie de son existence, placé sous la protection de la divinité, et qui ne se soit pas réfugié dans les bras de la religion au jour des grands périls.

Toujours les temples ont été les vraies forteresses de l'Etat, et les pontifes, les sentinelles avancées de la nation. Le foyer sans autel, la cité sans Eglise, l'Etat sans Dieu ne sauraient constituer une patrie, pas plus que le corps sans âme ne peut être un homme ! Aussi, les plus glorieuses nations de l'antiquité païenne, n'ont-elles jamais séparé ces deux grandes choses : religion et patrie. Ce double amour seul pouvait nourrir leur patriotisme, et les faire parvenir à leurs hautes destinées. Et quand on demandait aux citoyens romains pourquoi ils se sacrifiaient sur le champ de bataille, ils répondaient : *pro aris et focis*, pour l'autel et le foyer. Le foyer et l'autel, telle était la formule de leur patriotisme, et les rois et les consuls de Rome auraient cédé une partie de leur ville plutôt qu'un temple de Jupiter (*Appl.*)

Dans cette conduite des païens, quelle leçon n'y a-t-il pas pour les nations chrétiennes qui ont reçu le dépôt sacré de la vérité, auxquelles Jésus-Christ

prêche sans cesse l'union indissoluble du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat, et qui cependant s'efforcent constamment d'effectuer entre les deux pouvoirs une séparation qui serait fatale à l'un et à l'autre !

Messieurs, c'est la grande erreur des temps modernes de vouloir séparer l'humanité de Dieu. Il se fait aujourd'hui dans le monde une lutte à mort entre le verbe humain et le verbe divin, et si l'impiété moderne pouvait soudainement par un violent coup d'état supprimer l'élément divin, elle le ferait. Ne le pouvant pas, elle morcelle pour ainsi dire l'existence humaine et travaille à la soustraire en détail au joug de Dieu. Elle fait à l'individu une vie privée et une vie publique, et elle lui dit : ta vie privée peut être soumise à certaines croyances religieuses, mais ta vie publique ne l'est pas. Or, comme les sociétés n'ont pas de vie privée, elle les déclare par là même absolument indépendantes de Dieu. Et par une suite de raisonnements de ce genre elle affranchit de toute sujétion religieuse la politique, la morale publique, la loi, la science et l'art.

En un mot, les peuples modernes n'ont pas l'ambition de construire une tour de Babel pour escalader le ciel comme les descendants de Caïn ; non, ils n'ont pas ces aspirations élevées. Ce qu'ils veulent, c'est de fixer au-dessus de leurs têtes une voûte de séparation entre le ciel et la terre, et ils semblent dire à Dieu : " le ciel est à vous, mais la terre est à nous." Eh bien, non, messieurs, la terre n'est pas à nous, et le gouvernement de ce monde comme

celui de l'autre appartient à Dieu. (*Applaudissements prolongés.*)

II

La royauté sociale de Jésus-Christ est à la fois une doctrine et un fait historique ; une doctrine qui est l'élément vital par excellence de tout corps social, aussi nécessaire à sa vie que l'air est indispensable à la vie de l'individu ; un fait historique sans lequel le monde n'aurait pas connu la civilisation chrétienne.

Il faut que le Christ ait sa place en ce monde, et quand les hommes la lui ont refusée, il a bien su la prendre quand il a voulu. Il est entré dans le monde malgré eux ; il y a établi son règne malgré eux, et il l'y maintiendra en dépit de toutes les trahisons, de toutes les haines, de tous les intérêts, de toutes les lâchetés !

Lorsqu'il n'y a plus de place pour lui dans un pays, il n'y a plus de place pour d'autres royautés. (*Appl.*) Souvent chassé, il revient avec une persévérance qui ressemble à de l'entêtement ; mais il arrive un jour funeste où il s'éloigne pour ne plus revenir, et alors, malheur aux nations qui le laissent partir !

Avez-vous jamais réfléchi, messieurs, aux mystérieuses circonstances qui firent naître le Christ dans une étable ? Le récit biblique, dont la sublime sobriété étonne toujours, dit simplement qu'il n'y avait pas de place dans l'hôtellerie. Méditons un instant sur ce fait étrange.

Reportons-nous à cette heure solennelle et unique

que l'humanité attend depuis 4,000 ans, et qui va lui donner un Rédempteur.

La Vierge incomparable, que la race humaine déchue n'a pu engendrer qu'après 40 siècles de purification, est sur le point de devenir mère, et l'enfant qu'elle va mettre au monde n'est pas seulement un homme, c'est un Dieu, un Dieu dont le nom va remplir l'univers et à qui la terre entière appartient. Où donc est le palais préparé pour le recevoir ? Où donc sont les somptueux appartements que le roi du ciel et de la terre honorera de sa présence ?

Non, Dieu n'a pas ces prétentions de l'ostentation humaine. Tout ce qu'il va demander à Bethléem qui en ce moment représente la Judée, c'est une pauvre chambre d'auberge—et Bethléem va refuser : il n'y a pas de place dans l'hôtellerie. (*Sensation.*)

Ah ! messieurs, que de peuples depuis lors ont fait comme Bethléem, et dit au Christ : il n'y a plus de place pour vous dans cette hôtellerie !

Mais si vous étudiez attentivement l'histoire, vous serez étonnés de voir avec quelle rigoureuse ponctualité cet ostracisme du Christ a toujours été puni.

Voyez, par exemple, la suite du récit biblique. Bethléem n'a pas eu de place pour l'enfant divin ! Eh bien ! il n'y a plus de place dans toute la Judée pour les enfants des hommes, et le glaive du cruel Hérode va les égorger pendant que le divin proscrit s'en va dans la terre d'Égypte ! C'est alors que l'on entendit dans Rama tant de pleurs et de gé-

missements, et que Rachel, pleurant ses enfants ne voulut pas être consolée ! (*Mouvements.*)

Trente-trois ans après, les Juifs amentés, pris de cette haine du Divin qui possède tant d'hommes de nos jours, osent dire au Christ qu'il n'y a plus de place pour lui dans la Judée. Otez-le, crient-ils à Pilate, et le conduisant hors de leur ville, ils le crucifient, afin que la Judée et toute la terre en soient débarrassées.

Or, à dater de ce jour, il n'y a plus de place sur terre pour le peuple juif. Jérusalem est détruite et ses enfants s'en vont errant de rivages en rivages, sans chef, sans drapeau, sans patrie, attendant toujours un messie auquel ils ne pourront plus même offrir la pauvre hôtellerie de Bethléem ! (*Appl.*)

Messieurs, si nous avons le temps de feuilleter un peu l'histoire de l'Europe, depuis l'établissement du christianisme, vous y verriez resplendir cette vérité : que les gouvernements sans foi et les peuples sans Dieu sont voués à la mort.

Jetons seulement un coup-d'œil sur notre ancienne mère patrie, dont les malheurs sont autant de leçons que la Providence veut donner à sa fille.

A la fin du siècle dernier, la France a repoussé la royauté sociale de Jésus-Christ. Elle a dit comme le peuple juif : nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous.

Or, depuis cette époque il n'y a plus de gouvernement stable en France. Où Jésus-Christ n'avait plus de place, ni le Tiers-Etat, ni la Constituante, ni la Convention, ni les Clubs, ni le Directoire, ni le Consulat, ni l'Empire, ni la Royauté, ni la Ré-

publique n'ont pu se maintenir, et ceux qui avaient banni le Christ de la France n'y trouvèrent plus pour reposer leurs têtes que ce monstrueux oreiller nommé la guillotine ! (*Appl.*)

Après ces proscripteurs, un homme plus fort qu'eux, doué d'un génie étonnant se leva, et sa voix retentissante dit : Place à Dieu ! Place à la religion catholique, apostolique et romaine !

Et lui-même alors trouva place sur le premier trône de l'univers. Malheureusement quelques années après, la place que Dieu lui laissait parut trop étroite à son ambition. Il voulut l'agrandir aux dépens du Christ et de son Vicaire qui le gênaient. Mais tout-à-coup cet homme prodigieux qui avait tenu l'Europe dans sa main, s'y trouva de trop, et les rois furent unanimes à proclamer qu'il n'y avait plus de place pour lui dans aucun pays de l'Europe, et qu'il devait être relégué dans une île perdue de l'Atlantique. (*Appl.*)

D'autres souverains lui succédèrent, et se montrèrent mieux disposés à accepter la royauté sociale du Christ ; mais la nation elle-même n'en voulait pas, et elle n'en veut pas encore. Dans cette belle et grande hôtellerie de France, il n'y a pas de place pour le divin proscrit, et l'amnistie qui protège aujourd'hui tant de criminels n'a pas été étendue jusqu'à Lui ! (*Sensation profonde.*)

C'est pourquoi les trônes ont croulé les uns après les autres ; et—soyez-en convaincus—la France n'aura pas un gouvernement stable tant qu'elle n'aura pas rappelé de l'exil le divin condamné qui

est la pierre angulaire des trônes. (*Vifs applaudissements.*)

Je demande pardon à nos hôtes éminents d'insister sur la situation malheureuse de leur patrie. Si je les afflige, qu'ils veuillent bien croire que nous en souffrons nous-mêmes, que la France a été notre mère, que nous l'aimons toujours, et que c'est naturellement dans son histoire que nous cherchons des enseignements, suivant la grande parole que nous rappelait hier un prince de l'Eglise : *interroga majores tuos et dicent tibi.*

Permettez-moi donc encore quelques mots sur l'état social de notre première mère patrie.

Pendant mon séjour à Paris, un soir du mois de mars 1876, je m'arrêtai sur le pont de la Concorde, et voici le spectacle que je contemplai.

En face de moi, dans un lointain sombre, j'apercevais au fond de la rue Royale la belle et grande église de la Madeleine. Derrière moi, tout près de la Seine, le Corps législatif dressait ses lourdes colonnes. A droite, au-dessus des grands arbres, surgissaient les Tuileries abandonnées et partiellement démolies ; à gauche, le Palais de l'Industrie où se faisait une exposition industrielle.

Ce qui animait ce tableau, c'était la multitude de lumières qui scintillaient partout. Les unes s'allongeaient en lignes symétriques à perte de vue, de l'île de la Cité jusque sur les hauteurs de Passy ; d'autres s'étendaient en groupes épars sur la Place de la Concorde et dans les Champs Elysées. Les unes étaient immobiles comme les étoiles fixes du firmament, les autres marchaient, couraient, se

croisaient dans toutes les directions et sillonnaient l'obscurité de leurs rayons rouges, bleus, verts ou blancs.

Il me sembla que ce tableau était une image parfaite de la position du peuple français et de presque toutes les nations modernes.

La Madeleine, c'était l'Eglise catholique ; le Corps législatif, c'était l'Etat. Les deux pouvoirs étaient en face l'un de l'autre, mais au lieu d'être unis comme ils devraient l'être dans une société bien organisée, je les voyais séparés par un fleuve, que les préjugés, les passions et les vices avaient creusé. La séparation pourtant n'était pas complète, et le pont jeté sur le fleuve pour les réunir me rappela le concordat : " Il en portait presque le nom." (*Applaudissements.*)

Les reverbères immobiles symbolisaient les vérités de la foi, les dogmes catholiques, qui, sans varier, éclairent toujours ceux qui ne ferment pas obstinément les yeux.

Les fanaux ambulants et de couleurs diverses, c'étaient les opinions des hommes, leurs systèmes, leurs utopies, leurs programmes. C'étaient les politiques arborant pour parvenir à leur but, tantôt une couleur, tantôt une autre, et tantôt plusieurs couleurs à la fois. (*Rires.*)

La Place de la Concorde, c'était bien l'endroit où ils devaient se rencontrer. Mais qu'ils étaient loin de s'entendre, et que leurs langages étaient différents ! La Concorde ! J'en voyais bien la place, mais je cherchais vainement la chose.

Je ne la trouvais ni entre l'Eglise et l'Etat, ni

entre les gouvernants et les gouvernés, les classes dirigeantes et les classes ouvrières, que les Tuileries et le Palais de l'Industrie me semblaient représenter !

Puis au milieu de cette grande place vide..... de concorde, j'apercevais à l'endroit même où s'éleva la guillotine en 93, l'obélisque de Louqsor, placé là on ne sait pourquoi, peut-être pour cacher l'ineffaçable tache de sang du régicide, ou pour représenter le doigt vengeur des victimes, dressé vers le ciel pour en faire descendre la foudre ! (*Appl.*)

Messieurs, ce tableau peu flatteur, mais sincère, doit nous apprendre que pour avoir la paix sociale et la stabilité des pouvoirs, il faut faire à Dieu une place proportionnée à sa grandeur, et non pas le reléguer dans un petit coin de la patrie.

Donc, Messieurs, place à Dieu dans nos institutions et dans nos lois ! Place à Dieu dans nos codes, dans nos mœurs et dans nos sphères politiques, et notre pays sera paisible et grandira dans l'harmonie.

III

Tout ce que je viens de vous dire, messieurs, est vrai pour toutes les nations et applicable à chacune d'elles. Mais il y a des peuples auxquels Dieu impose une obligation plus rigoureuse de rester étroitement attachés à la foi. Il y a des peuples qu'il se choisit lui-même, qu'il forme pour ainsi dire avec plus de soin, sur lesquels il veille avec une sollicitude plus paternelle et auxquels il as-

signe une mission spéciale. Tel a été le peuple juif, telle fut la nation française et tel est le peuple canadien-français.

Il est le Benjamin de la grande famille humaine, et si vous étudiez attentivement son origine et son histoire, vous y verrez qu'il a été l'objet des pré-dilections de Dieu. Je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas une nation qui puisse montrer à son origine des gloires aussi pures que celles qui entourent notre berceau.

Pourrait-on nommer un marin d'une foi plus vivace, d'un caractère plus élevé, d'un génie plus pénétré de sa mission que l'admirable Jacques Cartier? Pourrait-on citer un découvreur qui ait pris possession d'une terre nouvelle d'une manière plus chrétienne et qui ait plus clairement manifesté sa volonté de la donner à son roi et au Christ?

Y a-t-il un fondateur de ville dont la vie soit plus irréprochable, dont l'âme soit plus noble et plus éclairée que le fondateur de Québec, qui avait l'énergie d'un marin, le courage d'un soldat, le génie d'un chef de peuples et avec cela la chasteté d'une vierge?

Quel chevalier fut jamais choisi d'une manière plus providentielle et se montra plus digne de sa mission que le chevalier de Dieu qui fonda Ville-Marie?

Où trouverons-nous un évêque plus illustre par sa naissance et sa distinction, par ses talents et ses vertus, par son zèle apostolique et ses bienfaits, que Mgr de Momorency-Laval, dont l'esprit et le génie survivent dans les continuateurs de sa mis-

sion, et dont l'œuvre monumentale se déploie sous vos yeux et promet d'être immortelle ? (*Appl.*)

Et si, à côté des fondateurs de villes et de séminaires, je voulais ranger les fondatrices de monastères et de couvents, quelles vertus célestes n'aurais-je pas à vous faire admirer dans ces femmes courageuses qui venaient réclamer leur part de la moisson des âmes dans cette vigne nouvelle que la France et l'Eglise avaient plantée aux bords du Saint-Laurent !

Mais toutes ces origines de notre pays vous sont connues, et personne n'oserait maintenant révoquer en doute leur caractère profondément religieux. C'est au soleil de la foi que le Lys a fleuri sur les bords du Saint-Laurent, et c'est à l'ombre des autels que notre nationalité s'est formée. (*Appl.*)

Les rois très chrétiens et leurs envoyés, Jacques Cartier, Samuel de Champlain, M. de Maisonneuve, Mgr de Laval, les fils de Loyola et les saintes femmes auxiliatrices de ces grands hommes, tous n'avaient qu'un but éminemment religieux dans l'établissement de la Nouvelle-France : ils voulaient convertir et civiliser les tribus sauvages et former sur les bords du Saint-Laurent une nation catholique.

Non seulement la Providence a présidé à notre naissance, et nous a montré dès lors le chemin que nous devons suivre ; mais elle nous a protégés contre les ennemis à l'extérieur et à l'intérieur, et quand elle a prévu que notre mère elle-même allait devenir la cause de notre perte, elle nous a violemment arrachés de ses bras, et c'est quand

nous pleurions d'être orphelins qu'elle assurerait notre salut !

Etrange dérision des évènements de ce monde ! La France riait alors pendant que nos aïeux versaient des larmes amères mêlées avec leur sang, et cependant c'est la France qui eut dû pleurer parce qu'elle perdait la fille la plus dévouée, la plus noble et la plus attachée à son prince et à son Dieu—tandis que cette fille, en étant séparée de sa mère, avait le rare bonheur d'échapper à la révolution.

Mais laissez-moi vous raconter plus longuement cette époque lugubre de notre vie, et vous montrer ce que la Providence des nations sait accomplir par la seule voix de ses prêtres et de ses pontifes.

Laissez-moi vous démontrer, en mettant en regard cette page douloureuse de notre histoire, et un chapitre de celle du peuple Juif, que les prêtres du vrai Dieu ne sont pas seulement les protecteurs et les défenseurs de la nationalité, mais qu'ils la sauvent encore lorsque les autres hommes sont impuissants et la voient s'éteindre dans une suprême agonie !

IV

Il n'y a probablement pas un peuple qui ait été plus coupable que le peuple juif ; mais il n'y en a pas non plus qui ait été plus châtié !

Aussi son histoire est-elle la plus terrible et la plus dramatique qui existe. L'on frémit et l'on s'indigne en parcourant cette longue série de crimes

et de châtimens dont la monotonie devient irritante.

La page qui raconte l'offense est immédiatement suivie de celle qui raconte la punition, et les deux acteurs de ce drame palpitant, Israël et Dieu, ne se lassent pas, le premier de pécher et de se repentir, le second de punir et de pardonner.

Un jour vient, cependant, où la miséricorde divine paraît être lasse, où la justice semble frapper ses derniers coups. (*Sensation.*)

Achab et Jézabel règnent dans Israël. Achab, plus méchant que tous ceux qui furent avant lui, et Jézabel plus méchante qu'Achab !

Ils ont abandonné les commandemens du Seigneur et ils servent Baal. Ils tuent les prophètes du vrai Dieu, et bientôt il ne reste plus en face d'Achab et de ses quatre cent cinquante prophètes de Baal, en face de l'infâme Jézabel et de ses quatre cents prophètes des bois sacrés, il ne reste plus qu'un seul homme, Elie !

Et ce seul prêtre du vrai Dieu est plus puissant qu'eux tous !

Mais, ô mystère de la faiblesse humaine, voilà que tout à coup le grand prophète lui-même paraît faiblir devant Jézabel. Cet homme qui ressemble à un dieu, qui vient de ressusciter un mort, qui a fait descendre du ciel le feu et la pluie, qui n'a pas craint la colère d'Achab et qui a tué ses prophètes de Baal, cet homme tremble et fuit devant une femme !

Il s'en va dans le désert. Il marche pendant quarante jours et quarante nuits, jusqu'à Horeb la montagne de Dieu, et il veut mourir.

Alors la terre tremble, un vent impétueux renverse les montagnes et brise les rochers, un feu dévorant court sur la terre, et soudain, dans le souffle d'une brise légère, la voix du Seigneur se fait entendre :

“Que fais-tu ici Elie ? Retourne à Damas, va sacrer Hazaël, roi de Syrie, et Jéhu, roi d'Israël, va sacrer Elisée, prophète en ta place !”

Elie se ranime à cette parole. Il reprend sa mission, et le peuple d'Israël, dont il n'y avait plus qu'à régler les funérailles, est encore une fois sauvé, parce qu'il lui reste un prêtre pour lui sacrer un roi et un prophète ! (*Salves d'applaudissements.*)

Ouvrons maintenant notre propre histoire, et retournons un peu plus d'un siècle en arrière.

Quel spectacle de désolation et de deuil s'offre à nos regards !

Cette belle colonie française fondée par une population d'élite est passée sous le joug de l'étranger. Son fier Montcalm est mort. Son illustre général de Lévis qui ne fut jamais vaincu est parti pour la France avec ses braves officiers et ses troupes valeureuses. Son gouverneur, ses administrateurs, sa noblesse, tous ses citoyens les plus marquants l'ont abandonnée. Ses villes sont désertes. Les rues de Québec pleurent—comme celles de Sion—parce qu'elle n'est plus qu'un amas de ruines et de cendres, et les campagnes environnantes sont horriblement dévastées. Les emplois publics sont distribués à une nuée d'aventuriers incapables et de spoliateurs tyranniques. La persécution est commencée ; les familles ruinées et décimées par la guerre gémissent

sous le joug de leurs nouveaux maîtres. Il ne reste plus avec le clergé, ferme à son poste, que quelques milliers d'agriculteurs disséminés dans les campagnes où règnent la misère et la consternation.

Sans doute, on avait eu déjà des jours mauvais ; mais au-dessus des nuages brillait toujours l'astre de l'espérance, et l'aurore se levait pleine de promesses. Sa gloire militaire illuminait l'horizon, les lauriers remplaçaient les moissons dévastées sur les champs de bataille, et lorsque l'on voyait aux créneaux de la citadelle flotter le vieux drapeau blanc, revenu de Carillon criblé de balles, on se disait qu'un jour ce glorieux étendard se promènerait vainqueur de l'Atlantique au Pacifique. (*Vifs applaudissements.*)

Hélas ! ces espoirs chimériques sont désormais évanouis. La France a abandonné le champ de bataille ; les chefs sont partis pour ne plus revenir, et la victoire elle-même, au moment décisif, a trahi le vieux drapeau. La gloire est défaillante et l'espérance est morte !

O ma patrie ! Est-ce bien toi que je vois ainsi réduite ? N'y a-t-il plus vraiment aucun espoir, et le tombeau est-il à jamais scellé sur ton existence ? (*Sensation profonde.*)

Non ; car au fond du sépulcre où tu pleures tes chefs absents et tes enfants massacrés, la voix du prêtre s'est fait entendre, et elle t'a dit, comme le Christ à Béthanie : "Lazare, lève-toi et marche."

Et tu t'es levée, et tu as regardé l'horizon ; et la voix consolatrice a continué :

"Si tu ne vis plus pour la France, tu vivras pour

Dieu ! Tu ne verras plus sur tes murs le drapeau fleurdelisé, mais tu gardes tes autels : j'y baptiserai tes enfants, j'y marierai tes fils et tes filles et le Ciel bénira et multipliera ta postérité."

Voilà, messieurs, ce que la religion peut faire et ce qu'elle a fait.

Elle ressuscite les peuples morts ! Elle transforme les vaincus en vainqueurs ! A l'heure où tout semble perdu, elle met sur leurs lèvres un hymne d'espérance et ils reprennent leur marche vers le but divin. (*Applaudissements prolongés.*)

Il n'y a que Satan et ceux qui le suivent qui soient d'éternels vaincus ! Le Christ et ses frères sont vainqueurs pour l'éternité ! Ils montent au Calvaire, on les croit morts et ils vivent ! (*Salve d'Appl.*)

V

Quelle conclusion tirerons-nous maintenant de tout ce que je viens de dire ?

Je vous ai montré l'action de Dieu à notre berceau, la Providence choisissant au milieu d'un peuple choisi, des âmes d'élite et leur inspirant la vocation de fonder ici une France nouvelle entièrement et uniquement dévouée à la foi catholique.

Je vous ai dit comment l'église avait veillé sur ce peuple naissant et l'avait préservé de mille dangers, et comment enfin son clergé, toujours vigilant et dévoué, était resté seul à son chevet de mourant, dans les grands jours d'épreuve, et l'avait arraché à la mort.

De ces prémisses qui sont inébranlables au point de vue historique, je conclus que Dieu a vraiment

fait alliance avec nous en Amérique, comme il l'a faite en Europe avec la France et comme il la fit avec le peuple juif avant l'ère chrétienne.

De ce pacte mystérieux, mais réel, découlent des obligations pour les deux parties contractantes. De la part de Dieu, c'est l'assistance, la protection et toutes les garanties de stabilité, de bien-être social et de gloire. De notre part, c'est l'attachement inébranlable à notre foi, la docilité aux enseignements de l'Eglise, l'union et l'harmonie entre les pouvoirs ecclésiastique et civil.

La France avait un autre devoir découlant de son alliance : c'était de défendre l'Eglise dans le danger ; et vous savez que lorsqu'elle y a manqué, elle a toujours senti le contre-coup des malheurs de l'Eglise. Il est possible que Dieu nous destine à ce rôle dans l'avenir comme notre ancienne mère patrie, et c'est un des événements les plus glorieux de notre histoire d'avoir pu déjà figurer côté de la France dans les armées de l'Eglise.

Il y a dix ans que le pontife de Rome a vu ce spectacle magnifique : la mère et la fille unies dans le même amour et le même dévouement, traversant les mers pour la défense de la même cause et devenant toutes deux sentinelles du Vatican ! La mère enseignant à sa fille le dur métier des armes qu'elle a pratiqué pendant tant de siècles, et la fille rappelant à sa mère la foi ardente de ses jeunes années ! (*Appl.*)

Ce souvenir vous fait tressaillir et produit sans doute un gonflement d'orgueil dans vos poitrines. C'est un bonheur pour moi de vous le rappeler en

ce moment où j'aperçois réunis nos excellents zouaves. Honneur à eux, puisqu'en offrant généreusement leur vie à l'Eglise de Dieu, ils ont ratifié et sanctionné de nouveau le pacte sacré qui nous unit à elle.

Fils d'un peuple qui, plus qu'aucun autre, a gardé le sentiment de l'honneur, respectons toujours les engagements pris par nos pères !

Ne commettons jamais la faute de déchirer ce pacte divin qu'ils ont signé de leur sang, et soyons assurés qu'il entretiendra toujours au fond de nos cœurs cette pure flamme du patriotisme qui, comme le feu sacré des vestales antiques, présage, quand elle ne s'éteint pas, le bonheur et la gloire des nations ! (*Triple salve d'applaudissements et bravos prolongés.*)

LES MORTS.

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !
Ils ont aussi passé sur la terre, ils ont descendu le fleuve du temps. On entendit leurs voix sur ces bords, et puis l'on n'entendit plus rien.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Pendant qu'ils passaient, mille ombres vaines se présentèrent à leurs regards ; le monde que le Christ a maudit, leur montra ses grandeurs, ses richesses, ses voluptés ; ils les virent, et soudain ils ne virent plus rien que l'éternité.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !
Semblable à un rayon d'en haut, une croix dans le lointain apparaissait pour guider leur course ; mais tous ne la regardaient pas !

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Il y en avait qui disaient : qu'est-ce que ces flots qui nous emportent ?

Y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide ? Nous ne le savons pas, nul ne le sait ; et comme ils disaient ces choses, les rives s'évanouissaient.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Il y en avait aussi qui semblaient, dans un recueillement profond, écouter une parole, et puis l'œil fixé sur le couchant, tout-à-coup ils cherchaient une aurore invisible et un jour qui ne finit jamais.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Entraînés pêle-mêle, jeunes, vieux, tous disparaissaient, tel que le vaisseau que chasse la tempête. On compterait plutôt le sable de la mer que le nombre de ceux qui se hâtaient de passer.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Ceux qui les virent ont raconté qu'une grande tristesse était dans leur cœur. L'angoisse soulevait leur poitrine, et, comme fatigués du travail de vivre, levant leurs yeux au ciel, ils pleuraient.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

Mais des lieux inconnus où le fleuve se perd,
deux voix s'élèvent incessamment. L'une dit : *Du
fond de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur, Seigneur,
écoutez mes gémissements ! prêtez l'oreille à ma prière*

*Si vous scrutez mes iniquités, qui soutiendra vos
regards ?*

*Mais près de vous est la miséricorde et une abon-
dante rédemption.*

Et l'autre : Nous vous louons, ô Dieu, nous vous
bénédissons. Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu
des armées ! La terre et les cieux sont remplis de
votre gloire, et bientôt nous aussi, nous irons là
d'où partent ces plaintes ou ces chants de triomphe !

Où serons-nous, qui nous le dira !

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

LAMENNAIS.

A LA VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE BOURGEOIS.

Voyez-vous, balancé sur la vague profonde,
Ce navire voguant vers de lointains climats ?
Toutes voiles dehors, il quitte l'Ancien Monde,
Et porte au Mont-Réal des colons, des soldats.
Mais, parmi les héros que conduit MAISONNEUVE,
Fière de partager et l'exil et l'épreuve,
Une femme apparaît : héroïne de choix !
Femme au cœur généreux, comme en produit la France,
De notre Canada l'amour et l'espérance !
C'était Marguerite Bourgeois !!!

Océan, sois plus doux en faveur de cet ange !
Abaissez-vous, ô flots, trop souvent courroucés !
Et vous, soyez sans peur, soldats de la phalange ;
Vous avez Marguerite et ses soins empressés !

Au front Dieu la marqua dès le jour du baptême ;
La vertu l'accompagne ; et Marie elle-même,
Lui montrant Montréal, lui promit son secours !
Allez donc, jeune fille ; affrontez les outrages !
Allez, *sans sou ni maille*, au devant des orages !
Avec vous Dieu sera toujours !!!

Avec vous Dieu sera pendant la longue route
Qu'il vous faut parcourir jusqu'au bord de la mer ;
Avec vous Dieu sera pour écarter le doute
Souillant votre vertu de son venin amer !
Avec vous Dieu sera pendant la traversée,
Quand, durant deux longs mois, sans en être lassée,
Il vous faudra soigner soldats et matelots ;
Avec vous Dieu sera, quand votre âme ravie
Dira son *Te Deum* près de Villemarie,
Après avoir vaincu les flots !

Voici de Montréal la campagne sauvage ;
Voici son large fleuve et sa sombre forêt !!!
Marguerite Bourgeois, mettez-vous à l'ouvrage.....
Depuis longtemps déjà votre cœur est tout prêt !
La voici l'héroïne :... Elle entame la lutte :
Rien n'arrête son zèle et rien ne la rebute...
Une étable... Donnez... Elle en fait son palais !
Et vous, petits enfants, venez à cette crèche !
C'est là, qu'après Jésus, Marguerite vous prêche
D'être à votre Dieu pour jamais !

Par trois fois l'océan revit notre héroïne,
Allant chercher secours en son pays natal ;
Et ce beau dévouement sauva de la ruine,
Tous les pauvres colons du naissant Mont-Réal !
Vous qui gravez les noms au temple de Mémoire,
Ecrivez Marguerite aux fastes de l'histoire :

Son souvenir doit vivre à jamais dans nos cœurs.
 Qu'on la proclame enfin *Mère de la Patrie* !
 Que son image brille en sa Villemarie,
 Et qu'on la couronne de fleurs !

Nous brûlons notre encens à d'ignobles statues :
 De plâtres étrangers nos jardins sont couverts :
 De brillants magasins embellissent nos rues.
 Nos Héros, où sont-ils ??? *Nos Squares sont déserts !!!*
 Elevez, aussi beau que son cœur le mérite,
 Un monument de gloire à notre Marguerite !
 Et, si ce que j'ai dit n'est pas encore assez,
 Ajoutez deux cents ans consacrés à vos filles,
 Et ses Sœurs, en son nom, entourant nos familles
 Des doux soins que vous connaissez.

Et si, malgré cela, notre main se repose,
 Si pour nos vrais amis nous n'avons qu'un tombeau,
 Ce que nous n'osons pas, la religion l'ose !
 Je vois se préparer un monument plus beau !
 Du fond de ce sépulcre, où Dieu la fit descendre,
 Bien souvent ses vertus ont fait parler sa cendre !
 Miraculeuse voix ! Langage solennel !!!
 Et le *Vieillard Sacré*, qui règne sur l'Eglise,
 A dit : " A ses vertus la couronne est promise,
 " Préparez-lui donc un autel ! "

Un autel ! un autel ! c'est bien la récompense
 Digne de tant d'amour du prochain et de Dieu,
 Un autel magnifique, où la reconnaissance
 Puisse venir chanter chaque jour au Saint lieu !
 Mais pour que cet autel soit digne de sa gloire,
 Faites de vos trésors l'offrande méritoire !

Pour les amis de Dieu donnez vos riches dons !
L'aumône est un argent qu'on prête avec usure ;
Et dans le sein de Dieu, qui nous rend sans mesure,
Un jour nous le retrouverons !!!

F. MARTINEAU, PTRE SS.

A PIE IX.

Les vents ont soulevé les vagues écumantes ;
Mais un fragile esquif à la cime des eaux,
Tour à tour porte aux cieus ses voiles blanchissantes,
Puis retombe, et paraît s'abimer sous les flots.

—Invincible Nocher, que te sert ton courage ?
Ton gouvernail se rompt, ton mât bientôt brisé
Ne pourra t'arracher aux fureurs de l'orage ;
Hélas ! par les autans tu seras écrasé !

—Insensé ! crois-tu donc que mon espoir se fonde
Sur mon courage seul ou sur un bras humain ?
Par le calme et les vents ma nef glisse sur l'onde ;
Sache que sur mon bord jamais on ne craint rien.

Oui, poussé par les vents, ballotté par l'orage,
Pierre est toujours pêcheur, et ses braves marins
Jettent tous leurs filets, se riant de sa rage,
Et les tirent de l'eau, de poissons toujours pleins.

Tel autre a beau cingler sur sa ville flottante,
S'il vogue loin de Pierre, il rencontre la mort.
Sais-tu ce qui soutient sa nacelle tremblante ?
C'est qu'il a sa devise, et son astre et son port !

Vois sur sa blanche voile, et lis cette devise ;
 Au pêcheur, en mourant, Jésus-Christ la laissa :
 L'enfer s'élancera sur la nef de l'Église,
 Mais contre elle l'enfer jamais ne prévaudra !

Et du milieu des mers une étoile dorée
 Jette un brillant rayon et réjouit son cœur :
 C'est l'étoile des mers, Marie Immaculée,
 La Vierge qui sourit doucement au pêcheur.

Enfin, quand l'horizon, à tout autre navire
 N'offre qu'épaisse nuit, présage de la mort,
 Toujours devant ses yeux l'humble pêcheur voit luire
 Le rayon qui scintille et signale le port.

Répondez-nous, ô rois ; répondez, grands du monde ;
 Pouvez-vous nous ravir ce gage convoité ?
 Peut-elle nous voler votre nef vagabonde,
 La promesse de Dieu, gage d'éternité ?

Il voulut la ravir celui qui, seul sur l'onde,
 Prétendit gouverner, superbe souverain :
 Insensé ! mais voici que le tonnerre gronde
 Et le jette écrasé sur un rocher lointain.

Et toi qui rebâtis sa carène brisée,
 Si jamais ton astuce, en servant ton orgueil,
 Ose toucher à Pierre, ah ! la mer irritée
 Sur un autre rocher te tient prêt un cercueil ! (1)

(1) Cette prédiction s'est accomplie : Chiselhurst est l'écho de Sainte-Hélène ! *Et nunc, reges, intelligite* - Et maintenant, ô rois, comprenez !

Et nous, dont tous les cœurs, sur un lointain rivage,
Nocher trois fois béni, sont tournés vers ton bord,
Apprends qu'Ignace ici fait chérir de notre âge
Ta devise précieuse, et ton astre et ton port.

R. P. A. VASSEUR, S. J.

LE COLISÉE.

“ Le Colisée est sans contredit le monument le plus admirable de la puissance romaine sous les Césars : c'était le grand amphithéâtre de Rome. Les empereurs Vespasien et Titus employèrent les juifs à sa construction ; et ainsi deux grands monuments perpétuent le souvenir de la double captivité de ce peuple infidèle et déicide : les Pyramides en Egypte, et le Colisée à Rome.

Cette terre abreuvée du sang de nos ancêtres dans la foi est un des lieux les plus émouvants de Rome, et l'on peut lui appliquer les paroles de Saint Pie V à un ambassadeur polonais qui lui demandait des reliques pour son souverain. Prenant en ses mains de la poussière, il lui dit : “ Portez cette terre à votre maître, il suffit de la presser pour en faire sortir le sang des martyrs.”

La vue des ruines de ce célèbre monument a inspiré à M. le juge Routhier les beaux vers suivants :

On dit que le Boa, le grand serpent d'Afrique,
Quand il est bien repu de chair vive et de sang,
Se recourbe et s'endort d'un sommeil léthargique,
En serrant les anneaux de son orbe impuissant.

Quand je te vois gisant sur ton lit de poussière,
Immense Colisée aux arceaux surannés,
Je me dis que sans doute, ô grand monstre de pierre,
Tu cuves les festins que César t'a donnés !

Hélas ! il t'a servi tant de chair virginale,
Versé tant de sang pur pour apaiser ta faim,
Que tu n'as pu survivre à l'orgie infernale,
Et que ton lourd sommeil n'aura jamais de fin !

Eternel monument de haine et de luxure
Je suis à ton aspect tenté de t'exéquer ;
Mais le sang des martyrs a lavé ta souillure,
Et quand je viens à toi, c'est pour te vénérer !

Je le baise en pleurant ton marbre séculaire,
Et tremblant de respect, d'amour et de terreur,
Je pétrirais mon pain de ta sainte poussière,
Sûr d'y puiser un sang qui me rendrait meilleur.

UN ANGE A SA MÈRE.

A Mme U. E. Archambault.

En te quittant, ma mère, au ciel je suis monté !
Un jour, j'en descendrai pour fermer ta paupière ;
Dans les palais d'azur de la sainte Cité,
Où brillera sans fin la divine lumière,
Réunis, triomphants, pendant l'éternité
Ensemble nous dirons : Gloire à Dieu, notre Père !

LS-A. BRUNET.

A UNE MÈRE.

Au tombeau d'un enfant, près de la blanche église,
Quand vous allez porter des roses et des pleurs,
Pour ne point voir la pierre où votre cœur se brise,
A vos yeux désolés cachez-la sous vos fleurs.

Cachez-la ! son aspect vous tromperait peut-être :
 Non, non, de votre enfant ce n'est point le séjour.
 Dieu près d'ici demeure : il vous fera connaître
 Où se trouve aujourd'hui ce qui fut votre amour.

Il ne l'a point laissé retourner à la terre
 Avec ces os blanchis que la vie animait ;
 Mais sa bonté conserve à votre cœur de mère
 Ce qui fut votre enfant : l'âme qui vous aimait !

Ce qu'il nous ôte ici, là-haut il sait le rendre !
 Là-haut on se revoit sans craindre les adieux ;
 Là-haut ce Dieu puissant fait germer de sa cendre
 Une chair, comme l'âme, habitante des cieus !

Levez les yeux !... sur vous voyez le ciel sourire.
 La terre boit les pleurs et ne les sèche pas ;
 La terre est sans pitié ! Seul, le ciel peut nous dire :
 Je change en voluptés les douleurs d'ici-bas !

Et quand vous reviendrez près de la blanche église,
 En signe d'espérance apportez-y des fleurs ;
 Le ciel leur donnera sa rosée et sa brise ;
 Il les rafraichira : n'y versez plus de pleurs !

OCTAVE DUCROS.

MORT DE SAINT JOSEPH.

Comme un flambeau qui jette une dernière flamme
 Avant de mourir consumé,
 Joseph se soulève, et son âme,
 Toute en ses yeux, s'attache à son fils bien aimé.

Il vivrait pour Jésus, il vivrait pour Marie,
 Mais il sait les desseins de Dieu ;
 Et, sans un regret à la vie,
 En souriant aux siens, il essaie un adieu.

“ Allez, disait la Vierge, où les anges vous mènent ;
 Allez, mon frère et mon gardien ;
 Eternelles seront les chaînes
 Qui liaient ici-bas votre cœur et le mien.”

Et Jésus de la main essuyait son visage
 Mouillé d'une froide sueur :
 “ Courage, père aimé, courage,
 Vous entrez dans la joie et la paix du Seigneur.”

Et tandis que Jésus de sa voix caressante
 Enflammait ainsi son désir,
 Et tandis que la Vierge aimante
 A genoux demandait qu'il voulût la bénir ;

Joseph, jusqu'à l'extase ému de ce spectacle,
 Avant-goût du bonheur des cieux,
 Entrait au divin tabernacle
 Sans douleur, sans effort et sans fermer les yeux !

M. M.

II

LA PATRIE.

Le mot Patrie est plus qu'une simple parole,
 Plus qu'un drapeau qui flotte, et plus qu'un nom de lieu ;
 C'est un principe saint dont le hardi symbole
 Commence à la famille et va finir à Dieu.

LOUIS H. FRÉCHETTE.

Les sages formés par la pratique de la loi de Dieu
 sont à tous les degrés, et dans toutes les conditions,
 les gardiens de la paix au sein des sociétés. Le père

dans sa famille, le propriétaire foncier dans son domaine, le patron dans l'atelier, le magistrat dans la cité, le prince dans l'Etat, sont autant d'autorités sociales établies par Dieu, pour conserver avec les vérités fondamentales les règles consacrées par la coutume et l'expérience. Le bonheur des individus et la prospérité d'un pays se mesurent au pouvoir dont ils sont investis par les mœurs et les institutions.

Eccli. 6, 36.—Mon fils, si tu vois un sage, veille pour aller à lui, et que ton pied use le seuil de sa porte.

10, 24—Celui qui conduit ses frères doit être parmi eux en honneur.

Prov. 18, 4.—Les paroles sages sortent de la bouche de l'homme juste comme une eau profonde.

Eccli. 21, 16.—Sa science est comme une eau qui déborde, et le conseil qu'il te donnera subsistera pour toi comme une source de vie.

15, 1-6.—Celui qui craint Dieu fera le bien..... La sagesse le rendra inébranlable, elle l'élèvera parmi ses proches, elle lui ouvrira la bouche au milieu de l'assemblée et le remplira de l'esprit d'intelligence. Elle lui amassera un trésor de joie et d'allégresse, et lui donnera pour héritage un nom éternel.

Ps. 18, 7.—La parole de Dieu est sûre, elle donne l'intelligence aux plus petits.

Eccli. 9, 14-16—Il y avait une petite ville et peu de monde dedans. Un grand roi est venu contre elle, il l'a enceinte de tranchées, il a élevé des for-

tifications tout autour, et bientôt l'investissement fut complet. Or, il se trouva dedans un homme sage, mais pauvre, et il délivra la ville par sa sagesse. Et alors je me dis à moi-même que la sagesse vaut mieux que la force.

7, 20.—Le sage est plus fort avec la sagesse qu'une ville avec dix princes.

Eccli. 21, 13.—La sagesse et le bon sens sont les fruits de la parfaite crainte de Dieu.

4, 16-17.—Celui qui écoute la sagesse jugera les nations, et celui qui est attentif à la regarder demeurera en assurance. S'il a confiance en elle, il l'aura pour héritage, et sa postérité la possèdera.

21, 14.—Il ne saura jamais se conduire celui qui n'est pas sage dans le bien.

10, 28.—Aussi verra-t-on des personnes libres assujetties à un serviteur sensé, un sage serviteur commander aux enfants indignes qui font rougir leurs parents, et régler l'héritage entre les frères.

9, 9.—Employez le sage, et il augmentera sa sagesse.

Eccli. 10, 10.—Comme le fer émoussé s'aiguise avec un grand travail, ainsi la sagesse suit l'application. Qui n'a point été éprouvé, que sait-il?

Eccli. 34, 9-13.—L'homme instruit par la pratique de la vie pensera beaucoup; celui qui a beaucoup observé raisonnera bien. Qui n'a point d'expérience sait peu de choses... J'ai beaucoup vu dans mes voyages et beaucoup appris sur les différentes coutumes. J'ai été quelquefois en danger de mort, et Dieu m'a délivré par sa grâce.

21, 20.—La bouche de l'homme prudent est re-

cherchée dans les assemblées, et les hommes repasseront ses paroles dans leur cœur. 27, 26.—C'est lui qui instruit le peuple, et les fruits de sa prudence sont durables.

16, 5-6—Un seul homme de bien fera peupler toute une contrée, un pays de méchants deviendra désert. J'en ai vu de mes yeux beaucoup d'exemples, et j'en ai entendu de mes oreilles de plus grands encore.

Prov. 14, 28.—Un prince s'élève en honneur, lorsque ses états grandissent en population, et il tombe dans l'opprobre lorsqu'ils se dépeuplent.

28, 12.—Un pays est en progrès lorsque les gens de bien sont en honneur ; il est près de sa ruine lorsque le pouvoir est aux mains des mauvais.

29, 2.—Quand les justes se multiplient, c'est une ère de félicité pour le monde ; quand les méchants s'emparent du gouvernement, le peuple souffre et gémit.

11, 11.—Une ville prospère par la bénédiction des premiers, et elle est renversée par la bouche des autres.

Sag. 6, 26. La multitude des sages est le salut du monde, et le prince sage la stabilité du peuple.

Eccli. 15, 1-2 Le gouvernement d'un homme sage est stable.

Tel est le juge du peuple, et tels sont ses ministres. Tel est le chef d'une ville, et tels sont aussi les habitants.

. 32, 1-2—Ont-ils fait de toi leur chef ? Sois parmi eux comme l'un d'eux, aie soin d'eux, et repose-toi après avoir pourvu à tout.

Prov. 29, 14, —Lorsqu'un roi juge les pauvres dans la vérité, son trône s'affermi à jamais. 20, 28. —Ce sont la miséricorde et la vérité qui le conservent.

Sag. 6, 23.—Aimez donc la lumière de la sagesse, vous tous qui commandez aux peuples. *Prov.* 11, 14.—Là où il n'y a point de chef, le peuple périt. Le salut est dans les conseils.

DISCOURS DE L'HON. P. J. O. CHAUVEAU,

PRONONCÉ LE MERCREDI, 18 JUILLET 1855, À LA CÉRÉMONIE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE ANGLAISE DU MONUMENT DÉDIÉ, PAR SOUSCRIPTION NATIONALE, À LA MÉMOIRE DES BRAVES TOMBÉS SUR LES PLAINES D'ABRAHAM, LE 28 AVRIL 1760.

Sta, viator, heroem calcas

Qu'il plaise à votre Excellence :

Mesdames et Messieurs,

Choisi par la société Saint-Jean-Baptiste pour vous adresser quelques paroles, qui, à vrai dire, ne viendront pas de moi, mais qui seront plutôt comme un écho affaibli de ce que vos âmes doivent penser, de ce que vos cœurs doivent sentir dans ce moment ; si ce n'était que l'imprudente promesse que j'ai faite, je serais tenté de me taire et de laisser parler pour moi, certain de leur éloquence, cette pompe civile et militaire qui nous environne, la terre que nous foulons, teinte autrefois du sang

le plus pur et le plus noble de la France et de l'Angleterre, jonchée encore des ossements des guerriers dont nous célébrons la mémoire ; les bases de ce monument, que nous allons charger de redire aux âges futurs les combats et les gloires de nos ancêtres ; ce grandiose paysage, cette nature qui semble taillée pour de tels spectacles ; ces montagnes dont les échos vont tout à l'heure retentir des éclats de la foudre guerrière, comme au jour que nous commémorons, et, là-bas, au fond du tableau, Québec, la ville historique, dont les murs ont vu couler tant de sang et s'accomplir tant de prodiges de valeur !

Vingt-huit avril mil sept cent soixante, jour que la Providence, dans leurs revers, réservait à nos ancêtres, pour qu'ils fussent les derniers vainqueurs dans une lutte dont ils devaient eux-mêmes être le prix ; pour que le peuple conquis pût toujours marcher tête levée et l'égal de ses conquérants, (préparant ainsi l'union fraternelle qui, ici comme ailleurs, devait un jour régner entre les deux races, en leur distribuant des lauriers cueillis sur le même champ de bataille) ; jour aussi glorieux pour les vaincus que pour les vainqueurs, puisse ton souvenir, que nous évoquons, m'inspirer des paroles qui ne soient pas trop au-dessous de celles qu'il faudrait pour te raconter dignement !

Dans ce qui s'est passé ici il y a près d'un siècle, dans ce qui s'y passe aujourd'hui, quel contraste à la fois et quelle ressemblance !

Plus de six mois s'étaient écoulés depuis le jour où Wolfe et Montcalm étaient tombés, ensevelis,

l'un dans le drapeau victorieux de l'Angleterre, l'autre dans celui qui portait le nom immortel de Carillon ; Québec, incendié aux trois quarts, amas de ruines plutôt qu'une ville, subissait la loi du conquérant ; l'Angleterre avait appris, avec des transports de joie, la France avec une inconcevable indifférence, la prise de la plus forte citadelle du nouveau monde ; " l'Europe entière, dit Raynal, croyait la grande querelle de l'Amérique du Nord terminée, et personne ne s'imaginait qu'une poignée de français, qui manquaient de tout et à qui la fortune semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable." Et cependant, le vingt-huit avril, voilà qu'à la pointe du jour une nouvelle armée française se présente sur le champ de bataille du treize septembre, guidée par un général d'une bravoure et d'une habileté égales à celles de Montcalm !

Avait-il, comme cet ancien prétendait pouvoir le faire, avait-il frappé la terre du pied pour en faire sortir des légions ? Non ; mais elles étaient accourues d'elles mêmes. Du seuil des chaumières incendiées, du fond des bois, de partout, les Canadiens étaient venus se ranger une dernière fois sous le drapeau de la France, essayer de sauver malgré elle la colonie qu'elle abandonnait, et l'honneur de ses armes, que dans ces contrées éloignées elle paraissait négliger. Des enfants de douze à treize ans, des vieillards de quatre-vingts ans, se rendaient au camp, ou y restaient malgré les exhortations des chefs. Plus de la moitié de l'armée du chevalier de Lévis se composait de ces

recrues volontaires, de ces soldats què le patriotisme seul avait fait soldats, de ces héros improvisés qui, semblables au vieux Caton, dont ils n'avaient jamais entendu parler, seuls ne désespéraient point d'une cause que le monde entier croyait perdue.

C'est que cette cause était celle qu'enfants ils avaient entendu exalter dans les récits de leurs pères, dans les longues soirées d'hiver ; c'est que le zèle de cette cause était entré dans leur âme avec chaque refrain de la ballade guerrière que leur mère chantait près de leur berceau, avec chaque phrase du sermon que prêchait le curé de la paroisse, avec l'exemple des martyrs attachés au poteau, découpés par lambeaux, inondés d'huile bouillante et glorieusement décorés de colliers de haches de fer rougies au feu ; c'est que plusieurs avaient déjà brûlé pour elle plus d'une cartouche, et s'étaient déjà trouvés vainqueurs un contre trois, un contre cinq, à la Monongahéla sous M. de Beaujeu, au fort George, à Oswégo, à Carillon sous M. de Montcalm ; c'est que, jeunes ou vieux, ils n'avaient rien perdu de leur foi religieuse ni de leur foi nationale, qui n'en faisaient qu'une ; c'est que, dans leur héroïque naïveté, après tous les prodiges qu'ils avaient faits eux-mêmes, ils croyaient le bon Dieu tenu en conscience de faire un miracle pour que la croix, surmontée du coq gaulois, demeurât sur le clocher de leur église et que le drapeau blanc semé de fleurs de lys continuât à flotter sur les bastions de leurs forts !

Ce qui s'est passé ici, il y a près d'un siècle,

c'était donc, de la part de la brave armée anglaise, commandée par le général Murray, victorieuse une première fois sur le même terrain, c'était un effort suprême pour ne pas se laisser enlever les fruits de sa victoire, pour conserver cette forteresse dont la possession était depuis si longtemps l'objet de ses convoitises, pour maintenir la supériorité lentement et péniblement acquise par plus d'un siècle de luttes cruelles et incessantes, de désastres sans nombre pour les colonies anglaises, que les bandes canadiennes et les hordes sauvages dévastaient chaque année par le fer et la flamme.

Et c'était de la part des troupes françaises fatiguées, mais non épuisées par une longue marche à la pluie et au tonnerre, c'était un effort également héroïque, pour venger leur défaite et la mort de Montcalm, pour reconquérir ce promontoire qui tient la clef de presque toute l'Amérique, pour prouver qu'ils étaient toujours les soldats d'Oswégo et de Carillon !

Mais, pour les milices canadiennes, c'était encore plus que tout cela : c'était la sépulture définitive ou la résurrection de tout ce qu'elles avaient aimé et vénéré au foyer domestique ; c'était l'agonie ou le triomphe de la religion et de la patrie ; et, pour ces hommes que le gouvernement qui les abandonnait avait toujours tenus pauvres, et qui, pauvres, venaient encore de perdre le peu qui leur restait, il n'y avait plus que la vie, et la vie elle-même n'était plus rien sans les deux seuls biens qu'ils eussent au monde : la religion et la patrie !

Ce fut donc toute la journée et pendant trois

heures surtout, une lutte comme l'histoire nous en montre peu de plus meurtrières, eu égard au nombre des combattants. Plus de trois mille hommes sur quatorze mille, restèrent sur le champ de bataille. "L'eau et la neige, dit M. Garneau, (qui a élevé à ces braves, dans son histoire, un monument plus durable que celui dont nous posons les bases,) l'eau et la neige, qui couvraient encore le sol par endroits, étaient rougies du sang que la terre gelée ne pouvait boire, et les malheureux blessés nageaient dans les mares livides où l'on enfonçait jusqu'à mi-jambe."

C'était ici (1), sur le petit espace de terre où nous sommes réunis et où s'élevait le moulin de Dumont, édifice qui dominait la position, c'était, entre les grenadiers de la Reine commandés par M. d'Aiguebelle, et les montagnards écossais sous les ordres du colonel Fraser, un combat acharné, qui n'a été égalé depuis que par celui que se livrèrent les anglais et les français pour le Château d'Hougoumont, ou encore, par celui que ces derniers ont livré contre les Russes pour la prise du Mamelon Vert à Sébastopol. Le moulin fut trois fois pris et repris, et, chaque fois, les grenadiers eurent à marcher sous le feu incessant d'une lourde et puissante artillerie. Bourlamarque, dont le nom, dans toute la guerre, avait figuré à côté de ceux de Montcalm et de Lévis, fut gravement blessé et eut son cheval tué sous lui dans cet endroit même.

C'était, plus loin, entre les milices canadiennes commandées par M. de Repentigny et par le colo-

(1) A Sainte-Foye.

nel Rhéaume, et le centre de l'armée anglaise, une lutte non moins héroïque. " L'on voyait, dit encore M. Garneau, les miliciens charger leurs armes couchés, se relever après les décharges de l'artillerie ennemie, et fusiller les canoniers sur leurs pièces."

Enfin, à la droite, M. de Saint-Luc, avec un parti de canadiens et de sauvages, et le colonel Poularier, avec le Royal-Roussillon, culbutaient et tournaient l'aile gauche de l'armée anglaise, la rejetaient sur le centre, qu'ils prenaient en flanc, et décidaient du sort de la journée.

Partout c'était une scène de carnage et de désolation; un ciel lourd et sombre pesait sur la campagne, des torrents de pluie se mêlaient aux flots de sang humain, les éclairs labouraient le ciel comme les feux des deux armées sillonnaient la terre, les éclats de la foudre se mêlaient aux décharges de l'artillerie, aux fanfares guerrières, aux cris des combattants, aux plaintes des mourants; et la nuit, lorsque le silence et l'immobilité eurent remplacé le bruit et le tumulte, à la lueur des éclairs, les innombrables blessés de l'armée française étaient portés à l'Hôpital-Général au pied du côteau, tandis que l'armée anglaise, rentrée dans ses murs, encombraient des siens tous les couvents de la ville.

Le lendemain, on commençait les travaux d'un siège qui fut levé précipitamment, lorsqu'au lieu de la flotte française que nos pères attendaient comme leur dernière ressource, leur dernière planche de salut, ils virent paraître dans la rade

une escadre anglaise, qui par sa seule présence, assura pour toujours la domination britannique sur ces vastes et riches contrées.

“ Et voilà ce qui s'est passé ici il y a près d'un siècle !

Et aujourd'hui, les drapeaux de la France et de l'Angleterre, unis par des banderolles qui portent les noms de victoires gagnées en commun, flottent amis sur le champ de bataille du treize septembre et du vingt-huit avril, comme ils flottent sur les mers de l'Europe et sur les rochers de l'antique Chersonèse !

Un gouverneur anglais, dont l'esprit éclairé et le noble cœur ont su comprendre tout ce qu'il y avait de beau, de religieux, d'humain dans la mission que nous l'avons prié d'accepter, préside à cette apothéose des braves des deux nations. A l'exemple du militaire distingué qui, l'année dernière, était venu rencontrer sur son passage la pompe funèbre que nous fîmes aux braves du vingt-huit avril, et saluer leurs restes de généreuses paroles, des officiers et des soldats anglais, justement impatients du repos qui leur échoit dans ce jour de combat, écoutent avec un religieux silence le récit de cette vieille victoire française, parce qu'ils savent qu'il n'y a que les lâches qui sont jaloux, et que leur nation s'est couverte elle-même de trop de gloire pour avoir peur de la gloire des autres !

Et, en présence de Lady Head et de la moitié la plus intéressante de la société de Québec (la beauté, comme toujours, souriant au récit des actions cou-

rageuses), en présence du commandant d'une corvette française chargée d'une mission toute pacifique et de ses marins qui, mille fois les bienvenus parmi nous, sont arrivés ici à temps pour voir de leur yeux que, si nous avons été longtemps oubliés de la France, nous n'oublions pas ses héros d'autrefois non plus que ceux d'aujourd'hui ; en présence de nos concitoyens anglais, irlandais, écossais, héritiers des vertus des peuples des trois royaumes avec qui nous aimons à fraterniser ; en présence des descendants des Hurons, les fidèles alliés de nos ancêtres, qui donnèrent leur part de sang et cueillirent leur part de gloire sur tous les champs de bataille de l'Amérique, nous, les descendants des miliciens de mil sept cent soixante, nous enfermons dans un même monument les ossements confondus des grenadiers de la reine et des montagnards écossais, qu'un archevêque a bénis sans leur demander à quel culte ils avaient appartenu.

Et que ne dira-t-il pas à la postérité, ce monument ? Quel enseignement plus profond, quel plus haut tribut à l'héroïsme des temps anciens, à l'union fraternelle du temps présent, à l'oubli des haines passées, au souvenir des gloires qui ne passeront pas !

Ne parlera-t-il pas le même langage éloquent que parle, dans un autre endroit, l'obélisque élevée à la mémoire commune de Wolfe et de Montcalm par un gouverneur anglais, trop soldat lui-même pour distinguer entre le soldat vainqueur et le soldat vaincu, lorsque tous deux étaient morts en héros ?

Ne dira-t-il pas aux Bretons comme aux Français, aux émigrés comme aux natifs, que la même fidélité que nos pères avaient montrée pour leur ancien drapeau, nous l'avons montrée pour le nouveau ; que s'ils étaient les hommes de Carillon et des plaines d'Abraham, nous avons parmi nous les hommes de Lacolle et de Chateauguay, et que nous, les hommes de la nouvelle génération, nous n'avons pas encore dit à l'histoire le dernier mot de notre race ?

Ne dira-t-il pas aux générations futures que le souvenir des grandes actions a beau dormir dans la poussière et l'oubli, il faut qu'un jour, ne fut-ce qu'après un siècle, il se réveille et ressuscite rayonnant d'une splendeur imprévue ?

Ne dira-t-il pas aux hommes trop positifs peut-être de notre époque, qu'après tout l'on ne meurt qu'une seule fois, et que, cette fois-là, il vaut autant mourir écrasé par la mitraille que sous les roues d'un char à vapeur ; que ceux qui agiotaient, qui s'enrichissaient, il y a un siècle, sont morts tout comme ceux qui combattaient, Bigot et Deschenaux aussi bien que Montcalm et Lévis, et qu'ils sont oubliés, exécrés, tandis que les pauvres soldats, les pauvres miliciens et les pauvres sauvages du vingt-huit avril reçoivent, après plus d'un siècle, à la face du soleil, l'apothéose la plus magnifique qu'il nous soit possible de leur donner ?

N'enseignera-t-il pas aux peuples de l'avenir que les guerres et les haines d'un siècle sont les amitiés et les alliances d'un autre siècle ; que la face des empires change, que les empires eux-mêmes s'é-

croulent : qu'une seule chose reste debout, la mémoire des braves ?

Ne dira-t-il pas qu'après avoir lutté sur terre et sur mer, dans les arts de la guerre et dans ceux de la paix, dans les sciences, où elles ont produit Pascal et Bacon, Newton et Cuvier, Laplace et Herschell ; dans les lettres, où elles ont placé au faite de l'intelligence humaine, Bossuet et Milton, Shakespeare et Corneille, Lamartine et Byron, notre ancienne et notre nouvelle mère patrie, désespérant de pouvoir se vaincre l'une et l'autre, se sont décidées à dominer, réunies, le reste du monde ?

Ne dira-t-il pas qu'après l'oubli séculaire de tous les souverains et de tous les gouvernements, le puissant allié de notre gracieuse souveraine, le neveu de l'illustre empereur, qui, dans l'universalité de son génie, avait réalisé cette parole d'un ancien : *nil humani alienum a me*, au milieu des préoccupations sans nombre d'une époque où se décide le sort de l'Europe et de la civilisation, s'est souvenu d'un million de Français oubliés sous le drapeau britannique, d'un peuple qui surgit aux yeux de la France comme une apparition d'outre-tombe ?

Et lorsqu'il s'élèvera, ce monument, surmonté de la statue que nous irons demander à la France, notre alliée, d'y placer elle-même, ne croyez-vous pas que le vieillard, en s'agenouillant sur la tombe des guerriers ainsi glorifiés, regrettera de n'avoir pas, lui aussi, donné sa vie pour la patrie ; que le jeune homme se relèvera pour s'élancer plus cou-

rageux et plus ferme dans la carrière qu'il aura choisie, et que la mère qui passera près d'ici, tenant son jeune fils par la main, lui fera détourner la tête, de crainte que la fascination de tous ces honneurs rendus au courage ne l'enlève trop tôt à son amour, pour le jeter sur la voie périlleuse de l'honneur ?

Et ces guerriers eux-mêmes, s'il leur était donné de se lever de leur couche funèbre, et de contempler le jour aussi pur et brillant qu'il était sombre le jour de leur combat ; ces campagnes aussi riches, aussi heureuses qu'elles étaient alors désertes et dévastées ; cette ville alors en ruines, et qui, florissant aujourd'hui dans les arts de la paix, se répand partout dans la vallée et, déjà, sur le coteau envahit jusqu'à leur sépulture ; ce bassin splendide, *cet afourc d'eau bel et profond*, comme disait Champlain, aujourd'hui couvert des vaisseaux de toutes les nations, au milieu desquels se trouve enfin un de ces vaisseaux français que nos pères attendaient avec tant d'angoisse à l'heure suprême ; s'il était donné à nos miliciens d'entendre, après un siècle, parler français sur leur tombe ; de voir, comme ils disaient naïvement, de voir *leurs gens*, des uniformes français mêlés à des uniformes anglais pour leur rendre hommage ; de contempler leur religion et leur nationalité debout encore et respectées à côté de la religion et de la nationalité des conquérants, sous cette domination anglaise qu'ils redoutaient si fort, n'est-il pas vrai qu'ils demanderaient comme une faveur de vivre quelque temps auprès de nous ?

Mais non, guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme... dormez... jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles, et alors tous, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous levez tous, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus !”

LA FAMILLE, SOURCE, MODÈLE ET FORCE DE LA PATRIE.

“ La patrie : ce mot a tant de charme pour tout cœur bien fait, que quand on l'entend résonner, des échos s'éveillant à toutes les profondeurs de l'âme, y redisent ensemble : la patrie, la patrie !... ”

D'où vient ce charme sans pareil ? Qu'est-ce que nous aimons surtout au fond de la réalité exprimée par ce mot ? Est-ce l'eau des fontaines ? Le cours des fleuves ? La verdure des prairies ? Les moissons des champs ? Le sol foulé par nos premiers pas ? ou le ciel ouvert à nos premiers regards ? Sans doute, messieurs, même les conditions physiques du lieu qui nous vit naître ont pour le cœur humain des charmes que je ne conteste pas ; charmes des vallées, des plaines et des montagnes, charmes des eaux, des fleurs et des ombrages ; charmes de l'air, du soleil et de la lumière ; toutes ces choses s'unissent et se confondent dans ce mélange suave de réalités et d'illusions qui compose pour nous l'amour de la patrie. Mais il est manifeste qu'au fond de tout cela il y a une chose qui explique tout, une réalité plus puissante que les plus charmantes illusions : cette chose, déjà vous l'avez nommée, c'est la famille : ce qui explique la mystérieuse séduction de la patrie, c'est ce que son nom même renferme, c'est la paternité !

La paternité entre si profondément dans l'idée même de la patrie, qu'elle lui a donné son nom : *Terra patria* : Qu'est-ce à dire ? Si ce n'est la terre des ancêtres, le lieu où l'on eut un père ? Et, dès lors, pourquoi chercher ailleurs le mot de ce mystère ? Il est manifeste que tous ces charmes que la patrie nous offre, même à sa surface, ne sont que des reflets de quelque chose de plus profond qui nous a si bien séduits dans nos premiers jours, qu'il y a encore du bonheur à en retrouver le vestige. Si cet air de la patrie a pour mon cœur

je ne sais quoi de doux et de rajeunissant, c'est que là il a senti, comme une fleur à son premier matin, ses souffles les plus purs. Si cet héritage, quelque modeste soit-il, vaut pour moi l'univers, c'est qu'il est plein de mon père, et que partout j'y retrouve une trace de lui. Si ce rivage pour moi s'embellit à mesure que le temps m'en éloigne, et si mon cœur y revient toujours avec un attrait qui se fortifie par la distance, ah ! c'est que là, dans les bras de ma mère, j'ai connu des caresses et vu des sourires que je ne retrouve plus.

Oui, dans toutes les images que la patrie m'envoie de loin et les souvenirs dont je garde le parfum, je reconnais quelque chose de la paternité et de la maternité ; et je ne sais quoi me dit au cœur que cet amour qui me tourne de ce côté comme l'aimant vers le pôle qui l'attire, c'est encore l'amour de la famille, mais l'amour de la famille se répandant autour d'elle sur tout ce qui se rattache à elle ; l'amour de la famille grandi et devenu l'amour de la patrie. Et dans cette révélation du cœur dont ma raison s'illumine, je sens et je comprends tout ensemble que la vie de la patrie n'étant que le perpétuel écoulement de la vie de la famille, j'aime ma patrie de l'amour même que j'eus pour mon père ; et que le second amour n'est que le naturel épanouissement du premier.

Ah ! si vous voulez avoir un patriotisme sincère, doux et fort tout ensemble, capable de protéger et d'illustrer la patrie, faites qu'il jaillisse du foyer par ces deux sources qui n'en font qu'une, du cœur du père et du cœur de la mère ; que, développé

dans la famille comme dans sa naturelle atmosphère, il croisse et s'élève pour la défense de cette patrie qu'on apprend à aimer en aimant son père, et qu'on retrouve tout entière au lieu de son berceau. Car la famille est une patrie dans la patrie : c'est la patrie des souvenirs, c'est la patrie des espérances, c'est la patrie des affections, c'est la patrie du cœur, c'est la patrie elle-même abrégée et concentrée à ce point vivant par où l'homme tient à elle, et lui demeure attaché d'un invincible attachement et d'un impérissable amour. Oui, c'est par là, c'est par ce lien sympathique qui a conquis son premier amour, qu'il se sent enchaîné à la patrie, associé à ses malheurs et à ses prospérités, à ses gloires et à ses humiliations, c'est par là qu'il se sent voué lui et les siens, avec toute sa richesse, toute sa force et tout son courage, à la protection et à la défense de la patrie : par là enfin que tout homme bien élevé devient pour elle un glaive et un bouclier ; un soldat dans la guerre et un soldat dans la paix !...

Ainsi, la famille enchaîne l'homme à sa patrie par ces racines profondes que rien ne peut plus briser, ni la persécution, ni l'exil, ni la barbarie. Ainsi, elle prépare à la société ces défenseurs vraiment dévoués, pour qui ces mots : *Mourir pour la patrie !* ne sont pas un cri banal retentissant dans les émeutes, mais le cri spontané de la vie retentissant dans son lieu natal ; cri généreux des vrais héros prêts en effet à la défendre et à mourir pour elle, parce qu'ils ont appris à aimer et à défendre

jusqu'à la mort ces deux choses saintes qu'on aime avec la patrie, les autels et les foyers !

Aussi, malheur aux sociétés où se multiplient de jour en jour les populations qui n'ont pas de foyer à défendre, de berceaux à protéger, ni de tombes à honorer ! Si déjà deshéritées de toutes ces saintes et patriotiques choses, elles n'ont pas gardé des autels où elles se prosternent ; je le répète, malheur à la société ! Au jour de ces grandes crises, elle ne trouvera pas les défenseurs qu'invoquent ses dangers ; elle entendra passer avec un éclat bruyant dans le vent des révolutions les soldats de l'égoïsme enrôlés par la révolte ; elle ne trouvera pas ces légions héroïques qui ont puisé au cœur de la paternité la passion de donner leur vie pour protéger la terre qui porta leur berceau ; et elle apprendra par ses désastres ce que c'est que de ne pas faire de la famille la source du patriotisme, et du foyer le rempart de la patrie !

Au contraire, l'homme de la famille tient par mille chaînes puissantes à la société qui le protège ; il y tient par ses pères, par sa femme, par ses enfants ; il y tient par son présent, son passé, son avenir ; il y tient par ses tombes, ses berceaux, ses autels ; il y tient surtout par ce foyer tutélaire qui abrite avec lui la famille entière. Debout entre ses tombes si sacrées et ses berceaux si chers, entre le foyer où il aima son père et l'autel où il adore son Dieu, il attend l'arme au bras, le dévouement au cœur et la fierté au visage, toute barbarie qui menace : barbarie du dehors, marchant par la force brutale à l'attaque de la civilisation, ou

barbarie du dedans, sortie des entrailles mêmes de la civilisation, et prête à dévorer sa mère. S'il succombe dans la lutte, couché sur le seuil du foyer, il meurt, heureux encore de faire de son cadavre un dernier rempart à la patrie ; et sur ces ruines faites par les barbares, il écrit de son sang versé cette vérité que ma parole voudrait avoir gravée à jamais dans vos âmes : la famille, qui est la *source* et le *modèle*, est par-dessus tout la *force* de la société et le plus ferme rempart de la patrie.

R. P. FÉLIX, S. J.

LES VOEUX QUE JE FORME POUR MON PAYS.

Le passé, quand je le considère à la douce lumière du foyer domestique qui est toujours le principe du flambeau national, ce passé se révèle à moi avec des traits que mon cœur admire. Humble simplicité de nos aïeux, que j'aime à vous contempler avec cette parure modeste que la vertu embellit bien plus que les dorures et les diamants. Sobriété et tempérance admirables qui avez entretenu aux cœurs de nos pères et la force du corps et la noblesse des sentiments ; amour inviolable de la justice, détachement sacré de l'or qui me rappelle cette époque mémorable où l'on pouvait exposer sur le chemin public le trésor perdu, et où la porte n'avait pas besoin de serrure pour garder les richesses du foyer domestique !... Voilà quelques traits de ce passé que j'admire et qui a fait la gloire et le bonheur de nos ancêtres. Sortez de vos tombeaux, grandes figures de Champlain et de Maisonneuve ; je viens

de dire ce que vous avez vu et fondé, dites-moi maintenant ce que vous voyez à votre tour ; sommes-nous les enfants de nos pères ? Les fleurs de vertus qu'ils nous ont léguées ne sont-elles pas étiolées dans nos mains ?... Je vois les Fondateurs de notre pays promener gravement leurs regards sur le Canada et de leurs lèvres tombent ces trois mots que de leur part je vous confie :

“ Justice—Tempérance—Modeste simplicité. ” La justice de nos ancêtres, en respectons-nous les délicates lois ?.....

Était-il temps que la tempérance ravivât au milieu de nous son flambeau presque éteint ?... Et le luxe qui marche et envahit le monde, dévorant sur son passage et la fortune, et la santé, et la vertu. Ce luxe n'a-t-il pas fait invasion sur ces terres bien aimées que le souffle de la foi semblait, dès leur découverte, avoir irrévocablement consacrées au culte de la vertu ?

Puisque j'ai évoqué de leurs tombeaux le souvenir de nos pères, puisque ce sont leurs exemples qui doivent nous animer à l'accomplissement de nos devoirs et à la pratique de leurs vertus, que j'aimerais à voir s'élever au milieu de nous leurs vénérables images, dont la présence serait pour nous un perpétuel enseignement, de même qu'elles rediraient aux étrangers les principaux faits de notre gloire. J'ai trouvé partout écrite sur l'airain et gravée dans le marbre l'histoire des peuples de la terre ; et les cités et les nations montrant avec orgueil les statues de leurs fondateurs et de leurs héros ; et moi je regarde et je cherche en vain sur

la terre qu'ils nous ont donnée les images de ceux auxquels nous devons et la gloire du passé et l'espérance de l'avenir ; mais comme le pauvre orphelin qui demande au tombeau de lui rendre son père et sa mère, je ne vois rien ; et de nos places publiques—ces glorieux tombeaux—pas une voix ne s'élève pour me redire du moins leurs noms immortels ! Ah ! dressez donc sur vos places publiques des monuments qui parlent et qui racontent à nos neveux les grandeurs de notre histoire.

Laissez-moi vous exprimer un dernier souhait pour attacher à jamais les deux couronnes de la Foi et du Patriotisme au front de la patrie. Puisque la fête d'aujourd'hui doit s'appeler vraiment une fête de famille, et que le Canada peut saluer ses enfants venus de toutes parts, oh ! qu'un lien de charité fraternelle et de la plus étroite union embrasse cette chère et bien aimée famille canadienne ; qu'elle confonde dans un même sentiment tous les cœurs et fasse sortir de toutes les bouches ce chant d'union : Soyons tous frères, et que dans l'unité nous puissions à l'avenir une force invincible. Peut-être, si quelque nuage a terni notre gloire, il serait permis d'accuser le souffle de la discorde que nous avons laissé se glisser parmi nous... Mais, dites-vous, c'est de la politique. —Pardon, —prédicateur de l'Évangile par la grâce de Dieu, je n'ai pas de politique—ma politique est de n'en avoir pas—ou plutôt, oui, j'ai une politique, et je ne crains pas de vous l'offrir comme base de toute vraie et sage politique :

car si la vertu n'est pas fondée sur elle, quelle qu'elle soit, elle ne produira que des ruines en attendant sa propre destruction.

Vous voulez savoir mon dogme politique ? le voici :

“ Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !! ” Et comme toute politique se résume dans un drapeau, vous me demandez mon drapeau ? “ Un jour, le St. Laurent débordait et menaçait d'engloutir au sein de ses flots les premières habitations de notre naissante colonie ; près de ses ondes furieuses un homme est à genoux. “ O Dieu, s'écrie-t-il, sauvez Ville-Marie, et nos mains élèveront à votre gloire, sur le sommet de la montagne, la croix de votre Fils, témoignage de notre reconnaissance. “ Le flot s'arrêta, et trois jours après, gravissant la montagne, monsieur de Maisonneuve portait lui-même sur ses épaules et plantait au sommet du “ Mont Réal ” cette croix qu'il avait promise à Dieu. Longtemps ce drapeau flotta sur la petite colonie. Il disparut depuis et il n'a pas reparu. Vous me demandez mon drapeau ? Le voici : et c'est ce drapeau planté par une main si chère que je viens vous offrir de relever aujourd'hui. Vous voulez un monument qui rappelle cette journée ? En élèverez-vous un plus noble et plus digne de vous ? La croix est le symbole de la charité et de l'union. Elevez-la donc de nouveau sur le sommet de votre montagne et que de ses deux bras étendus elle protège toujours Montréal, elle

protège toujours le Canada et tous ses enfants, quel que soit le pays ou la terre qu'ils habitent !

A. M. DESCHAMPS ptre. S. S.

Extrait du sermon du 24 Juin 1874.

DISCOURS SUR LE BONHEUR DE LA VIE CHAMPÈTRE.

Ce discours est un souvenir de mon *Alma Mater*. Composé par mon professeur de Philosophie, le Rev. M. Louis Dagenais, et prononcé par un de mes condisciples, M. Alphonse Piché, il a pour moi des charmes particuliers que mon lecteur partagera, j'espère, surtout s'il est, comme moi, fils de cultivateur. Je suis heureux de tirer aujourd'hui cette charmante idylle de la poussière où elle dormait depuis les jours du collège, pour lui donner dans ces pages un peu d'air et de soleil, en retour du délicieux quart d'heure qu'elle m'a fait passer, le 24 juin 1853, jour de notre grande fête nationale, sous la voûte des grands ormes qui semblaient fiers, ce jour-là, de verser leurs ombres et leurs mélodies sur la petite rivière de Ste-Thérèse.

Au milieu de cette magnifique campagne, sous l'épais feuillage des beaux arbres qui nous donnent leur ombre, au bruit doux et léger du ruisseau qui coule devant nous, rafraîchis par la brise qui nous caresse, je crois être l'interprète de vous tous, messieurs, en disant que nous jouissons véritablement. Jamais je n'ai senti aussi vivement qu'aujourd'hui les charmes de la campagne, et goûté plus réellement les délices de la vie champêtre. C'est sans doute la satisfaction, ce sont les joies de chaque cœur en particulier qui se répandent au dehors, se communiquent à tous, et nous font

sentir plus fortement le bonheur de notre condition ; c'est que surtout l'on éprouve à la campagne, par un beau jour, dans une belle fête, je ne sais quoi qui fait oublier rapidement les fatigues, les peines, les soucis dont la vie est semée. A cette occasion si solennelle pour un peuple, la fête de son pays, je crois très-convenable et à propos de vous parler des avantages et du bonheur de la vie champêtre, et plus particulièrement des avantages et du bonheur du cultivateur. Ce que j'ai à dire, devra, je pense, vous intéresser, d'autant plus que je m'adresse à des hommes qui vivent à la campagne, et plus particulièrement encore à des agriculteurs. Mon désir et mon but dans les réflexions que j'ai à vous présenter sont de mieux faire apprécier à tous les charmes de la vie champêtre, et d'attacher plus fortement que jamais le cultivateur aux belles et nobles fonctions de l'agriculture.

Je dis donc, Messieurs, que l'on trouve à la campagne beaucoup d'avantages et de jouissances que l'on ne rencontre nulle part ailleurs. Ce qui contribue le plus au bonheur de l'homme, humainement parlant, c'est d'abord la santé du corps, et en second lieu, la jouissance paisible d'une honnête aisance.

Je dis la santé : en vain l'homme posséderait-il de grandes richesses, en vain serait-il comblé d'honneur et de gloire ; en vain aurait-il en mains la puissance, s'il languit sous le poids des infirmités, s'il traîne un corps souffrant, il est malheureux et très-malheureux. Pour lui les plaisirs les plus variés n'ont aucun attrait : il ne partage

nullement les joies de la terre ; il voit avec indifférence, avec dédain même, les amusements auxquels se livrent tant d'autres : il n'est occupé que de ses souffrances. Aussi entendons-nous dir souvent : la santé est le premier et le plus grand des biens. Or messieurs, ce bien si précieux, le premier de tous, sans lequel tout est fade et insipide, c'est à l'homme des champs, c'est à l'habitant des campagnes qu'il est donné de le posséder dans toute son étendue. Comparez, en effet, le citadin avec le villageois, l'habitant des villes avec l'habitant des campagnes, et voyez quelle différence frappante, même dans la figure et les traits du visage. Le premier, au teint blême, aux joues hâves et creuses, au corps amaigri, ressemble au malheureux prisonnier qui a pratiqué de longs jeûnes ; le second, au teint animé et vermeil, à la démarche ferme, aux nerfs vigoureux, paraît être un généreux athlète toujours prêt pour les combats. Celui-là, cloué au bureau ou au comptoir, n'ayant à contempler qu'une bien petite étendue de la voûte azurée et le pavé de la rue ; ne respirant que l'air vicié d'appartements étroits, ruine promptement sa constitution, comme une tendre fleur qui n'ayant pas assez d'espace, languit, se fane et dépérit. Celui-ci, placé au centre d'un horizon sans limite, savourant l'air embaumé et vivifiant qui le pénètre, voit ses forces augmenter, et puise chaque jour une nouvelle vie au sein de la nature. L'enfant de la ville contracte la faiblesse et l'infirmité des parents : placé dans une atmosphère malsaine, prenant sans goût les mets les mieux apprêtés, il se

développe misérablement : il demeure faible, sans énergie, sans activité. C'est une plante grêle et chétive, privée en grande partie de la rosée céleste, et qui, tirant d'un mauvais sol un suc insuffisant, croît languissamment.

A la campagne, au contraire, l'enfant grandit à l'aise ; ses membres se développent bien, tout son corps se fortifie admirablement. C'est une autre jeune plante qui reçoit abondamment la chaleur du soleil et la pluie des cieux ; qui pousse dans un sol riche, avec une sève forte, et profite à vue d'œil.

Oui, c'est pour l'enfant, plante tendre et précieuse, c'est pour le jeune homme que l'air pur de la campagne est nécessaire. Il a besoin, plus encore que l'homme fait, de cet air pur, d'un espace libre, et d'exercices nombreux qui permettent à son corps de croître, à ses membres de se fortifier et à ses facultés intellectuelles de se développer. Heureuse donc la jeunesse qui peut à la campagne passer ses beaux jours ! elle y acquiert cette force de corps, cette santé durable qui doit être sa plus douce jouissance pendant sa vie entière.

Il est donc vrai que la campagne est éminemment propre à la santé de l'homme fait, mais plus encore à la jeunesse.

Je dis en second lieu : Ce qui contribue au bonheur de l'homme vivant à la campagne, c'est la jouissance paisible d'une honnête aisance. Il est un fait, Messieurs, que doit admettre quiconque n'a pas de préjugé contre son pays, c'est que pour

l'homme laborieux, actif et intelligent, il est encore facile de se créer une honnête aisance, soit en embrassant une profession libérale, quand on a de l'éducation et des talents suffisants, soit en s'adonnant à la culture des terres. Or, nulle part ailleurs qu'à la campagne, on ne jouit réellement des avantages d'une fortune même médiocre. Ici, en effet, il existe des rapports d'intimité entre tous les citoyens : on se connaît, on se voit avec plaisir. Une paroisse est une grande famille où les intérêts sont communs, et les affaires connues de tous comme elles le sont entre des frères.

A la ville tous sont étrangers : le voisin est un inconnu ; souvent le même toit abrite des personnes qui ne s'adressent jamais la parole ; on est au milieu d'eux comme un voyageur en pays étranger, sans amis, sans connaissances. A la campagne, l'on jouit d'un calme parfait ; l'oreille n'est frappée que du doux murmure des ruisseaux, du gazouillement des oiseaux, ou de la voix forte et sonore du cultivateur qui revient gaiement de son champ après sa journée de travail. A la ville, l'on n'entend que le bruit assourdissant des voitures, les cris des charretiers, les clameurs de la foule qui se presse et se heurte ; l'air en retentit, malgré les flots de poussière qui semblent vouloir en étouffer tous les échos. Ici, sécurité parfaite ; l'on n'a à craindre ni le vol, ni l'incendie, ni le meurtre, on repose en paix. Là, sommeil agité et troublé ; on croit toujours entendre les cris des voleurs, des incendiaires, des assassins ; harassé du tumulte du jour, tremblant de crainte pour la nuit : tel est l'état habituel,

la vie du pauvre citadin. Ici, encore une fois, des moyens ordinaires, une fortune médiocre, suffisent aux exigences raisonnables de chaque état ; là, un luxe effréné dévore et ruine les meilleures maisons. Enfin, innocence, candeur, franchise, voilà ce que l'on trouve heureusement à la campagne ; mauvaise foi, dureté de caractère, corruption effrayante des mœurs, voilà ce qui, en général, fait des villes un séjour dangereux pour la jeunesse, et une source d'inquiétudes, de crainte et d'effroi pour les honnêtes chefs de famille.

Il est donc vrai, Messieurs, que de quelque côté qu'on envisage les choses, la campagne a des avantages qu'on ne trouve nulle part ailleurs. De tous les habitants de la campagne, les plus heureux sont les cultivateurs. Une chose que tout le monde recherche, pour laquelle on se passionne surtout de nos jours, c'est la liberté, l'indépendance. Pour l'acquérir, les particuliers exposent leur vie ; les peuples se jettent aveuglément dans les plus grands périls ; les nations se précipitent dans le gouffre des révolutions. Or Messieurs, cette liberté, cette indépendance réelle, qui rend véritablement heureux, n'est pas celle que l'on conquiert à la pointe de l'épée, mais celle dont on jouit à la campagne en cultivant le champ de son père, ou la terre acquise par le travail. En effet, le cultivateur aisé et qui comprend les avantages de son état est vraiment indépendant. C'est un homme qui n'a besoin de personne, et dont tous les autres états ont besoin.

Il trouve chez lui, sur sa ferme, toutes les choses

nécessaires à sa subsistance. Ses champs lui donnent fidèlement chaque année le pain qui lui est nécessaire, et même plus qu'il ne lui en faut ; ses troupeaux lui fournissent des vêtements, il trouve dans sa basse-cour les meilleurs mets de sa table ; l'homme de la ville et celui du village viennent lui demander son blé, la laine de ses agneaux et le lin qu'il cultive dans son champ. L'ouvrier, l'artisan, l'homme de profession, pour conserver une pratique, se faire une clientèle, sont obligés de ménager celui-ci, de plaire à celui-là, de faire, comme l'on dit souvent *fortune contre son cœur* ; ils sont vraiment les serviteurs, je dirais même les esclaves des autres. Objets de la jalousie des hommes sans mérite, ayant à lutter souvent contre le charlatanisme et l'ignorance, victimes des préjugés de la multitude, les membres instruits et honorables des professions sont évidemment malheureux. L'agriculteur seul, au milieu d'eux tous, est vraiment indépendant, il peut impunément donner ou refuser sa confiance, se moquer de ceux qui veulent le surprendre, sans craindre le moins du monde pour la fécondité de son champ, l'accroissement de ses troupeaux, ou l'augmentation de sa fortune.

Le cultivateur est encore heureux par la facilité qu'il a d'être homme de bien. Ce qui fait le supplice, le tourment de bien des gens, nés avec des dispositions honnêtes, ce sont assurément, messieurs, les combats continuels de l'intérêt contre la conscience. Or, à chaque instant, pour l'artisan et pour l'homme de profession, il y a tentation et

tentation violente de sacrifier le devoir à l'intérêt. Il est dans les professions libérales, nous ne pouvons le dissimuler, il est beaucoup de gens incapables qui s'y sont glissés quasi-furtivement. Ils n'ont ni la science suffisante, ni les talents qui peuvent la leur procurer. Tel qui n'était bon qu'à manier la truelle et à tenir la charrue, est venu à bout de se procurer un diplôme de notaire, de médecin ou d'avocat. Mais hélas ! ce parchemin n'est pas du pain. Pour vivre il faut faire d'une profession honorable un métier de charlatan ; susciter les chicanes, créer les procès, distribuer à tâtons force médecines. Voilà comment pour s'éviter la misère, on met de côté tout sentiment d'honneur et de dignité. Aussi, dévorés de remords, justement méprisés et haïs des gens sensés, ils sentent le poids de la réprobation générale qui pèse sur eux, ils sont à charge et à eux-mêmes et à la société entière.

Le cultivateur n'a aucune de ces tentations ; il lui est on ne peut plus facile d'être probe et honorable ; ses richesses, il les tire de la terre ; il peut à son gré la tourmenter, la déchirer, et mieux ses travaux seront rétribués, et plus les fruits en seront abondants, et plus vite enfin il arrivera à l'aisance, et même à la fortune.

Que du matin au soir, qu'une partie même des nuits, il travaille à augmenter son bien, qu'il sue et se fatigue, jamais le remords ne viendra troubler son sommeil ; plus il aura travaillé pendant le jour, plus il aura réalisé de profits, plus il rentrera gaiement le soir dans sa famille. Enfin,

content d'avoir fait le bien, laissant à ses enfants des exemples de probité et de vertu, ayant le respect de tout le monde, avec une médiocre fortune qui ne lui a pas coûté un seul remords, le cultivateur mène une vie, sinon brillante, du moins infiniment honorable et heureuse.

Je ne puis, Messieurs, après cette énumération des avantages et du bonheur que l'on trouve à la campagne d'un côté, et de la vie pénible que l'on mène à la ville, m'empêcher de m'écrier : O heureux habitant des campagnes ! Que de raisons, que de motifs puissants n'as-tu pas de chérir ton humble chaumière, de t'attacher à la terre que tu cultives, et qui te rappelle tant de chers souvenirs ! Fixe-toi plus fortement que jamais à la demeure qui t'a vu naître, en travaillant tous les ans à l'embellir. Souviens-toi que le riche, l'opulent des villes envie ton bonheur ; il voudrait pouvoir sortir de l'air étouffant qu'il respire, secouer la poussière qui le couvre, se soustraire au bruit étourdissant dont sa tête est brisée, pour respirer avec toi la douce brise du soir, savourer l'air pur des champs, et goûter le calme dont tu jouis. Quand il peut s'arracher à ses devoirs, il se hâte de se rendre à la campagne ; c'est là que l'homme d'état vient se délasser des soins du gouvernement, l'homme de lettres, s'inspirer au spectacle de la belle nature, et l'homme d'affaires, quelqu'il soit, réparer ses forces et prendre une nouvelle vigueur.

O heureux habitants des campagnes ! puissiez-vous toujours apprécier votre bonheur comme il le mérite ! C'est mon dernier mot, et le meilleur

souhait que je puisse vous faire dans ce beau jour de la Saint Jean-Baptiste !

LS. DAGENAIS, PTRE.

LE CLERGÉ CANADIEN

“Après Dieu, tout pour son pays !” Voilà bien, en effet, la devise de l'admirable clergé du Canada. Dès le début de sa glorieuse histoire, Dieu semble assigner aux prêtres et aux religieux de tous ordres un rôle prépondérant sur cette terre éloignée. Je ne puis entreprendre d'indiquer ici la mesure dans laquelle les ouvriers évangéliques, envoyés par nos rois, ont contribué au développement de la jeune colonie française. Tous les historiens du Canada ont signalé leur amour pour nos vieilles bannières ; tous ont rendu hommage à ce zèle apostolique qui conquérait à la France, en même temps qu'à la foi chrétienne, un immense et magnifique territoire.

Le clergé canadien a été l'élément le plus fécond, l'instrument le plus sûr et le plus désintéressé de notre colonisation. Les successeurs de ces premiers apôtres, depuis les évêques jusqu'aux plus humbles desservants des paroisses rurales, se montrent toujours à la hauteur de la tâche qui leur a été léguée par leurs illustres devanciers. Aussi, quelle vénération les entoure ! Quel attachement leur témoigne tous les jours la pieuse et virile population des villes et des campagnes !

Les prêtres du Canada perçoivent encore la dîme, souvenir de la vieille France. Cet impôt, bien léger,

puisqu'il consiste dans la vingt-sixième partie de la récolte en grains, est versé en nature au presbytère par les habitants.

Il est bien rare qu'une contestation vienne à s'élever. Chacun, s'il rend à César ce qui est dû à César, rend avec empressement à Dieu ce qui est dû à Dieu. Il sait l'usage qui en sera fait par le dépositaire de cette modeste obole, et il n'ignore pas que, dans les jours de misère, le pauvre seul en bénéficiera. Touchantes mœurs patriarcales, devant lesquelles libéraux et conservateurs, grits et réformistes, s'inclinent avec respect, loin de chercher à détruire les traditions d'un passé qui ne leur laisse que de grands et pieux souvenirs.

Il ne faudrait pas croire cependant que le Canada refuse de marcher avec son siècle, et qu'il dédaigne les grandes conquêtes de l'industrie. Il sait fort allier, au contraire, le culte du passé aux préoccupations du présent et au soin de l'avenir; les poètes eux-mêmes savent, au besoin, l'exciter à ne point dédaigner les intérêts matériels; et sans être les esclaves du "Go ahead" de leurs voisins des États-Unis, les Canadiens s'efforcent de faire progresser leur agriculture, leur commerce et leur industrie, et de ne pas rester à l'arrière-garde des pays civilisés de l'ancien et du nouveau monde. Mais ce n'est pas en émigrant dans la Nouvelle-Angleterre, le Vermont ou le Massachusetts que les Canadiens serviront le mieux la cause de leur pays. M. Sulte reprend, à cet égard, la thèse de Crémazie, et se rencontre avec la presque unanimité des écrivains et des orateurs canadiens. Lui aussi conjure ses compatriotes de

rester au Canada ; il leur démontre tous les avantages de la colonisation, leur indique ces vastes plaines, ces forêts immenses, riches des dépouilles végétales entassées dans leur sein par le travail uniforme des siècles, ce sol gonflé de trésors qu'il est impatient de rendre, et appelant les Canadiens, par les cent mille échos des montagnes qui l'entourent à ne pas désertier leur patrie..... Sans doute les premiers travaux sont rudes et peu rémunérateurs, mais à peine les sueurs de la première année de labeurs sont-elles essuyées que déjà la récompense est prête. D'année en année elle deviendra plus belle et plus riche, et les fatigues diminueront à mesure que la terre deviendra plus féconde.

LE COMTE F. DE FOUCAULT. (1)

PÉRORAISON DU DISCOURS DE M. CLAUDIO JANNET SUR
LE RÔLE DES GLASSES RICHES DANS LES SOCIÉTÉS
MODERNES, AU CONGRÈS CATHOLIQUE DE
QUÉBEC DU 25 JUIN 1880.

Aujourd'hui, messieurs, on vous cite constamment l'exemple des Etats-Unis : on l'oppose au Canada et aux pays espagnols. Ah ! j'admire ce grand développement de la puissance matérielle des Etats-Unis, mais je vous dirai : attendez la fin. Qu'est-ce que deux générations dans la vie d'un peuple ? Il est des peuples qui conservent long-

(1) (" Poésie Canadienne." Étude sur Benjamin Sulte.
(*Minerve* du 12 avril, 1881.)

temps en réserve leurs forces vitales, d'autres qui les dépensent rapidement ; eh bien ! ce sont les premiers qui finissent par l'emporter, car ce sont ceux qui durent, et ils survivent souvent aux civilisations plus brillantes. (*Appl.*) Je suis pour ma part, comme économiste, effrayé du mouvement accéléré qui semble emporter les peuples modernes vers la création de la richesse ou plutôt vers l'occupation des richesses naturelles que Dieu a ménagées aux hommes, mais qui ne sont pas inépuisables ; je suis surtout effrayé d'un développement de la consommation de la richesse qui va plus vite que la production. Je ne me rassure qu'en voyant chez des peuples plus pauvres, en apparence, des trésors de fécondité, de frugalité, de vertus chrétiennes et en même temps de forces économiques. Le Canada est un de ces pays que la Providence semble ménager pour l'avenir. Ne vous en plaignez pas, messieurs ; ne vous laissez pas séduire par les mirages d'une civilisation étrangère ; n'abandonnez pas vos foyers. Ne faites pas comme ces Israélites infidèles qui murmuraient contre Moïse en regrettant les commodités de la vie en Egypte.

L'Egypte avec ses splendeurs matérielles avait subi bien des conquêtes étrangères et elle s'était couchée dans une mort dont elle ne s'est jamais relevée, tandis qu'Israël, peuple de pasteurs et d'agriculteurs, restait toujours maître de lui-même, et se préparait aux grandes choses auxquelles Dieu l'appelait.

Involontairement on pense au peuple de Dieu

en voyant par quelles merveilles la Providence a conservé la nationalité canadienne. Ce ne peut être sans un secret dessein ; ne lui soyez pas infidèles en doutant de vous-mêmes. Restez, comme jusqu'à présent, fidèles aux enseignements de l'Eglise ; vous y trouverez, avec les espérances immortelles, ce bonheur paisible, le seul compatible avec la condition humaine, qu'aucun progrès économique ne pourrait à lui seul vous donner ; votre race—la race qui survit aux générations—restera toujours grande, toujours prête à servir la cause de Dieu dans ce mystérieux avenir pour lequel le Nouveau-Monde semble avoir été appelé à la civilisation, et votre pays n'aura rien à envier aux Egyptes modernes.

LES SOURDS-MUETS

Qui n'a rencontré au moins une fois dans sa vie, dans les rues, dans les champs ou en voyage, un de ces êtres singuliers dont les gestes multipliés, brefs, rapides, la mobilité de la physionomie et le silence même, contrastent étrangement avec le bruit des conversations et le fracas ordinaire que font les hommes et les choses ? On les découvre d'abord avec surprise, on suit leurs mouvements avec curiosité ; bientôt, en voyant leur bouche s'ouvrir, les lèvres tremblotter sans qu'un son ne s'échappe, vous ressentez une sorte de commisération affectueuse, comme un attrait sympathique qui, malgré le plaisir mêlé de crainte qu'on éprouve toujours à s'approcher d'eux la première fois, vous entraîne et vous pousse. Et si, compre-

nant leur langage, vous daignez entrer en conversation, oh ! alors, leur œil chargé d'éclairs et leurs mains d'étincelles vous témoigneront mieux que la parole leur gratitude et leur joie ; car s'ils n'entendent point, s'ils ne parlent point, ils voient, ils sentent vivement surtout, et, par la chaleur communicative et l'espèce de rayonnement que dégagent leurs passes, la transmission de leurs idées semble emprunter au magnétisme quelque chose de son mystère et de ses secrets.

Ils ont, on peut le dire, la langue au bout des doigts, et leur volubilité naturelle défierait celle de dix avocats ou de cent commères.

Qui n'en a vu ainsi souvent, et n'a suivi avec curiosité les diverses phases de leur conversation ? Quelle classe plus digne d'intérêt que ces déshérités de la parole !

Un grand nombre de personnes s'imaginent que leur infirmité provient d'un vice de conformation du larynx ou de la langue. Ces cas existent, il est vrai, mais sont rares et purement accidentels. Le mutisme résulte presque toujours de la surdité. S'ils ne parlent pas, c'est qu'ils n'entendent point ; de sorte que si l'on pouvait dire : plus de sourds ! l'on dirait aussitôt : plus de muets !

La mimique naturelle, réglée, définie, ayant son alphabet, rédigée en formules, a mis ces infortunés en communication avec leurs semblables et supplée aux organes. Parler sans voix, c'est comme si l'on disait peindre sans couleur ; et cependant le fait existe, et chaque jour des milliers d'individus exposent, parlent, discutent à l'aide de traits aussi

fugitifs que les sons, et qu'une étude de quelques jours suffit à rendre parfaitement intelligibles.

Autrefois on considérait le mutisme comme une sorte de malédiction, et les malheureux qui s'en trouvaient atteints, vivaient dans un isolement, un abandon qu'aggravaient encore les préjugés du temps. Aujourd'hui, grâce au dévouement, aux travaux, aux sacrifices de toutes sortes de deux apôtres, dont l'humanité s'honore, l'abbé de l'Épée, et son successeur, l'abbé Sicard,—auxquels on doit associer, au Canada, les abbés Lagorce, Bélanger et Trépanier,—ces infortunés, jadis séparés de la société, en sont devenus des membres utiles et parfois distingués. Les arts, les sciences comptent parmi eux des célébrités, et une foule de professions leur doivent des sujets de talent et de mérite. (*L'Ecole et la Famille.*)

LE CANADA PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Les Canadiens conservèrent, longtemps après la conquête, un souvenir d'affection pour leurs anciens princes français. Lorsque mon père recevait son journal à la campagne, les vieux habitants lui demandaient des nouvelles du roi de France, de la reine et de leurs enfants. Pendant la révolution, la main du bourreau avait frappé cette malheureuse famille : mon père, et surtout ma mère, leur avaient souvent fait le récit de leur supplice, des souffrances du jeune dauphin sous la verge de fer de l'infâme Simon; et, chaque fois, tous les habitants secouaient la tête en disant que tout cela était un conte inventé par l'Anglais.

C'est une chose assez remarquable que je n'aie jamais entendu un homme du peuple accuser Louis XV des désastres des Canadiens, par suite de l'abandon de la colonie à ses propres ressources. Si quelqu'un jetait le blâme sur le monarque : bah ! bah ! ripostait Jean-Baptiste, c'est la Pompadour qui a vendu le pays à l'Anglais ! Et ils se répandaient en reproches contre elle.

C'était en l'année 1793 : je n'avais que sept ans, mais une circonstance que je vais rapporter me rappelle que nous étions en hiver, et la scène qui eut lieu m'est aussi présente à l'esprit que si elle s'était passée ce matin. Ma mère, et ma tante, sa sœur Marie-Louise de Lanaudière, causaient assises près d'une table. Mon père venait de recevoir son journal, et elles l'interrogeaient des yeux avec anxiété, car il n'arrivait depuis longtemps que de bien tristes nouvelles de la France. Mon père bondit tout à coup sur sa chaise, ses grands yeux noirs lancèrent des flammes, une affreuse pâleur se répandit sur son visage, d'ordinaire si coloré, il se prit la tête à deux mains en s'écriant : Ah ! les infâmes ! ils ont guillotiné leur roi !

Ma mère et sa sœur éclatèrent en sanglots ; et je voyais leurs larmes fondre l'épais frimas des vitres de deux fenêtres où elles restèrent longtemps la tête appuyée. Dès ce jour, je compris les horreurs de la révolution française.

Je n'ai jamais pu me rendre compte, malgré ma longue expérience des hommes et de leur nature perverse, comment un peuple aussi loyal que le peuple français ait pu assassiner ce bon et vertueux

Louis XVI, comment une nation aussi chevaleresque a eu la lâcheté de frapper ces nobles têtes de femmes, qu'elles portèrent avec tant de dignité, avec un héroïsme si sublime sur l'échafaud !

Quel grand et touchant spectacle que celui de cette belle reine, qui ne ploya la tête que sous le glaive du bourreau, après avoir écrasé de son mépris, debout sur la charette des condamnés, les lâches qui l'accompagnaient au lieu du supplice !

Mais non ; la masse de la nation française n'était pas solidaire de ces infâmies !”

PH. AUBERT DE GASPÉ.—“ Mémoires. ”

L'HOMME D'UNE IDÉE.

On sait la puissance des idées sur les esprits, sur la vie, sur la société, sur l'humanité. Qui peut comprendre la force, la puissance d'action d'un homme dominé par une seule idée, surtout si cet homme est doué de belles facultés, s'il possède la fermeté d'âme, et si l'idée dont il s'empare, est belle, grande, féconde ; alors lui-même s'élève, grandit, et, dans son élan il entraîne avec lui ceux qui l'entourent. Cette idée intéresse-t-elle la société, la patrie, le mouvement qu'il imprime, se communique à toute une population, et les pas qu'il fait ou fait faire dans le progrès, sont des pas de géant, *magni passus*.—Alexandre avait résolu la conquête du monde, il se met à l'œuvre sans se laisser effrayer par les obstacles, et à trente-trois ans il dictait des lois à l'univers. Pierre l'Ermitte a fait

le pèlerinage de la terre sainte. Il ne songe plus qu'à la délivrance du saint sépulcre et il emportera à sa suite l'Europe chrétienne. D'Israëli, ce juif converti au protestantisme, cet homme d'Etat dont la maladie alarme en ce moment l'Angleterre, avait déclaré un jour que "la pensée, c'est l'action." Il s'était mis dans la tête de devenir premier ministre de son pays, et il a montré que l'action, c'est la pensée, et plusieurs fois il a tenu les rênes du gouvernement anglais. Dans un de ses premiers romans, il s'était représenté lui-même sous le nom de lord Beaconsfield. Rêvait-il cette haute distinction ? Quoi qu'il en soit, il mourra lord Beaconsfield.—Dans notre pays, combien d'exemples pourrais-je citer de ce que peut une volonté ferme, mue par une idée fixe ?

Ainsi Monsieur le curé de Saint-Jérôme a décidé un jour, qu'un chemin de fer ferait bien entre son village et Montréal. La pensée, c'est l'action ; il s'est mis à l'œuvre, il a remué ciel et terre, il a dépensé, il s'est dépensé ; il a écrit, parlé, paraît-il, travaillé, et Saint-Jérôme, ville depuis l'an de grâce 1881, est aux portes de la grande métropole. L'inactivité tuerait le curé de Saint-Jérôme ; aussitôt une nouvelle idée s'empare fortement de lui.

Dans Saint-Jérôme, coquettement assis aux pieds des Laurentides, en face de cette bruyante rivière du Nord qui arrive des montagnes, M. Labelle avait bien des fois laissé courir sa pensée et son imagination vers ces forêts qui s'étendent par delà montagnes et vallées jusqu'à la hauteur des terres. Il avait entrevu les richesses de ce sol. Un jour il

avait voulu s'assurer si la réalité n'approchait point de ses prévisions. Il fut émerveillé.—D'un autre côté, il voyait le pays dévoré du mal de l'émigration ; la race canadienne se laissait envahir, presser par les autres nationalités ; surtout il déplorait comme un danger et un malheur l'agglomération des gens de la campagne dans les villes. Le remède, l'unique remède à ces maux était la colonisation. Cette œuvre éminemment patriotique et religieuse a été, depuis un demi-siècle, la préoccupation de tout Canadien ayant à cœur les intérêts de son pays, et les hommes zélés n'ont cessé de travailler à refouler les populations vers les terres nouvelles des cantons de l'Est, du Saguenay, du Saint-Maurice. M. Labelle a taillé un royaume immense dans la vallée de l'Ottawa et il a décrété dans son intérieur qu'il le peuplerait. Dès lors la colonisation, la Rivière-Rouge, la vallée de l'Ottawa se sont identifiées avec lui. Les facultés de son âme, les forces de son corps, sa position, son influence sont au service de cette idée. Il ne pense qu'à sa colonisation, il n'aime que cette œuvre, elle l'absorbe, le tourmente, le dévore.

Déjà plus de vingt paroisses se forment ou sont formées. M. Labelle pousse vigoureusement son œuvre. Un rang de plus de 75 milles de long est établi sur tout son parcours, et, ce printemps, la colonisation aura atteint le petit Nomingue, cette terre promise où les Jésuites jettent les fondements d'une institution qui renouera leur histoire avec les traditions de leurs premiers Pères dans la colonie.

M. Labelle espère donner bientôt un grand coup. Jusqu'ici il s'est contenté de préparer les voies, de dresser les batteries : que le gouvernement exécute les arpentages, fasse ouvrir les chemins qui lui sont nécessaires, alors il fera ce qu'il appelle son grand mouvement, et une nouvelle province aura surgi dans la Province de Québec.

Celui qui mène à bon terme ces entreprises pénibles, est un pauvre curé de campagne (que les citoyens de Saint-Jérôme me pardonnent l'expression). On ne dira point qu'il est riche des biens de la fortune, mais il a une grande intelligence, un cœur large ; c'est un citoyen zélé, dévoué, qui ne vit que pour sa patrie, qui sait mettre tout au service de la religion et tout rapporter à Dieu. Il aime ses concitoyens, mais il a un culte particulier pour le brave qui ne craint point de s'enfoncer dans la forêt. Il connaît par leurs noms ces intrépides pionniers, s'informe de leurs besoins, leur donne des conseils et des encouragements, se réjouit et s'énorgueillit de leurs succès. Aussi il faut voir l'accueil qu'il leur donne quand ils descendent et viennent le saluer.

Le Nord lui appartient, il en parle comme un seigneur parle de son domaine. Les nouvelles populations lui reconnaissent de fait pouvoir de haute et basse justice dans ces régions. Il règne, et je doute qu'il ait jamais existé roi plus puissant sur les esprits et les cœurs que le curé Labelle. Dans ces forêts on ne demande point quels ministres gèrent le pays, quelles lois nos législateurs ont jugé à propos de décréter ; mais on demande ce

que pense M. Labelle, ce qu'il désire. On ne menace plus son ennemi des juges, des huissiers, mais on déclare qu'on informera M. Labelle, et ce nom est synonyme de justice. Le curé de St-Jérôme semble habitué à cet état de choses. Il regarde ce pays comme son patrimoine, et en bon père, il le distribue par larges morceaux à ses enfants.

Un jour, je lui demande si le Nord est un beau pays, s'il a des charmes, s'il est poétique. Alors je compris que l'on parle bien de ce qu'on aime. Dans un langage délicieux, plein de jeunesse et de fraîcheur, animé par les images pittoresques, il me traça, comme un artiste, à grands coups de crayon, un tableau admirable. Cette vallée, qui est aussi riche que celle du Richelieu, peut revendiquer tous les traits que Flavius Joseph emploie pour peindre la terre promise. Il me représenta les beautés sauvages et grandioses de ces vallons couchés au pied des montagnes vers lesquelles ils s'élèvent en une pente douce et couronnée de ces arbres précieux et au beau feuillage. Il me fit descendre ces rivières qui s'enroulent comme les anneaux d'un serpent autour des monts, arrosent ces terres et donnent une voie de communication facile avec l'Ottawa, le St-Maurice, le Saguenay. Il me décrivit le spectacle du soleil levant et du soleil couchant sur ces lacs, aux bras étendus, baignant les plus riches lopins de terre ou surmontant les montagnes, tous grouillants de la carpe, de la truite et autres habitants aquatiques. Il me fit entendre le bruit des torrents, des chutes et des rapides, le murmure des vents dans la sombre

forêt, le chant de l'Indien sous la tente du voyageur. Bref, c'est un pays qui a captivé son cœur, et je ne doute point qu'il finisse par léguer ses os à ces régions éloignées. Lorsque l'âge et les travaux auront miné cette puissante organisation ; lorsque les labeurs, les courses, les mille soucis auront épuisé cette activité, il ira demander le repos, la paix, et ces dernières jouissances tranquilles dont la vieillesse a soif, à ces solitudes immenses et animées de mille harmonies. Il me semble que ses cendres goûteront mieux l'éternel repos si sa tombe se creuse et si son tombeau s'élève sur cette langue de terre qui s'avance vers le soleil dans le petit Nomingue. La vague, poussée par la brise venue du sommet des montagnes, roulera sur cette plage ; son murmure ne troublera point son dernier sommeil, mais résonnera doucement à son oreille et réjouira son ombre. Le colon se découvrira avec respect devant la tombe de celui qu'il appelait son ami, son protecteur ; il saluera par une prière cette croix, signe d'espérance immortelle ; le sauvage, la montrant à ses enfants, redira la légende de l'intrépide missionnaire, et le voyageur, attiré par les beautés de cette grande nature, s'inclinera devant le tombeau du grand citoyen, du grand patriote. Il retournera meilleur, plus dévoué à sa patrie ; il aura appris ce que peut un homme dominé par une idée qu'il veut mettre à exécution.

SIM.

VIVE LA CANADIENNE.

Ménagère modèle, c'est une reine en son domaine. Fraîche sous son petit bonnet, ses longs cheveux enroulés comme un câble, elle veille, dès l'aube, aux mille soins du ménage. Grâce à la magie de ses mains travailleuses, les meubles se transforment et luttent de clarté avec la glace de son miroir. La chanson de l'oiseau dans les branches n'a pas pour elle de notes plus jolies que le murmure du pot au feu ; car elle sait bien que chaque plat, cuit à point, sera payé par un baiser de celui que l'on nomme avec respect le père de famille. Et si, parfois, pour voir passer les gens, elle écarte, la curieuse, les branches du rosier qui masquent la fenêtre, je parierais, moi, que plus d'un, dans la rue, se demande, tout bas, si la Canadienne n'est pas la plus belle fleur de ce joli rosier !

La Canadienne est aussi bonne mère de famille.

Dès le matin, pendant que sommeille l'époux, elle procède à la toilette de ses jolis marmots, levés avant l'aurore, et gazouillant de concert, avec l'oiseau qui voltige, là-haut, dans sa cage dorée.

Après un bon quart-d'heure de ce gracieux travail, ils s'envolent de ses mains, tout blancs, tout mignons, avec leurs joues roses, leurs mains potelées, leurs tresses blondes ou brunes, frais comme des cygnes sortant d'une fontaine. Et ils iront, dans la salle, monter leur cheval de bois, l'apostropher d'un air mutin, bâtir en pyramide de grands châteaux de cartes, se disputer leurs jouets dans mille querelles éphémères, abandonner un jeu pour en

choisir un autre, se quereller encore à propos de ces riens qui font sourire les hommes, jusqu'au moment où la voix grave de la mère les convie à la prière du matin. Comme ils sont splendides à voir tous ces petits anges, s'agenouillant en groupe, avec leur foi robuste, en même temps que naïve!

Les vérités primordiales du christianisme tombent alors, goutte à goutte, comme l'onde d'un second baptême, des lèvres de la mère sur le cœur de l'enfant. Catholique avant tout, la mère canadienne croit à Jésus crucifié ; et si, au grand jour d'où l'on ne revient pas, elle lègue à son pays de bons et honorables citoyens, grandis à l'ombre de ses douces croyances, plus sereine et plus calme, elle attendra l'aurore sans couchant du dernier réveil.

La Canadienne est, sur ce sol, l'honneur de notre nom, la gardienne inviolable du foyer domestique, l'espoir de la race et une des plus vives lumières de sa physionomie. Plus que cela, elle est la sauvegarde de nos bourgs et de nos capitales. En effet, les couvents, où nos jeunes filles vont protéger leur foi, ne sont-ils pas, en quelque sorte, autant de paratonnerres où vont s'abattre les foudres de Dieu prêt à punir son peuple !

Comme une reine jalouse de son blason, elle est fière du nom Canadien et de celui qui le porte : elle partage avec nous les tendresses de la vie commune, calme nos soucis et abrège nos peines. Elle comprend que si, parmi ses devancières, apparaissent, aux confins de l'histoire, Jeanne d'Arc devant Orléans, Clothilde à St-Denis, la duchesse

l'expression d'une communauté libre. Le patriotisme canadien germa de bonne heure parmi nous. On remarque qu'il n'a pas été compris ailleurs que chez les "habitants" durant tout le régime français, même du temps de Montcalm, cent vingt ans après Mazarin. A nous les *habitants*, la charge de défendre le pays, de le nourrir, à nous le privilège étrange de ne jamais désespérer de son sort ; à nous l'honneur des organisations paroissiales, cette force que toutes les colonies peuvent nous envier ; à nous la mission de fonder au milieu des forêts de ce pays barbare une nation civilisée qui subsistera malgré la conquête du sabre et instruira ses vainqueurs dans l'art de se gouverner.

Ces choses sont de l'histoire. Abrégeons.

C'est le fils de l'habitant qui exerce les professions libérales, qui va au parlement, qui construit des chemins de fer et des manufactures. Les habitants n'ont jamais été domestiques ou hommes de peine dans les faubourgs des grandes villes d'Europe.

Chez nous, chacun fait sa part de l'œuvre commune ; néanmoins nous sortons tous de l'habitant. Nous n'empruntons pas aux oiseaux de passage des plumes plus ou moins brillantes, mais qui ne sont que des plumes après tout. Ce qui nous caractérise c'est que nous sommes nous-mêmes et que nous savons d'où nous venons et où nous allons. (1)

BENJAMIN SULTE.

(1) "Minerve" du 23 février, 1881.

LA PATRIE.

La patrie est le toit, le foyer, le berceau,
 Le clocher d'une église, un verger, un ruisseau,
 Une fleur, un ramier qu'on écoute à l'aurore.
 Mais, ne l'oublions pas, elle est bien plus encore,
 Elle est le souvenir ! le souvenir pieux
 Qui transmet aux enfants la gloire des aïeux !
 Saint Louis, Henri quatre, orgueil de la couronne,
 Les guerriers, les savants dont le monde s'étonne,
 Du Guesclin et Bayard, Bossuet et Pascal,
 Turenne et Catinat, Corneille et son rival,
 Tous ces hommes géants qu'on révère et qu'on aime
 Ne sont point des Français, c'est la France elle-même.

H. VIOLEAU.

Nous pouvons en dire autant de nos grands hommes et de nos femmes illustres : Ils ne sont pas des Canadiens, c'est le Canada lui-même !

LE CANADA.

Salut, ô ciel de ma patrie !
 Salut, ô noble St Laurent !
 Ton nom dans mon âme attendrie
 Répand un parfum enivrant.
 O Canada, fils de la France,
 Qui te couvrit de ses bienfaits,
 Toi, notre amour, notre espérance,
 Qui pourra t'oublier jamais ?

Sur les plages du Nouveau-Monde,
 Pareil au phare radieux
 Qui guide sur la mer profonde
 Le nautonnier aventureux,

" Leur constante union fut un rempart d'airain
 " Qui repoussa les traits du fier Américain.
 " Passant, admire-les... Ces rivages tranquilles
 " Ont été défendus comme les Thermopyles ;
 " Ici Léonidas et ses trois cents guerriers
 " Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers."

J. D. MERMET.

Au moment où je transcris ces beaux vers, qui retentissent dans nos cœurs canadiens comme la trompette qui sonna la victoire de Chateauguay,—la *patrie reconnaissante* vient de faire revivre sur un bronze qui devra défier les âges la belle et mâle figure du " héros canadien." Espérons que ce " Monument " ne restera pas longtemps solitaire, et qu'il sera bientôt entouré des statues de nos autres GLOIRES NATIONALES,—qui nous diraient de si belles choses sur un piédestal digne de notre amour et de leur dévouement !

LE LAC DE BELOËIL.

Qui n'aime à visiter ta montagne rustique,
 O lac qui, suspendu sur vingt sommets hardis,
 Dans ton lit d'algue verte au soleil resplendis
 Comme un joyau tombé d'un écrin fantastique ?

Quel mystère se cache en tes flots engourdis ?
 Ta vague a-t-elle éteint quelque cratère antique ?
 Ou bien Dieu mit-il là ton urne poétique
 Pour servir de miroir aux saints du paradis ?

Caché, comme un ermite, en ces monts solitaires,
 Tu ressembles, ô lac ! à ces âmes austères
 Qui vers tout idéal se tournent avec foi.

Comme elles, aux regards des hommes tu te voiles ;
Calme, le jour,—le soir, tu souris aux étoiles ;
Et puis il faut monter pour aller jusqu'à toi !

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

AUX ACADIENS.

Bienvenue aux enfants de la vieille Acadie !
Déjà leur tige reverdie
Etend avec orgueil ses rameaux florissants.
Aux champs témoins muets de leur lutte olympique,
Ces fils d'une race héroïque
Fidèles au passé, vont toujours grandissants.

Notre mère est la France et vous êtes nos frères !
Jadis, lorsque les vents contraires
Déchiraient nos drapeaux troués par le canon,
Vous avez comme nous sur mille champs de gloire
Ecrit vaillamment votre histoire,
Et pour la renommée inscrit plus d'un grand nom !

Vous aimez comme nous le feu de la bataille,
Le faux éclat de la mitraille ;
La clameur des clairons et le bruit du tambour.
Jaloux de labourer la terre américaine
Au vieux canon du fort Duquesne
Répondait aussitôt le canon de Louisbourg !

Avec nous vous avec succombé sous le nombre,
Mais à travers la date sombre
Rayonnera toujours l'éclat de vos exploits.
Vous fûtes, en ces jours de lutte et de souffrance,
Les dignes enfants de la France
Et l'éternel honneur du noble sang gaulois.

De la proscription vous fûtes les victimes ;
Grands citoyens, soldats sublimes,
Pour cesser de vous craindre, on vous a dispersés,
Vaincus et désarmés, mais toujours indomptables,
Vous étiez encor redoutables ;
L'anglais tremblait devant les héros terrassés !

Pour éteindre à jamais votre race héroïque
Sur tous les points de l'Amérique
Les vaisseaux d'Albion vous jetèrent meurtris ;
Mais, spectacle inouï ! l'on vous a vus renaître,
Et, sous les yeux du nouveau maître,
D'un peuple dispersé rassembler les débris.

Car le pur sang français, vous l'avez dans vos veines !
Ce n'est pas pour des œuvres vaines
Qu'avec profusion jadis il a coulé !
Ce n'est pas pour qu'un jour, nobles fils de Bellone,
Comme les juifs à Babylone
Se traînaient malheureux tout un peuple exilé !

Aussi vous avez fui des îles meurtrières
Les rives inhospitalières,
Tombeaux qu'on vous creusait dans ces pays lointains,
Pour revenir aux champs que cultivaient vos pères,
Et, fils courageux et prospères,
Pour suivre dans la paix vos superbes destins.

Entonnez avec nous dans la fête chérie
Les chants joyeux de la patrie ;
Mêlons nos vieux drapeaux et donnons-nous la main.
Plus tard s'il faut lutter, répétant notre histoire,
A ces jours rayonnant de gloire
Donnons avec orgueil un brillant lendemain.

Bienvenue aux enfants de la veille Acadie !
 Voyez ! leur tige reverdie
 Relève avec effort ses rameaux florissants :
 Sur les rives du golfe aux bords de l'Atlantique
 Ces fils d'une race héroïque
 Fidèles au passé vont toujours grandissants !

M. J. A. POISSON.

Arthabaska, 24 Juin, 1880.

III

LA FAMILLE.

“ La famille est le cœur même de l'homme ; elle y verse l'amour sous toutes les formes qu'il a reçues de Dieu, et ce qu'il nous en reste en dehors d'elle est une goutte trop rare et trop amère pour nous contenter. ”

R. P. LACORDAIRE.

LE PÈRE EST LE REPRÉSENTANT DE DIEU POUR CORRIGER
 DANS LA JEUNESSE LE MAL DU VICE ORIGINEL.

Prov. 29, 17. Instruis ton fils, et il te donnera la paix, et il sera les délices de ton âme. C'est un proverbe : 22, 6. Le jeune homme suit sa première voie, et dans sa vieillesse il ne la quittera point.

Eccli. 30, 11-13. Ne le rends pas maître de lui-même dans sa jeunesse, ne néglige pas ses pensées. Courbe sa tête dès son bas âge, et châtie-le, lorsqu'il est enfant, de peur qu'il ne s'endurcisse, qu'il ne croie

plus en toi et que ton âme ne soit percée de douleur. Instruis ton fils, travaille à le former, de peur qu'il ne te déshonore par sa vie honteuse.

30, 8. Un cheval indompté devient intraitable ; l'enfant abandonné à sa volonté s'échappera, emporté par ses passions.

Prov. 19, 18. Corrige ton fils, et n'en désespère pas, et ne prends pas une résolution qui aille à sa mort.

22, 15. La folie est liée au cœur de l'enfant, la verge de la discipline est faite pour l'en chasser. 23, 24. Celui qui épargne la verge hait son fils, mais celui qui aime son fils s'applique à le corriger.

Eccli. 30, 1-6. Le père qui aime son fils le châtie souvent, il aura plus tard sa reconnaissance, et il ne le verra pas mendier à la porte d'autrui. Il l'instruira, et il sera loué à cause de lui, et il se glorifiera en lui parmi ses proches. Ainsi un père meurt, et il ne semble pas mort ; car il a pour héritier un autre lui-même, il a laissé un défenseur à sa maison.

16, 1-4. Ne te réjouis pas d'avoir beaucoup d'enfants, s'ils sont vicieux ; ne te complais pas en eux, s'ils n'ont pas la crainte de Dieu. Ne te confie pas en leur vie, et ne compte pas sur leurs travaux.

Un seul enfant qui craint Dieu vaut mieux que mille enfants impies. On peut se consoler de mourir sans enfants, mais on ne se console pas de laisser après soi des enfants pervers.

LA FEMME SAGE ET PUDIQUE EST UN DON DE DIEU SUPÉRIEUR À TOUS LES TRÉSORS ; ELLE CRÉE LES MŒURS, ELLE EST LA PROVIDENCE DU FOYER ET LE CHEF-D'ŒUVRE DE LA GRACE DIVINE.

Eccli. 25, 28. Ne considère point la beauté d'une femme, et ne désire pas une femme pour sa beauté.

26, 20. Tout le prix de l'or n'est rien auprès de celui d'une âme chaste.

Prov. 18, 22. Celui qui a trouvé une femme vertueuse a trouvé un grand bien, il a reçu du Seigneur une source de joie.

Eccli. 26, 19. La femme sage et pudique a une grâce qui surpasse toutes les grâces.

Ibid. 3-4. Une femme de bien est le meilleur partage : c'est la part de ceux qui craignent Dieu, elle sera donnée à l'homme pour ses bonnes actions. Qu'on soit riche ou pauvre, elle rendra le cœur content, et avec elle on aura en tout temps un visage serein. Une maison, des richesses, nous viennent de la famille, mais une femme prudente est un don du Seigneur.

Eccli. 26, 24. Des fondements éternels sur un rocher immuable, tels sont les commandements de Dieu dans le cœur d'une femme sainte.

Ibid., 1-2. Heureux le mari d'une telle femme ! car le nombre de ses années sera doublé.

La femme forte est la joie de son mari, et elle remplira de paix les années de sa vie.

Prov. 31, 10 *et suiv.* Qui trouvera une femme forte ? Les pays reculés n'ont rien de si précieux. En elle repose le cœur de son mari, il n'aura que

faire des dépouilles de la guerre. Tous les jours de sa vie, elle lui rendra le bien, jamais le mal.

Elle a cherché le lin et la laine et elle les travaille de ses habiles mains. Elle est comme le navire du marchand qui porte son pain pour un long voyage. Elle se lève dès la nuit, distribuant aux serviteurs et aux servantes la nourriture de la journée.

Un champ est-il à vendre, elle le visite et l'achète, elle le plante de vignes au prix de ses sueurs.

Elle ceint ses reins de force et endure son bras, elle met la main aux fortes choses et manie de ses doigts le fuseau. Elle ouvre la main à l'indigent et tend ses bras au pauvre. Elle ne craint pour sa maison ni le froid ni la neige, ses domestiques ont double vêtement. Elle sait aussi se faire de riches tapisseries, se revêtir de lin et de pourpre ; mais la force d'âme et la beauté, voilà sa parure ! Elle sourira à son dernier jour.

C'est la sagesse qui ouvre sa bouche, la clémence qui délie sa langue. Elle surveille tous les sentiers de sa maison, elle ne mange pas son pain oisive.

Ses fils se sont levés et l'ont proclamée bienheureuse, son mari aussi, il l'a louée.

Bien des filles ont amassé des richesses, mais qui d'entre elles peut t'égaler ?

La grâce est trompeuse, la beauté vaine : la femme qui craint Dieu est seule digne d'être louée.

Eccli. 26, 21-22. Comme le soleil qui se lève pour le monde au plus haut des cieux, ainsi la femme vertueuse est l'ornement de sa maison. Elle est comme une lampe qui luit sur un chandelier saint.

Prov. 12, 4. La femme diligente est la couronne de son mari.

Eccli. 26, 16. Sa grâce le rendra heureux et répandra la vigueur dans ses os.

14, 1. La femme sage édifie la maison, l'insensée la démolit de ses propres mains.

Eccli. 40, 19. Les enfants, une ville fondée, assurent la durée d'un nom ; mais, au-dessus de ces biens, est une femme sans tache.

LES ENFANTS.

Il ne faut point fatiguer ces pauvres petits cerveaux ; alors pourquoi donc fatiguez-vous ces pauvres petits bras et ces pauvres petites jambes par des exercices gymnastiques ? Pour rendre le corps plus vigoureux et plus agile. Eh bien, l'esprit, de même, a besoin d'être beaucoup fatigué pour devenir vigoureux et agile.

O tendres mères ! défiez-vous des méthodes faciles ; les méthodes faciles font les cerveaux paresseux, les cerveaux paresseux font les sots ; aimez vos enfants, accablez-les de caresses, gâtez-les, donnez leur mille douces jouissances, mais ne supprimez point pour eux les difficultés de la vie ; surveillez-les beaucoup, ne les aidez pas trop, empêchez-les de se casser le cou, mais laissez-les se casser la tête contre tous les obstacles de l'étude ; laissez-les se tourmenter, se décourager, se tromper, s'interroger, se juger, se tromper encore, s'exercer enfin ; épargnez-leur tous les chagrins du cœur, si vous le voulez, si vous le pouvez, mais ne leur épargnez jamais les angoisses de l'intelligence ;

bourrez-les de friandises, de gâteaux, de dragées, de confitures, mais ne supprimez jamais de leur ordinaire ce mets généreux qui donne la force et le courage, ce plat merveilleux qui change les ingénus en Ulysses et les poltrons en Achilles, cette ambrosie amère qui fait les demi-dieux, cet aliment suprême dont se nourrissent dès l'enfance les grands industriels, les grands guerriers et les grands génies : la vache enragée.

Si vous interrogez l'histoire gastronomique des hommes célèbres de notre époque, depuis Châteaubriand jusqu'à M. Janin ; depuis M. Molé jusqu'à M. Thiers ; depuis Napoléon jusqu'à Louis-Philippe, vous seriez étonnés de la consommation effrayante que ces illustres personnages ont faite de ce bétail privilégié. Un vieux professeur disait qu'un homme qui n'avait point mangé de la vache enragée n'était jamais qu'une poule mouillée. L'image est un peu tourmentée : un homme ne sera jamais qu'une poule, parce qu'il n'a pas mangé une vache, c'est assez mauvais comme style, mais comme pensée, c'est bien profond.

Servez souvent ce méchant plat sur la table de la famille ; ou, si quelqu'un vient l'y poser malgré vous, ayez du moins le courage de ne pas le faire emporter.

MME DE GIRARDIN.

L'HEURE DE L'AVE MARIA.

Avec son beau soleil et ses brises odorantes, le printemps n'avait pas encore eu un jour si beau ;

le ciel était d'une pureté limpide, les oiseaux chantaient sur les bourgeons tendres encore, l'aubépine commençait à blanchir sur la haie verdoyante, et les premières violettes poussaient déjà dans les gazons en fleurs.

On avait roulé le grand fauteuil sur la terrasse du château, à l'ombre des lilas rosés dont les grappes gonflées de sève se disposaient à éclore.

Une jeune enfant avait apporté, toute joyeuse, le petit tabouret pour les pieds de l'aïeule que deux serviteurs amenaient en la soutenant sous les bras.

Bientôt un charmant spectacle s'offrit aux regards : assise aux pieds de sa grand'mère, la petite fille fixa tout à coup sur elle ses yeux plus limpides que l'azur du ciel qu'ils semblaient refléter, et, grimpant sur les genoux qui l'avaient bercée, elle enlaça de ses petits bras le cou de l'octogénaire. Alors s'établit ce ravissant colloque :

— Pourquoi, grand'mère, vos cheveux sont-ils blancs, tandis que les miens sont si noirs ?

— Parce que, ma petite Jeanne, tu es au printemps de la vie, tandis que je suis à l'hiver de mes ans : il neige, vois-tu, en cette saison.

— D'où vient, bonne maman, que vous avez des plis au visage ? Je n'en ai aucun, moi, ni petite mère non plus !

— Mon enfant, au printemps tout est gai, tout sourit. Mais pendant l'hiver, le froid trace des sillons sur l'écorce des arbres, c'est ainsi que les ans ont creusé les rides sur le front de ta grand'mère...

— Pourquoi donc, bonne maman, branlez-vous

toujours la tête ? On croirait que vous dites tantôt : Oui ! et tantôt : Non !

—Chère enfant ! le vent du ciel m'ébranle sans cesse. Sais-tu que j'ai quatre-vingts ans et que je ne tiens plus ici-bas ? Tantôt je dis : Non ! je ne veux pas que mon exil se prolonge davantage, et tantôt je dis : Mon Dieu ! que votre volonté soit faite et non la mienne !...

—Grand'mère, pourquoi vos yeux sont-ils entourés d'un cercle noir ?

—Ma fille, c'est parce que j'ai souvent pleuré... Tu ne sais pas, toi, que l'eau creuse les rochers les plus durs...

—Pourquoi, bonne maman, vous courbez-vous ainsi vers la terre ?

—C'est afin de mieux voir la place que j'occuperai bientôt, mon enfant.

—Que dites-vous donc tout bas en vous signant, grand'mère ?

—Ma fille, je prie Dieu chaque jour pour toi.

—Moi aussi, je prie chaque jour pour vous...

—C'est précisément là que nous nous rencontrons, mon enfant !

En ce moment, les sons de la cloche du hameau tintaient l'*Angelus* du jour. L'enfant et la grand-mère firent ensemble le signe de la croix, et, des deux extrémités de la vie, une même prière qui saluait la Vierge monta vers le Père qui est aux cieux. (*L'Ecole et la Famille.*)

LA PETITE PROVENCE DES TUILERIES.

Un rayon de chaleur qui ne saurait encore
Ranimer les prés ni les bois
Vous appelle au jardin que le luxe décore
Et presque sous les yeux des rois.

Mais que vous font, enfants, les grandeurs revêtues
De l'éclat d'un vain appareil ?
Que vous font ces palais, ces marbres, ces statues ?
Vous ne voulez que du soleil ;

Vous ne connaissez pas les funestes chimères
Qui sous le dais viennent peser,
Vous n'avez ni soucis, ni regrets, que vos mères
Ne puissent guérir d'un baiser,

Vous n'avez à souffrir, à venger nul outrage
Nuls droits perdus à ressaisir,
Vous êtes bien heureux ; car, enfants, à votre âge
La liberté, c'est le plaisir.

Livrez-vous à vos jeux ! qu'ils servent de contrastes
A ces fêtes qu'on aime ici :
Riez, chantez, dansez ! ces lieux sont assez vastes
Pour le bonheur et le souci.

Vous allez croître, enfants, et devenir esclaves
Si vous évitez le cercueil ;
Et vos pieds fatigués traineront les entraves
De l'avarice et de l'orgueil.

Toutes les passions en vos cœurs déchainées
Ne vous quitteront que bien tard ;
Et pour ces lieux charmants, durant longues années,
Vous n'aurez pas un seul regard.

Mais quand le temps, vainqueur de votre résistance,
De vos ans marquera le soir,
Affaiblis, impuissants, ramenés à l'enfance,
Vous y reviendrez vous asseoir...

Vous y retrouverez l'innocente mémoire
 D'un bonheur perdu pour toujours ;
 Vous leur demanderez, non point l'or ni la gloire,
 Mais le soleil de vos beaux jours...

ANONYME.

 QUAND JE SERAI GRAND.

Le front incliné sur ton livre d'heures,
 Oh ! je le vois bien... ma mère, tu pleures !
 Et tu sembles triste en me regardant.
 Mais va ! j'ai huit ans ! mère, prends courage...
 J'aurai pour nous deux du cœur à l'ouvrage
 Quand je serai grand.

Je voudrais grandir... oh ! le temps me dure !
 Hier, un méchant t'a jeté l'injure...
 Il te voyait seule avec un enfant.
 Des cœurs sans pitié raillent ta misère,
 Mais aucun d'eux ne l'osera, mère,
 Quand je serai grand.

Ton châle est usé, ta robe de laine,
 Si vieille à présent, se soutient à peine.
 Je t'habillerai d'un chaud vêtement,
 Et pendant l'hiver, toute la journée,
 Tu verras du feu dans la cheminée
 Quand je serai grand.

Je t'obéirai, mère, sois tranquille.
 Oh ! tu le verras... ton enfant docile
 Ne fera jamais ce que Dieu défend.
 Tu dis quelquefois : " La vie est amère."
 Tu seras heureuse et tu seras fière
 Quand je serai grand.

Nous achetterons au bout du village
 Un petit jardin... tu souris, je gage.
 Auprès des oiseaux, sous un lilas blanc,
 Pour toi je veux faire un banc de verdure,
 Et tu guériras, mère, sois en sûre,
 Quand je serai grand.

Et l'humble malade, un instant heureuse,
 N'ose le serrer de sa main fiévreuse,
 Et tout bas murmure en le contemplant :
 " Enfant, sois béni, mais ta pauvre mère
 N'aura plus besoin que de ta prière
 Quand tu seras grand.

MARIE JENNA.

A MON TRAINEAU.

Souvenir d'enfance.

Voici venu l'hiver : la neige éblouissante
 Couvre partout les champs comme un vaste manteau ;
 Le ciel est sombre et froid, mais la pente est glissante
 Tout le long du côteau.

Pars, ô mon traineau rapide !
 Sous mon pied qui te guide
 Vole, et ne bronche pas ;
 Vole au loin dans la plaine
 Jusqu'au pied du vieux chêne
 Qui s'élève là-bas.

Je parle, et mon traineau, de longtemps immobile,
 A ma voix ranimé, s'élance avec orgueil ;
 Et du sommet au bas de la pente facile
 Il glisse en un clin d'œil.

Je vois fuir la colline, et dans la plaine molle
 Mon coursier bondissant creuse à peine un sillon,
 Car il passe léger comme l'oiseau qui vole
 A travers le vallon.

La neige que le vent roule autour de ma tête
 En tourbillons poudreux s'élève dans les airs
 Comme un sable mouvant qu'agite la tempête
 Au milieu des déserts.

Mon cœur palpite alors plein d'une douce ivresse,
 Sur mon coursier fougueux je bondis de plaisir,
 Et du pied, de la main, je hâte sa vitesse
 Trop lente à mon désir.

Quand il s'arrête enfin, épuisé, sans haleine,
 Au sommet du côteau je le ramène encor :
 Et là, se ranimant, il bondit vers la plaine
 Par un nouvel essor.

Ainsi dans les transports de ma joie enfantine,
 Sans trêve ni repos je me plais tour à tour
 A descendre et monter mille fois la colline
 Jusqu'au déclin du jour.

Mais quand paraît au ciel une étoile qui brille,
 On m'appelle au logis, et je reviens m'asseoir
 Joyeux, près du foyer où la flamme pétille
 Pour le repos du soir.

Pars, ô mon traîneau rapide !
 Sous mon pied qui te guide
 Prends un dernier essor ;
 Vole au loin dans la plaine
 Jusqu'au pied du grand chêne
 Une fois encor !

A LA JEUNESSE.

Qu'ils sont beaux, mes amis, les jours de la jeunesse !
Combien douce et charmante est cette enchanteresse !
Quel breuvage enivrant nous présente sa main !
Ah ! ne les perdons pas, amis, ces jours splendides ;
On dit autour de nous qu'ils s'écoulent rapides :
S'ils passent, que pour nous ce ne soit pas en vain !

Pendant que notre ciel rayonne,
Que nos yeux en sondent l'azur ;
Cherchons-y celui qui nous donne
Les soleils d'or et le ciel pur.
On nous dit souvent que les hommes
Sont ingrats : à l'âge où nous sommes,
Mes amis, est-il des ingrats ?
L'oubli pour nous serait un crime ;
Dans nos cœurs le bienfait imprime
Des traits qui ne s'effacent pas !

La vie à larges flots dans nos veines circule ;
Inextinguible et cher, un feu secret nous brûle ;
Rien ne peut résister à sa puissante ardeur.
Il échauffe à la fois notre sang et nos âmes ;
Si le temps doit l'éteindre au milieu de ses flammes,
Ayons du moins brûlé notre encens au Seigneur !

Est-ce une âme à moitié flétrie,
Un cœur qui va se refroidir,
Sont-ce les restes de la vie
Qu'au Dieu vivant il faut offrir ?
Non, non : ce serait une honte !
Nous ne savons pas comme on compte ;
Nous ne calculons pas encor !
Les mains de Dieu sont généreuses ;
Les nôtres répandront joyeuses
A ses pieds tout notre trésor !

Dans les saints jours, voyez ces fleurs, toujours présentes,
 Pencher pieusement leurs gerbes odorantes
 Sur l'autel qui reçoit et le pain et le vin.
 Les fruits longtemps mûris servent au sacrifice ;
 La fleur dans sa jeunesse ouvre son frais calice,
 Et laisse les parfums s'exhaler de son sein.

Notre vie en sa fleur s'élève ;
 Au Dieu du jour et de la nuit
 Offrons-la, quand monte la sève,
 Afin qu'il mûrisse le fruit.
 Chaque fleur est une promesse,
 Un espoir que le ciel caresse
 Et qu'il ne faudrait pas trahir !
 L'arbre en vain de fleurs se couronne :
 Dieu l'arrache, quand vient l'automne,
 S'il n'y trouve rien à cueillir !

Oh ! qu'il est bon d'aimer ! Oh ! qu'il est bon de vivre
 Au milieu des transports dont l'amour nous enivre !
 Qui, pour les contenir, élargira mon cœur ?
 Qu'est-ce en réalité que la belle jeunesse ?
 Est-ce elle qui vraiment est notre enchantresse ?
 C'est la saison d'aimer, l'amour est l'enchanteur !

Livrons-nous, livrons-nous sans crainte
 A son empire : il est si doux !
 Obéissons-lui sans contrainte :
 Qu'en maître il dispose de nous.
 Que de son aile la plus forte
 Il nous soulève, il nous transporte
 Aux lieux qu'on ne sait plus nommer.
 Qu'il nous verse à longs traits l'extase ;
 Mais je voudrais plus grand le vase,
 Car c'est Dieu qu'il nous faut aimer !

Souvent autour de nous, amis, j'ai vu sourire.
 Nos généreux élans, que sont-ils ? du délire.
 C'est aux illusions que nous ouvrons les bras...
 Chères illusions, compagnes fortunées
 Que le Seigneur envoie à nos jeunes années,
 Au ciel, d'où vous venez, accompagnez nos pas !

Amis, ces prétendus mensonges
 Sont d'ineffables vérités ;
 Et ce qu'on appelle nos songes
 Sont les saintes réalités.
 Amis, le beau seul est aimable !
 Amis, l'amour est véritable,
 Et le bonheur n'est pas un mot.
 Mais ne faisons pas de méprise :
 Si tout désire se réalise,
 C'est quand on s'adresse au Très-Haut !

Nous aimons, quand le soir vient finir la journée,
 A nous en rappeler la fraîche matinée :
 Ce rayonnant azur alors était serein ;
 Ce beau soir eut pour sœur une charmante aurore,
 Et ce dernier rayon dont le ciel pur se dore
 Est frère du rayon qui dora le matin.

Amis, au bout de la carrière,
 A l'heure où vient le souvenir,
 Nous regardons en arrière :
 Il faut le faire sans rougir !
 O jeunesse ! reste pure ;
 Reviens aimable et sans souillure
 Réjouir plus tard mes vieux ans ;
 Et qu'emportant comme espérance
 Ton doux souvenir, je m'élançe
 Te rejoindre au delà des temps !

OCTAVE DUCROS. (1)

(1) "Souvenirs et prières."

LA VOIX PATERNELLE.

Ecoute-la, mon fils, cette voix paternelle,
C'est celle du pilote aux écueils d'ici-bas ;
Elle est comme l'écho de la voix éternelle,
Qui la suit ne s'égare pas.

Vois dans tous les humains des amis et des frères ;
Pour le bonheur d'autrui réserve des désirs,
Trouve de la pitié pour toutes les misères,
Des soupirs pour tous les soupirs.

Que jamais sur l'éclat ton respect ne se fonde ;
Regarde la vertu, tout le reste est bien peu,
Et tel paraît petit aux regards de ce monde
Qui souvent est grand devant Dieu.

De tous les cœurs souffrants fais-toi la providence ;
Plains-les bien plus encor s'ils ont causé leurs maux !
Tiens une oreille ouverte à toute confiance,
Prête un bras à tous les fardeaux.

Chante à tout ce qui naît, pleure à tout ce qui tombe !
Ne nie aucun mérite et jette le premier
Des vœux sur tout berceau, des fleurs sur toute tombe,
Et sur chaque gloire un laurier.

Ne reste jamais sourd au cri de la patrie ;
Sers-la dans le danger et plains-la dans l'erreur ;
Défends-la, s'il le faut, au péril de ta vie,
Jamais au prix de ton honneur.

Mais si tu l'as servie, il n'en faut rien prétendre ;
On doit pour cette mère, à tout danger prochain,
Toujours lever son bras, mais jamais ne le tendre
Quand arrive le lendemain.

Ne t'écarte jamais de l'esprit de famille ;
 La famille, vois-tu, c'est le peuple en petit ;
 Ne sois point envieux si l'un des nôtres brille,
 Mais sois plus tendre s'il pâtit.

Tends donc la main à tous pour monter ou descendre,
 N'en laisse aucun tout seul et ne t'isole pas ;
 Trouve autant de bonheur à recevoir qu'à rendre,
 Ne crois pas qu'il soit des ingrats.

Et Dieu te bénira, mon fils, et ta jeunesse
 S'écoulera riante ainsi qu'un beau printemps,
 Et tu verras sans crainte arriver la vieillesse,
 Encor béni par tes enfants !

LE MARQUIS DE FOUDRAS

ÉPITHALAME OU CHANT NUPTIAL.

Voici un épithalame que je propose pour modèle. On y trouve les sentiments les plus nobles, les plus doux que l'âme puisse éprouver, rendus avec beaucoup de charme.

C'est un père qui parle à sa fille, la jeune épousée :

Enfant, tu veux partir !

Ne te souvient-il plus, hélas ! de la tendresse
 Qui couvrait ton berceau, protégeait ta jeunesse,
 T'appelait au travail sous l'attrait d'un plaisir ?
 Tes jours étaient heureux ! Toi qu'ici l'on adore,
 Oh ! dis-moi donc pourquoi, s'il t'en souvient encore,
 Enfant, tu veux partir ?

Enfant, tu dois partir.

Entends ! du haut des cieux Dieu l'ordonne, et ton âge
 Est la première étape à ce pèlerinage
 Que l'on fait ici-bas. Unis, pour l'accomplir,
 Ton nom si pur de fille au nom si saint de femme ;
 L'hymen est le bonheur, le complément de l'âme :
 Enfant, tu dois partir.

Enfant, tu reviendras,
 L'épreuve de la vie est souvent bien amère !
 Tu pourras demander des conseils à ton père,
 De la force à nos cœurs, du secours à nos bras.
 Quel est donc le beau ciel qui n'ait pas un nuage ?
 Ah ! si ton horizon t'annonce quelque orage,
 Enfant, tu reviendras.

Enfant, tu reviendras
 Lorsque de tes plaisirs la coupe sera pleine ;
 Car, au sein de la joie, ainsi que dans la peine,
 Le foyer paternel a toujours des appas.
 Tu promets, à nos vœux, dans ce moment suprême,
 Tu promets, n'est-ce point, qu'avec celui qui t'aime,
 Enfant, tu reviendras ?

Enfant, tu peux partir ;
 On ne t'enlève point, c'est mon cœur qui te donne.
 L'amour et le respect ont posé leur couronne
 Sur ton front virginal... doux gage d'avenir !
 Tu dois t'associer à nos chants d'allégresse ;
 De tes parents reçois encore une caresse...
 Enfant, tu peux partir !!!

BRAS-LAFFITTE.

MA PETITE FAMILLE.

Air : Ces rives fleuries.

A MA BELLE-SŒUR MME A. LÉONARD.

Trop heureuse mère,
 J'ai de bons enfants,
 Qui savent me plaire
 Sans or ni présents.
 De leur tendre père
 Ils font l'agrément,
 Et de leur grand'mère
 Ils sont le tourment.

Quand gronde l'orage,
Ils font le beau temps :
Leur bruyant tapage
Fait peur aux autans !
Et l'heure s'envole
Avec mes enfants,
Comme la gondole
Qu'emportent les vents !

Entre deux cent mille
Brille mon garçon ;
Il s'appelle Emile :
Tout est dans ce nom,
Dans l'art de bien lire
Il est le premier ;
Et dans l'art d'écrire
Il n'est pas dernier.

Dans ma Caroline
On voit mon portrait :
C'est la même mine
Et le même attrait !
Elle est peu parlante :
Cette qualité
La rend ravissante,
Avec sa beauté !

Pour ma belle Yvonne,
Cet ange aux doux yeux,
Vite j'abandonne
Ce que j'aime mieux.
Son cœur est si tendre
Que le mien vraiment,
Ne peut se défendre
De l'aimer autant.

LE SABOT DE NOËL.

Enfants, Dieu va clore l'année,
Et la rappeler dans le ciel ;
Demain, sous votre cheminée,
Cherchez le sabot de Noël.

Avec sa voix harmonieuse,
Qui nous dit ce refrain joli ?
Vous savez bien, enfance heureuse,
Que c'est la vierge Noël.

C'est elle qui vient près de l'âtre,
Le soir, pendant que vous dormez,
Préparer de sa main d'albâtre,
Pour vous des bonbons parfumés.

Endormez-vous dans votre couche
Aux rideaux blancs garnis de bleu,
Enfants, pourvu que votre bouche
Se ferme en priant le bon Dieu.

Si vous faites votre prière,
Prière pour les malheureux,
Un ange sur votre paupière
Glissera son duvet soyeux.

C'est l'ange ennemi du mensonge,
C'est le messager Ariel
Qui vous dira dans un doux songe :
Voici la vierge de Noël.

La voyez-vous blanche et parée
De l'arc-en-ciel aux sept couleurs ?
Elle descend de l'Empirée,
La main toute pleine de fleurs.

Elle arrive mystérieuse,
Pendant la nuit, à petits pas ;
Enfants, dormez, elle est heureuse ;
Enfants, ne vous réveillez pas.

Laissez-la faire son ouvrage ;
Ses pieds mignons marchent sans bruit.
Ses mains qu'anime le courage
Travailleront toute la nuit.

Noëli, votre souveraine,
Sculpte, à l'heure où l'enfant s'endort,
Un sabot dans du bois de frêne,
Avec son petit couteau d'or.

Elle taille, retaille et creuse
Ce bois noirci par les charbons ;
Pour rendre votre âme joyeuse
Sa main l'emplira de bonbons.

Dormez, enfants, dans votre couche,
Jusqu'à demain, jusqu'au réveil ;
Votre mère, sur votre bouche,
Mettra le sourire vermeil.

Enfants, Dieu va clore l'année
Et la rappeler dans le ciel ;
Demain, sous votre cheminée,
Cherchez le sabot de Noël.

BARRILLOT.

LA PLAINTE, LA PRIÈRE DE L'AVEUGLE.

Mon Dieu, je viens me plaindre à vous,
Comme un enfant fait à son père :
Je voudrais de votre lumière
Contempler les rayons si doux !

On dit que votre ciel immense
S'étend comme un pavillon bleu,
Et que mille étoiles de feu
Y scintillent dans le silence.

On dit qu'au matin, le soleil
Est si brillant après l'aurore,
Que le soir on l'admire encore
Cachant sa couche de vermeil !

On dit que la neige est si belle
Quand ses flocons tombent des cieux,
Semblables au duvet soyeux
Que le cygne porte à son aile !

On dit qu'au souffle du printemps
Les bois se couvrent de feuillage,
Et que partout dans le bocage
Fleurissent des bouquets charmants !

On dit que sous un pont de glace
Coule aujourd'hui le Saint-Laurent,
Et puis, quand souffle un meilleur vent,
Les vaisseaux couvrent sa surface !

On dit que les petits enfants
Vont poursuivre dans les vallées
Ce qu'on nomme des fleurs ailées,
Papillons joyeux et brillants !

On dit qu'aux fêtes solennelles
Il fait si bon voir le saint lieu
Tout embelli pour le bon Dieu
D'ornements et de fleurs nouvelles

Mais on nous a dit que surtout
Il est si doux de voir son père,
De voir sourire notre mère,
Que son regard tient lieu de tout !

Il est doux de voir ceux qu'on aime,
De contempler ses bienfaiteurs,
Par leurs yeux de lire en leurs cœurs,
Ce doit être un bonheur extrême !

Mais pour moi n'est pas ce bienfait !
Depuis que je suis sur la terre
Je n'ai jamais vu la lumière...!
Mon Dieu ! que vous ai-je donc fait ?

Mais non, Seigneur ; pas une plainte :
Vous l'avez voulu, je le veux...
Je verrai la lumière aux cieus...!
Petite aveugle, sois sans crainte !

Aux pleurs loin de m'abandonner,
J'aime mieux vous bénir sans cesse
D'avoir ouvert à ma jeunesse
L'asile où je puis vous aimer.

Ecoutez, mon Dieu, ma prière :
Bénissez nos tant bonnes Sœurs
Dont le dévouement dans nos cœurs
A fait briller votre lumière !

Et nos bienfaiteurs qui, ce soir,
Nous font une si belle fête,
Oh ! daignez couronner leur tête
De fleurs qu'au ciel nous puissions voir

Mais notre vœu le plus sincère,
 Il est pour notre bon pasteur : (1)
 Nous lui devons tout ce bonheur...!
 Mon Dieu, bénissez notre père!!!

F. MARTINEAU, P^{tr}e S.S.

A MA POUPÉE.

Ma poupée, il faut vous le dire :
 Depuis quelque temps, entre nous,
 (Veuillez, s'il vous plaît ne pas rire),
 Je suis mécontente de vous.

A nos leçons, j'en suis frappée,
 Vous ne mettez nul intérêt ;
 Ailleurs vous êtes occupée :
 Une mouche, un rien vous distrait.

Aussi n'en profitez-vous guère ;
 Au lieu de lire couramment,
 C'est à peine, à peine, ma chère,
 Si vous épelez seulement.

Encor, sur ce manque de zèle
 Je passerais facilement,
 Si vous vouliez, mademoiselle,
 N'y pas joindre l'entêtement.

Souvent j'ai beau vous faire signe :
 Quand votre esprit s'est obstiné,
 Vous voyez un a dans la ligne,
 Mais vous dites : Non, c'est un e ?

(1) Le Rév. M. Rousselot, curé de Notre-Dame.

Vous mériteriez, quand j'y songe,
De recevoir une leçon...
Mais je veux bien passer l'éponge
Encore, et vous parler raison.

Quelle poupée avez-vous vue
Qui fut retardée à ce point ?
Si paresseuse et si têtue ?
Quant à moi, j'en connais point.

Tenez, par exemple, Françoise,
Votre cadette, au moins d'un an,
Lit sans faute, écrit sur l'ardoise,
A ce que m'a dit sa maman.

Et Toinette, j'en suis certaine
A la sienne, le jour de l'an,
A récité tout d'une haleine,
Une fable de Florian.

Vous pensez sans doute, Julie,
Que l'on peut, sans tant travailler,
Etre une poupée accomplie,
Plaire, réussir et briller.

Qu'il suffit d'un joli visage,
Yeux noirs, beaux cheveux, dents d'émail,
Et même d'un joli corsage
Ou bien d'un élégant camail ?

Non, non ! être belle, ma fille
Ou riche, ce n'est rien encor ;
Etre sage, instruite et gentille,
Voilà quel est le vrai trésor !

A présent, vous allez, je pense,
Dire vos lettres couramment,
Je vous lirai, pour récompense
Après, la " Belle au bois dormant ".

Puis avec Françoise et Toinette,
Plus tard, comme ces jours derniers,
Nous irons faire la dinette
Là bas, sous les grands marronniers.

L. TOURNIER.

CE QUE JE VOUDRAIS ÊTRE.

Pour la fête d'un père.

Je voudrais être un rayon de soleil
Illuminant, caressant ton réveil ;
J'embellirais tous les jours de ta vie ;
Si je pouvais contenter mon envie
Bien cher papa, quel serait le bonheur
De mon cœur !

Je voudrais être une modeste fleur,
Orner ta chambre et réjouir ton cœur ;
J'embaumerais tous les jours de ta vie ;
Si je pouvais contenter mon envie,
Mon cher papa, quel serait le bonheur
De mon cœur !

Je voudrais être un gracieux pinson,
Êt te charmer par ma douce chanson ;
Je distrairais tous les jours de ta vie ;
Si je pouvais contenter mon envie,
Bien cher papa, quel serait le bonheur
De mon cœur !

Je voudrais être un ange aux ailes d'or,
Veiller sur toi comme sur un trésor ;
J'éloignerais tous les maux de ta vie ;
Si je pouvais contenter mon envie,
Mon cher papa, quel serait le bonheur
De mon cœur !

Mais je ne suis qu'un imparfait enfant
Qui te chérit, t'aime bien tendrement ;
Par mon amour je veux charmer ta vie ;
Mon Dieu ! mon Dieu ! contente mon envie ;
A mon papa, donne le vrai bonheur ;
Etends sur lui ton regard protecteur ! (1)

CE QUE J'AIME LE MIEUX.

Oh ! j'aime la brise légère
Se jouant à travers nos prés,
Parmi les gazons diaprés ;
Je t'aime mieux encore, ô doux nom de ma mère !

J'aime le rayon de lumière,
L'étoile du bleu firmament,
Qui brille comme un diamant ;
Je t'aime mieux encore, ô regard de ma mère !

J'aime le chant de la bergère,
Le frais murmure d'un ruisseau
Et la roulade de l'oiseau ;
Je t'aime mieux encore, douce voix de ma mère !

J'aime la saison printanière :
Alors tout s'éveille et fleurit,
La nature se réjouit ;
Je t'aime mieux encore, sourire de ma mère !

(1) " L'école et la Famille."

J'aime les parfums du parterre,
 Les touffes de myosotis
 Les bouquets de roses, de lis ;
 Je t'aime mieux encore, ô baiser de ma mère !

J'aime à revoir la messagère
 Qui voltige gaiment dans l'air,
 En gazouillant : Adieu l'hiver !
 J'aime mieux ton retour, ô fête de ma mère !

PENSIONNAT DES URSULINES DE *** (1)

POUR LA FÊTE D'UNE MÈRE.

Mère bien-aimée,
 La fleur que je viens t'offrir,
 C'est la fleur qui doit te plaire,
 La *pensée* ou souvenir
 De tes bienfaits, ô ma mère !

La fleur que je viens t'offrir
 La *violette* si chère,
 Pour toi j'aime à la cueillir :
 C'est ton emblème, ô ma mère !

La fleur que je viens t'offrir
 Belle entre toutes sur terre,
 En moi tu l'as fait fleurir :
 Beau *lis* ! embaume ma mère !

La fleur que je viens t'offrir,
 C'est la reine du parterre ;
 Son nom seul fait tressaillir :
 A toi la *rose*, ô ma mère !

{1) " L'école et la Famille."

La fleur que je viens t'offrir
 Fleur gracieuse et légère,
 C'est l' *aimez-moi*, ce soupir
 De ton enfant, ô ma mère !

La fleur que je viens t'offrir
 N'est pas la fleur éphémère :
 C'est mon *immortel* désir
 De ton bonheur, ô ma mère !

B. B., Religieuse de l'Enfant-Jésus,
 Maison-Mère à Clermont. (1)

LES GRAND'MÈRES.

Vous tous, petits enfants, aimez-bien vos grand'mères ;
 Entourez-les : leur âge a des douleurs amères.
 Oh ! formez devant l'âtre une riante cour,
 Quand votre aïeule vient au cercle de famille,
 Chauffer ses membres froids au foyer qui pétille
 Son cœur à votre amour !

Votre rire si franc, qu'elle aime et qu'elle implore,
 Est son rayon d'hiver, qui la ranime encore.
 Son frais et vert printemps lui semble refléuri
 Quand son petit-enfant vient gazouiller près d'elle,
 Comme un oiseau joyeux qui chante et bat de l'aile
 Sur un arbre flétri.

Son navire est au port, et va plier ses voiles :
 Hâtez-vous de l'aimer, c'est moi qui vous le dis,
 Car déjà son pied touche au seuil du paradis.
 L'ombre envahit ses jours, couverts de sombres voiles ;
 Nul soleil d'autrefois dans son cœur ne reluit ;
 Venez-y rayonner : la vieillesse est la nuit ;
 Enfants soyez-en les étoiles.

(1) " L'école et la Famille."

Mais, un jour, vous verrez sur la porte un drap noir ;
 L'aïeule manquera dans le cercle du soir :
 Puis, plus tard, votre mère et tous vos plus fidèles :
 Nos logis sont des nids, d'abord pleins et joyeux
 Mais dont les habitants sont des oiseaux des cieux
 Qui tôt ou tard ouvrent leurs ailes.

ANAÏS SÉGALAS.

LA COURONNE DE ROSES ET LA COURONNE D'ÉPINES.

Il est deux couronnes au monde :
 La première, toute de fleurs,
 Ceint les fronts heureux ; la seconde
 Presse les fronts mouillés de pleurs.

L'une ne va qu'à peu de têtes :
 La foule inquiète, ici-bas
 Dans le tourbillon de ses fêtes
 La cherche et ne la trouve pas.

L'autre, que ceignit un Dieu même
 Quand pour nous il mourut d'amour,
 Déchire, sanglant diadème,
 Le front des hommes tour à tour.

Oui, vous avez raison, ô poète ; mais à ceux de mes lecteurs
 qui seraient tentés de se plaindre en trouvant plus tard dans
 la vie tant de ronces pour une fleur, je leur dirai, et ce sera
 mon adieu :

Consolez-vous : dans la souffrance
 L'épine, hélas ! meurtrit le front ;
 Mais au jour de la récompense,
 Les roses la remplaceront.

CONCLUSION.

J'avais promis au début de cette étude sur la famille de faire entendre "la sympathique et lumineuse parole de M. de Ribbe lui-même." Je crois avoir surabondamment rempli ma promesse, puisque la meilleure et la plus substantielle partie de cet ouvrage lui appartient sous le double rapport du fond et de la forme. Le seul mérite auquel j'aie le droit de prétendre, c'est d'avoir ajouté quelquefois et souvent effacé, et d'avoir ainsi résumé la pensée de l'éminent écrivain de la famille dans un livre accessible à toutes les bourses ; c'est peut être encore d'avoir essayé de dire ma pensée sur *l'émigration et la colonisation*, ces deux grands sujets dont tout le monde parle et s'occupe aujourd'hui, au Canada; d'avoir emprunté aux "Archives des collèges et des couvents" quelques-unes de leurs plus belles pages et quelques-uns de leurs plus touchants souvenirs ; d'avoir tracé un *plan de journal* pour l'intéressante jeunesse qui fréquente nos écoles, et pour celle qui leur a déjà dit adieu ; et d'avoir enfin présenté à mes lecteurs cette "CORBEILLE POÉTIQUE", que j'ai essayé de remplir des plus belles et des plus gracieuses fleurs de la Religion, de la Patrie et de la Famille. Mais dois-je appeler méritoire un travail qui m'a fait goûter tant de bonheur, qui a fait passer devant moi, dans

la paix du soir, tant de chers souvenirs, et qui me berce de si douces espérances ?...

Que les cœurs aussi bienveillants que patriotiques qui m'ont encouragé dans ma longue et difficile tâche veuillent bien recevoir ici l'expression de ma reconnaissance pour leurs bons conseils et leur générosité. Ce sont des guides et des amis dont je m'honore, et que je suis heureux de remercier publiquement.

Notre clergé canadien, qui ne perd jamais l'occasion de signaler une bonne œuvre et de lui donner l'essor, a déjà exprimé tout haut son admiration pour les ouvrages de M. de Ribbe.

Monseigneur de Birtha disait à un prêtre de mes amis qui lui parlait de cet écrivain : " Si j'avais le temps, je ferais une lecture sur ses ouvrages ; ils devraient se trouver dans toutes les familles canadiennes. Faites-les connaître au plus vite."

Le jour de la fête de la Sainte Famille, un prêtre de Saint-Sulpice, à Montréal, qui est en même temps un érudit et un apôtre, (1) a chaleureusement exhorté ses auditeurs à se procurer le beau " Livre de famille " dont j'ai essayé de faire passer devant vous quelques-unes des beautés.

Ce que j'ai fait est sans doute bien peu ; mais les plus humbles instruments servent parfois à faire de grandes choses, et l'on a vu de magnifiques rivières sortir de sources inconnues.

Que les hommes de talent qui savent écrire développent l'idée que j'ai osé exprimer avant eux ; que messieurs les curés l'introduisent dans les

(1) M. l'abbé Desmazure.

familles de leurs paroisses ; que la presse la fasse connaître ; que les associations religieuses et nationales lui tendent la main ; que nos hommes d'Etat qui président à l'instruction publique la prennent sous leur haute protection ; que les supérieurs de collèges, les directeurs de la jeunesse et les instituteurs la patronisent et la propagent ; que les classes dirigeantes, en un mot, lui prêtent leur généreux concours, et qu'ainsi encouragée, appuyée, développée, elle prenne racine dans tous les cœurs canadiens, et, j'ose l'espérer, notre bien aimé pays atteindra bientôt le sommet de la prospérité, du bonheur et de la gloire.

Osons seulement commencer. Que tous les rangs de la société s'unissent dans cette sainte ligue, que j'appellerai "*La ligue du foyer* ;" que personne ne reste en arrière. Que les vieillards et les hommes de l'âge mûr rivalisent de zèle avec les jeunes gens au cœur ardent, et que les couvents marchent de pair avec les collèges, car il s'agit d'une croisade à la fois religieuse et nationale ; et dans cette sorte de croisade, tous les hommes doivent être des Bayards, et toutes les femmes, des Jeannes d'Arc !

J'ai dit les couvents ; car, quand il s'agit de la régénération, comme de la décadence des peuples, la femme n'est jamais au second rang. "Les hommes font les lois, et les femmes font les mœurs," a-t-on dit. C'est une de ces vérités que le temps, loin de démentir, ne fait que confirmer.

Hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, donnons-nous donc la main pour élever à la famille l'humble monument qu'elle nous demande en mé-

moire de ce qu'elle a fait pour nous : la religion et la patrie nous applaudiront.

La France catholique,—la vraie France,—celle qui fait le bien malgré les scandales, les exils et les échafauds, cette France des Gaume, des Parisis, des Pie, des Landriot, des Ségur, des Ozanam, des Nicolas, des Veillot, des Albert de Mun, des Comte de Foucault, des de Ribbe et des Claudio Jannet, cette France qui est la fille aînée de l'Eglise et dont le sang coule dans nos veines, nous donne l'exemple et, par-dessus l'Océan, nous tend la main.

Descendants des fils de la Nouvelle - France, saisissons avec empressement cette noble main qui fait les œuvres de Dieu—*Gesta Dei per Francos*—et marchons ensemble d'un pas ferme et joyeux dans le chemin de l'honneur et dans l'amour de la FAMILLE !

FIN.

DEUX MODÈLES
DE
LIVRE DE RAISON
OU
MÉMORIAL DOMESTIQUE.

PREMIER MODÈLE.

D'APRÈS M. DE RIBBE.

Sur le premier feuillet :

LIVRE DE RAISON

DE

JEAN-BAPTISTE * * * N. (noms et prénoms)

Commencé le 24 juin, 1874.

TABLE.

	PAGES
10 Préambule du Livre de raison.....	
20 Photographies de famille	
30 Dates des anniversaires.....	

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE LA FAMILLE.

10 Origine de la famille.....	
20 Notices sur les parents	

DEUXIÈME PARTIE.

JOURNAL DU MÉNAGE.

I.—Les Personnes.

- 1o Notes autobiographiques.....
- 2o Mariage
- 3o Naissances des enfants
- 4o Journal des éducations.....
- 5o Etablissement des enfants
- 6o Principaux événements domestiques.....

II.—Les Biens.

- 1o Etat des biens.....
- 2o La maison paternelle.....
- 3o. La terre de famille
- 4o L'atelier ou l'usine.....

TROISIÈME PARTIE.

- 1o Indication de la date du testament et du lieu où il est déposé.
- 2o Conseils d'un ordre général.
- 3o Conseils d'un ordre plus particulier à la famille.

—Pour rédiger d'une manière intéressante les matières contenues dans ce modèle, on pourra suivre la direction indiquée dans "La Famille et ses Traditions," dont la Table diffère peu de celle-ci.

DEUXIÈME MODÈLE.

“ ARCHIVES DES FAMILLES ”,
disposées en tableaux synoptiques.
(un très-beau cahier.)
Librairie de L. Hachette, Paris.

Sur le premier feuillet :

“ Archives de la famille N * * * ” (noms et prénoms.)

PREMIÈRE PARTIE.

TABLETTES GÉNÉALOGIQUES.

I.—*Mariage.*

Noms, prénoms, âge, qualités et domicile :

Tableau No. 1.

- 10 Du mari et de ses témoins ;
- 20 De la femme et de ses témoins ;
- 30 Du père et de la mère du mari ;
- 40 Du père et de la mère de la femme ;
- 50 Date du contrat de mariage.—Nom du Notaire.
- 60 Date du mariage.—Désignation de l'Eglise.—
Nom du Célébrant.

II.—*Naissance des enfants.*

Tableau No. 2.

- 10 Noms donnés à l'enfant.
- 20 Lieu, date et heure de la naissance.
- 30 Date du baptême et désignation de l'Eglise.
- 40 Noms et prénoms du parrain et de la marraine.

III.—Décès des membres de la famille.

Tableau No. 3.

- 1o Nom du membre décédé de la famille.
 2o Age et qualités.
 3o Lieu du décès.
 4o Date du décès.
 5o Cause du décès.

*IV.—Décès divers. (Collatéraux, amis, bienfaiteurs,
 serviteurs.)*

Tableau No. 4.

Les indications sont les mêmes que pour les
décès des membres de la famille.

 SECONDE PARTIE.

CHRONIQUE DE LA FAMILLE.

Dates	Actes et évènements.
24 juin, 1880	

TABLE DES MATIÈRES.

Approbation de Mgr. de Montréal.....	IV
Lettres de bienvenue à " La Famille et ses Traditions "...	V
Dédicace.....	XV
Préface.....	XVII
Rapport au Congrès catholique de Québec.....	XXVII

" La famille et ses traditions," conférences à l'École Normale Jacques-Cartier, le 30 janvier 1880	1
---	---

Première Conférence ou Introduction.....	1
Petite causerie sur la famille.....	1
Le Livre de Famille, par Charles de Ribbe	14
I. Origine des Livres de raison.....	19
II. Nécessité actuelle des Livres de raison.....	22
III. Rétablissement des Livres de raison.....	23
IV. Préambule du Livre de raison.....	26
V. Les photographies de famille.....	29
VI. Dates des anniversaires.....	29

PREMIÈRE PARTIE.

LE PASSÉ.

LA FAMILLE ET SON HISTOIRE.....	31
I. Les ancêtres.....	33
II. Les parents.....	38

Deuxième Conférence.....	45
--------------------------	----

DEUXIÈME PARTIE.

LE PRÉSENT.

LE MÉNAGE ET SON ADMINISTRATION.....	47
I. Les personnes.—1o. Notes autobiographiques.....	48
2o. Le mariage.....	52
3o. Naissance des enfants.....	53
4o. Journal des éducations.....	56
5o. Etablissement des enfants.....	63
6o. Principaux événements domestiques.....	65
II. Les biens.—1o. Etat des biens.....	76
2o. La maison paternelle ; un mot sur le divorce..	79
3o. La terre de famille	85
4o. L'émigration	89
5o. La colonisation	100
6o. Mandement de Monseigneur E. A. Taschereau, archevêque de Québec, sur la colonisation, l'émi- gration, le luxe et l'intempérance.....	110
7o. L'atelier ou l'usine	118
—	
Troisième Conférence	126

TROISIÈME PARTIE.

L'AVENIR.

LE TESTAMENT ET LES ENSEIGNEMENTS PATERNELS.....	127
I. Indication du lieu où est déposé le testament et de sa date	127
II. La bénédiction paternelle et la vie future	132
III. Conseils aux enfants	136
IV. Abrégé des conseils que les parents laissaient au- trefois par écrit dans leurs Livres de raison	138
1o. La religion.....	138
2o. Le respect des parents	140
3o. Le Livre de raison de la famille.....	141
4o. Les bonnes mœurs.....	141
5o. Les spectacles.....	142

60. Les lectures.....	143
70. Le jeu.....	144
80. Le travail.....	146
90. La simplicité et la modestie.....	147
100. Prendre un état.....	149
110. L'union entre les frères.....	150
120. Les aînés et les cadets.....	151
130. Avoir un véritable ami.....	152
140. Le dévouement au prochain et les rapports sociaux	152
150. Le mariage—Conseils aux fils.....	154
160. Le mariage—Conseils aux filles.....	155
170. Le bonheur domestique.....	156
180. L'éducation des enfants.....	157
190. Les serviteurs et subordonnés.....	160
200. Le ménage et l'épargne domestique.....	160
210. Quelques règles importantes.....	162
220. Le testament.....	163
230. Le respect du testament et la paix domestique.....	164
240. Dernières recommandations.....	165

 QUATRIÈME PARTIE.

I. Archives des Collèges, Couvents, Académies, etc...	167
II. Journal d'un écolier, d'une élève de couvent, etc., sous la direction des maîtres et maîtresses.....	225

 CINQUIÈME PARTIE.

Corbeille poétique en prose et en vers.....	245
I. LA RELIGION.	
L'observation de la loi de Dieu a toujours constitué les grandes races, d'après la Bible.....	246
La loi de Dieu fait de la famille l'école du respect et de l'autorité paternelle la pierre angulaire des sociétés, d'après la Bible.....	248

La loi de Dieu met en honneur la vieillesse et assure le respect de la tradition, d'après la Bible...	250
Discours de M. le Juge A. B. Routhier sur la nationalité canadienne-française et la religion catholique, au Congrès catholique de Québec du 25 juin 1880.....	251
Les morts, Lamennais.....	274
A la vénérable Mère Marguerite Bourgeois, F. Martineau, Ptre, S. S.....	276
A Pie IX, R. P. A. Vasseur, S. J.....	279
Le Colisée, l'Hon. Juge A. B. Routhier.....	281
Un ange à sa mère, L. A. Brunet.....	282
A une mère. Oct. Ducros.....	282
 II. LA PATRIE.	
Les sages formés par la pratique de la loi de Dieu sont à tous les degrés et dans toutes les conditions, les gardiens de la paix au sein des sociétés, d'après la Bible.....	284
Discours de l'Hon. P. J. O. Chauveau, le 18 juillet 1855.....	288
La famille, source, modèle et force de la patrie, R. P. Félix.....	300
Les vœux que je forme pour toi, Rd. A. Deschamps	305
Discours sur le bonheur de la vie champêtre, Ls. Dagenais, Ptre.....	309
Le clergé canadien, le Comte F. de Foucault.....	318
Péroraison du discours de M. Claudio Jannet.....	320
Les sourds-muets, E. Robert.....	322
Le Canada pendant la révolution française, Ph. Aubert de Gaspé.....	324
L'homme d'une idée, Sim.....	326
Vive la Canadienne, Ph. Huot.....	332
Les habitants, Benjamin Sulte.....	335
La Patrie, H. Violeau.....	337
Le Canada, Oct. Crémazie.....	337
La victoire de Chateauguay, J. D. Mermet.....	339

Le lac de Belœil, Louis H. Fréchette	340
Aux Acadiens, J. A. Poisson.....	341
III. LA FAMILLE.	
Le père est le représentant de Dieu pour corriger dans la jeunesse le mal du vice originel, d'après la Bible	343
La femme sage et pudique est un don de Dieu su- périeur à tous les trésors, d'après la Bible.....	345
Les enfants, Mme Em. de Girardin	347
L'heure de l'Ave Maria	348
La petite Provence des Tuileries, Anonyme	351
Quand je serai grand, Marie Jenna	352
A mon traîneau, (souvenir d'enfance), A. N.....	353
A la jeunesse, Oct. Ducros.....	355
La voix paternelle, le marquis de Foudras.....	358
Epithalame ou chant nuptial, Bras-Laffitte	359
Ma petite famille, L. A. Brunet	360
Les enfants sont partis, Victor de Laprade	363
Le sabot de Noël, Barillot	364
La plainte, la prière de l'aveugle, F. Martineau, Ptre, S. S.....	365
A ma poupée, L. Tournier.....	368
Ce que je voudrais être.....	370
Ce que j'aime mieux	371
Pour la fête d'une mère	372
Les grand'mères, Anaïs Ségalas.....	373
La couronne de roses et la couronne d'épines, Ano- nyme	374
CONCLUSION.....	375
Deux modèles de Livres de raison.....	379

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SUROP

ERRATA.

A la page 118, 6me ligne, au lieu de spéritueuses lisez : spiritueuses.

A la page 192, 24me ligne, au lieu de Bara, lisez : Barat.

A la page 196, 9 ligne, avant " les Séminaires " lisez : l'Université Laval.

UNIVERSITÉ LAVAL
BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE